



UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

FACULTÉ DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE



Filière : Sociologie-Anthropologie

Option : Sociologie de Développement

Thèse de Doctorat Unique

Pour l'Obtention du Diplôme de Docteur de l'Université d'Abomey-Calavi

Politiques de développement et de promotion des innovations agricoles

Analyse des modèles de privatisation des services autrefois
assumés par l'Etat au Bénin

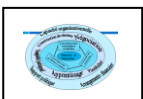
Présentée par : Clément GBEHI



Sous la Direction Scientifique des :

Dr. TINGBE-AZALOU Albert
Maître de Conférences des Universités du CAMES

Dr. AGBO A. Valentin
Maître de Conférences des Universités du CAMES



Année académique : 2014-2015

« Pendant longtemps, les formateurs se sont demandés :

‘Comment faire pour changer le bec verseur d’une casserole’, afin que le lait ne coule plus sous la casserole mais dans le bol ?

Quand on a abandonné la question de la transformation du bec verseur, pour parler autrement du problème, les formateurs se sont alors demandés ‘comment faire pour que le lait coule directement dans le bol.

Aujourd’hui les casseroles n’ont plus de bec verseur. Ceux-ci ont des rebords qui courent le long des casseroles... »

Darré (1987).

Sommaire	Pages
Sommaire	3
Résumé	4
Summary	5
Do kleunme	6
Sigles et acronymes	7
Tableaux	10
Photos	10
Figures et cartes	11
Remerciements	12
Dédicace	13
 Introduction générale	 14
 1 ^{er} Partie : Privatiser les services autrefois assumés par l’Etat : cadre théorique et orientations méthodologiques	 17
 Chapitre 1 : Changement de paradigmes dans les politiques de développement : position du problème, motivation et pertinence de la recherche	 18
 Chapitre 2 : Les modèles de privatisation dans les lentilles scientifiques	 49
 Chapitre 3 : Investir les modèles de privatisation : orientations méthodologiques	 76
 2 ^{ème} Partie : Promotion des politiques de privatisation : évidences à partir de trois études de cas au Bénin	 106
 Chapitre 4 : A la conquête de nouveaux marchés	 107
 Chapitre 5 : Donnez les preuves des dépenses effectuées, et vous serez remboursés ...	 140
 Chapitre 6 : Inciter à l’esprit d’entreprise capitaliste ?	 171
 3 ^{ème} Partie : Mécanismes de promotion des innovations agricoles	 202
 Chapitre 7 : Promotion des modèles de privatisation : Etat de la question et indicateurs prospectifs d’analyse de l’effectivité des innovations	 203
 Chapitre 8 : Différences de potentiel des modèles de privatisation à améliorer l’effectivité des innovations : analyse comparative des trois études de cas .	 231
 Chapitre 9 : Analyses et discussions : la privatisation est-elle la solution aux impacts limités des interventions de l’Etat ?	 262
 Conclusion générale	 290
 Références bibliographiques	 393
 Tables des matières	 313

Résumé

Cette recherche analyse les modèles de privatisation des services et de quelle manière les actions exécutées sont axées sur les demandes et effectifs en supportant les processus d'innovations. En effet, aussi bien dans les pays développés que dans ceux en voie de développement, la nouvelle idéologie de développement met l'accent sur la privatisation des services autrefois fournis par l'Etat. Trois modèles de privatisation sont promus au Bénin à savoir le 'financement et fourniture publique', le 'financement axé vers l'offre' et le 'financement orienté vers la demande'. Le postulat qui sous-tend ces politiques concerne la séparation du financement de la fourniture des services supposée rendre les actions exécutées orientées vers les demandes et répondre aux conditions et opportunités d'innovations.

Le but de cette recherche est de considérer cette hypothèse au moyen de l'analyse et la comparaison des trois projets sélectionnés et investis au Bénin. Les trois projets sont examinés pour élucider les problématiques de l'articulation des demandes et des processus d'innovations. Quatre objectifs spécifiques sont assignés : (i) identifier et documenter les expériences de promotion de la privatisation et les changements observés dans la promotion des systèmes d'innovations ; (ii) examiner les efforts déployés par les acteurs impliqués pour rendre les actions exécutées orientées vers les demandes, et effectives ; (iii) démontrer les conséquences des investissements consentis sur l'effectivité des actions exécutées et la promotion des innovations ; et (iv) mettre en évidence les pratiques qui concordent ou non avec les hypothèses qui sous-tendent la promotion des modèles de privatisation.

Les argumentaires développés dans cette recherche puisent leurs sources dans le matériel empirique collecté lors des discussions de groupes, des interviews individuelles, la Technique de Répertoire des Acteur et Réseaux, la collecte des récits, les observations participantes, la reconstitution ex-post des événements et le suivi des actions. Le matériel empirique collecté et analysé prouve que la construction des réseaux et la facilitation des négociations sont apparues cruciales dans l'amélioration de la qualité des processus au cours desquels les demandes et les offres sont rendues concordantes. Ainsi, alors que les politiques de privatisation sont promues pour justifier les impacts limités des interventions de l'Etat, les trois expériences documentées suggèrent de revoir la force assignée à ces politiques.

Mots clés : Privatisation, demande, réseaux, négociations, innovations, Bénin.

Summary

This research analyses different models of privatization and to what extent achieved actions are demand-oriented and effective in supporting innovation processes. Indeed, in both developed and developing countries, the new policies emphasis on the privatization of services previously assumed by the government and its organizations. Three models of privatization are promoted in Bénin: (i) “public funding, public delivery” of services, (ii) “supply-oriented funding” and (iii) “demand-driven funding”. The assumption that underlies the promotion of these models concerns the separation of funding from service delivery assumed to make service provision accountable for the support of clients’ needs and response to innovation opportunities.

This research considers this assumption through the analysis of three projects selected and investigated deployed to promote privatization policies in Benin. These projects are examined to elucidate the issues of demand-oriented services and innovation processes. Four specific objectives are assigned: (1) identifying and documenting experiences of privatization policies and observed changes in innovation systems; (2) examining efforts deployed by actors involved to promote demand-oriented actions and services effectiveness; (3) demonstrating the consequences of deployed efforts on the effectiveness of achieved actions and on the promotion of innovation; (4) put into evidence the practices that fit the theoretical and political assumption underlying the promotion of privatization.

The argument developed in this research draws data from a range of sources including key informants, semi and in-depth interviews, repertory grid technique, participant observations, life stories or life career studies, situational and events analysis. The empirical material collected and analyzed proves that network building and facilitating negotiations appeared to be critical in improving the quality of the processes during which demands and supply are matched. Consequently, while the promotion of the privatization policies is advanced to explain the limited impacts of State interventions, the three documented models questioned the straightjacket of these policies.

Key words: Privatization, demands, networks, negotiations, innovations, Bénin.

Do kleunme

Nudee e badona gbidigbidieṣ do wema elṣme ewenyi azṣṣee axosu nṣnwa xoxo ṣayi bo zenu ajowatṣ lṣṣ. Nudoe baec kan ṣee alṣdo lṣṣ kpodo nuwialṣṣe kpo ṣṣgbedo nue glesilṣ lṣṣ ṣṣo bibaw ṣe. Bo nanyi nugbo bodoze bododṣṣ nuxoxole kpodo nu yṣyṣ e na zṣnṣo glesilṣ sinukun nado nyṣ ganji. Do to ṣeṣe ṣṣo nukṣn kpodo to kṣevi lṣmṣṣ, ṣiyṣ ṣiyṣ tajiṣ en:nyi alṣdito xoxṣṣ ajowatṣle wṣ nṣwa azṣ enṣ. Nu teungbeji atṣn wṣ nyi taji ṣṣo Benefi : “kwe axosu mṣ dona, azṣ axosu mṣ dona”, “kwe axosu mṣ dona, azṣ axosu mṣ dona an”, “kwe axosu mṣ dona an, azṣ axosu mṣ dona an”. Nue e gbejekpon eyṣ enṣ nyi mṣ ṣṣo kwe jo ena nyi mṣ devo nu mṣ e wa azṣ e alṣṣṣṣ kpodo azṣ ewṣ ekpo ṣ na mṣ nu e bewṣ glesilṣ lṣṣ ṣee. Bo na lṣṣ dohe ṣiyṣ ee na dohe glesolṣṣ si gbenaṣ.

Bo enadotime nueje ṣṣo, nubadona elṣṣo eze alṣṣṣṣ sin azṣ xwe at atṣn bodo kpon ṣṣo nugbowṣ nimṣṣe ṣṣo kwejo gbṣnvo nu mṣ e wa azṣṣṣ, azṣ ṣee ewaṣṣo nṣ mṣen do nuebawṣ glesilṣ lṣṣ ṣee. Nue nṣ wṣ eba dona bo kṣṣn nue enaṣ nukon tṣn nṣ nyi alṣṣṣṣ azṣxwe ṣe ṣee jla ajṣ azṣ xoxo ṣee axṣsu nṣ blo ṣai bo ajowatṣlṣṣe nṣ blo ṣie. We ṣṣṣ nṣ nyi ga ṣee mṣ ṣe ṣe nṣwa azṣlṣṣe do bo nue ye wa emlṣe nue glesilṣ lṣṣ ṣṣo bibawṣ e. Atṣn ṣṣṣ wṣ nyi nu ṣee xu hṣn mṣ ṣe ṣe wa azṣ e. Zan ṣṣdo azṣ yewa lṣṣ e kpodo nu yṣyṣ ṣe ṣee glesilṣ yi gbena ba ṣiyṣ walṣo xoxo lṣ na. Enṣ ṣṣṣ nṣ nyi ṣe ṣee mṣ ṣagbe ṣe ṣee ṣṣo ajowatṣ sin azṣ wiwa mṣ e.

Tin mṣ ṣee tṣn sin nuba dona elṣ mṣ e go sin nu kan biṣ mṣ ṣe ṣee wazṣ ṣṣo azṣxwe alṣṣṣo tṣn e : gkesilṣ kpodo kpleple ye tṣnle kpo, mṣ ṣe ṣee wazṣle e, gleganlṣ, toxṣsulṣ. Nue kanbiṣle nṣ nyi gbṣ yetṣn, nuyenyilṣ, nue yelin do azṣ yewa lṣ, nuywṣn kpodo ṣṣo gbeye mṣ ṣe mṣ. Nubadona xlṣ ṣṣo mṣjije mṣjije kpodo nuṣṣo dokṣṣo ṣṣoṣṣṣṣṣṣṣṣ wṣnyṣ taji ṣṣo zṣn bo azṣ e ewaṣṣo e mṣ glesilṣ sin nue bayedee. Do fieneṣ, bo ṣe e ṣeṣo ṣṣo mṣṣṣo kwe jo na gbṣnvo nu mṣewa azṣṣṣ wṣ nyi nutaji. Tinmṣ axṣsu sin azṣ ee ma ṣṣo taṣṣae. Alṣṣṣṣo numṣ xwe atṣn ṣe ṣee nubadona gbidigbi elṣ ze bodo naṣṣo ṣṣo byṣ byṣ ṣṣo mile kṣṣn ganje u e emi. Xlṣ nu alṣṣṣo xwe yṣyṣle.

Nukwin taji : Azṣ axṣsu tṣn ajowatṣ nṣwa, nuyṣyṣ, nue bawṣ gbṣṣo dee, mṣjije-mṣjije, nu ṣṣo ṣṣo mṣṣṣṣṣṣṣṣṣṣ, Benṣn.

Sigles et acronymes

AGRAN : Appui à la Gestion de la Recherche Agricole Nationale

AGRITERRA : Organisation Paysanne Néerlandaise

AIC : Association Interprofessionnelle du Coton

BAD : Banque Africaine de Développement

BM : Banque Mondiale

CARDER : Centre Agricole Régionale pour le Développement Rural

CASE : Système de Production et d'Entreprises Agricoles Compétitives

CBRST : Centre Béninois de Recherche Scientifique et technique.

CEPROSYD : Centre de Promotion des Systèmes Durables en Afrique

CFG : Coopérative Fraternelle de *Gbénonkpo*

CIC : Centre International de Conférence

CLCAM : Caisses Locales de Crédits Agricoles Mutuels

CMEC : Coopérative Maraîchère de l'Eco-magazine

CPV : Cellules de Proximité de Veille

CRCAM : Caisse Régionale de Crédits Agricoles Mutuels

CREP : Caisses Rurales d'Epargnes et de Prêts

DSE : Direction du Suivi et Evaluation

DGIS : Direction Générale de la Coopération Internationale

DGR : Direction du Génie Rural

DICAF : Direction de l'Information, du Conseil Agricole et de la Formation Professionnelle

DONATA : Dissémination de Nouvelles Technologies Agricoles

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FECECAM : Fédération des Caisses d'Epargnes et de Crédits Agricoles Mutuels

FED : Fonds Européens de Développement

FIDA : Fond International pour le Développement Agricole

FoReVA : Fond Régional pour la Vulgarisation Agricole

FUPRO : Fédération des Unions des Producteurs

GC : Groupes de Contact

GEA-Bénin : Groupement des Exploitants Agricoles du Bénin

GPS : Geographical Position System

GRADID : Groupe de Recherche et d'Action pour le Développement Intégré Durable

GV : Groupement Villageois

IFAD : Institut pour la Formation et l'Animation pour le Développement

IITA : Institut International d'Agriculture Tropicale

INRAB : Institut National de Recherche Agricoles du Bénin

INSAE : Institut National de Statistique de l'Analyse Economique

IPGD : Institut Politique de Gestion et du Développement

IWMI : Institut International pour la Gestion de l'Eau (*International Water Management Institute*)

LPDA : Lettre de Politique de Développement Agricole

MEAP : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

MEF : Ministère de l'Economie et des Finances

OMD : Objectifs de Développement pour le Millénaire

ONG : Organisations Non-Gouvernementales

OPA : Organisations des Producteurs Agricoles

PADMJA : Projet d'Appui au Développement de Micro entrepreneuriat des Jeunes Exploitants Agricoles

PADSA : Projet d'Appui au développement du Secteur Agricole

PADSE : Projet d'Amélioration et de Diversification des Systèmes d'Exploitation

PADSE : Projet d'Appui à la Diversification des Systèmes d'Exploitation

PAGER : Projet d'Activités Génératrices de Revenu

PDC : Plan de Développement Communal

PDRT : Projet de Développement des plantes à Racines et Tubercules

PEA : Pôles d'Entreprises Agricoles

PGFTR : Projet de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains

PGRN : Projet de Gestion des Ressources Naturelles

PNOPPA : Plate-forme Nationale des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles

PNPPIP : Projet National pour la Promotion de la Petite Irrigation Privée

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PPAAO : Projet de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest

PSAN : Projet de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

PSCC : Programme Société Civile et Culture

PSRSA : Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

PUASA : Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire

PVI : Programme de Vérification aux Importations

R&D : Recherche et Développement

SAADA : Alliance Stratégique pour le Développement Agricole en Afrique

SCDA : Secteur Communal du Développement Agricole

SDI : Société de Distribution des Intrants

SG 2000 : Sasakawa Global 2000

SIA : Systèmes d'Innovations Agricoles

SIM : Système d'Information sur le Marché

SONAPRA : Société Nationale pour la Promotion Agricole

SSA : Systèmes de Savoirs Agricoles

TdRs : Termes de Références

TIC : Technologie de l'Information et de la Communication

TRAR : Technique de Répertoire des Acteurs et Réseaux

TSAGRN : Technicien Supérieur en Aménagement et Gestion des Ressources Naturelles

TSIEC : Technicien Supérieur en Information, Education et Communication

UCOMAC : Union Communale des Maraîchers de Cotonou

UCP : Union Communale de Producteurs

UDP : Union Départementale des Producteurs

Tableaux

Tableau 1 : Similarités et différences majeures existant entre SSA et SIA.....	66
Tableau 2 : Quelques caractéristiques des études de cas sélectionnées	91
Tableau 3 : Sources des informations collectées et analysées.....	96
Tableau 4 : Nombre de maraîchers, superficies emblavées et technologies d'irrigation	115
Tableau 5 : Evaluation des demandes exprimées.....	125
Tableau 6 : Plans d'affaires élaborés par spéculation et les équipements, intrants agricoles et infrastructures sollicité par les jeunes exploitants agricoles	163
Tableau 7: Différentes options GIFS développées avec les entrepreneurs agricoles et les coûts.....	184
Tableau 8 : Pourcentage des demandeurs des différentes options GIFS	187
Tableau 9 : Evolution dans la mise en œuvre des actions et services entre 2006 et 2013	190
Tableau 10 : Evolution des rendements, quantités stockées et prix d'achat et de cession.....	195

Photos

Photo 1 : Les participants à une séance TRAR	98
Photo 2 : Suivi lors d'une réunion de planification.....	103
Photo 3 : Visites de bassins d'eau avec des jeunes.....	103
Photos 4 : Caractéristiques des Technologies d'Irrigation (TI) identifiées	117
Photo 5 : Vue partielle des participants lors d'une session de formation.....	159
Photo 6 : Un jeune maraîcher traitant le champ	168
Photo 7 : Les participants lors d'une séance de discussions avec les commerçantes.....	183
Photo 8 : Concertation entre les responsables de l'UCP et des GV	189
Photo 9 : Discussions entre les commerçantes et les transformatrices.....	189
Photo 10 : Une parcelle sous technologie GIFS.....	189

Figures et cartes

Figure 1 : Modèle conventionnel et le financement axé sur l'offre	40
Figure 2 : Deux modèles possibles de 'financement public, fourniture privée' des services	42
Figure 3 : Perspectives théoriques et analytiques pertinentes pour cette recherche.....	58
Figure 4 : Qu'est-ce que l'innovation	71
Figure 5 : Relations entre les perspectives théoriques et analytiques du chercheur, les méthodes et outils de collecte du matériel empirique et l'univers de recherche.....	76
Figure 6 : Arbre à problèmes indiquant les relations entre la faible capacité d'arrosage (au centre), les conséquences (au dessus) et les causes (au dessous)	120
Figure 7 : Synthèse des technologies choisies à la sortie des séances de sensibilisation et d'explication.....	125
Figure 8 : Répartition du niveau d'appréciations des thématiques.....	129
Figure 9 : Plan d'octroi des crédits et de remboursement	134
Figure 10 : Cycle du processus d'articulation des demandes	176
Figure 11 : Catégories d'acteurs impliqués dans le PEA	182
Figure 12 : Pourcentage de demandes par option.....	187

Cartes

Carte 1 : Zone d'intervention du PNPPIP	92
Carte 2 : Zone d'intervention du PADMJA.....	93
Carte 3 : Zone d'intervention du projet 1000+	94

Remerciements

La présente étude dont nous exposons ici les résultats fut menée au Bénin de Février 2011 à Octobre 2014. Elle sanctionne la fin de la recherche pour l'Obtention du Diplôme de Docteur de l'Université d'Abomey-Calavi. La recherche porte sur “*Les politiques de développement et de promotion des innovations agricoles : Analyse des modèles de privatisation des services autrefois assumés par l'Etat au Bénin*”. Elle nous a permis de mieux construire notre capacité de pensée, de réflexion et de structuration de certains argumentaires autour de la problématique de privatisation des services autrefois assumés par l'Etat. La réalisation de ce travail n'a été possible que grâce au concours de plusieurs personnes que nous tenons à remercier ici. A cet effet, nous mesurons avec gratitude l'importance de la formation reçue de ceux qui furent mes enseignants.

Ma reconnaissance va particulièrement aux Professeurs AGBO A. Valentin et TINGBE-AZALOU Albert. Malgré les multiples occupations, ils ont accepté de diriger la recherche avec toute la rigueur scientifique. L'attention qu'ils ont bien voulu accorder à ce travail, les critiques et observations constructives et les précieux conseils prodigués ont été déterminants dans le choix du sujet de recherche et des orientations analytiques et méthodologiques. J'ai reconnu et épousé leurs préoccupations que je n'avais parfois formulées moi-même de façon partielle. L'effort de réflexion auquel les remarques ont conduit et la bienveillante sollicitude m'a beaucoup ému. Nous désirons exprimer également nos sincères remerciements au Professeur ODUNLAMI Amédée, pour les commentaires et remarques constructives.

En outre, aux enseignants qui ont accepté de commenter le draft, et tous ceux qui ont, de près ou de loin, contribué d'une manière ou d'une autre, à la réalisation de la recherche et dont les noms ne sont pas ici cités, nous saisissons cette occasion pour leur témoigner notre reconnaissance.

à
GBEHI Paul,
AFOKPA A. Félicienne.

Introduction générale

La présente thèse porte sur les changements de paradigmes dans les politiques et discours de développement et de promotion des innovations. En particulier, elle analyse les modèles de privatisation des services autrefois assumés par l'Etat, et comment les actions exécutées sont axées sur les demandes et rendues effectives en supportant les processus d'innovations. L'analyse devra offrir une meilleure connaissance des politiques de privatisation promues, plus spécifiquement du partenariat public-privé et de ses composantes quant à la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des projets et programmes de développement et de promotion des innovations agricoles. Elle contribuera à une meilleure caractérisation des théories et pratiques de privatisation et des systèmes d'innovations au Bénin. En effet, depuis les indépendances en 1960 jusqu'à l'institutionnalisation de la privatisation au début des années 1990, les structures du gouvernement avaient mis en œuvre des projets et programmes au moyen des approches top-down. Ces projets et programmes sont caractérisés par des systèmes de gestion centralisés et axés sur la coercition, la persuasion et les subventions (Allen, 1989 ; Daane *et al.*, 1991 ; Pickering, 1987 ; Von de Lühe, 1991).

Les analystes notent qu'en dépit des ressources financières allouées, certaines tendances inquiétantes, notamment la pauvreté grandissante et l'insécurité alimentaire, la détérioration des conditions de vie et revenus des producteurs agricoles et la dégradation galopante des terres agricoles et ressources naturelles persistent. Au Bénin, ces tendances sont mises en avant pour expliquer l'impact limité des services autrefois assumés par l'Etat. Les argumentaires développés concluent que les politiques conventionnelles sont inefficaces pour fournir des services concordants aux attentes et aspirations des producteurs agricoles et manquent de pertinence. Après la "Conférence nationale des forces vives de la Nation" en Février 1990, la transition des systèmes gouvernementaux fortement centralisés vers des politiques économiques néolibérales imposées par les institutions internationales de "Breton Wood" (Banque Mondiale et Fond Monétaire International) a progressivement conduit le gouvernement béninois à institutionnaliser les modèles de privatisation comme de nouveaux paradigmes en matière de politique de développement et de promotion des innovations. L'hypothèse est d'accroître l'effectivité et l'efficience des services fournis et des innovations.

Les institutions internationales qui soutiennent et financent les politiques de développement et de promotion des innovations ont considérablement réduit les subventions aux projets et

programmes de l'Etat et imposé le retrait des structures gouvernementales des services à caractère commercial qui pourraient être mieux fournis par les organisations du secteur privé¹. Dans le même temps, le rôle de l'Etat dans le financement et la fourniture des services est redéfini et de plus en plus centré sur la formulation des politiques, la régulation, le suivi-évaluation des projets et programmes de développement et d'innovations et le contrôle de qualité et des résultats. Depuis ainsi, la promotion des modèles de privatisation est une réalité au Bénin, avec comme à la clé, la séparation du financement de la fourniture des services.

Plusieurs études argumentent que la séparation du financement de la fourniture des services devrait conduire à rendre les services fournis plus orientés vers les demandes des producteurs agricoles, et répondre aux conditions et contraintes locales et aux opportunités d'innovations (Katz, 2006; Kidd *et al.*, 2000; Rivera et Sulaiman, 2009). Ces études notent également qu'une telle entreprise semble difficile à réaliser dans les pays en voie de développement en raison de la faiblesse des institutions existantes. Par exemple, en dépit de la volonté affichée des gouvernants, des institutions internationales, des ONG et des organisations du secteur privé (organisations des producteurs agricoles, consultants privés, compagnies commerciales et institutions de micro-finance) de promouvoir la privatisation et spécifiquement le partenariat Public-Privé, les projets conçus et mis en œuvre enregistrent des résultats mitigés, assortis de tensions et conflits. La présente thèse analyse et compare trois modèles dominants de privatisation au Bénin. Il s'agit de : (i) financement et fourniture publique' des services ; (ii) financement axé sur l'offre ; (iii) financement orienté vers la demande.

Il faut souligner que les études de cas documentées ne couvrent pas l'ensemble des modèles de privatisation discutés dans la littérature. Le modèle de "financement privé (par les producteurs agricoles) et la fourniture privée des services (par une organisation des producteurs agricoles)" manque. La raison est tout simple. Les analyses documentaires et les études exploratoires concluent que ce cas est quasi-inexistant, du moins jusqu'au moment où nous avons mis fin aux investigations de terrain. Cette non-prise en compte est une limite certaine pour notre entreprise comparative, même si les analyses des cas (pris ensemble) permettent de conclure que les tendances générales observées ne devraient pas être remises en cause. Ces analyses montrent que plus les producteurs agricoles ou leurs organisations disposent de pouvoir de prise de décision en matière d'allocation et de gestion des ressources

¹ World Bank (2000) ; FAO (2000) ; Sogbohossou *et al.* (2005) ; Umali et Schwarz (1994).

financières, l'effet des déterminismes sur le caractère amélioré des services orientés vers les demandes et des innovations y est proportionnel ; ce qui laisse conclure que la forme “pure” de privatisation devrait conduire à un impact maximal de l'effectivité des actions exécutées. La troisième partie de cette thèse fournit plus de détails.

Dans la perspective d'élucider la problématique posée ci-dessus, la présente recherche est organisée en trois parties subdivisées chacune en trois chapitres. La première partie comprend les chapitres 1, 2 et 3. Ici, l'objet de la recherche est approché sous la lentille du changement de paradigmes dans les politiques de développement et de promotion des innovations agricoles, les perspectives théoriques et les outils méthodologiques établis pour collecter les données et analyser les modèles de privatisation des services autrefois assumés par l'Etat. Elle expose les analyses de la littérature, les théories et pratiques des processus d'innovations, les méthodes et les outils d'investigation en sciences sociales déployés. Ces analyses de la littérature ont permis de faire apparaître à la fois l'ancrage socio-anthropologique et la pertinence académique et de développement de la recherche.

La deuxième partie qui inclut les chapitres 4, 5 et 6 renseigne les trois modèles de privatisation sélectionnés. Ici, les données collectées sont scrutées et analysées. Ces données ont permis de comprendre et d'expliquer la relation entre les modèles de privatisation et les actions orientées vers les demandes d'une part, entre les services fournis et l'effectivité des innovations d'autre part. Elles assument que le caractère axé sur la demande et l'effectivité des innovations ne dépendent pas de la séparation du financement de l'exécution des actions. Plutôt, elles suggèrent l'extension des hypothèses formulées en ce qui concerne la promotion de la privatisation pour inclure la construction des réseaux et la facilitation des négociations.

Dans la troisième partie comprenant les chapitres 7, 8 et 9, l'objet de la recherche est revisité, non pas pour le changer, mais pour construire un ensemble d'indicateurs prospectifs qui permet la comparaison des trois processus d'innovations et l'analyse des leçons qui ont émergé des études de cas documentées dans la deuxième partie. Ces indicateurs prospectifs sont construits à partir des travaux de terrain, mais caractérisés à partir de la littérature consacrée aux modèles de privatisation et innovations. Ces indicateurs prospectifs aident à mieux comprendre les dynamiques qui soutiennent les processus d'innovations. Ils ont servi comme guide pour la comparaison des trois études de cas, ce qui a permis de mieux comprendre comment les modèles de privatisation supportent l'effectivité des innovations.

Première Partie

Privatiser les services autrefois assumés par l'Etat : cadre
théorique et orientations méthodologiques

Chapitre 1 : Changement de paradigmes dans les politiques de développement : position du problème, motivation et pertinence de la recherche

Introduction

Ce chapitre présente la justification du choix du sujet, la problématique et la pertinence de la recherche à travers les débats sur les changements de paradigmes dans les politiques et discours de développement et d'innovations. En effet, depuis les années 1990, les pays en voie de développement comme ceux industrialisés sont engagés dans la promotion des politiques de privatisation des services autrefois financés et mis en œuvre par l'Etat et ses organisations. Ce changement dans les politiques d'intervention est en adéquation avec les principes du fonctionnement des marchés et la réduction de l'implication des organisations du gouvernement aux activités de financement et de fourniture des services de développement et d'innovations (Carney, 1996 ; Zijp, 1998). Il s'explique aussi comme une réponse aux échecs des organisations publiques mises en place et soutenues par le gouvernement, aux contraintes budgétaires auxquelles les pays en voie de développement sont soumis depuis la crise des années 70 et la réduction des subventions des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) au secteur agricole (Beynon *et al.*, 1998 ; Leeuwis, 2000).

Des efforts considérables ont été alors déployés par les institutions internationales de développement qui supportent et financent la conception et la mise en œuvre des projets et programmes de promotion de politiques de privatisation en vue d'accroître la production agricole, et améliorer les conditions de vie et revenus des producteurs agricoles et la sécurité alimentaire, et éradiquer la pauvreté. Plusieurs études concluent des changements dans les conditionnalités de financement et de mise en œuvre des projets et programmes (Bierschenk *et al.*, 2000 ; FAO, 2004). Ces études mentionnent que les critères d'évaluation des projets financés sont définis de façon participative avec les bénéficiaires. De plus, les fournisseurs des services ne comprennent plus uniquement les organisations de l'Etat comme ce fut le cas par le passé, mais aussi les structures privées à savoir les organisations des producteurs, les Organisations Non-Gouvernementales (ONG), les compagnies commerciales, les institutions de micro-finances et les consultants privés (World Bank, 1997 ; Katz, 2006).

En conséquence, l'allocation des ressources financières et l'exécution des projets échappent aux organisations de l'Etat et se retrouvent de plus en plus contrôlées par des organisations

intermédiaires privées qui sont supposées avoir des avantages comparatifs par rapport aux structures gouvernementales. Dans le même temps, les modèles conventionnels de fourniture des services sont largement critiqués et remplacés par les approches orientées vers l’articulation des demandes des producteurs agricoles. La séparation du financement de la fourniture des services est devenue actuellement une composante essentielle des projets de développement et d’innovations, et supposées rendre les actions exécutées et les services fournis axés sur les demandes, et améliorer l’effectivité des systèmes d’innovations (Farrington *et al.*, 2002 ; Neutchâtel Group, 2006 ; Rivera et Sulaiman, 2009).

Au Bénin, les nouveaux modèles de privatisation sont également promus. Cette recherche sélectionne, analyse et compare trois modèles contrastés. L’objectif de ce chapitre est de montrer l’origine, la problématique et les défis dans la promotion des modèles de privatisation qui sont analysés dans cette thèse comme des études de cas ethnographiques. La première section est consacrée à la justification du choix du thème avec un accent particulier sur l’intérêt et l’objet de la recherche. La deuxième section expose les paradigmes de privatisation dans les débats scientifiques et de développement. Ici, l’accent est mis sur les politiques conventionnelles et les critiques adressés, l’opérationnalisation du concept de privatisation, les bénéfices et risques associés, les hypothèses théoriques et politiques qui sous-tendent la promotion des modèles de privatisation. Subséquemment, les objectifs à examiner dans l’analyse des modèles de la privatisation sont présentés. Et enfin, la pertinence académique et de développement de cette recherche est exposée dans la conclusion.

1.1. Justification du choix du sujet : intérêt et objet de la recherche

L’objet de la recherche est d’analyser les modèles de privatisation des services autrefois assumés par l’Etat et ses organisations et comment ceux-ci affectent l’effectivité des innovations. A partir de l’analyse des événements qui ont jalonné la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de trois projets de promotion des politiques de privatisation, cette recherche aborde la problématique des formes de collaboration entre le financement et l’exécution des actions de développement et d’innovations. Cet objet est d’actualité et demeure préoccupant devant les tensions observées au cours des dernières années lors de la mise en œuvre des projets et programmes de privatisation comme le ‘Programme de Vérification aux Importations (PVI), l’importation et la distribution des intrants agricoles et la

commercialisation du coton assumé par l'Association Interprofessionnelle du Coton (AIC) ². Ce sont des tensions enregistrées lors de la mise en œuvre des projets de promotion des modèles de privatisation dans le secteur agricole qui ont suscité l'intérêt pour cette recherche.

Mais avant d'explorer les discussions et débats en ce qui concerne la privatisation et les différents modèles de financement et de fourniture des services émergents, il est important de souligner que l'intérêt pour cette thématique remonte aux expériences de recherche-actions acquises au Projet de Gestion des Ressources Naturelles (PGRN) entre 1994 et 2000. Ce projet appuyait les producteurs agricoles dans la formulation des politiques de développement et de promotion des innovations agricoles. Des équipes pluridisciplinaires sont constituées pour animer les producteurs agricoles. L'essentiel des tâches exécutées s'articulait autour de la conception, l'exécution et le suivi-évaluation de sous-projets liés à la gestion durable des terres et ressources naturelles, la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie et revenus des producteurs agricoles.

L'élaboration des dossiers des sous-projets était mise en œuvre en collaboration avec les producteurs agricoles, les agents du Centre Agricole Régional pour le Développement Rural (CARDER, ex. CeRPA) et les chercheurs de la Recherche et Développement de l'Institut National de Recherche Agricole du Bénin (R&D-INRAB), les compagnies commerciales comme la Société Nationale pour la Promotion Agricole (SONAPRA) et la Société de Distribution des Intrants (SDI), les institutions de micro-finances comprenant les Caisses Locales de Crédits Agricoles Mutuels (CLCAM) et les Caisses Rurales d'Épargne et de Prêts (CREP). Les efforts déployés dans ce sens incluaient la réalisation des diagnostics villageois, l'analyse des problèmes/contraintes prioritaires expérimentés par les producteurs agricoles et la recherche de technologies appropriées, la planification des activités (y compris le budget), l'exécution et le suivi-évaluation des actions retenues. Une fois les dossiers élaborés, les fonds pour l'exécution des actions sont versés sur un compte villageois ouvert à la CLCAM et gérés par le Comité Villageois de Gestion des Ressources Naturelles (CVGRN) créé à cet effet.

A l'époque, on ne peut pas imaginer que l'un des éléments déterminants dans la promotion des actions conçues et mises en œuvre était le mécanisme financier qui octroyait tous les

² Le manque de dialogues et négociations a conduit dans le premier cas à la suspension de la mise en œuvre du PVI avec comme conséquences les différentes tractations judiciaires au Bénin comme en Côte d'Ivoire entre le gouvernement béninois et la société Bénin-Contrôle ; et dans le second cas, au retrait à l'AIC des activités d'importation et de distribution des intrants (engrais chimique, pesticides et herbicides).

pouvoirs de décision et de gestion financière aux producteurs agricoles ciblés. Selon les défenseurs des politiques de privatisation, ce modèle de privatisation est appelé ‘*financement orienté vers la demande*’. Les conflits souvent enregistrés lors des paiements des primes et des frais de déplacement budgétisés dans les dossiers des sous-projets illustrent parfaitement ce qui sera défié quelques années plus tard comme les effets des modèles de privatisation sur l’effectivité des actions exécutées et des innovations³. Une préoccupation majeure guidait le processus d’élaboration des dossiers des sous-projets. Il s’agit de “comment assurer une bonne connaissance des résultats de recherche et une meilleure utilisation par les producteurs agricoles ?”. Les efforts dans ce sens incluent deux interrogations :

- la première concernait la nécessité de négocier en vue d’établir un ordre de priorité des demandes et besoins des producteurs agricoles pour permettre une utilisation raisonnée des ressources financières disponibles par rapport aux objectifs à atteindre. A cet effet, des diagnostics participatifs sont organisés et les actions conséquentes sont discutées, planifiées, mises en œuvre, suivies, évaluées et restituées en assemblée villageoise. Spécifiquement, les discussions ont permis de concorder les problèmes expérimentés aux solutions retenues. C’est ce que les défenseurs de la privatisation argumentent comme l’articulation des demandes (Garforth, 2004 ; Rivera et Alex, 2002). Aussi, convient-il d’établir une référence qui permet aux producteurs agricoles de comprendre que leurs demandes peuvent recevoir, de la part du PGRN, une réponse immédiate ou probablement différée.
- la seconde interrogation implique la couverture de la diversité des producteurs agricoles en termes d’attentes et d’aspirations. Aussi, les producteurs agricoles ne sont-ils pas reliés par des leaders d’opinions (chefs féticheurs, présidents des associations et groupements villageois, représentants des partis politiques dominants) qui semblent souvent parler en leur nom. Il faut noter, cependant, que ces leaders d’opinions ne représentent pas toujours la diversité des attentes, aspirations et besoins des producteurs agricoles⁴.

³ Par exemple, les primes et les frais de carburation du Technicien Supérieur en Aménagement et Gestion des Ressources Naturelles (TSAGRN) budgétisés dans deux sous-projets dans le village de Gondessar (arrondissement de Barey, commune de Djougou) s’élevaient à 186.000 F.CFA. Mais lorsque le TSAGRN a demandé au comité le paiement des montants inscrits dans les dossiers, les membres du comité s’y sont opposés, argumentant qu’il n’est venu superviser l’exécution des actions que 4 fois (alors que le nombre de supervision retenu est de 12). Un cahier de visite est rempli par le TSAGRN à chaque supervision. Nous avons été saisi de la situation par les villageois et discuté avec le TSAGRN qui est bien informé des règles qui organisent l’allocation des ressources financières et de paiement des prestataires de services.

⁴ Les expériences ont montré que l’approbation de ces porte-paroles n’exprime pas nécessairement un engagement des producteurs agricoles envers les actions retenues. Les diagnostics villageois et les ateliers de

Face à ces considérations, notre préoccupation était de savoir la façon d'intervenir pour assurer au mieux une réelle implication des différentes catégories d'acteurs, réseaux et organisations, notamment les producteurs agricoles pauvres (comme les femmes, les jeunes et le allochtones) dans la formulation, l'exécution et le suivi-évaluation des actions. Un aspect particulier qui focalisait l'attention concernait la contribution financière et la participation effective des producteurs agricoles aux processus. Plusieurs des implications sont mises en évidence dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des projets de promotion des modèles de privatisation investis lors de cette recherche quelques années plus tard.

Cette brève description prouve que les années 1990 et 2000 ont été marquées au Bénin (et dans la plupart des pays en voie de développement) par des débats sur les mécanismes les plus appropriés de financement et de fourniture des services de développement. Ces débats n'étaient pas seulement au niveau des intervenants et gestionnaires des projets de développement et d'innovations mais également avaient infiltré le cercle des scientifiques et universitaires⁵. Les problématiques abordées au cours des recherches étaient diverses et incluaient notamment les changements dans les politiques de développement et d'innovations et comment ces changements affectent la qualité des services fournis et les résultats, les conflits émergents de la restructuration des organisations de promotion des innovations, la promotion des technologies, les problèmes d'appropriation des institutions développées lors de la définition et de la mise en œuvre des projets de promotion de la privatisation, et les effets sur l'inclusion ou l'exclusion de certaines catégories de producteurs agricoles.

Il faut aussi noter que les discours et politiques de développement étaient axés sur la privatisation des services autrefois assumés par les structures du gouvernement. En ce moment, la compréhension de la notion de privatisation était vague et se limitait à la "cession des sociétés d'Etat aux structures privées". Spécifiquement, dans le secteur agricole, on observait que plusieurs entreprises agricoles que détenaient le gouvernement sont cédées ou vendues aux entreprises privées parce que jugées peu performantes et budgétivores pour l'Etat. Les structures de promotion des résultats de recherche étaient aussi depuis la mise en œuvre du Programme d'Ajustement Structurel en 1989 dans les collimateurs des institutions

validation des technologies sont souvent influencés par ces leaders qui sont souvent invités et prennent la parole. Il en résulte que la représentativité n'existe pas pour certaines catégories des producteurs agricoles.

⁵ Voir par exemple Chaboeuf *et al.* (2004) ; Houkonnou (2001) ; Mbarek *et al.* (2005) ; Minot et Daniels (2004) ; Sogbohossou *et al.* (2005) ; van den Ban (1997).

de Breton-Wood qui suggéraient la privatisation “pure et dure” pour avoir accès aux subventions, mais difficile à l’opérationnalisation au regard des résistances et frondes souvent déclenchées par les organisations syndicales des agents de ces structures. Il est reproché à ces structures l’ineffectivité et l’inefficience des services fournis, les impacts limités dans l’amélioration des conditions de vie des producteurs agricoles et la persistance de la pauvreté.

En 2005, cette expérience est capitalisée dans le cadre du mémoire de “Master of Sciences” en Evaluation et Gestion du Développement à l’Institut de Politique et Gestion du Développement (IPGD) de l’université d’Antwerpen (Belgique) (Gbèhi, 2004). L’objectif est d’analyser les nouvelles institutions qui organisent la promotion des innovations. Dans ce cadre, les investigations sont focalisées sur les structures de recherche (IITA, INRAB, AGRAN, Centre Songhaï et CBRST)⁶ et de promotion des résultats de recherche (publiques comme privées à savoir CEPROSYD, CARDER, PROMIC, PAGER, PDRT, PADSE, PSAN, SG 2000, Plan- Bénin, PGFTR, DONATA, FoReVA, Africare, IFAD, GRADID, GV, UCP, UDP, FUPRO)⁷. Dans plusieurs de ces structures, j’ai été surpris par les similarités et différences avec les processus que j’ai conduits au PGRN. Comme les interventions dans les villages PGRN, les responsables de ces structures articulaient la mise en œuvre d’actions concordantes aux attentes et aspirations des producteurs agricoles.

Même si tout le monde semble s’accorder sur l’implication effective des producteurs agricoles et des autres organisations du secteur privé, les difficultés d’application des modèles de la privatisation persistent. L’une des difficultés majeures réside dans le fait qu’il est quasi impossible de demander aux producteurs agricoles de payer “comptant” les services reçus. Les informateurs investis préfèrent qu’on parle de “changement dans les mécanismes de financement et de fourniture des services agricoles” : le nombre d’acteurs impliqués a connu

⁶ IITA : Institut International d’Agriculture Tropicale ; INRAB : Institut National de Recherche Agricoles du Bénin ; AGRAN : Agence de Gestion de la recherche Agricole Nationale ; CBRST : Centre Béninois de Recherche Scientifique et technique.

⁷ CEPROSYD : Centre de Promotion des Systèmes Durables en Afrique ; CARDER : Centre Agricole Régionale pour le Développement Rural ; PAGER : Projet d’Activités Génératrices de Revenu ; PDRT : Projet de Développement des Racines et Tubercules ; PADSE : Projet d’Appui à la Diversification des Systèmes d’Exploitation ; PSAN : Projet de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle ; SG 2000 : Sasakawa Global 2000 ; PGFTR : Projet de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains ; DONATA : Dissémination de Nouvelles Technologies Agricoles ; FoReVA : Fond Régional pour la Vulgarisation Agricole ; PPAAO : Projet de Productivité Agricole en Afrique de l’Ouest ; IFAD : Institut pour la Formation et l’Animation pour le Développement ; GRADID : Groupe de Recherche et d’Action pour le Développement Intégré Durable ; GV : Groupement Villageois ; UCP : Union Communale de Producteurs ; UDP : Union Départementale des Producteurs ; FUPRO : Fédération des Unions des Producteurs.

un accroissement, contrairement aux politiques conventionnelles impliquant uniquement l'Etat et ses organisations. Le débriefing avec mon superviseur a conclu à la nécessité de s'orienter vers la littérature anglo-saxonne argumentée comme ayant mieux contribué aux débats sur la promotion des politiques de privatisation. Alors que l'ambition était de comprendre et d'expliquer les nouvelles institutions privatisées qui façonnent l'articulation des demandes et l'effectivité des innovations, les résultats prouvaient qu'il fallait aller au-delà, et s'intéresser aux nouveaux mécanismes de financement et de fourniture des services agricoles, une entreprise qui nécessite une revue de littérature intensive.

L'analyse de la littérature disponible donnait des réponses aux préoccupations et défis émergents. Mais, la réflexion critique concerne les réponses contradictoires souvent enregistrées dans le cercle scientifique. Certains scientifiques mettent l'accent sur la restructuration des structures étatiques. En d'autres termes, ils objectaient toute politique de cession des sociétés d'Etat aux structures privées qu'ils qualifiaient de "joyaux" à maintenir contre tout bradage. Par contre, d'autres argumentent la privatisation "pure et dure" des services autrefois assumés par les organisations de l'Etat. Ce contexte d'intérêt de plus en plus accru de promotion des politiques de privatisation et l'ensemble des motivations ci-dessus exposées ont contribué à la formulation de l'intitulé de cette recherche comme suit :

“Politiques de développement et de promotion des innovations agricoles : analyse des modèles de privatisation des services autrefois assumés par l'Etat”.

L'accent est mis sur les déterminants de l'articulation de la demande des producteurs agricoles qui sont étroitement liés aux processus d'innovations. Ces déterminants sont bien connus, et surtout décrits et analysés pour expliquer l'effectivité des innovations. Tout comme une équation différentielle en mathématique ou dans l'étude des oscillateurs mécaniques libres en sciences physiques (qui postule que le mouvement de l'oscillateur est solution de l'équation différentielle $-kx = m\ddot{x}$)⁸, les implications sociologiques et anthropologiques de ces déterminismes aident à mieux comprendre et expliquer comment et de quelle manière les actions exécutées et services fournis deviennent axés sur les demandes et effectifs et répondent aux opportunités d'innovations à l'âge de la privatisation. Nous reviendrons sur ces déterminismes dans la troisième partie de cette thèse (Chapitres 7, 8 et 9).

⁸ Voir Allassane *et al.* (1999) : Mathématiques Terminale SM. Collection CIAM. EDICEF.

1.2. Problématique de la recherche : les modèles de privatisation des services autrefois assumés par structures de l'Etat

1.2.1. Origine et brève histoire de la promotion des politiques de privatisation au Bénin

Depuis la fin des années 1980s des changements majeurs ont été promus dans les politiques de développement et d'innovation dans la plupart des pays industrialisés comme sous-développés. L'un des changements institutionnalisés concerne la privatisation des services autrefois assumés par les structures de l'Etat (Bardhan, 2000 ; Feder *et al.*, 1999 ; Garforth et Harford, 1997; Zijp, 1998 ; Neuchâtel Group, 2002). Ces changements ont été établis en vue de développer des solutions pratiques aux échecs et impacts limités des interventions de l'Etat. Le Bénin n'est pas resté en marge des tendances internationales de promotion des modèles de privatisation imposés par les institutions internationales de Breton Wood (ADE, 1993 ; Gbêhi, 2004 ; MAEP, 1999 ; Sogbohossou *et al.*, 2005 ; Tossou et Zinnah, 2005 ; van den Ban, 1997 ; World Bank, 1996). Au Bénin, ces modèles sont expérimentés à la suite de la restructuration des organisations et institutions agricoles de l'Etat notamment les CARDER, la SONAPRA, l'INRAB et les institutions de micro-finances.

En effet, la restructuration des organisations et institutions agricoles a entraîné dans le secteur agricole la promulgation par le gouvernement de la 'Lettre de Politique de Développement Agricole' (LPDA) en 1991 et reformulée sous le titre de 'Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole' (PSRSA) en 1997. La LPDA mettait en évidence que,

« La République du Bénin a entrepris certaines réformes devant permettre une implication accrue des producteurs agricoles et autres organisations du secteur privé (ONG, compagnies commerciales, institutions de micro-finance) dans la formulation et mise en œuvre des politiques agricoles. Le gouvernement ne devra plus contrôler la formation des prix sur les marchés, l'offre des intrants et la commercialisation des produits agricoles. Le gouvernement devra se retirer des activités et services à caractères commerciaux qui sont désormais transférés aux organisations des producteurs agricoles et du secteur privé, et privatiser les entreprises étatiques qui opèrent à perte. Le gouvernement devra se concentrer sur les fonctions régaliennes, améliorer les interventions de l'Etat et réduire les coûts des services fournis ». (MDR, 1992 ; World Bank, 1992).

Il faut noter que jusqu'en 1990, la promotion du développement agricole relève des seules compétences du gouvernement qui est omniprésent et les ressources financières sont drainées à travers le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MEAP). La restructuration des institutions agricoles a amené dans le répertoire du développement rural de nouveaux concepts et politiques. L'allocation efficace et efficiente des ressources publiques, l'implication accrue des producteurs agricoles et des autres organisateurs du secteur privé dans la conception, l'exécution et le suivi-évaluation des politiques agricoles, et la promotion des modèles de privatisation sont de plus en plus encouragées.

Il est reconnu que les organisations de l'Etat ne fournissaient pas des services adéquats qui répondent aux attentes et aspirations des producteurs agricoles et générer des résultats satisfaisants. Les évaluations des interventions de l'Etat entre 1960 et 1990 ont conclu en des échecs avec l'ineffectivité des services fournis, les coûts récurrents élevés et le manque de réédition de compte vis-à-vis des demandes et besoins des producteurs agricoles (ADE, 1993 ; MAEP, 1999 ; World Bank, 2003). Ces évaluations prouvent que les interventions de l'Etat n'ont pas toujours été exécutées dans des conditions favorables. Contraints de mettre en œuvre des actions conformes aux objectifs politiques du gouvernement, les interventions de l'Etat ne peuvent conduire qu'à des résultats mitigés et des mécontentements.

1.2.2. Objectif global de la recherche

Même si les organisations des producteurs agricoles et autres organisations du secteur privé établies et promues sont soupçonnées d'ingérence et de volonté d'appropriation de pouvoir par les agents et autorités des organisations du gouvernement, elles constituent des alternatives crédibles aux yeux des institutions internationales qui supportent et financent la promotion du développement et des innovations. Il est certain que sous la houlette de ces politiques internationales toutes les mesures adéquates sont prises pour rendre effective la promotion des nouveaux modèles de privatisation dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des projets et programmes de développement et d'innovations.

Il a été observé de façon croissante depuis le début des années 90 que les projets et programmes de développement et d'innovations sont conçus et mis en œuvre pour promouvoir les nouveaux mécanismes de financement et fourniture des services et aider à formuler et prioriser des politiques concordantes aux demandes et besoins des producteurs

agricoles. Ces nouveaux modèles de privatisation ont suscité un regain d'intérêt parmi les gouvernants, les décideurs politiques et les PTF qui supportent le développement agricole au Bénin, les organisations des producteurs et ONG et autres opérateurs économiques privés, tant sur le plan de l'articulation des demandes que la promotion des innovations.

L'objectif global de la recherche est d'analyser les effets des nouveaux modèles de financement et de fourniture des services sur l'articulation des demandes, l'effectivité des services fournis et les processus d'innovations. Des recherches sur ces nouveaux arrangements institutionnels ont été conduites (Chaboeuf *et al.*, 2004 ; Hounkonnou, 2001 ; Mbarek *et al.*, 2005 ; Minot et Daniels, 2004 ; Sogbohossou *et al.*, 2005 ; van den Ban, 1997). Cependant, rien n'est connu au sujet des effets de ces nouveaux modèles de privatisation sur les dynamiques des processus d'innovations et la manière dont ces arrangements excluent certains acteurs et affectent leurs conditions de vie et revenus. Cette recherche vise une meilleure compréhension de ces préoccupations ; ce qui permettra de contribuer aux débats en cours sur les politiques de développement et d'innovations, aux efforts de conception d'outils adéquats de formulation des priorités, d'exécution et de suivi-évaluation des actions.

Selon plusieurs études récentes, les nouveaux modèles de privatisation et les approches axées sur les demandes sont supposés être plus "fiables" - que les politiques conventionnelles - pour inverser certaines tendances inquiétantes observées à savoir l'insécurité alimentaire, la pauvreté, la détérioration des conditions de vie et revenus des producteurs agricoles et la dégradation des ressources naturelles (Farrington *et al.*, 2002 ; Garforth, 2004 ; Hall, 2006 ; Rivera et Sulaiman, 2009). Ces études ont émis l'hypothèse que les nouveaux modèles de privatisation sont conçus et mis en œuvre pour rendre les services plus orientés vers les demandes des producteurs agricoles et effectifs, et répondre aux opportunités d'innovations. Cette recherche considère cette hypothèse au moyen de l'analyse et la comparaison de trois études de cas de promotion des modèles de privatisation sélectionnées et investies au Bénin.

Spécifiquement, trois projets de promotion des nouveaux modèles de privatisation sont analysés comme des études de cas ethnographiques pour élucider les problématiques d'articulation des demandes et de promotion des innovations. Il s'agit de : (i) "financement public, fourniture publique" des services de Promotion de la Petite Irrigation Privée (PNPPIP) ; (ii) "financement public, fourniture privée" des services d'Appui au Développement de Micro entrepreneuriat des Jeunes Exploitants Agricoles (PADMJA) ; (iii)

“financement privé, fourniture privée” des services de promotion du projet 1000+. Le matériel empirique documenté est analysé dans le but d’explorer certains indicateurs prospectifs qui se sont révélés pertinents pour comprendre et expliquer l’effectivité des processus d’innovations. Les dynamiques qui affectent les processus d’innovations apparaissent pertinentes dans cette exploration. Alternativement, les indicateurs prospectifs sont appliqués pour comparer les trois études de cas en vue de fournir des explications quant aux déterminants qui impactent les dynamiques des processus d’innovations.

1.2.3. Objectifs spécifiques

Quatre objectifs spécifiques sont assignés à cette étude :

- identifier et documenter les expériences de promotion de la privatisation et les changements observés dans les systèmes d’innovations ;
- examiner les efforts déployés par les acteurs impliqués pour rendre les actions exécutées et les services fournis orientés vers les demandes et effectifs ;
- démontrer les conséquences des investissements consentis sur l’effectivité des actions exécutées et la promotion des systèmes d’innovations ;
- mettre en évidence les pratiques qui concordent ou non avec les hypothèses théoriques et politiques qui sous-tendent la promotion des modèles de privatisation.

1.2.4. Hypothèses de recherche

Les analyses dans cette recherche visent vérifier l’hypothèse générale que la séparation du financement de la fourniture des services est supposée rendre les actions axées sur les demandes et améliorer l’effectivité des innovations. L’hypothèse générale est déclinée en quatre sous hypothèses à savoir :

- la formulation, l’exécution et le suivi-évaluation des actions orientées vers la demande ne résultent pas des arrangements de financement et de fourniture des services, mais plutôt de la construction des réseaux et des négociations.

- la promotion des modèles de privatisation requière des processus d'intermédiation pour soutenir la formulation des priorités, l'allocation des ressources, l'exécution et le suivi-évaluation des actions axées sur la demande.
- les composantes structurantes du contexte qui affectent la mise en œuvre des approches d'intervention incluent l'appui politique, l'importance du financement privé et les compétences techniques et organisationnelles des prestataires de services.
- la mise en œuvre des modèles de privatisation suscite des rapports et interactions spécifiques entre les acteurs impliqués qui améliorent l'effectivité des innovations.

1.3. Les modèles de privatisation comme de nouveaux paradigmes dans les débats scientifiques et de développement : clarification conceptuelle

S'il est un discours qui s'est encastré dans les débats sur les politiques de développement et d'innovations comme dans le cercle des académiciens des sciences sociales (notamment la sociologie, l'anthropologie et l'économie) au cours des trois dernières décennies, c'est bel et bien la privatisation des services autrefois assumés par les organisations du gouvernement. Selon plusieurs analystes, l'implication forte est que le gouvernement et ses organisations se retirent du financement et de la fourniture des services de développement et d'innovations pour assumer des rôles de conception et de suivi-évaluation des politiques, de régulation et de contrôle de la qualité des services et des résultats (Kidd et *al.*, 2000 ; Klitgaard, 1991 ; Uphoff, 1993). Les raisons évoquées par ces analystes concernent notamment :

- les impacts limités et les mécontentements croissants dus à l'ineffectivité et l'inefficience des politiques conventionnelles développées pour supporter, financer et mettre en œuvre les actions et initiatives au profit des producteurs agricoles ;
- l'envergure faible des actions exécutées et des services fournis, en dépit des investissements considérables consentis ;
- l'approche top-down utilisée basée sur un système de gestion centralisée, hiérarchique et rigide, qui ne tient pas compte des conditions, contraintes et opportunités locales ; laisse très peu de marge de manœuvre pour l'intégration des perceptions des problèmes,

expériences et connaissances et expertises de producteurs agricoles, et manque de réédition de compte vis-à-vis des demandes et besoins des bénéficiaires ;

- et la persistance de certaines tendances inquiétantes à savoir l'insécurité alimentaire et la pauvreté galopante, la détérioration des conditions de vie et revenus des producteurs agricoles et la dégradation des terres et ressources naturelles.

De nos jours, les institutions internationales multilatérales et bilatérales comme nationales hésitent à mettre à l'index la promotion des politiques de privatisation comme on le faisait volontiers vers la fin des années 50 et au début des années 60 avec la promotion des indépendances des pays sous colonies. Comme argumentées par plusieurs auteurs, les politiques de privatisation sont largement promues par les institutions internationales qui supportent et financent le développement et les innovations et ne sauraient être reléguées au second rang (Kidd *et al.*, 2000 ; Neuchâtel Group, 2006).

1.3.1. Comprendre et expliquer la privatisation des services autrefois assumés par l'Etat

La définition de la privatisation pose quelques problèmes. Quand les académiciens et politiciens abordent la notion, ils sont obligés de rester vagues tant est la difficulté d'en arriver à un consensus largement partagé et accepté par tous. Chercher à la définir, comme affirmaient implicitement plusieurs auteurs, c'est s'enfermer dans un cadre conceptuel qui sera demain dépassé, tant les compréhensions et les pratiques sont diverses et évolutives. Reste à restituer ici les deux tendances qui ont dominé les nombreuses réflexions menées.

1.3.1.1. La privatisation comme la cession des entreprises d'Etat aux structures privées

Certaines réflexions comme celles mentionnées dans les contributions de Bardhan (2000) et Kidd *et al.* (2000) assument que la privatisation implique la cession des entreprises de l'Etat aux organisations du secteur privé et le retrait total du gouvernement et ses organisations de la promotion des services et des activités à caractère commercial. Ce qui signifie que les actions exécutées et les services fournis sont entièrement financés et supportés par les organisations du secteur privé. Le rôle du gouvernement comme des acteurs dominants dans l'économie est considérablement réduit en faveur de la promotion des organisations du secteur privé.

Ces réflexions, parce qu'elles ont pour ambitions d'argumenter "la supériorité" supposée des organisations du secteur privé en matière d'effectivité et d'efficacité, s'accroissent parfaitement à la croyance aux mécanismes des marchés et le retrait total des organisations du gouvernement des activités à caractère économique. Une caractéristique est la capacité des organisations privées à promouvoir des services efficaces à long terme, prenant en compte les attentes et aspirations des producteurs agricoles, notamment les pauvres avec peu de ressources productives et les régions marginalisées où les coûts de transactions sont faibles. Une telle stratégie fait souvent défaut dans les interventions de l'Etat, lesquelles comme argumentait van den Ban (2003), étaient plus orientées vers l'atteinte des objectifs politiques.

Spécifiquement, ces réflexions sont surtout avancées à cause de l'ineffectivité et l'inefficacité des organisations du secteur public à exécuter des actions et fournir des services bénéfiques pour les populations les plus pauvres. Il est reconnu et admis que l'existence de la supériorité assumée des organisations du secteur privé est une condition nécessaire pour l'existence des relations positives entre la promotion de la privatisation et l'effectivité des actions exécutées et services fournis. Cependant, Villalonga (2000) avance deux raisons fondamentales pour excuser certaines insuffisances analytiques :

- l'exécution des actions et la fourniture des services publics et/ou privés sont d'abord et avant tout une question permanente qui peut être résolue en comparant les différents types d'organisations pendant une période de temps donnée. La privatisation est par définition un *changement* et a besoin d'être compris selon une perspective dynamique en analysant l'évolution et la transition entre les organisations du secteur public et privé.
- la privatisation a d'autres implications politiques et organisationnelles qui affectent l'efficacité et l'efficacité des actions exécutées et des services fournis, soit positivement, soit négativement, et ainsi renforcent ou neutralisent les effets du changement.

1.3.1.2. La privatisation comme collaboration entre les structures publiques et privées

La présente recherche s'accorde avec les analystes qui estiment que l'Etat ne doit pas se retirer complètement du financement et de la fourniture des services de développement et de promotion des innovations (Bennett, 1996 ; Parkinson, 2009 ; Rivera, 1996). Etant donné que les organisations du secteur privé recherchent avant tout la maximisation du *profit*, ces

organisations n'accepteront pas d'investir dans la mise en œuvre de certaines activités qui n'améliorent ou n'accroissent pas leur profit. Certains secteurs clés qui ont des impacts directs sur les politiques de développement et d'innovations (comme par exemple, la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté, la gestion durable des terres et ressources naturelles et la lutte contre les VIH/SIDA) risquent de ne pas être adéquatement soutenus et financés.

De plus, la promotion des politiques de privatisation impose "de fait" l'exclusion de certaines catégories de populations notamment les plus pauvres qui ne disposent pas suffisamment de ressources financières pour payer et avoir accès aux biens et services fournis par les organisations de secteur privé⁹. Les analystes considèrent ces situations comme des défis majeurs malgré les expériences accumulées. Aussi convient-il d'examiner avec précaution les réflexions des analystes qui ont défié la privatisation en termes de cession ou de vente des entreprises d'Etat aux organisations du secteur privé, et suggéré l'institutionnalisation du partenariat public-privé. Ces analystes notent que le partenariat public-privé a l'avantage de mettre l'accent sur la collaboration entre les structures du secteur public, des organisations des producteurs agricoles et autres organisations privées, et de capturer diverses sources de financement des services fournis. En conséquence, ils postulent l'existence de différentes politiques de privatisation à savoir :

- *la décentralisation* : certains services autrefois financés et fournis par les organisations du gouvernement à savoir la planification, l'exécution, et le suivi-évaluation des projets sont exécutés par les organisations décentralisées et/ou privées (Alex *et al.*, 2004 ; Feder *et al.*, 2001 ; Mbarek *et al.*, 2005 ; Rivera, 1997 ; World Bank, 2000) ;
- *l'arrangement contractuel* : certains services mandatés qui ne peuvent être considérés comme spécifiques à une entreprise privée donnée ou qui peuvent être réalisés plus efficacement par une organisation spécialisée sont contractés (Bebbington et Koop, 1998 ; Chaboeuf *et al.*, 2004 ; Heemskerk *et al.* 2008 ; Swanson *et al.*, 2002) ;
- *le recouvrement des Coûts* : processus au cours duquel les bénéficiaires supportent les coûts liés aux prestations. Il est similaire à la commercialisation des savoirs impliquant la réorganisation des prestations de services et l'introduction des mécanismes de

⁹ Voir Hanson et Just (2001) ; Hubbard (1995) ; Neubert (1997) ; Kidd *et al.* (2000) ; van den Ban (2003).

marché (Beynon *et al.*, 1998; Carney, 1998 ; Feder *et al.*, 2001 ; Katz et Barandum, 2002 ; Kidd *et al.*, 2000) ;

- *la privatisation* : certain biens et services formellement fournis par le gouvernement sont fournis par les organisations privées, et le marché agit fondamentalement comme mécanisme pour la coordination de la fourniture de ces biens et services (Birner et Anderson, 2007 ; Chipeta, 2007 ; Katz, 2006 ; Neuchâtel Group, 2006 ; Rivera et Sulaiman, 2009 ; Sogbohossou *et al.*, 2005 ; Swanson et Samy, 2002).

Il est aujourd'hui clair que les projets et programmes de développement et de promotion des innovations soutenus et financés par le gouvernement et/ou les PTF s'inscrivent dans l'une ou l'autre des politiques. Et il est non moins clair que l'institutionnalisation et la promotion des politiques de privatisation ne sont pas sans conséquence sur le rôle dominant que jouaient l'Etat et ces organisations dans la promotion des activités économiques. Les défenseurs soulignent que le financement et la fourniture des services de développement et d'innovations ne pouvaient pas être le champ gardé des seules organisations du gouvernement, estimant ainsi que le rôle de l'Etat doit changer, étant donné que de nouveaux acteurs y sont impliqués et deviennent déterminants (Alex *et al.*, 2004 ; Smoke, 2003 ; World Bank, 2000).

Contrairement à ce qui est observé par le passé où l'Etat et ces organisations sont à la fois pourvoyeurs des ressources financières et des services, dans les nouvelles politiques, ces derniers assument essentiellement les tâches dites "exclusives". Ces tâches incluent la conception et coordination des stratégies et des approches, la régulation et la facilitation, le contrôle de la qualité des services fournis, le suivi-évaluation des projets et programmes publics de développement et d'innovations. Les organisations de l'Etat doivent également assumer des tâches dites "non-exclusives" notamment la formation et le conseil agricole. Dans ces conditions, argumentent Bierschenk *et al.* (2000), les organisations de l'Etat ne mobilisent ou contrôlent plus les ressources financières allouées par les PTF pour l'exécution des actions et la fourniture des services de développement et d'innovations. Ils notent :

« En accompagnement de la politique de retrait de l'Etat, les bailleurs de fonds internationaux et bilatéraux ont mis la désétatisation et la décentralisation à l'ordre du jour dans le cadre de nouveau mot d'ordre du développement "institutionnel". La

réduction du nombre des fonctionnaires, la privatisation des secteurs économiques contrôlés par l'Etat, l'introduction des règles de jeu démocratique, ont conduit à une dénationalisation des subventions et crédits octroyés pour soutenir les pays en voie de développement, tant du côté des donneurs que des receveurs (collectivités locales, associations, ONG) ainsi qu'à sa décentralisation et privatisation au nom d'un "modèle participatif" désormais invoqué par tous ».

Dans cette perspective, les politiques de privatisation ont été raisonnablement dans les débats sur les interventions du gouvernement, en particulier sous la forme de participation des producteurs agricoles et autres organisations du secteur privé au financement et fourniture des services. Rivera (1997) parle du "nouvel objectif international". De nouveaux discours ont émergé qui lient la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, la gestion durable des terres et ressources naturelles à la promotion des modèles de privatisation¹⁰. Ces discours argumentent que certaines fonctions autrefois assumées par les organisations du gouvernement (comme par exemple la planification, l'exécution, et le suivi-évaluation des projets et programmes) sont exécutées par les organisations des producteurs agricoles et les autres structures du secteur privé, et leur participation est perçue comme déterminante dans l'articulation des demandes, l'effectivité des services fournis et la promotion des innovations.

1.3.2. Bénéfices et risques associés à la promotion des politiques de privatisation

Selon les analystes ci-dessus cités, la privatisation devrait améliorer la sécurité alimentaire et la pauvreté, la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement et les conditions de vie et revenus des producteurs agricoles. En cela, et c'est l'une des préoccupations ayant motivé les argumentaires pour les changements, la promotion des modèles de la privatisation peut transformer le modèle de gestion top-down en un système participatif d'articulation des demandes et positivement affecter plusieurs des insuffisances observées notamment la faible couverture et l'ineffectivité des services fournis, le manque de réédition des comptes vis-à-vis des besoins des producteurs agricoles et la faible coordination et interaction entre les acteurs impliqués. La privatisation est perçue comme une amélioration

¹⁰ Voir par exemple Farrington *et al.* (2002) ; Katz (2006) ; World Bank (2000).

des systèmes d'interventions de l'Etat qui ont enregistré des résultats limités avec des coûts élevés et une ineffectivité et inefficience des services fournis.

Il est reconnu que dans les politiques de privatisation, les producteurs agricoles sont des "clients" et non des "bénéficiaires" des projets et programmes de développement et d'innovations et doivent y jouer un rôle déterminant. Un atout argumenté par plusieurs analystes concerne l'accroissement des pouvoirs de prises de décision des producteurs agricoles qui leur permet ainsi d'identifier et prioriser leurs demandes, et en conséquence participer efficacement à la promotion des initiatives de développement et d'innovations¹¹. Ces analystes croient la promotion des politiques de privatisation comme une amélioration du modèle conventionnel d'intervention qui est remis en cause parce qu'évalué comme inefficent et inefficace pour produire des résultats, offrant très peu d'opportunités pour articuler les besoins et satisfaire les aspirations des producteurs agricoles.

De plus, promouvoir l'effectivité des services dans le contexte de la privatisation dépend de façon critique de la capacité des organisations intermédiaires d'articuler les demandes des producteurs agricoles et les adapter aux défis émergents ; et aux clients (bénéficiaires), de payer individuellement ou collectivement, les services. Au regard du système bureaucratique et la rigidité qui caractérisent souvent les structures d'intervention du gouvernement, ces conditions ne sont pas souvent remplies (Farrington, 1994 ; Garforth et Harford, 1997 ; van den Ban, 1997). Une autre préoccupation concerne la réduction de l'implication de structures de l'Etat dans la conception et mis en œuvre des politiques de développement et d'innovations. Cette préoccupation constitue une conditionnalité pour accéder aux ressources financières (subventions et crédits) des institutions internationales. Dans cette perspective, le rôle de l'Etat a considérablement évolué, et se résume en la régulation, la facilitation, le contrôle et la contribution financière à la conception et exécution des projets de développement et d'innovations (Kidd *et al.*, 2000 ; Katz, 2006 ; Neuchâtel Group, 2006).

La croyance largement partagée revoie à la nécessité du pluralisme institutionnel avec comme pierre angulaire la promotion du partenariat public-privé au cours duquel les organisations du secteur public ensemble avec celles du secteur privé définissent les règles du jeu et les mesures adéquates pour le financement et l'exécution des actions de développement et

¹¹ Voir par exemple, FAO (2001) ; Feder *et al.* (2001) ; Katz et Barandun (2002) ; Smoke (2003) ; Rivera (1996).

d'innovations. Selon les analystes, les objectifs "politiques" poursuivis par le gouvernement ne sont pas toujours en adéquation avec les attentes et aspirations des producteurs agricoles et des autres organisations du secteur privé ; ce qui est souvent source de conflits et tensions (Christoplos, 1996 ; Röling, 1996 ; Sulaiman et van den Ban, 2003). Ces analystes estiment qu'avec la gestion "rigide" et "top-down" souvent adoptée, le modèle conventionnel prouve inefficace et inefficace pour surmonter ces conflits. Par contre, les politiques de privatisation sont plus adéquates pour résoudre ces conflits et améliorer la réédition des comptes et les services axés sur les demandes des producteurs agricoles.

En plus de ces bénéfices supposés largement argumentés, les défenseurs des modèles de privatisation¹² ont également noté (i) l'amélioration de l'efficacité des objectifs du projet et l'efficacité des coûts alloués, la participation et la contribution financière des producteurs agricoles ; (ii) le renforcement des capacités des producteurs agricoles à articuler leurs demandes et besoins ; (iii) une meilleure concordance entre les capacités humaines et les investissements ; (iv) l'accroissement de la bonne gouvernance dans la gestion et l'allocation des ressources financières et l'exécution des actions, les motivations pour la fourniture des services ; (v) les coûts moins élevés ; (vi) et des réponses effectives aux contraintes et besoins des producteurs agricoles. Tout en acceptant les explications ci-dessus exposées, certains analystes ont souligné que la promotion des politiques de privatisation n'a pas que des bénéfices. Ces analystes ont démontré que plusieurs risques y sont associés.

Parkinson (2009), Rivera et Qamar (2003) et Van den Ban (2005) par exemple ont mis l'accent sur la faible ou l'inexistence de volonté des producteurs agricoles et autres organisations du secteur privé à financer les actions de nature publique, y compris par exemple, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté, la gestion durable des terres et ressources naturelles, de l'environnement et la lutte contre le VIH/SIDA. Ces auteurs ont également argumenté que les promoteurs des politiques de privatisation sont souvent confrontés à deux défis. Le premier concerne l'obligation pour les producteurs agricoles de payer les services reçus (ou sous forme de contribution financière) - alors que la majorité des producteurs agricoles est pauvre avec peu de ressources financières. Le second renvoie à la stratégie des organisations du secteur privé de financer la fourniture des services qui maximise leur profit. En conséquence, la promotion de la privatisation crée un contexte

¹² Davis (2006) ; Feder *et al.* (2001) ; Garforth *et al.* (2003) ; Rivera et Sulaiman (2009).

favorable au développement des affaires des organisations privées, mais les actions de nature publique et les producteurs agricoles pauvres en ressources productives sont marginalisés. Plusieurs analystes ci-dessus cités parlent d'exclusion des producteurs agricoles pauvres.

D'autres risques sont également argumentés par les analystes (Alex *et al.*, 2002 ; Fleischer *et al.*, 2002 ; Smoke, 2003). Ces risques incluent la cooptation des processus participatifs par des élites ou leaders puissants au détriment des producteurs agricoles pauvres et marginalisés, la faiblesse dans la conception, l'exécution et le suivi-évaluation des actions exécutées et des services fournis, la faible capacité des producteurs agricoles à participer à certaines analyses, les tensions et conflits qui émergent lors de la formulation des priorités qui réconcilient les objectifs politiques du gouvernement et les attentes et aspirations des producteurs agricoles, le risque d'aggraver des conflits entre les producteurs agricoles avec des attentes et aspirations différentes, et de générer des demandes qui ne seront pas satisfaites, le manque d'assurance que les organisations qui sont supposées représenter les producteurs agricoles défendent des priorités concordantes aux conditions, besoins et opportunités locales. Toutefois, soulignent ces analystes, ces risques ne doivent en aucun cas justifier le maintien du système centralisé. A cet effet, ils suggèrent une neutralité dans la promotion des politiques de privatisation.

En dépit de ces désavantages, la promotion des politiques de privatisation a été supportée, conçue et financée par les gouvernements et les institutions internationales, étant donné qu'elle est perçue comme une politique adéquate pour surmonter les échecs enregistrés par le passé et donner aux producteurs agricoles l'opportunité de participer au financement et à la mise en œuvre des services d'innovations conformes à leurs demandes et attentes. Aussi, les contraintes d'accès aux ressources financières imposées par les PTF associées aux politiques d'ajustement structurelles et la réduction de la participation des structures du gouvernement, n'ont-elles pas contraint bon nombre de pays en voie de développement à renoncer aux politiques conventionnelles et adopter les nouvelles politiques de privatisation.

1.3.3. Politiques de privatisation et les hypothèses qui sous-tendent son fonctionnement

Une analyse minutieuse des contributions ci-dessus présentées révèle certaines constantes au sujet de la promotion des politiques de privatisation. Tout d'abord, un repère qui peut sembler banal, mais qui est déterminant dans les argumentaires : le financement et la fourniture des services peuvent être privatisés séparément. A cet effet, Katz (2006) argumente

que les ressources financières mobilisées auprès des organisations des producteurs agricoles et autres organisations du secteur privé peuvent être utilisées pour supporter le coût des services fournis par les organisations du secteur public, et que les fonds publics alloués par le gouvernement et autres PTF peuvent être dépensés pour payer les services délivrés par les fournisseurs privés. Le second repère est la croyance que la séparation du financement de la fourniture des services devrait rendre les actions orientées vers les demandes, et améliorer l'efficacité et l'efficience des services fournis et des innovations émergentes.

Différents arrangements possibles de "financement et fourniture" des services

Plusieurs études ont argumenté que la promotion des modèles de privatisation a introduit "de fait" des arrangements possibles du financement et de fourniture des services de développement (Garforth *et al.*, 2003 ; Kidd *et al.*, 2000 ; Rivera, 1996). Ces études ont distingué quatre arrangements selon l'importance accordée à l'influence des organisations publiques et/ou privées. Il s'agit de : (I) "financement public, fourniture publique" des services, (II) "financement privé, fourniture publique" des services, (III) "financement public, fourniture privée" des services et (IV) "financement privé, fourniture privée" des services. Ci-dessous, l'attention est focalisée sur les arrangements majeurs en pratique.

"Financement public, fourniture publique" des services. On retrouve ici les formes de collaboration guidées par les institutions publiques. Ici, les ressources financières publiques sont utilisées par les organisations publiques pour fournir des services axés sur la demande aux producteurs agricoles. Ces formes de collaboration connue également sous l'appellation "financement et fourniture" décentralisé des services concernent par exemple les projets du gouvernement, des collectivités locales, des associations de développement et des organisations locales sous tutelles de l'Etat. Elles mettent l'accent sur le transfert des responsabilités du gouvernement (planification, exécution et suivi-évaluation des actions) aux organisations locales avec l'idée d'améliorer la réédition des comptes et la participation active des producteurs agricoles à la prise de décision et la mise en œuvre des actions.

Les analystes ont noté que le rôle de l'Etat doit être redéfini pour permettre des approches multiples, lesquelles doivent rendre compte de la diversité des producteurs agricoles et développer des partenariats avec les organisations des bénéficiaires, les ONG et les autres acteurs du secteur privé pour la fourniture effective des services de qualité (FAO, 2001 ;

Larson, 2003). Toutefois, le modèle de “financement et fourniture” décentralisé des services exige à l’évidence un certains nombre de pré-conditions à savoir :

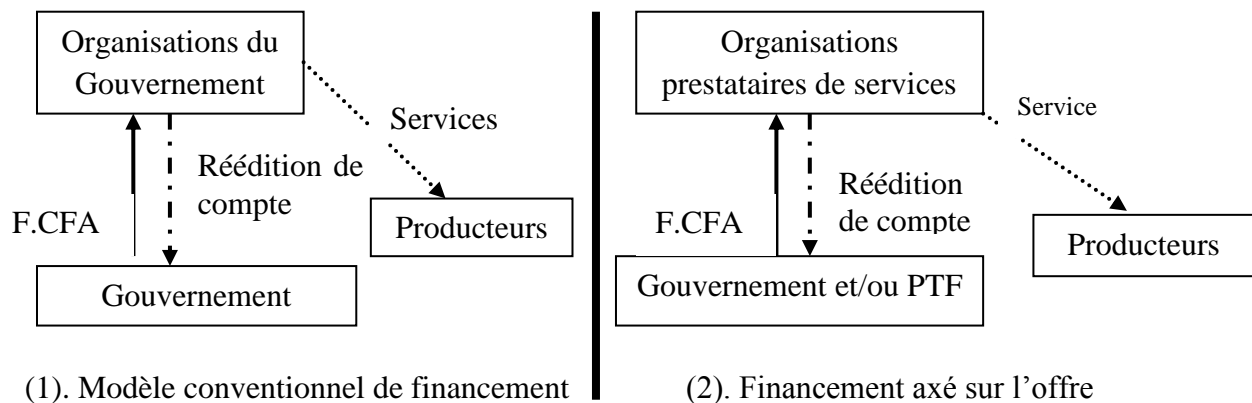
- le renforcement des capacités des prestataires des services et des producteurs agricoles afin qu’ils soient en position d’influencer les processus de planification et de suivi-évaluation des actions exécutées et des services fournis ;
- l’assurance et la disponibilité des ressources financières pour motiver l’exécution diligente des activités prévues ;
- l’établissement de mécanismes de réédition de compte vis-à-vis des demandes et besoins des producteurs agricoles.

Spécifiquement, les producteurs agricoles doivent prendre des responsabilités et jouer des rôles déterminants, apprendre à identifier, analyser et articuler leurs demandes et besoins, négocier avec les autres acteurs l’exécution effective des actions désirées, apprécier et contrôler les résultats et la qualité des services fournis. Dans cette perspective, plusieurs analystes ont argumenté que le modèle de financement et de fourniture décentralisé des services est particulièrement sensible aux risques discutés ci-dessus (Anderson, 2008 ; Smoke, 2003). Ainsi, concluent-ils, les services fournis concorderont aux conditions locales, répondront aux opportunités d’innovations et seront effectifs et plus durables.

“Financement public, fourniture privée” des services. Plusieurs auteurs ont argumenté que l’allocation des ressources financières publiques est promue au moyen des prestataires de services (Bennett, 1996 ; van den Ban, 2003). Ces auteurs ont distingué deux options selon la nature du prestataire des services (public ou privé), et donc de la réédition des comptes (Figure 1). Dans la première option encore appelée arrangement conventionnel, les ressources financières allouées par le les bailleurs de fonds sont utilisées par les organisations du gouvernement pour exécuter les actions et les services. Dans le modèle de financement axé sur l’offre, les ressources financières allouées sont mises à la disposition d’un prestataire privé qui fournit les services conformes aux demandes des producteurs agricoles ciblés¹³.

¹³ Voir Alex *et al.* (2004) ; Katz et Barandum (2002) ; Neuchâtel Group (2006) ; Rivera et Alex (2004).

Figure 1 : Modèle conventionnel et le financement axé sur l'offre



Source : Adaptée à partir de Neuchâtel Group (2002) et Katz et Barandum (2002).

Comme le montre la figure 1, la différence fondamentale entre les deux modèles est que dans le premier cas le gouvernement est à la fois pourvoyeur des ressources financières et des services alors que dans le cas du financement axé sur l'offre les organisations du gouvernement ne sont pas incluses dans le dispositif de fourniture des services. Alex *et al.* (2002) et Rivera *et al.* (2000) ont défendu l'idée qu'en dépit de l'importance de l'allocation des ressources financières publiques, la fourniture privée des services est reconnue comme plus effective pour atténuer les effets pervers de certains fléaux comme l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, la pauvreté et la dégradation des conditions de vie et revenus des ménages ; ce qui impose l'établissement d'arrangements contractuels. Les prestataires privés incluent les organisations des producteurs, les ONG, les coopératives agricoles, les organisations de la société civile, les consultants privés, les compagnies commerciales et les institutions de micro-finances. Les arrangements contractuels sont des procédés pour doter les prestataires privés des moyens et motivations appropriés pour fournir des services spécifiques.

A cet effet, Rivera *et al.* (2002) postulent que les services et les résultats à atteindre et les indicateurs d'évaluation sont détaillés dans des contrats. Les arrangements contractuels pourvoient les prestataires en ressources nécessaires pour l'exécution des actions et spécifient les dates de décaissement des différentes tranches. Mais dans certains cas, il est demandé aux prestataires d'utiliser leurs propres ressources jusqu'à une certaine concurrence avant tout décaissement¹⁴. Au regard de l'un ou l'autre cas, Heemskerk *et al.* (2008) concluent que les arrangements contractuels visent la complémentarité dans les expertises, la promotion des initiatives flexibles et les incitations pour le développement des partenariats public-privés. Les

¹⁴ Voir par exemple Anderson et Crowder (2000) ; Hubbard (1995).

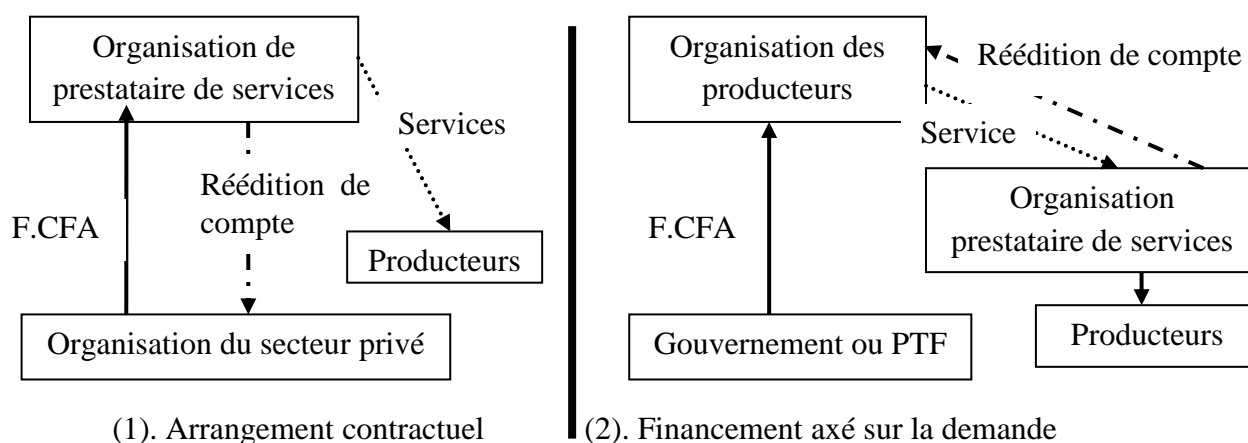
défis concernent l'extension des pouvoirs et responsabilités des acteurs impliqués en renversant les rééditions de compte vis-à-vis des demandes des producteurs agricoles.

En plus de ces avantages, le financement axé sur l'offre est supposé améliorer la collaboration, les interactions et les négociations entre les acteurs impliqués, la gestion efficiente des ressources financières allouées, l'efficacité opérationnelle et l'effectivité des coûts, le résultat et la qualité des services fournis, la flexibilité dans la mise en œuvre des actions et l'exigence de la contribution financière des producteurs agricoles (Leeuwis, 2000 ; Rivera *et al.*, 2002). De manière générale, le fonctionnement normal du financement axé sur l'offre implique un niveau d'éducation et des capacités professionnelles appropriées des prestataires de service, une participation active des producteurs agricoles bénéficiaires et des conditions et procédures de mise en œuvre des termes du contrat clairement définies.

Au-delà des avantages supposés et des conditions préliminaires, les auteurs ci-dessus cités ont également mis en évidence que le financement axé sur l'offre présente des désavantages à savoir la perte de confidentialité des informations personnelles, les problèmes liés à l'appel à candidature, la perte de contrôle des services contractés, la réduction de la qualité des services fournis, le coût quelque fois élevé des prestations, les effets négatifs sur la promotion de l'emploi, les salaires et conditions de travail des employés. En dépit des nombreux risques associés, le modèle du financement axé sur l'offre est largement promu parce qu'il est perçu comme une alternative aux interventions conventionnelles qui manquent de réédition des comptes vis-à-vis des demandes des producteurs agricoles.

'Financement privée, fourniture privée ou publique'' des services. Les défenseurs des modèles de privatisation parlent de dominance du financement privé. Dans ces formes de collaboration de financement, les organisations du gouvernement ne jouent aucune responsabilité et leur participation dans la gestion du financement et la fourniture des services est quasi nulle, ou considérablement réduite. Ces dernières incluent le recouvrement des coûts (c'est-à-dire que les producteurs agricoles payent les coûts de prestation de services), les prélèvements des taxes sur les produits de récolte et les crédits alloués aux producteurs agricoles (Alex *et al.*, 2002 ; Bardhan, 2000 ; Kidd *et al.*, 2000 ; World Bank, 2000). On peut distinguer, à partir de l'analyse de la littérature ci-dessus, deux options dominantes : arrangement contractuel et financement orienté vers la demande (voir Figure 2).

Figure 2 : Deux modèles possibles de ‘financement public, fourniture privée’ des services



Source : Adaptée à partir de Neuchâtel Group (2002) et Katz et Barandum, (2002).

Dans le premier cas (arrangement contractuel), une organisation privée, suite à des appels à candidature, sélectionne et contracte des organisations du secteur privé pour l'exécution des prestations de services mandatés. Dans le modèle de financement orienté vers la demande¹⁵, les ressources financières sont directement mises à la disposition des bénéficiaires sous forme de financement axé sur la demande ou de remboursement après que l'organisation des producteurs agricoles ait donné la preuve des dépenses exécutées. Ainsi, les producteurs agricoles utilisent ces ressources pour payer les services et les prestataires de leur choix.

Les analystes ont argumenté les nombreuses opportunités que peuvent tirer les producteurs agricoles, le gouvernement ou les PTF et les prestataires de services. Il s'agit notamment de :

- la facilitation de l'accès des producteurs agricoles aux services auxquels ils étaient exclus parce qu'ils n'ont pas les capacités et le pouvoir financier requis ; ce qui pourra stimuler le développement des marchés du savoir et des biens pour les compagnies commerciales et les prestataires de services, étant donné que les bénéficiaires participent à la planification, l'exécution et le suivi-évaluation des actions de leur choix sans encourus de risques (Berdegué et Marchant, 2002 ; Kiger et Adodo, 2010) ;
- l'accroissement de l'influence directe des bénéficiaires sur les actions exécutées et les services fournis ; l'institutionnalisation et l'amélioration des actions et services orientés vers les demandes et la réédition de compte (*accountability*) entre les prestataires de

¹⁵ Ce modèle est encore connu sous le concept de "voucher" dans la littérature anglo-saxonne (voir par exemple, Bebbington et Sotomayor, 1998 ; Janssen *et al.*, 2004 ; Wampfler, 2000).

services et les bénéficiaires ; ce qui renforce ainsi les capacités des bénéficiaires et de leurs organisations (Katz et Barandum, 2002 ; Van den Ban, 2005) ;

- enfin, la sélection des prestataires de services, l'introduction de systèmes d'appel à candidature, la compétition entre les prestataires de services et la contractualisation entre les organisations des producteurs agricoles et les pourvoyeurs de services, le suivi-évaluation des contrats ; ce qui accroît la nécessité d'innover lors de l'exécution des actions et des services (Bebbington et Sotomayor, 1998 ; Klerkx *et al.*, 2006).

Les analystes ci-dessus cités ont également examiné les nombreux risques associés au modèle de financement axé sur la demande. Il s'agit notamment de l'influence managériale que peut exercer le gouvernement ou les PTF dans la définition des critères d'appréciation des biens et services à être fournis et la sélection des prestataires de services, les biais dans les informations échangées sur la base des transactions, l'absence d'un environnement favorable à l'apprentissage et aux négociations, et le coût élevé des transactions.

Cependant, certains auteurs ont estimé que si, d'une part, les producteurs agricoles apprennent individuellement ou collectivement à analyser leurs situations (diagnostic), identifier les problèmes auxquels ils sont confrontés et les solutions appropriées, négocier avec les prestataires de services leurs demandes, évaluer et contrôler la qualité des services fournis, et d'autre part, les prestataires de services développent les capacités et compétences appropriées dans la fourniture des services, alors plusieurs des risques associés ci-dessus discutés seront évités. De plus, le modèle de financement axé sur la demande exige une contribution financière de la part des bénéficiaires (Beynon *et al.*, 1998 ; Hanson et Just, 2001 ; Heemskerk *et al.*, 2008). Une telle exigence implique la volonté des producteurs agricoles à payer les services reçus et les coûts de transactions. Dans cette perspective, les producteurs agricoles seront plus exigeants dans l'expression et l'articulation de leurs demandes et besoins.

Les modèles de privatisation sont supposés rendre les services axés sur les demandes et effectifs, et répondre aux opportunités d'innovations

Depuis l'institutionnalisation et la promotion des modèles de privatisation, les arrangements de financement et de fourniture des services sont devenus des objets spécifiques d'étude. Comme argumenté ci-dessus, la séparation du financement de la fourniture des services

devrait rendre les actions orientées vers les demandes, et en conséquence, améliorer l'efficacité et l'efficience des services fournis et des innovations émergentes¹⁶. Cependant, l'appréciation de la capacité des services axés sur les demandes nécessite une compréhension des stratégies et méthodologies déployées et comment les demandes sont articulées. Notons d'abord que la promotion des approches orientées vers les demandes n'est pas si nouvelle. Des auteurs comme Scarborough *et al.* (1997) cité par Garforth (2004) ont argumenté que la notion remonte à la seconde moitié du 20^{em} siècle au moment où les académiciens écrivaient au sujet de la "vulgarisation" comme une discipline scientifique et une éducation pratique.

Des recherches pionnières qui ont suivi cette époque concernent essentiellement les travaux de Lewin (1946) et Rogers (1983). Ces travaux sont informés par le concept de changement social et technologique dont les résultats sont largement promus par les académiciens et les décideurs politiques. Des approches basées sur le paradigme positiviste et développées pour affecter positivement les producteurs agricoles et stimuler le changement sont mises en œuvre au moyen d'une série d'interventions impliquant le transfert des ressources, des technologies et des savoirs développés dans les pays développés et les institutions internationales de recherche et drainés vers les populations des pays en voie de développement (Clark, 1995 ; Long, 1992). Ces stratégies qui incluent la persuasion et le conseil technique sont considérées comme inefficaces pour soutenir l'effectivité du changement social et technologique.

La préoccupation majeure des analystes et commentateurs des politiques de développement et d'innovations concerne la croyance que la promotion des approches orientées vers les demandes devrait rendre les biens et services fournis effectifs, et positivement affecter les innovations et le changement social et technologique. Selon Garforth (2004), rendre les services orientés vers les demandes devient alors une question de techniques et méthodes appropriées. Toutefois, l'analyse des études de cas révèlent que ces techniques et méthodes sont plus concernées par des changements institutionnels, lesquels ont un point commun : les producteurs agricoles devront jouer des rôles déterminants dans la formulation et la mise en œuvre des priorités et la gestion des ressources allouées. Un tel changement devra permettre de renverser la direction des pouvoirs de prise de décision. Contrairement à ce qui est observé par le passé, le pouvoir décisionnel est détenu par les producteurs agricoles et leurs organisations (Chabeuf *et al.*, 2005 ; Connolly, 2004 ; Neighbor et Sellen, 2004).

¹⁶ Voir par exemple, Alex *et al.* (2002) ; Bako (2011) ; Berdegué et Escobar (2001) ; Farrington *et al.* (2002) ; Heemskerk *et al.* (2008) ; Kidd *et al.* (2000) ; Rivera et Sulaiman (2009) ; World Bank (2006).

Dans cette perspective, les producteurs agricoles ciblés deviennent des clients (et non des bénéficiaires), et sont appuyés dans l'analyse de leurs situations, l'identification et la priorisation de leurs besoins, la planification, l'exécution et le suivi-évaluation des actions qui répondent aux contraintes locales et opportunités d'innovations. Les analystes ont alors conclu que dans ce cas les producteurs agricoles sont mieux outillés pour prendre des décisions conséquentes et assurer la mise en œuvre effective des actions pertinentes et conformes à leurs aspirations et attentes (Rondot et Collion, 1998 ; Katz, 2006). Cela n'est possible que si les producteurs agricoles développent des capacités pour articuler individuellement et collectivement leurs demandes, et ensuite exercer des pressions sur le système afin que des actions concordantes à leurs attentes et aspirations soient mises en œuvre. Dans ce processus, les 'agents villageois de vulgarisation', autrefois connus sous le nom d'agents de changement ou innovateurs, deviennent des facilitateurs ou modérateurs.

Plusieurs études ont mis en exergue les natures différentes des demandes souvent exprimées par les producteurs agricoles. Deux perspectives largement débattues à travers la littérature paraissent pertinentes. La première est dérivée de la théorie économique néo-classique. Elle met l'accent sur la nature économique et comprend la demande comme l'ensemble des biens, informations et services exprimés par les producteurs agricoles à un moment donné et dont la satisfaction exige un pouvoir d'achat (Bannock *et al.*, 1998 ; Parkinson, 2009 ; Poulton *et al.*, 2011). Selon cette perspective, les producteurs agricoles, individuellement ou collectivement, sont capables de payer (à un coût donné) les biens et services désirés¹⁷.

La conception substantive est intimement liée à la croyance des défenseurs des modèles de privatisation. Cette perspective est utilisée pour décrire les biens, informations, conseils et autres services offerts et qui sont conformes aux demandes exprimées par les producteurs agricoles. Il ne s'agit pas ici des demandes et besoins identifiés par les porteurs des projets (gouvernement, scientifiques, agents de vulgarisation, chercheurs), mais des biens et services que les producteurs agricoles désirent et expriment (Garforth, 2004 ; Goovaerts *et al.*, 2005). Les institutions internationales qui supportent et financent la promotion des innovations dans les pays en voie de développement sont en faveur de l'articulation des demandes substantives

¹⁷ Dans ce cas, les biens et services désirés sont qualifiés de "privés" parce qu'ils font l'objet d'une production marchande ; car ils sont acquis à leur valeur du marché. Par contre, les biens et services publics sont non marchands. Ils sont acquis soit gratuitement soit à une valeur inférieure à leur véritable coût de production.

au cours de laquelle les producteurs agricoles acceptent et investissent leurs ressources à savoir la terre, la main d'œuvre et l'argent dans la mise en œuvre des actions.

Malgré les différentes perspectives, l'articulation des demandes est largement promue parce qu'elle offre l'opportunité aux producteurs agricoles de participer activement à la définition des priorités et la mise en œuvre des actions et services conjointement planifiés et de contrôler, suivre et évaluer les activités menées. Selon les analystes de la privatisation, tout projet qui espère promouvoir l'articulation des demandes doit d'abord et avant tout mettre l'accent sur les attentes et intérêts que les producteurs agricoles ont dans la mise en œuvre de certains services ; et non les aspirations prédéfinies des gouvernements ou des PTF (Chipeta, 2006 ; Neuchâtel Group, 2006). Ainsi, l'articulation des demandes est conçue, supportée et financée par les institutions internationales de développement et les gouvernements dans le but de promouvoir les objectifs politiques de développement, spécifiquement dans les secteurs où les approches conventionnelles ont prouvé leur limite. Ces secteurs incluent la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, l'amélioration des conditions de vie et revenus des producteurs agricoles et le développement des économies locales.

Conclusion : pertinence académique et de développement

Comme énoncé ci-dessus, la recherche porte sur les changements de paradigmes dans les politiques et discours de développement et d'innovations. Dans la conception et la construction des différentes étapes de la problématique, cette recherche fournit du matériel empirique sur la privatisation des services autrefois financés et mise en œuvre par les organisations du gouvernement, et comment celle-ci a affecté l'effectivité des systèmes innovations. Cette recherche a apporté ainsi un éclairage sur les formes de collaboration entre le financement et la fourniture des services et de ses composantes quant à la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des projets de développement et de promotion des innovations au Bénin. Ce qui illustre parfaitement le besoin de connaissances socio-anthropologiques de développement. Dans cette perspective, la pertinence de cette recherche se situe à deux niveaux : scientifique et développement.

Du point de vue scientifique, l'analyse des modèles de privatisation des services autrefois fournis par les organisations de l'Etat et comment ces changements affectent les dynamiques des processus des innovations fournit une meilleure compréhension théorique des aspects

organisationnels et institutionnels de l'articulation des demandes et de la promotion des innovations agricoles. Cette compréhension se justifie non seulement par les réflexions socio-anthropologiques qui sous-tendent les études de cas documentées mais aussi et surtout l'analyse comparative à partir d'indicateurs prospectifs (voir chapitres 7 et 8). L'implication croissante des producteurs agricoles et autres acteurs privés comme le mode dominant de formulation et d'exécution des actions requiert des changements dans les pratiques, les méthodes et les outils d'évaluation. Ici, les réflexions sociologiques et anthropologiques qui ont émergé s'avèrent particulièrement pertinentes. La spécification et la caractérisation des indicateurs prospectifs ont certainement contribué à cette nouvelle croyance.

La promotion des organisations du secteur privé avait parfois été prise en compte dans les politiques de développement. Mais au cours des vingt dernières années, celle-ci est apparue comme incontournable. En fait les réflexions par les défenseurs des politiques de privatisation prouvent que les interventions de développement sont plus efficaces si elles s'inscrivent dans les principes et mécanismes du marché. Nul doute que les organisations du secteur privé ont montré leur capacité dans d'autres domaines à caractère commercial, bien avant leur promotion dans l'agriculture. Et à ce titre, leur contribution apparaît déterminante pour soit suppléer soit compléter les organisations de l'Etat. La compréhension des collaborations entre les deux institutions (publiques et privées) est importante, entre autre, pour identifier les mécanismes critiques qui fondent le succès des organisations du secteur privé.

La teneur sociologique de la présente recherche et l'ancrage avec la spécialité (sociologie du développement) se justifient aussi par les leçons tirées à partir de l'analyse des modèles de privatisation notamment la compréhension de la coordination entre les institutions localement développées par les producteurs agricoles et celles concernées par la recherche et la dissémination des savoirs scientifiques et d'autres acteurs institutionnels fonctionnant dans le domaine du développement rural. Des contributions sont attendues :

- ❖ la valorisation de l'articulation et le montage institutionnel entre la séparation du financement et l'exécution des actions et l'articulation des demandes d'une part, et les formes de collaboration et de développement des innovations d'autre part ;
- ❖ la fourniture d'une base (socioculturelle et institutionnelle) pour la formulation des actions de développement. Ceci est capital pour le développement rural, l'amélioration

de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté, la gestion durable des ressources naturelles et l'environnement au Bénin.

Sur le plan de développement, les planificateurs et décideurs politiques peuvent utiliser les informations présentées, discutées et analysées et les politiques liées à la recherche et la dissémination des technologies. Par exemple, la mise en œuvre des projets de développement et d'innovations sont des espaces stratégiques d'interactions entre les différents acteurs impliqués dans la promotion des politiques de privatisation. Certains espaces discutés dans cette recherche incluent la culture, la société, la politique, l'économie, la technologie et les institutions. Les acteurs impliqués ont souvent des valeurs, normes et croyances épistémologiques différentes. Cette recherche analyse les problèmes y afférents, les défis émergents et les contraintes qui handicapent l'articulation des demandes et l'effectivité des innovations. Les préoccupations telles qu'elles sont expérimentées par les acteurs et la manière dont ils construisent eux-mêmes ces préoccupations et défis, sont mieux comprises et expliquées. Des enseignements socio-anthropologiques sont tirés des processus d'intermédiation et des forces motrices déployés pour surmonter ces préoccupations.

Les défis majeurs tels qu'identifiés par les différents acteurs impliqués dans la promotion des politiques de privatisation et les leçons des alternatives développées pour faire face à ces défis sont identifiées et discutées. Même si ces défis n'ont pas été surmontés d'une manière satisfaisante, nous avons compris et expliqué les manières par lesquelles les acteurs font face à leur situation, ou comment ils se construisent cette situation. Dans l'ensemble, la privatisation est comprise comme un processus dynamique avec des exigences sociologiques et anthropologiques et façonnée par les interactions entre les différentes catégories d'acteurs, réseaux et organisations impliqués. Il est nécessaire et utile pour les gestionnaires des projets de développement et d'innovations de comprendre cette dynamique, comme le reconnaissent plusieurs sociologues et anthropologues intéressés par le développement.

Chapitre 2 : Les modèles de privatisation dans les lentilles scientifiques : perspectives théoriques et analytiques

Introduction

Ce chapitre discute les perspectives théoriques et analytiques qui ont servi de guide dans la collecte et l'analyse des données. En effet, les modèles de la privatisation des services agricoles apparaissent, depuis les années 90 dans la plupart des pays en voie de développement, comme des objets scientifiques de recherche. Pour bon nombre d'études, ces modèles semblent pouvoir devenir déterminants dans l'articulation des demandes et l'effectivité des innovations. Ils sont perçus comme des interventions de promotion des innovations, et le prolongement normal des efforts déployés par les centres de recherche qui produisent les savoirs et technologies. A cet effet, ils ont été inspirés, au sein des sciences sociologiques et anthropologiques et des études d'innovations en particulier (Clark, 2002 ; Geels, 2004 ; Mosse *et al.*, 1998) par des perspectives théoriques et analytiques développées pour comprendre et expliquer comment les changements de paradigmes dans les interventions de développement deviennent effectifs. Ces perspectives incluent les écoles de pensées économiques néo-classiques et néo-marxistes, les théories des acteurs et des réseaux et les écoles de promotion des systèmes de savoir et d'innovations agricoles.

Ici, l'ambition n'est pas de discuter un aperçu complet des forces et faiblesses de ces perspectives. Tingbé-Azalou (1997) notait qu'il est difficile, sinon impossible de passer en revue toutes les théories ayant servi d'une manière ou d'une autre de référence au développement, voire à son explication. Il ajoute que certaines théories ayant généré des faits concrets ont fait date dans les pays du tiers monde. Cette recherche explore les théories similaires en ce qui concerne la promotion du développement et des innovations et les débats menés, et dégage la pertinence pour la collecte et l'analyse des données de terrain. Elle assume avec les études de sociologie et d'anthropologie intéressées par le changement social et institutionnel la nécessité d'abandonner l'existence d'une frontière intangible entre la théorie qui postule l'affirmation de l'autonomie des connaissances où se développent indépendamment des influences extérieures les concepts, les théories et les hypothèses et la pratique qui réduit l'évolution scientifique à celle du milieu où elle se déploie¹⁸.

¹⁸ Voir Friedmann (1980) ; Latour (1999) ; Long (1992) ; Noble (1984).

Cette recherche milite plutôt en faveur des perspectives théoriques et analytiques qui mettent en lumière les interactions et négociations entre les différents acteurs, les réseaux et les organisations impliqués dans la promotion des modèles de privatisation et ses effets sur l’articulation des demandes et les innovations. Les argumentaires ci-dessous exposent en quoi ces perspectives sont pertinentes pour les analyses des données de cette recherche.

2.1. L’articulation de la demande et de l’offre des biens et services vue à travers les premières écoles promotrices de la pensée

Les premières réflexions en ce qui concerne l’articulation de la demande et de l’offre des biens et services (et certainement des innovations) remontent aux analyses pionnières développées par Smith A. (1723-1790) sur la “loi de l’offre et de la demande”, “la loi des rendements non proportionnels” et “la loi de la répartition”. Smith assume que le système le plus efficace est celui qui organise le mieux la production des choses nécessaires à la vie. En d’autres termes, certaines nations s’enrichissent alors que d’autres s’appauvrissent ; certaines entreprises intègrent facilement les innovations technologiques pour mieux organiser la production alors que d’autres s’enlisent dans la mévente et finissent par fermer les portes.

Ainsi, il est aisé d’admettre que les entreprises performantes font partie intégrante de l’ordre naturel et ne sont pas des agents économiques protégés de façon divine par le marché. Dans sa vision de la richesse, l’auteur explique de façon convaincante que les causes de la richesse des nations et de la performance des entreprises devaient être recherchées dans les lois de la nature. Ces réflexions ont connu un essor aussi spectaculaire que celles énoncées une décennie plus tard par Darwin C. en 1989 sur “l’origine des espèces au moyen de la sélection naturelle et de la survivance des plus aptes”. Ici, la disparition des entreprises peu performantes est expliquée au moyen du phénomène de sélection naturelle.

Même si les idées de Smith n’ont pas été prouvées empiriquement, il convient toutefois de noter qu’elles ont constitué des sources d’inspiration assez pertinentes pour plusieurs analystes dans leurs tentatives d’expliquer l’articulation de l’offre et de la demande des biens et services. Jean-Baptiste Say (1767-1832) fut l’un des premiers dans cette entreprise avec sa célèbre loi des débouchés qui rejette les crises de surproduction généralisées développées par Malthus R. (1766-1834). En 1803 J-B Say écrit que,

« La valeur des biens et services se transforme en un revenu qui est intégralement dépensé pour l'achat d'autres biens et services, en conséquence, dans l'économie pris dans son ensemble, la demande globale est nécessairement égale à l'offre globale ».

Cet analyste défend l'idée selon laquelle les entreprises et les ménages offrent des biens et services sur le marché dans le but de satisfaire des demandes d'une part, et d'accroître leurs pouvoirs d'achat nécessaires à l'acquisition d'autres biens et services d'autre part. L'idée centrale ici est qu'en définitif les transactions sont effectuées entre des biens et des services, et la monnaie n'est qu'un intermédiaire pour faciliter les échanges étant donné qu'elle n'influence pas fondamentalement l'économie. Il serait inconcevable que les entreprises et les ménages détiennent sous forme d'encaisses non utilisées une partie des bénéfices et revenus. Dès lors, tous les bénéfices et revenus obtenus par les entreprises et les ménages sont consommés dans l'articulation de la demande d'autres biens et services. Dans ces conditions, conclut J-B. Say, tous les biens et services offerts ont un débouché.

Des argumentaires similaires sont développés par d'autres auteurs classiques comme Mill, J-S (1806-1873). Ici, le rôle du marché, le libéralisme économique, la maximisation du profit et la libre entreprise sont considérés comme les seules politiques économiques déterminantes de l'articulation de la demande et de l'offre des biens et services. Inspiré par les réflexions de Smith, Mill estime qu'il faut faire une distinction entre les lois de la production et les règles qui organisent la répartition¹⁹. Ces dernières dépendent de facteurs institutionnels et sociaux. On comprend alors que l'articulation de la demande et de l'offre sont des activités aux significations et aux fonctions multiples, chaque fois différentes selon les types spécifiques d'interactions et de rapports entre les différents acteurs et institutions qui animent le marché des biens et des services. Et c'est là l'origine et le fondement des compréhensions différentes que prennent les échanges, les investissements et la consommation qui ne sont rien d'autre que des processus même de production et de répartition dont ils assurent l'existence et la continuité. Ainsi, on ne peut les réduire aux fonctions économiques assumées dans les sociétés marchandes et capitalistes, et analysées par la science économique.

¹⁹ La production est comprise comme l'ensemble des opérations destinées à procurer à une société des moyens matériels d'existence alors que la répartition détermine au sein d'une société les formes d'appropriation et d'usage des conditions de la production et de son résultat, le produit social.

Marx, K. (1818-1883) s'oppose à cette vision de la société et des institutions économiques qui organisent son fonctionnement telle qu'inclinée par Mill. En particulier, il argumente que ce sont les conditions matérielles qui mènent le monde et non pas les idées. Autrement dit, l'évolution des sociétés s'explique par les modifications des conditions historiques de production et par la lutte des classes²⁰. Il écrit :

« Quand donc nous parlons de production, c'est toujours de la production à un stade déterminé du développement social qu'il s'agit - de la production d'individus vivants en société. Aussi, pourrait-il sembler que, pour parler de la production en général, il faille, soit suivre le procès historique de son développement dans ses différentes phases, soit déclarer de prime abord qu'on s'occupe d'une époque historique déterminée. Mais toutes les époques de la production ont certains caractères communs, certaines déterminations communes. La production en général est une abstraction, mais une abstraction rationnelle, dans la mesure où, soulignant et précisant les traits communs, elle nous évite la répétition ».

Ces conditions de production ont servi de socle aux argumentaires déployés pour critiquer le système marchand capitaliste dans lequel les entrepreneurs ne versent pas aux travailleurs le salaire correspondant à la valeur du travail accompli. Marx qualifie de "plus-value" la différence entre la valeur d'usage et la valeur d'échange de la force de travail. Ce qui veut dire que les entrepreneurs prélèvent au fur et à mesure de l'évolution des performances de l'entreprise des plus-values croissantes avec comme conséquence la réduction du pouvoir d'achat des ouvriers. La conséquence est une réduction proportionnelle des demandes de biens et services. Il ressort ainsi que les ménages se retrouvent dans l'impossibilité d'articuler l'offre globale (c'est-à-dire consommer toute la production créée), conduisant ainsi l'économie vers une situation de surproduction. Mais l'implication forte de cette désarticulation entre la demande et l'offre globale aboutit à la conclusion selon laquelle les biens et services ne peuvent pas durablement être échangés selon le système des valeurs. En fait, la désarticulation fait déplacer l'équilibre existant entre les taux de profit vers un taux unique. Ce qui signifie que ce sont les prix de production (et non les valeurs) qui constituent l'axe autour duquel gravite le prix du marché.

²⁰ Voir le "Capital" (publié en 1867) cité par Echaudemaison *et al.* (1996).

Des débats semblables ont lieu parallèlement dans d'autres pays entre le 19^{ème} et le 20^{ème} siècle. En Angleterre par exemple, William Stanley Jevons (1835-1882) et Alfred Marshall (1842-1924) ont introduit la notion d'*utilité marginale* pour mieux comprendre la question de l'articulation des demandes des biens et services. Ces penseurs ont défendu la thèse selon laquelle la valeur des biens et services dépend, non pas de leur coût de production, mais de leur utilité. Dans le même temps, d'autres penseurs à savoir Léon Walras (1834-1910) en France et Carl Menger (1840-1921) en Autriche ont argumenté des idées similaires. Ils ont notamment considéré que, plutôt que de prétendre renouveler les réflexions avec l'introduction de la notion d'utilité marginale, l'enjeu est d'avantage dans les lois qui gouvernent le fonctionnement du marché. Walras par exemple postule que,

« La production sur un marché est une opération par laquelle les services peuvent se combiner en les produits de la nature et de la quantité propres à donner la plus grande satisfaction possible des besoins, dans les limites de cette double condition que chaque service comme chaque produit n'ait qu'un seul prix sur le marché, celui auquel l'offre et la demande sont égales, et que le prix de vente des produits soit égal à leur prix de revient en service ».

Cet analyste admet tacitement un système d'équations traduisant l'égalité entre la demande et l'offre globale. Les services des facteurs de production sont fournis et les demandes de biens sont exprimées par les ménages suivant le principe de maximisation des satisfactions ou des utilités. Parallèlement, les entrepreneurs demandent des facteurs de production et offrent les biens résultant de la combinaison de ces services, dans l'optique de maximiser le profit.

Dans cette perspective, le maximum d'utilité ressemble beaucoup aux situations de fait dans lesquelles chaque fournisseur des services et des facteurs de production maximise son utilité personnelle sous la contrainte de son revenu. En dépit du fait que les tentatives de Walras et des théoriciens de sa génération visant à démontrer scientifiquement l'articulation des biens et services à partir de la notion d'utilité souvent avancée par les agents économiques n'ont pas convaincu, les thèses développées ont ouvert des pistes de réflexions importantes aux économistes néo-classiques et néo-marxistes en ce qui concerne les interventions de l'Etat non seulement dans l'ajustement des lois qui organisent le fonctionnement du marché mais aussi dans les politiques de développement et d'innovations.

2.1.1. Les écoles d'économies néo-classiques et néo-marxistes

Les interventions pour la promotion du développement et des innovations consistent à mettre en œuvre des actions et fournir des biens et des services impliquant le transfert des résultats de recherche, des ressources financières et des expertises techniques pour transformer progressivement l'appareil productif qui, directement ou indirectement, améliore les conditions de vie et revenus des populations, la sécurité alimentaire et la pauvreté. Ces interventions sont conçues, mises en œuvre, suivies et évaluées dans le cadre de la modernisation des systèmes agricoles, et de façon critique, quand il y a changement dans les orientations politiques et institutionnelles des Etats. C'est ce que plusieurs contributions de l'école d'économie néo-classique argumentent en termes de transformation progressive des systèmes productifs en *business* (Griffin, 1974 ; Moore, 1963 ; Moseley, 1979). Dans ce cas, l'innovation est perçue non comme un facteur homogène mais hétérogène et endogène et induite par la société, étant donné que différentes trajectoires technologiques émergent au cours des processus de transformation (Nelson et Winter, 1981 ; OECD, 1997 ; Perse, 1980).

A la suite des théoriciens de l'école d'économie néo-classique, plusieurs analystes ont soutenu la relation "modernisation des systèmes technologiques et institutionnels égale au développement économique". Ils ont notamment argumenté que l'ignorance et l'attachement aux valeurs culturelles expliquent le retard accusé dans le développement observé dans les pays sous-développés²¹. Hayami et Ruttan (1985) par exemple se sont intéressés à la question et ont expliqué que ces trajectoires technologiques émergent au moyen des facteurs "prix" du capital investis, de la terre en exploitation et de la main d'œuvre utilisée. Dans la plupart des pays sous-développés ces facteurs ne sont malheureusement pas intégrés dans le modèle et la logique des producteurs agricoles. Apffel-Marglin et Marglin (1996) argumentent que la promotion du développement et des innovations réside dans l'application par les producteurs agricoles des innovations technologiques à haut rendement²², de capital, de valeurs et attitudes capitalistes. Une lecture attentive montre que ces théoriciens opposent la tradition à la modernité, la paysannerie à l'industrialisation, les sociétés abandonnées à celles valorisées par les économies, le sous-développement au développement.

²¹ Voir Engels (1995) ; Habbinks (2001) ; Jouve et Mercoiret (1987).

²² Apffel-Marglin et Marglin (1996) parlent de Hi-tech agriculture (hta).

Contrairement aux réflexions des avocats de l'école économique néo-classique, les argumentaires développés par les théoriciens néo-marxistes mettent l'accent sur la faible intégration des producteurs agricoles à l'économie du marché comme composante déterminante du faible niveau de changements technologiques et institutionnels. Les néo-marxistes reprochent aux avocats de l'école économique néo-classique qu'en dépit des transferts des résultats de recherche, des ressources financières et des expertises techniques, les problèmes de pauvreté, de sécurité alimentaire et de dégradation des ressources naturelles (avec ses conséquences sur les conditions de vie et revenus des producteurs agricoles), n'ont pas été résolus. S'inspirant des études de cas en Europe après la mise en œuvre du plan Marshall, les défenseurs néo-marxistes ont la conviction que l'intégration des producteurs agricoles à l'économie du marché peut constituer une approche efficace pour mobiliser des ressources financières propres (à travers par exemple les taxes et impôts sur les produits commercialisés et la fiscalité) et stimuler les changements technologiques et institutionnels (DeJanvry, 1981 ; Kahn, 1978 ; Snyder, 1981 ; voir également les analyses de Long, 1989).

Ici, deux écoles de pensée se sont affrontées. D'une part, l'école de la pensée dite de la dépendance qui estime que les raisons des retards technologiques et économiques ne doivent pas être recherchées dans les comportements traditionnels souvent adoptés par les producteurs agricoles dans les pays en voie de développement. Elle invite plutôt à remonter à l'époque des premiers contacts des missionnaires européens qui organisaient des formes de transactions économiques avec les Etats, et en particulier avec les producteurs agricoles. Mieux, articule-t-elle, ces contacts sont par la suite renforcés par la promotion du capitalisme et la commercialisation croissante pendant la période coloniale et les politiques d'aides au développement après les indépendances, conçues et financées pour moderniser les systèmes technologiques et institutionnelles des pays les moins avancés (Allen, 1989 ; Long, 1989).

Et d'autre part, les contributions de l'école d'articulation des modes de production avec Meillassoux (1975) et autres, qui ont remis en cause les pensées dites de la dépendance réduisant le développement économique aux mécanismes des marchés d'échange des biens et services, et accordant très peu d'attention à l'importance des relations de production considérées pourtant comme déterminantes dans la production. Les argumentaires développés par les défenseurs de la pensée dite de la dépendance ne sont pas trop différentes des visions économiques néo-classiques. Selon Daane et Breusers (1997), les académiciens de cette école s'opposent à toute idée de relations de production typiquement capitalistes et structurées par

la seule logique des marchés et d'accumulation. Ces auteurs estiment que d'autres mécanismes comme les relations sociales de production non marchandes constitueraient des modes de production non capitalistes à part, articulés et dominés par le mode de production capitaliste. Toutefois, ils reconnaissent implicitement l'importance des marchés comme mécanismes déterminants du développement économique.

Les théoriciens de l'école de pensée économique néo-classique vont prendre en compte les insuffisantes analytiques révélées par les néo-marxistes pour mieux reformuler les interventions pour la promotion des innovations. Le sous-développement et le niveau faible d'adoption des innovations ne sont plus expliqués au moyen des comportements traditionnels des producteurs agricoles et les barrières culturelles, mais de plus en plus perçue comme la faiblesse ou l'inexistence d'institutions de rationalisation et d'application des résultats de recherche. En dépit de la reformulation des concepts déterminants de la théorie, les producteurs agricoles ne constituent pas toujours des composantes critiques dans les politiques de promotion de développement et d'innovations. Ils sont considérés comme des récepteurs passifs assujettis aux conditionnalités des décideurs politiques et aux exigences scientifiques institutionnalisées dans les centres internationaux de recherche. Tout comme les néo-marxistes, les penseurs de l'école économique néo-classique ont accordé, dans la reformulation de la théorie, très peu d'attention aux contextes environnementaux, socio-économiques et institutionnels dans lesquels les interventions sont mises en œuvre.

2.1.2. La théorie de la marchandisation était perçue comme une alternative

La théorie de la marchandisation a été développée comme une alternative pour surmonter les faiblesses analytiques des écoles d'économies néo-classiques et néo-marxistes notamment les vues déterministes, linéaires et externalistes du développement et des innovations (Daane et Breusers, 1997 ; Long, 1989). Les économistes, comme par exemple Bernstein (1979) et Friedmann (1978) ont, dans leurs modèles théoriques, insisté sur l'étroite relation entre les mécanismes du marché et la rationalisation de la production, une idée agitée aussi par l'école économique néo-classique et de la dépendance, mais dont les penseurs n'ont pas pu fournir des recommandations pour les interventions de développement et d'innovations. Les analyses de ces auteurs sont inspirées des réflexions de Walras (1952) commentées par Echaudemaison *et al.* (1996) qui définit les mécanismes du marché comme étant la libre concurrence en matière de production. Les interventions de développement impliquent alors les opérations

par lesquelles les biens et services qui étaient jusque-là produits pour l'autosubsistance ou échangés à l'intérieur des groupes sans intervention de l'argent, sont désormais commercialisés, et le marché intervient de façon prédominante dans la coordination et la distribution de ces biens et services. Autrement dit, la marchandisation implique que les biens et services qui autrefois avaient une grande valeur d'usage changent d'utilité pour prendre une valeur d'échange²³.

Un aspect bénéfique de ce changement d'utilité serait qu'au cours des opérations, la liberté est laissée aux producteurs agricoles de développer leur production en cas de bénéfice et de la restreindre en cas de perte ; et aux propriétaires fonciers, aux travailleurs et aux producteurs agricoles de vendre au rabais et d'acheter à l'enchère les services et les produits. Dans ces conditions, les producteurs agricoles sont supposés rationaliser leur production pour se conformer au mécanisme du "simple reproduction squeeze", c'est-à-dire l'augmentation plus rapide des prix d'acquisition des facteurs de production que de vente de produits agricoles (Daane et Breusers, 1997). Il est commun de souligner qu'avec l'intégration de la marchandisation, les systèmes d'exploitation agricoles évoluent de l'économie de subsistance à l'économie du marché et les producteurs agricoles ont commencé par produire pour vendre sur les marchés, tout comme, les grandes firmes qui façonnent les systèmes économiques en fonction des logiques de maximisation des profits (Verschoor, 1997).

La théorie de la marchandisation est aussi critiquée parce qu'elle comprend le changement social à partir des déterminismes extérieurs et comme des processus linéaires : transfert des technologies, savoirs, institutions et formes organisationnelles vers les producteurs agricoles (Callon, 1989 ; Long *et al.*, 1986). Cette conclusion est soutenue par Daane et Breusers (1997) qui expliquent que dans la mise en œuvre des interventions de développement, les producteurs agricoles ne se laissent pas nécessairement entraîner dans une sorte de course par élimination à la recherche de technologies et d'augmentation de productivité sur laquelle ils ne maintiennent que peu de contrôle. De plus, la théorie de la marchandisation n'a pas réussi à formuler des propositions concrètes concernant le processus de développement. Long (2001

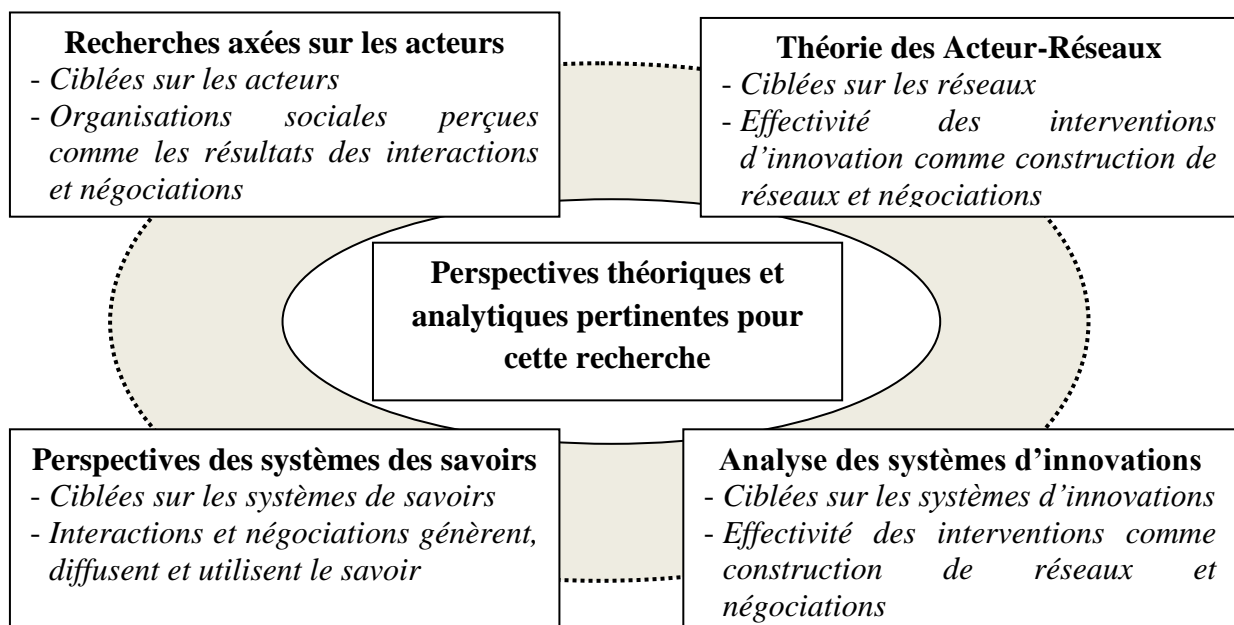
²³ Adam Smith cité par Echaudemaison *et al.* (1996) observe que le concept "valeur" a deux significations différentes : utilité d'un objet particulier, et la faculté que donne la possession de cet objet. On peut appeler l'une valeur en usage et l'autre valeur en échange. Des choses qui ont la plus grande valeur en usage n'ont souvent que peu ou point de valeur en échange ; au contraire, celles qui ont la plus grande valeur en échange n'ont souvent que peu ou point de valeur en usage.

& 1986) soutient de façon convaincante que la faiblesse analytique de cette théorie réside dans le fait qu'elle décrit le développement comme un processus inévitable.

Malgré les critiques formulées, la force de la théorie de la marchandisation est qu'elle conclut des concepts et hypothèses de travail permettant d'analyser les relations entre les acteurs impliqués dans la formulation et la mise en œuvre des interventions. Ces conclusions ont certainement inspiré les institutions internationales et les académiciens qui défendent la promotion des modèles de privatisation. Ces conclusions sont reprises non seulement par,

- les recherches axées sur les acteurs (Hebink et Verschoor, 2001 ; Long, 2001 & 1992) et les acteur-réseaux (Callon 1992 ; Callon et Latour, 1997 ; Latour, 1999 ; Law et Callon, 1992 ; Moore, 2008 ; Verschoor, 1997) ;
- mais aussi les analyses systèmes de savoirs agricoles et d'innovations (Clark *et al.*, 2003 ; Eicher 2001 ; Hall, 2006 ; Hall *et al.*, 2001 ; Leeuwis, 2004 ; Rivera et Sulaiman, 2009 ; World Bank, 2006) (voir Figure 3).

Figure 3 : Perspectives théoriques et analytiques pertinentes pour cette recherche



Source : Auteur.

2.2. Les conclusions tirées par la théorie de la marchandisation ont induit les recherches orientées vers les acteurs et réseaux

2.2.1. Les recherches orientées vers les acteurs

La perspective axée sur les acteurs dans les analyses en sociologie et anthropologie de développement et des innovations est élaborée pour surmonter certaines faiblesses analytiques communes aux écoles économiques néo-classiques et néo-marxistes, notamment les vues déterministes et linéaires du changement social (Long, 1989 ; Long et van der Ploeg, 1989). Cette perspective aide à mieux comprendre comment et de quelle manière les interactions sociales entre les différentes catégories d'acteurs affectent les interventions de développement et d'innovations (Hebink et Verschoor, 2001). Selon cette perspective, une intervention de développement et d'innovations n'est pas un ensemble d'activités exécutées les unes à la suite des autres, des stratégies mises en œuvre et des objectifs formulés de l'extérieur.

L'intervention doit être plutôt perçue comme un processus de négociation des valeurs et des "réalités" multiples comme par exemple les modèles locaux d'organisation et de gestion des ressources, les politiques culturelles informées par les interventions de l'Etat et les institutions non-étatiques (Mahanty, 2002). Comme expliquait Long (1992) :

« Les acteurs sociaux ne sont pas simplement vus comme des catégories sociales désincarnées (basée sur la classe ou tout autre critère de classification) ou comme des récepteurs passifs de l'intervention, mais plutôt comme des participants actifs qui traitent l'information et poursuivent des stratégies dans leurs relations aussi bien avec divers acteurs locaux qu'avec les institutions et le personnel extérieur. Les cours précis du changement et ce qu'ils signifient pour ceux impliqués ne peuvent être imposés de l'extérieur ni expliqués par l'application d'une certaine logique structurelle inexorable ».

Ces explications invitent les chercheurs en sciences sociales, notamment les sociologues et anthropologues à éviter de comprendre le changement social en termes d'actions consécutives exécutées par les individus et prendre en compte la capacité des acteurs qui luttent pour trouver des solutions adéquates aux problèmes expérimentés. Ainsi, les comportements développés sont générés par les producteurs agricoles eux-mêmes qui, selon les argumentaires de Long (1997), ne doivent pas être perçus comme des récepteurs passifs, mais par contre,

comme des acteurs actifs avec des attentes et aspirations, interagissant avec d'autres acteurs notamment les structures d'intervention qui supportent et financent les actions et services de développement. Parce que les interventions de développement et d'innovations n'ont de sens que si elles entrent dans la vie des producteurs agricoles et deviennent part de leurs espaces institutionnels et cognitifs qu'elles affectent, la plupart des producteurs agricoles maintiennent leurs institutions et pratiques. Les recherches orientées vers les acteurs, au contraire, perçoivent les différentes formes d'organisation sociale qui émergent comme les résultats des interactions et négociations, et des luttes sociales qui ont cours entre les différents acteurs, y incluent ceux qui ne sont pas impliqués et qui influencent néanmoins la situation en affectant les actions et les résultats (Hebink et Verschoor, 2001 ; Long, 2001; Mahanty, 2002).

Les explications ci-dessus exposées révèlent également que la notion d'acteur est le point focal, le concept déterminant dans l'analyse. Cette notion est utilisée par beaucoup de chercheurs en sciences sociales et aussi dans cette recherche, pour désigner tout individu, organisation ou groupes sociaux de tout genre avec des attentes et aspirations et possédant la capacité de formuler des décisions et d'agir sur elles et d'innover ou d'expérimenter (Agrawal et Gobson, 1999 ; Hindness, 1988). La privatisation met en jeu des organisations aussi variées que diverses avec des perceptions des problèmes, expériences et connaissances différentes.

Ainsi, les changements technologiques et institutionnels qui émergent sont incontestablement le résultat des interactions entre les acteurs impliqués qui échangent et négocient les ressources pour la mise en œuvre des actions. Dans ces interactions ou interfaces, chaque acteur exprime des demandes et besoins qui sont les résultats des problèmes expérimentés, recherche les solutions appropriées, développe diverses stratégies et exerce des pressions pour les traduire en pratique. Autrement dit, dans ces processus, les acteurs jouent des rôles déterminants. Long (1997) argumente que l'interface au sein et entre les organisations impliquées est caractérisée par des divergences dans les intérêts, les valeurs et pouvoirs, et leurs dynamiques nécessitent des efforts, négociations, et dialogues.

Un autre concept déterminant dans l'analyse orientée vers les acteurs est l'«agency». Les interventions de développement réussies sont le résultat de la capacité et l'encastrement associé aux aptitudes de faire (ou de réfléchir) et qui affectent ou façonnent les actions et interprétations propres des acteurs. Long (2001) s'inspirant de Giddens (1984) écrivait :

« Dans les limites dues à l'information, à l'incertitude et aux contraintes (par exemple, physiques, normatives, politico-économiques), les acteurs sociaux sont 'compétitifs' (knowledgeable), et 'capable'. Ils tentent de résoudre des problèmes, apprennent comment intervenir dans le flot des événements sociaux autour d'eux, et surveillent continuellement leurs propres actions, en observant comment les autres réagissent à leur comportement, et en prenant note des diverses circonstances du moment ».

Dans cette perspective, il sera possible de circonscrire l'univers de vie des acteurs dans les différents contextes dans lesquels ils organisent et gèrent quotidiennement les activités (Friis-Hasen et Boesen, 2001 ; Hobley, 1996). Il conviendra de noter que le traitement des connaissances et des ressources disponibles et l'élaboration des stratégies pour développer des solutions adéquates aux problèmes expérimentés demeurent déterminants dans l'effectivité de l'agency. Ces composantes introduisent souvent des changements de nature dans la collaboration entre les différentes organisations impliquées dans l'intervention. Elles transforment le processus de définition et de mise en œuvre d'une action en une relation de partenariat qui lie des acteurs indépendants mais unis par le biais de l'intervention.

Ici, on sort du domaine de l'action pour s'inscrire dans la promotion des réseaux d'acteurs qui développent des comportements 'mixtes', cette troisième voie entre l'engagement et la résistance, les accords et désaccords, les divergences et convergences. Ce qui conduit Long (1992) à conclure que l'efficacité de l'agency requiert la création/manipulation stratégique d'un réseau de relations sociales et la canalisation de certains éléments spécifiques (tels que les revendications, les commandes, les biens, les instruments) à travers certains 'points nodaux' d'interactions. Dans l'ensemble, l'analyse axée sur les acteurs aide à mieux comprendre la formation des approches d'intervention, les acteurs et leurs pratiques, les processus de construction du savoir et de pouvoir et la manière dont les relations sociales et autres ressources sont déployées (Hebink et Verschoor, 2001 ; Long, 2001 ; Mahanty, 2002).

2.2.2. Les perspectives orientées vers les acteur-réseaux

En plus de la perspective orientée vers les acteurs, la présente recherche prendra aussi en compte les analyses axées sur les acteur-réseaux qui permettent de comprendre comment et de quelle manière les processus de construction des réseaux et de négociation entre les acteurs ayant des perceptions contradictoires des problèmes, des ressources et expériences et

connaissances différentes, façonnent les interventions. Les pionniers de cette théorie ont implicitement admis les recherches orientées vers les acteurs (discutées ci-dessus), mais proposé d'aller plus loin en centrant l'analyse sur les réseaux. Ainsi, Law et Callon (1992) expliquaient que la promotion avec succès d'une intervention de développement et d'innovations est fonction de trois exigences interdépendantes.

La première est la capacité de l'intervention à construire et maintenir un *réseau global* qui, pendant un temps relativement long, pourvoit les ressources de toute sorte (financières, support politique, expertise technique et organisationnelle, compétence et savoir-faire, équipement) pour rendre effective l'exécution des actions et la fourniture aux populations ciblées des services appropriés. La construction avec succès du réseau global offre ainsi aux promoteurs de l'intervention un espace de négociation leur permettant de mettre en œuvre en toute indépendance et sécurité les activités conjointement planifiées, et d'adapter en privé et sans interférence les actions exécutées et services fournis aux défis émergents. En d'autres termes, les promoteurs disposent d'un degré d'autonomie et marge de manœuvre relativement appréciable - et ceci aussi longtemps que les actions exécutées et les services fournis au niveau local concordent avec les attentes des acteurs impliqués dans le réseau global.

La deuxième est l'habileté de l'intervention à construire un *réseau local* utilisant les ressources fournies par le réseau global pour l'exécution effective des actions et la fourniture réelle des services concordants aux attentes et aspirations des populations locales ciblées, en vue d'offrir des résultats 'tangibles' (matériel, économique, culturel et symbolique), satisfaire les attentes des acteurs impliqués dans le réseau global, et légitimer la présence de l'intervention sur le terrain. Spécifiquement, il est argumenté que les promoteurs de l'intervention, ensemble avec les populations locales ciblées s'engagent dans un processus de planification, d'exécution, et de suivi-évaluation d'un ensemble de services et actions qui concordent avec les demandes et besoins des bénéficiaires, et répondent aux conditions et opportunités locales. Ainsi, les populations locales ciblées participent aux processus de prise de décision, contrôlent les actions exécutées et les services fournis, et les ressources financières allouées et peuvent rendre compte. Les satisfactions aux compréhensions hypothéquées initialement par les autres acteurs du réseau global deviendront ainsi effectives.

La troisième est la capacité de l'intervention réussie (laquelle est encadrée dans les deux premières) de s'imposer comme un point de *passage obligatoire* entre les deux réseaux global

et local. La compréhension ici est que si les actions et les services sont effectifs, l'intervention a alors mobilisé et enrôlé les acteurs jugés pertinents et déterminants dans la réussite des actions, dans le réseau local. Ainsi, l'intervention est capable d'exercer les contrôles nécessaires pour assurer une meilleure utilisation et gestion des ressources allouées par les acteurs du réseau global, et de toutes les transactions entre le réseau local et le réseau global. En d'autres termes, si des acteurs impliqués dans le réseau global espèrent certains services ou ont des intérêts particuliers vis-à-vis de certaines actions, ainsi les prestataires de services deviennent des points de passage obligatoire. Une fois l'espérance ou l'intérêt satisfait, le projet ne peut plus ni contrôler l'utilisation des ressources issues du réseau global qui devrait, comme un résultat, être altérée ou suspendue, ni clamer la responsabilité des acteurs impliqués dans le réseau global pour le succès enregistré dans la mise en œuvre des actions par le réseau local. Bref, l'intervention n'est plus en position de profiter du réseau local.

Dans cette perspective, l'intervention est perçue comme une technologie ou un ensemble de pratiques sociales encastrées dans les relations et interactions entre les acteurs et au sein des organisations; et implique la mobilisation et l'enroulement des acteurs jugés pertinents et nécessaires dans la construction des réseaux indispensables au succès. (Law et Callon (1992) Latour, 2005 ; Law, 1999). Bien sûr, un tel succès n'est possible que si des liens solides sont scellés entre les acteurs et leurs organisations. L'importance pratique de comprendre la trajectoire d'une intervention en termes de réseau global, réseau local et point de passage obligatoire, est qu'il permet d'évaluer la capacité ou le potentiel d'une approche à rendre effective les politiques de développement, comme par exemple la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté, la gestion durable des terres et ressources naturelles (Bastiaensens *et al.*, 2005 ; Mahanty, 2002).

Les interventions de promotion des modèles de privatisation impliquent des changements dans la distribution du savoir, pouvoir et responsabilités entre les acteurs impliqués dans le réseau global et ceux situés dans le réseau local. Il est alors postulé la nécessité de considérer la diversité des différents acteurs impliqués et les rééditions de compte vis-à-vis des demandes et besoins des bénéficiaires (Chipita, 2006 ; Garforth, 2000 ; Rivera, 2008). La question est de savoir comment et de quelle manière rendre convergentes les demandes des acteurs au sein et entre les réseaux global et local demeure pertinente par rapport à la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des producteurs agricoles et la gestion durable des ressources naturelles. A cet effet, Verschuur (1997) note que la

convergence entre les attentes et aspirations des acteurs impliqués dans les réseaux global et local est nécessaire, et chaque acteur peut en principe mobiliser d'autres acteurs jugés pertinents pour l'exécution effective des actions et services. Il remarque que la convergence ne signifie pas que les acteurs consciemment travaillent pour un objectif commun, mais plutôt que les acteurs ont suffisamment modelé les activités de manière à les rendre compatibles avec celles d'autres acteurs situés au niveau local ou global.

Il est important de noter ici que la notion de 'réseau' tel que définie par les avocats de la perspective des acteur-réseaux diffère de celle jusque là en vogue en économie qui comprend le concept en terme de réseau technique (comme par exemple les réseaux internet, de télécommunication et de train) décrit comme une longue association entre des entités non-humaines, et dont les relations avec les acteurs sociaux sont faibles ; ou le paradigme des réseaux d'acteurs utilisé par les sociologues qui privilégie les interactions entre les êtres humains sans que les entités et supports matériels n'aient d'impact (Callon, 1992 ; Latour, 2005). Dans les recherches basées sur les acteur-réseaux et aussi dans cette recherche, le concept de réseau est utilisé spécifiquement pour signifier un "composite", comprenant aussi bien les non-humains comme les humains, avec la capacité de prise de décision et d'actions, associant et concordant toute sorte d'entités comme les rapports, les demandes de subvention, les stratégies, les savoirs et savoir-faire, les ressources financières, les organisations, les technologies et les institutions (Latour, 2005 ; Mahanty, 2002 ; Sousa et Busch, 1998).

L'un des avantages en analysant une intervention en termes de réseaux, argumente Callon (1992), est qu'elle met en évidence que la théorie orientée vers les acteurs ne peut, en aucun cas, être universelle, parce que le comportement des acteurs - et plus généralement leur définition et perception des problèmes - change avec les interactions avec d'autres acteurs. Ainsi l'évolution du réseau constitué et auquel il appartient est le résultat des actions précédentes. Le processus au cours duquel l'intervention évolue de l'état d'incertitude à l'état de certitude et qui permet la stabilisation de certaines trajectoires est déterminant. Dans ce sens, Latour (1999) argumente que les promoteurs des interventions doivent exécuter simultanément cinq activités : mobiliser le monde, convaincre les collègues et les autres acteurs dont l'implication est jugée pertinente et nécessaire, mettre en place des alliances, et donner au public une image positive des activités. C'est souvent le cas quand une intervention exécute des actions et fournit des services avec succès ; c'est-à-dire que l'intervention est capable de présenter des résultats (Moore, 2008 ; Morgan et Murdoch, 2000).

2.3. Perspectives analytiques orientées vers les systèmes

Les discussions sur la promotion des modèles de privatisation (chapitre 1), au sein des sciences sociologiques et des études de développement et d'innovations, sont aussi inspirées par les perspectives d'analyse 'système' récemment développées, notamment les cadres théoriques axés sur les 'Systèmes de Savoirs Agricoles' (SSA) et les 'Systèmes d'Innovations Agricoles' (SIA)²⁴. Comme illustré dans le tableau 1, des similarités et différences existent entre les deux perspectives théoriques au regard des caractéristiques retenues.

2.3.1. Les cadres théoriques axés sur les Systèmes du Savoir Agricole

Rappelons d'abord que les cadres théoriques et analytiques axés sur les Systèmes de Savoirs Agricoles (SSA) étaient au départ introduit par Nagel (1980) pour comprendre les interactions développées entre les institutions de production, de diffusion et d'utilisation des savoirs en agriculture, considérées comme des structures liées entre elles par certaines règles (Havelock, 1986 ; Swanson et Claar, 1984). Plus tard, les SSA ont été mieux reformulés et conceptualisés par Röling (1989) comme un ensemble d'acteurs, réseaux et/ou d'organisations situé aussi bien au niveau local que global et les interactions entre eux, engagés dans la génération, diffusion et utilisation de savoirs, dans le but de travailler ensemble pour supporter les prises de décision, la recherche de solutions aux problèmes expérimentés et les processus d'innovations agricoles (FAO et World Bank, 2002 ; Leeuwis, 2004). Cette définition a le mérite de clarifier les composantes essentielles du fonctionnement des systèmes :

- (i). les structures des systèmes qui incluent les pratiques des acteurs, réseaux et/ou d'organisations agricoles liés entre elles selon certaines règles ; selon les auteurs ci-dessus mentionnés, les acteurs, réseaux et/ou d'organisations agricoles incluent les producteurs agricoles, les chercheurs, les agents de vulgarisation, qui sont reconnus comme des sources fiables et nécessaires à la production et développement des savoirs et des technologies ;

- (ii). les interactions entre les structures qui sont les résultats de la traduction des règles (établies entre les acteurs) en pratique ;

²⁴ Voir les détails sur SSA et SIA dans Akrich *et al.* (2006) ; Biggs (2007) ; Clark (2002) ; Leeuwis (2004) ; Rivera et Sulaiman (2009) ; Sangina *et al.* (2008) ; Scoones et Thompson (2009) ; World Bank (2006).

(iii). l'environnement (local et global) qui soutient les systèmes comme les supports politiques, les arrangements financiers et les capacités techniques et organisationnelles.

Tableau 1 : Similarités et différences majeures existant entre SSA et SIA.

Caractéristiques	SSA	SIA
But	Renforcement de la communication et fourniture des services de savoirs aux producteurs agricoles	Renforcement des capacités d'innover au moyen de la production agricole et des systèmes de marketing
Acteurs	Organisations nationales de recherche agricole, universités agricoles, services d'éducation et de vulgarisation, producteurs et entrepreneurs ruraux	Potentiellement tous les acteurs dont l'implication dans la création, diffusion, adaptation et utilisation des savoirs jugés pertinents pour la production agricole et des systèmes de marketing
Résultats	Adoption des technologies et l'innovation dans la production agricole	Combinaison des innovations techniques et institutionnelles au moyen de la production agricole, des systèmes de marketing, des politiques de recherche et de développement des entreprises
Principes organisationnels	Accès aux savoirs agricoles	Utilisation de nouvelles connaissances pour stimuler des changements sociaux et économiques
Mécanismes pour les innovations	Apprentissage itératif	Apprentissage itératif
Degré d'intégration du marché	Faible	Elevé
Rôle de la politique	Facilite la mise en œuvre du cadre politique	Composantes intégrées ; facilite la mise en œuvre du cadre politique
Nature du renforcement des capacités	Renforcement de la communication entre les acteurs en milieu rural	Renforcement des interactions entre les acteurs ; changement institutionnel pour supporter les interactions, l'apprentissage et l'innovation ; facilite la création d'un environnement adéquat

Source : Adapté à partir de Hall (2006).

Dans les SSA, les acteurs, les réseaux et/ou les organisations agricoles unissent les efforts et travaillent ensemble pour générer des savoirs utilisables par les producteurs agricoles. En conséquence, ni les institutions de recherche ne peuvent plus se réclamer productrices des savoirs, ni les structures de vulgarisation ne peuvent plus se prévaloir comme les organisations juridiquement chargées de l'éducation des producteurs agricoles et de dissémination des technologies. Selon FAO et World Bank (2002), la collaboration entre ces trois institutions est supposée promouvoir l'apprentissage mutuel, et créer, disséminer et utiliser des savoirs pertinents. Il est alors évident que dans ces conditions, les producteurs agricoles pourront se reconnaître dans les savoirs générés et joueront certainement leur partition dans la dissémination et l'utilisation effective de ces savoirs. En faisant ainsi, ils supportent les processus de savoirs qui améliorent les pratiques des producteurs agricoles, et conséquemment leurs systèmes d'exploitation et conditions de vie.

Une des conséquences des recherches axées sur les SSA est que l'innovation n'est pas un processus linéaire²⁵ dans lequel le savoir ou la technologie promu est produit par les institutions formelles de recherche et transféré au moyen des mécanismes de la vulgarisation - après avoir vérifié sa conformité avec le contexte local - et promu son adoption et application par les producteurs agricoles (Clark, 1995; Röling, 1994 ; Scoones et Thompson, 1994 ; van den Ban, 1997). Les perspectives basées sur les SSA décrivent l'innovation plutôt comme le résultat des interactions jugées nécessaires et pertinentes entre les producteurs agricoles, les chercheurs, les agents de vulgarisation impliqués dans le processus en vue de trouver des solutions appropriées aux problèmes et contraintes expérimentées par les producteurs agricoles (Leeuwis, 2004 ; Rivera et Sulaiman, 2009 ; World Bank, 2006). L'agent de vulgarisation ou le "conseiller agricole" dans les approches axées sur les SSA, argumentent Rivera et Sulaiman (2009), assume le rôle de facilitateur des processus d'action-réflexive, d'apprentissage mutuel et de prise de décision par les producteurs agricoles ; et non d'agent de changement assigné dans le approches conventionnelles.

²⁵ Il est important de souligner que les auteurs qui ont écrit sur le processus linéaire des innovations mettent l'accent sur les relations entre les variables clés et l'effectivité des innovations (avantage relatif, compatibilité, complexité, traçabilité et observabilité), les types d'innovation-décision (optionnels, collective, autoritaire) les canaux de communication, la nature des systèmes sociaux et les efforts déployés par les agents de promotion des innovations (voir Rogers, 1995).

Une autre conséquence concerne la nécessité de conduire en collaboration avec les producteurs agricoles des diagnostics participatifs devant permettre aux intervenants de comprendre le contexte spécifique local des producteurs agricoles, les ressources (financières, foncières, main d'œuvre équipement, etc.) disponibles, les relations et organisations sociales, les pratiques institutionnelles incluant les systèmes culturaux, les techniques de production, les modes de gestion foncière et les problèmes et contraintes expérimentés par les producteurs agricoles. Progressivement, les producteurs agricoles sont reconnus comme disposant de savoirs pertinent pouvant aider à mieux circonscrire les interventions de développement, et sont capables de contribuer efficacement à l'effectivité de la promotion des innovations. Selon plusieurs études, la prise en compte des savoirs et expériences des producteurs agricoles a contribué à l'institutionnalisation des approches participatives et des services orientés vers les demandes (voir Albaladejo et Casabianca, 1997 ; Okali *et al.*, 1994).

Spécifiquement, ces études positionnent que l'innovation est alors une réflexion de la société et les différentes perceptions, aspirations, valeurs, croyances épistémiques et les intérêts des acteurs impliqués. Autrement dit, plusieurs réalités socialement construites existent et ont besoin d'être prises en compte et intégrées dans les interventions de développement et de promotion des innovations. En conséquence, les innovations ne sont pas des entités neutres, mais socialement construites. Plusieurs contributions des recherches basées sur les acteur-réseaux ont critiqué les argumentaires développés ci-dessus, et la notion que l'innovation est simplement un reflet de la manière dont la société est constituée. En particulier, les études basées sur les acteurs-réseaux prouvent que les utilisateurs finaux des résultats de recherche par exemple et leur influence sur les processus d'innovations ne sont pas clairement mis en exergues dans les opérationnalisations. Aussi remettent-elles en cause l'habileté des recherches orientées vers les SSA à apprécier la diversité des acteurs impliqués, le contexte historique qui conditionne leurs comportements et l'apprentissage institutionnel qui détermine leur capacité à innover (Latour, 1999 ; Moore, 2008 ; Murdoch, 2000).

Malgré ces critiques, les recherches basées sur le SSA ont enregistré des succès quant à son application sur le terrain, parce qu'elles permettent de comprendre comment et de quelle manière les différents acteurs impliqués et les institutions sont liés pour promouvoir l'apprentissage mutuel, et générer, partager, et utiliser les technologies agricoles, les savoirs et

informations disponibles²⁶. De plus, les auteurs ci-dessus cités argumentent que comprendre les SSA (les composantes, les acteurs impliqués et la manière dont ils interagissent) est la première étape indispensable pour une conceptualisation efficiente des systèmes des innovations qui pourraient éventuellement en résulter.

2.3.2. Les perspectives analytiques basées sur les Systèmes d'Innovations Agricoles

Les perspectives basées sur les Systèmes d'Innovations Agricoles (SIA) sont parmi les plus récentes approches théoriques et analytiques déployées pour comprendre et expliquer les interventions de développement et de promotion des innovations agricoles. Elles ont été développées suivant un itinéraire différent de celui emprunté par les approches orientées vers les SSA, mais ont abouti à des résultats compatibles sur la notion de production et développement des innovations comme des processus de création, d'évaluation et de traduction des savoirs en pratique. Elles ont été pour la première fois décrites par Ludvall (1985) et appliquées à différents contextes, comme par exemple la formulation et mise en œuvre des politiques nationales, la promotion des technologies et les études comparatives (Clark *et al.*, 2003 ; Hall *et al.*, 2001 ; Malerba, 2002 ; Sumberg, 2005). Ces auteurs assertent que l'innovation ne peut pas être égalisée à une 'chose', comme par exemple une technologie, mais comprise en relation avec le cadre institutionnel dans lequel elle est traduite en pratique.

Plus important, elle doit être perçue et analysée comme un système, affecté et façonné par les institutions sociales et économiques comme par exemple les attitudes, habitudes, pratiques et manières de travailler. A cet effet, Clark *et al.* (2003) reprenant Edquist (1997) écrit que,

« Les innovations sont des créations d'importance économique. Elles devraient être nouvelles, mais sont plus souvent des combinaisons des éléments existants. Les innovations devraient être de diverses formes, par exemple, aussi bien technologiques qu'organisationnelles. Le processus au moyen duquel les innovations techniques émergent sont extrêmement complexes ; ils impliquent l'émergence et la diffusion de différents éléments du savoir ; c'est-à-dire aussi bien des possibilités scientifiques et technologiques que la traduction de celles-ci dans de nouveaux produits et processus de production. Cette

²⁶ Voir par exemple Eicher (2001) ; Gildemacher *et al.* (2008) ; Hall *et al.* (2004) ; Leeuwis (2004) ; Rivera et Sulaiman (2009) ; Röling (2008).

traduction n'est pas, en aucun cas, une trajectoire linéaire de la recherche fondamentale à la recherche appliquée, et d'avantage au développement et la mise en œuvre de nouveaux processus et nouveaux produits. Elle est caractérisée par des mécanismes de feedback compliqués et des relations interactives impliquant la science, la technologie, l'apprentissage, les politiques de production et la demande ».

Dans cette perspective, l'innovation émerge à l'interface de la "recherche formelle" et des "activités économiques" - ou ce que Akrish *et al.* (2006) s'y réfère comme "hybridation des savoirs" - déniait ni la primauté de la création du savoir ni les institutions de validation. Autrement dit, l'innovation émerge de la combinaison des différents types de savoirs et l'influence que chacun des acteurs, réseaux et/ou organisations exerce. Ce qui est important, c'est plutôt les relations de collaboration entre les différents acteurs, réseaux et organisations impliqués. Ces interactions qui sont stimulées par les institutions publiques devraient contribuer à articuler les demandes et l'offre des services.

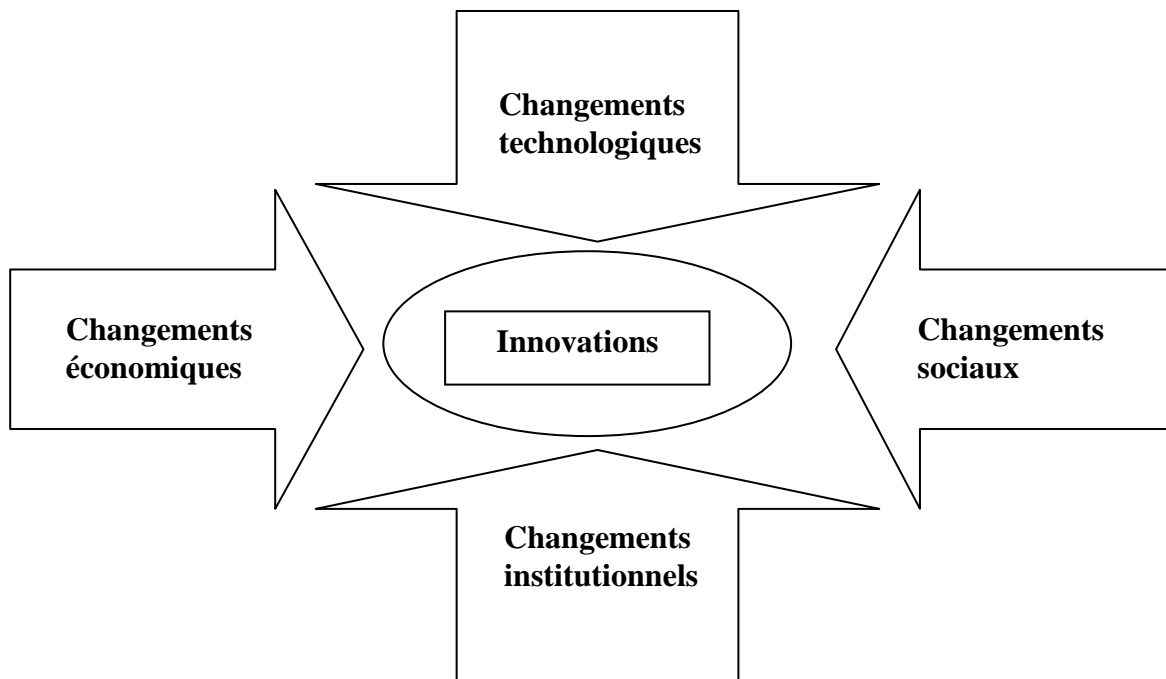
Ainsi, tout comme les études sur les acteurs et les acteur-réseaux, et les recherches axées sur les SSA, l'analyse des SIA reconnaît que plusieurs acteurs (incluant les institutions nationales et internationales de développement et d'innovations, les organisations des bénéficiaires, les politiciens, les chercheurs, les consultants, les compagnies commerciales, les institutions de micro-finance, les banques, les ONG) sont déterminants dans l'effectivité des innovations. Hall (2006) conclut que les acteurs, réseaux et/ou organisations et leurs interactions sont déterminés par les normes culturellement définies, le développement institutionnel historiquement déterminé et les politiques gouvernementales géographiquement promues.

Ainsi, une recherche basée sur les perspectives SIA décrit le résultat des interactions des systèmes ou réseaux d'organisations du secteur public et privé qui ont affecté la génération, la diffusion et l'utilisation des savoirs qui améliore la valeur ajoutée économique des systèmes de production (Biggs et Smith, 1998 ; Niosi *et al.*, 1993 ; World Bank, 2006). En conséquence, les chercheurs, dans leurs analyses, ne doivent pas faire des distinctions entre le savoir scientifique et local, et leur influence, entre des changements technologiques et institutionnels qui ne peuvent être anticipés à l'avance, mais plutôt les résultats des interactions entre les acteurs impliqués dans les processus d'innovations (Hall, 2006). Tout comme les réflexions d'Edquist (1997) reprises par Clark *et al.* (2003), plusieurs autres études argumentent que l'innovation est plutôt un processus complexe et itératif dans lequel co-

évolue des systèmes institutionnels, technologiques, sociaux et économiques (Klein Woolthuis *et al.*, 2005 ; Rivera et Sulaiman, 2008 ; Sangria *et al.*, 2009 ; Scoones et Thompson, 2009), comme illustré par la figure 4.

Smits (2002) par exemple montre que l'innovation, du point de vue sociétal et/ou économique, dépend de façon critique de la combinaison réussie de '*hardware*' (matériels et pratiques), '*software*' (savoirs et modes de pensée), et '*orgware*' (institutions et formes d'organisation). Leeuwis (2004) aussi soutient de façon convaincante l'importance des recherches scientifiques et des ressources nécessaires pour supporter la recherche publique et la promotion des services qui améliorent les conditions de vie et revenus des producteurs, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. Toutefois, il estime que plus d'attention doit être accordée aux processus itératifs dans lesquels des efforts considérables sont déployés pour non seulement connecter la recherche et les utilisateurs des résultats de la recherche au moyen des mécanismes de la vulgarisation mais aussi lier les arrangements technologiques, les producteurs agricoles et les arrangements institutionnels.

Figure 4 : Qu'est-ce que l'innovation



Source : CG, 2014

L'interaction, ainsi, ajoute une appréciation de taille à l'émergence des innovations. Certains analystes soutiennent de façon convaincante que les interactions commencent dans un environnement relativement isolé. Comme le système évolue et est souvent façonné par les contraintes et les défis au cours du temps, plusieurs interactions émergent et se développent dans un environnement qui inclut aussi bien les réseaux sociotechniques existants que les interventions de savoir extérieur (Geels, 2004 & 2002 ; Smith *et al.*, 2005 ; Smits, 2002). Un tel argumentaire offre une alternative promettant étant donné qu'elle fournit le contexte et le contenu pour toutes les activités, incluant les choix faits au sujet des interactions, et une meilleure compréhension des relations à l'intérieur et entre les réseaux et les organisations impliqués. Au regard de ce développement, il est argumenté que les promoteurs des interventions doivent déployer suffisamment d'efforts pour, d'une manière ou d'autre, produire des interactions productives ; ce qui arrive très rarement, et explique souvent pourquoi les processus d'innovations échouent (Leeuwis et Aarts, 2009).

D'autres analystes poussent l'explication plus loin en faisant remarquer que les interactions, et les réponses locales aux opportunités d'innovations plus généralement, dépendent aussi des réalités et dynamiques au niveau globale (Birner *et al.*, 2006 ; Giller *et al.*, 2007 ; Latour, 1999). Ces études soutiennent, tout comme les recherches orientées vers les acteur-réseaux, que les processus d'innovations ne sont pas seulement façonnés par des contraintes et cadres institutionnels et sociaux locaux, mais aussi par des forces globales qui pourvoient les ressources de toute sorte (support politique, arrangements financiers, collaboration organisationnelle et capacité technique) dans l'espoir d'une mise en œuvre effective des actions concordantes aux demandes et besoins des producteurs agricoles. Quand les interactions sont proprement mise en œuvre, les innovations peuvent être vues émergées. Mais comme le suggèrent Hall *et al.* (2004), l'effectivité de ces changements institutionnels dépend fondamentalement de nouvelles règles et normes définies au cours des interactions et leur intégration dans la vie et les modèles développés par les producteurs agricoles.

Tout comme les approches axées sur les SSA, les perspectives SIA remettent en cause la compréhension linéaire des innovations et suggèrent d'aller au-delà, étant donné que dans certaines circonstances, d'autres acteurs jouent des rôles déterminants dans la dissémination des savoirs et technologies et l'émergence des innovations. Ces acteurs, réseaux et/ou organisations agricoles incluent les institutions de recherche, les compagnies commerciales qui fournissent les intrants agricoles, les institutions de micro-finance qui allouent les crédits

aux producteurs, les coopératives agricoles, les agro-industries, les décideurs politiques et les consommateurs des produits de récolte (Biggs, 2007 ; Loorbach, 2007). La contribution forte de l'analyse des systèmes d'innovations relève du fait que, contrairement à la compréhension traditionnelle comme processus linéaire, l'innovation est décrite comme le résultat des interactions des différents acteurs impliqués et de l'intégration effective de leur perception des problèmes, expérience et connaissance (Hall, 2006 ; Smits et Kuhlmann, 2004; Sumberg et Reece, 2004). En particulier, ces auteurs mettent l'accent sur le rôle des acteurs impliqués (publiques, privés, et publiques/privés) et les interactions au sein des systèmes d'innovations et les contextes institutionnels au sein desquels les innovations émergent.

L'apprentissage et les changements institutionnels reconnus comme des moyens de développer de nouveaux arrangements et les relations entre l'innovation et le cadre institutionnel sont considérés comme déterminants dans le processus de promotion des innovations. Spécifiquement, Hall *et al.* (2004) comprennent les changements institutionnels comme l'évolution entre les règles et normes et les organisations, souvent associée aux besoins d'exécuter de nouvelles tâches ou d'exécuter de façon différente les tâches existantes. De plus, ces perspectives argumentent que les savoirs et technologies ne sont pas les seules composantes déterminantes des innovations. D'autres composantes comme par exemple les capacités techniques et organisationnelles des organisations impliquées, les supports politiques, les législations, les arrangements de financement, les infrastructures, le développement des marchés d'accès aux intrants et de commercialisation des produits affectent considérablement l'effectivité des innovations²⁷.

Conclusion : synthèse et pertinence pour les analyses de la présente recherche

Certaines perspectives théoriques et analytiques ci-dessus discutées apparaissent critiques pour comprendre et expliquer 'comment et de quelle manière la privatisation des services autrefois fournis par l'Etat affecte le caractère axé sur les demandes et les dynamiques des innovations agricoles'. Il s'agit des recherches orientées vers les acteurs et les acteur-réseaux, et SSA et SIA. Les recherches orientées vers les acteurs permettent d'analyser comment les acteurs et réseaux s'organisent lorsqu'ils sont confrontés à des problèmes et défis, et les

²⁷ Voir pour plus de détails Clark *et al.* (2003) ; Hall (2006) ; Hall *et al.* (2004) ; Klein Woolthuis *et al.* (2005) ; World Bank (2006).

stratégies développées pour les surmonter. Dans cette analyse, les changements institutionnels et sociaux sont compris comme le résultat des interactions et négociations qui émergent entre les acteurs qui ont des demandes et besoins divergents (Hebinck et Verschoor, 2001 ; Long, 2001 ; Mahanty, 2002). En adoptant les recherches orientées vers les acteurs, cette recherche vise comprendre et expliquer les changements institutionnels et sociaux comme des processus dynamiques qui mettent en jeu des acteurs situés aussi bien au niveau local que global. Contrairement aux théories classiques néo-économiques, néo-marxistes et de la marchandisation qui considèrent les changements institutionnels comme le résultat des facteurs externes, cette recherche concorde avec les perspectives axées sur les acteurs pour montrer que les producteurs agricoles ne peuvent pas être considérés comme des entités statiques, mais luttent pour l'articulation et la satisfactions de leurs besoins.

L'approche axée sur les acteur-réseaux qui concorde intimement avec l'approche orientée vers les acteurs peut être résumée comme une théorie qui offre une description de la manière dont les relations entre les entités (comme les concepteurs et gestionnaires des projets et autres acteurs) et les choses (comme les technologies promues) changent comme le résultat de construction des réseaux, d'apprentissage et de négociations. Selon cette perspective, la production et le développement des innovations résultent des négociations entre les différents groupes impliqués et demandent une coordination et coopération flexible et créative au sein des réseaux (Callon et Law, 1992 ; Latour, 1999). L'effectivité des interventions devrait ainsi résulter de la construction des réseaux global et local impliquant les processus de négociation entre les différentes catégories d'acteurs et institutions telle que argumentés par les supporteurs des recherches axées sur les acteur-réseaux. Cette recherche évalue les implications des interactions et négociations entre les acteurs impliqués dans l'articulation des demandes des producteurs agricoles et la promotion des innovations.

Les perspectives analytiques orientées vers les SSA et SIA qui mettent en évidence que la promotion des savoirs et des technologies axés sur les demandes et l'éducation façonne de façon significative les processus d'innovations. La dissémination et l'utilisation de façon économique des savoirs et technologies demeurent le résultat des interactions des systèmes ou réseaux d'organisations du secteur public et privé²⁸. Ce qui suggère pour notre recherche de

²⁸ Voir aussi Clark *et al.* (2003) ; Eicher (2001) ; Hall *et al.* (2001) ; Hall et Clark (2010) ; Hall *et al.* (2004) ; Leeuwis (2004) ; Rivera et Sulaiman (2009) ; Spielman (2005).

focaliser l'attention sur les processus par lesquels les différents acteurs impliqués s'engagent aussi bien dans la création et la gestion des liens effectifs entre les différents systèmes que les interactions entre les acteurs, réseaux et organisations impliqués et les institutions qui affectent la promotion des savoirs et technologies axés sur la demande et les innovations.

Cette recherche examine les interactions entre les acteurs et comment ces interactions façonnent les demandes des producteurs agricoles et les processus d'innovations. Cette recherche L'accent est mis sur les efforts déployés par les promoteurs des projets de promotion des politiques de privatisation pour interagir avec d'autres acteurs, réseaux et organisations dont l'implication est jugée pertinente et nécessaire, en vue de rendre concordant les savoirs et technologies diffusés aux contraintes et problèmes expérimentés et l'adaptabilité de ces savoirs et technologies aux différentes catégories de producteurs agricoles et certainement aux défis émergents. De façon critique, cette recherche analyse les facilitations menées pour stimuler le développement des arrangements institutionnels qui crée les conditions favorables à la dissémination des savoirs et l'émergence des innovations.

Dans cette perspective, les études de cas sélectionnées et documentées (chapitres 4, 5 et 6) analysent le processus d'innovation en termes d'arrangements institutionnels comme suggérés par Hall *et al.* (2004). Ceci paraît pertinent en ce sens qu'une telle analyse permet d'évaluer les processus d'innovations dans le contexte de promotion des nouvelles politiques de financement et de fourniture des services, et de proposer des améliorations dans la manière dont les différents acteurs interagissent et travaillent ensemble pour rendre effectif l'apprentissage mutuel et les changements institutionnels et organisationnels en réponse aux attentes et aspirations des acteurs impliqués d'une part, et aux conditions naturelles et socio-économiques changeantes des exploitations gérées par les producteurs agricoles d'autre part (Biggs 2007 ; Boon et al., 2008 ; World Bank 2006). Les études de cas mettent l'accent sur l'ensemble des acteurs, les exigences et les demandes de chaque acteur, leurs interactions, les institutions qui conditionnent leurs comportements et la facilitation des processus d'intermédiation en vue de promouvoir l'articulation des demandes et besoins et soutenir la diffusion des savoirs et technologies (Sumberg, 2005 ; Vos, 2005 ; Rivera et Sulaiman, 2009). L'approche méthodologique déployée pour explorer les modèles de privatisation, sélectionner les études de cas, collecter et analyser les données empiriques est exposée dans le chapitre 3.

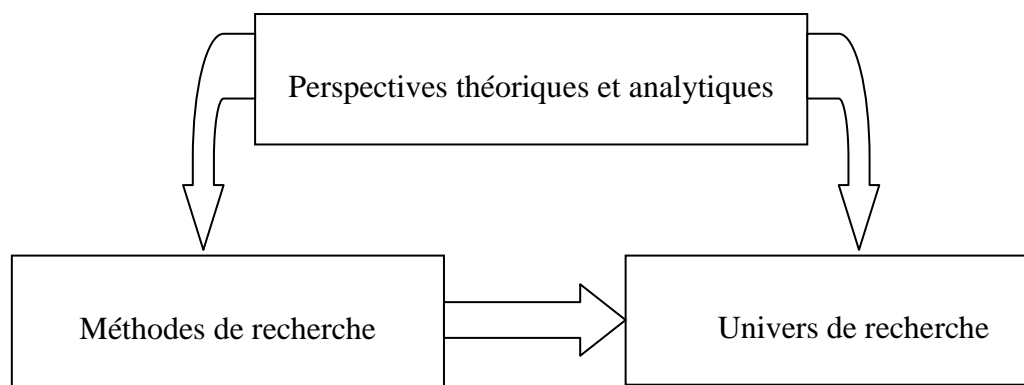
Chapitre 3 Investir les modèles de privatisation : Orientations méthodologiques

Introduction

Ce chapitre expose les différentes phases des investigations sur le terrain, la sélection des études de cas, les outils utilisés pour collecter le matériel empirique qui a servi de base pour les discussions et l'analyse. Comme argumenté dans le chapitre introductif, la préoccupation majeure dans cette recherche concerne les modèles de privatisation et comment les actions exécutées et les services fournis sont orientés vers les demandes des producteurs agricoles, rendus effectifs et répondent aux opportunités d'innovations. Ainsi, certaines perspectives théoriques et analytiques sont retenues pour comprendre et expliquer comment et de quelle manière les acteurs avec des attentes et aspirations différentes, interagissent et négocient les ressources nécessaires permettant l'articulation des demandes des producteurs agricoles, la diffusion des savoirs et des technologies promus et l'émergence des innovations.

Comme argumenté par Van Velsen (1967) cité par Leeuwis (2004), il existe une relation étroite entre les perspectives théoriques et analytiques du chercheur, les méthodes et outils de collecte du matériel empirique et l'univers de recherche (voir figure 5).

Figure 5 : Relations entre les perspectives théoriques et analytiques du chercheur, les méthodes et outils de collecte du matériel empirique et l'univers de recherche.



Source : CG, 2014

Tout comme les défenseurs de ces perspectives, les recherches qualitatives ont été privilégiées par rapport aux approches quantitatives lors de la collecte et l'analyse des données. Cette

option n'est pas dictée par une certaine préférence ou supériorité d'une approche de recherche sur l'autre, mais plutôt s'explique par la manière dont nos investigations ont été préparées et exécutées, notamment l'implication des informateurs dans la contextualisation de la recherche, la définition des critères de sélection des modèles de privatisation et les études ethnographiques. L'argumentaire ici est de mieux comprendre et expliquer ce qu'avaient vécu les acteurs, réseaux et organisations impliqués dans la promotion des politiques de privatisation des services autrefois assumés par l'Etat.

Bien que notre connaissance et expérience de terrain le permettaient, nous n'avions pas directement sélectionné les processus à partir de critères prédéfinis. Nous avons plutôt commencé par explorer les modèles de privatisation en investiguant les investissements consentis et les efforts déployés par les acteurs impliqués, les problèmes expérimentés par les producteurs agricoles et les contraintes surmontées pour rendre effectif l'articulation des demandes et l'émergence des innovations. Notamment, des interviewés semi et non-structurés avec les décideurs politiques, les autorités des directions techniques du MAEP (coordonnateur national des CARDER, DES et DICAF), les coordonnateurs des projets, les producteurs agricoles et leurs organisations (GV, UCP, FUPRO et GEA-Bénin), les responsables des ONG, les gestionnaires des compagnies commerciales et des institutions de micro-finance et les prestataires de services commissionnés, ont été organisés à cet effet.

En particulier, ces interviews ont permis de définir conjointement avec nos informateurs les critères qui ont servi de base pour la sélection des études de cas. Aussi, des études ethnographiques approfondies ont été réalisées. Les biographies des acteurs impliqués dans la promotion des modèles de privatisation sélectionnés ont été notamment reconstruites ; et ainsi nous avons appris des continuités et des discontinuités (ou ruptures avec le passé) en ce qui concerne la planification, l'exécution et les suivi-évaluation des actions et services et les stratégies déployées pour s'adapter aux défis émergents. Comme le suggère Camaroff et camaroff (1992), relativement peu de temps a été passé pour conduire des entretiens structurés, mais plus de temps pour réaliser avec nos informateurs des exercices à savoir la 'Technique de Répertoire des Acteurs et Réseaux' (TRAR), les discussions de groupes et l'analyse par contraste, le suivi des actions et les observations participantes. Ci-dessous sont exposés les épisodes critiques qui ont marqué nos investigations sur le terrain.

3.1. Etablir des interfaces : exploration des acteurs impliqués dans la promotion des modèles de privatisation

3.1.1. Les premières étapes de la recherche de terrain

La recherche de terrain proprement dite a commencé en Janvier 2012 dans les corridors du MAEP. Nous avons décidé de commencer par les autorités du MAEP, plutôt que de nous rendre directement dans les projets que nous connaissions. Là, nous avons discuté avec le coordonnateur national des CARDER qui nous a été introduit par le secrétaire général du MAEP. C'était pour nous une opportunité parce qu'il a accepté de collaborer, d'apporter toute sa contribution pour la réussite de la recherche. Dans d'autres circonstances, nous aurions reçu une fin de non-recevabilité à notre requête²⁹. Les autorités du MAEP et des CARDER sont souvent dubitatifs lorsqu'elles sont interrogées sur la problématique de la privatisation des services assumés autrefois et qui sont cédés aux organisations du secteur privé comme par exemple, les organisations des producteurs agricoles (FUPRO, UCP, GV), les ONG, les compagnies commerciales et les institutions de micro-finances. De plus, il est apparu au cours des discussions que l'expérience du coordonnateur national des CARDER était appropriée : il était parmi les autorités qui avaient, sous la houlette de la Banque Mondiale et du Fond Monétaire International, conçu et mis en œuvre les politiques de privatisation.

Après les salutations d'usage, l'objet de la recherche introduit est focalisé sur les changements dans les politiques agricoles notamment la privatisation et les nouveaux mécanismes³⁰ de financements et de fourniture des services agricoles et comment les actions exécutées sont axées sur les demandes des producteurs agricoles, rendus effectifs et répondent aux opportunités d'innovations. Sans plus attendre d'autres questions, le coordonnateur national des CARDER répondit. Sa déclaration fournissait quelques indices sur les relations 'tendues' et souvent 'conflictuelles' entre les organisations privées et publiques. Retour sur quelques séquences de sa déclaration à titre illustratif :

²⁹ Ce problème est bien connu et documenté par plusieurs chercheurs (voir Nouatin, 2003 ; Yabi, 2004).

³⁰ Au cours des échanges téléphoniques pour préparer et prendre les rendez-vous, nous avons compris que le concept de "modèle" (employé pour désigner les arrangements) n'est pas bien connu des autorités du MAEP et des CARDER, qui préfèrent le concept de 'mécanisme'. Il est vrai que dans la littérature les deux termes sont utilisés pour désigner les arrangements de financement et fourniture des services. Comme on pouvait le constater, dans le chapitre introductif chapitre 1), nous avons retenu et utilisé le terme 'modèle'.

« Ne parle pas de la privatisation, mais plutôt de cession des sociétés d'Etat à des opérateurs économiques qui sucent proprement les ressources de l'Etat. Ces opérateurs économiques sont très puissants, achètent toute la production (par exemple de coton) à un prix bas, et la revendent à un prix mille fois plus élevé. Mieux, le financement des services par les producteurs agricoles comme l'a prédit les politiques de privatisation est quasi impossible. La pratique de la privatisation se limite à l'implication des producteurs agricoles et leurs organisations et autres acteurs privés à la conception, mise en œuvre et suivi-évaluation des actions ; et donc l'Etat n'est plus ni le seul pourvoyeur de fonds ni le seul fournisseur des services aux producteurs agricoles.

[...]. Nous disons autres acteurs privés par ce qu'ils en existent qui exercent nos activités sur le terrain, en mépris des lois qui réglementent la promotion des savoirs et technologies et le conseil agricole au niveau des villages³¹. L'option de faire payer progressivement les producteurs agricoles (25 % la première année, 50 % la deuxième année, 75 % la troisième année et 100 % la quatrième année) a été retenue mais les premières expérimentations se sont soldées par un échec.

[...]. Vous pouvez en discuter avec les coordonnateurs des projets, conseillait-il, et ils vous diront beaucoup de choses au sujet des politiques de privatisation ; ils vous parleront de leur vie et expérience, et des efforts déployés et les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre des projets de développement et d'innovations depuis la promotion des politiques de privatisation au Bénin en 1990. ».

Notons que les explications du coordonnateur national des CARDER rappelaient certaines remarques lues dans la littérature (notamment les rapports d'ateliers et de conférences et les documents de discussions de la Banque Mondiale) qui focalisaient l'attention sur les tensions et conflits enregistrés dans les pays qui ont institutionnalisé la privatisation. Mais à l'époque, on ne pourrait pas imaginer que plusieurs institutions créées au lendemain de la promotion des politiques de privatisation vont être reprises et intégrées dans le patrimoine de l'Etat et gérées

³¹ Au cours d'autres discussions informelles avec le coordonnateur national des CARDER, nous avons compris qu'il s'agit en fait des compagnies commerciales, des institutions de micro-finance, des ONG et des organisations des producteurs agricoles qui sont présentes et qui disputent avec les organisations publiques leur sphère de compétence. Il note que les PTF préfèrent remettre les subventions aux ONG et organisations des producteurs agricoles.

comme des structures publiques. On peut citer par exemple l'importation et la distribution des intrants agricoles (semences, pesticides et engrais chimiques) et la commercialisation des produits de récolte. Les commentaires du coordonnateur national des CARDER sont sans équivoques : le pluralisme institutionnel semblait trouver un consensus général aussi bien au niveau du gouvernement que des acteurs du secteur privé ; mais la privatisation proprement parlant n'est pas inscrit dans les agendas. Pourrions-nous alors contredire les hypothèses avancées par les avocats de la théorie de la marchandisation, du changement de la valeur d'usage en valeur d'échange (voir Chapitre 2), hypothèses qui sous-tendent la promotion des politiques de privatisation ?

Les discussions se sont poursuivies sur les autres aspects de l'objet de recherche introduit initialement. Des questions spécifiques sont posées et des réponses apportées. Comme mentionné ci-dessus, l'accent était mis sur les nouveaux mécanismes de financement et de fourniture des services agricoles, les initiatives connues de promotion des interventions de développement et d'innovations. Des documents (archives et les rapports) et une liste de 'personnes ressources' (avec les contacts téléphoniques) ont été mis à notre disposition. Le coordonnateur national des CARDER assume que les personnes ressources listées sont des autorités des organisations des producteurs (FUPRO, GEA-Bénin, UCP et GV) et des responsables de projets et programmes mis en œuvre au cours des vingt dernières années. Il conseille vivement de les contacter pour avoir plus d'information sur les efforts déployés et les investissements consentis par les acteurs impliqués dans les projets et programmes, les approches méthodologiques utilisées, les problèmes expérimentés, les savoirs et technologies promus et les défis émergents³². Les réponses à certaines questions qui ne sont pas claires sont reprises lors des interviews semi ou non-structurées³³ avec les personnes ressources.

³² Nous comprenons alors que notre choix de commencer directement par le MAEP n'était pas biaisé puisque les personnes ressources listées n'incluaient pas nos collègues universitaires qui devraient nous aider dans la sélection des études de cas. Est-ce à dire que les projets coordonnés par nos amis ne sont-ils pas connus du coordonnateur national des CARDER ou alors ces projets sont affiliés aux organisations du secteur privé. La réponse à la deuxième partie de la question semble négative puis que nos investigations ont révélé plus tard que plusieurs des personnes ressources coordonnaient ou avaient coordonné des projets supportés et financés par les organisations paysannes, la SDI et l'AIC. Ces investigations ont confirmé les explications du coordonnateur national des CARDER et des informations analysées dans la littérature.

³³ Ces interviews semi et non-structurées sont reconnues par les analystes comme des stratégies pour faire parler un informateur de ce qu'il connaît (Dezin et Lincoln, 1994 ; Fontana et Frey, 1994 ; Poitier, 1993 ; Richards, 1994). Pour ces analystes, il ne s'agit pas seulement de conversations entre chercheur et enquêté, mais de l'art de poser des questions et d'écouter pour comprendre le phénomène étudié. Dans des situations où des réponses

3.1.2. Entretiens exploratoires rapides d'évaluation des modèles de privatisation

Des interviews semi-structurées ont également eu lieu avec les personnes ressources qui ont joué des rôles importants dans la promotion des modèles de privatisation. L'argumentaire du coordonnateur national des CARDER était que ces personnes ressources sont des gestionnaires au quotidien des projets. Ils prenaient au jour le jour des décisions en ce qui concerne la promotion des modèles de privatisation et l'articulation des demandes des producteurs agricoles et l'effectivité des services. Ils sont ce que nous avons retenu comme 'informateurs de premier ordre'. En tenant compte des expériences acquises en matière de recherche et sur la base de l'analyse des documents et rapports disponibles, les personnes ressources sont catégorisées par rapport à la mission de leurs structures d'appartenance. Ce qui a facilité la réalisation des interviews et l'analyse des matériels empiriques collectés :

- les structures de recherche : l'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA), l'Institut National de Recherche Agricole (INRAB), le Centre Songhaï et le Centre Béninois de Recherche Scientifique et Technologique (CBRST) ;
- les structures de dissémination des résultats de recherche : la Direction de l'Information, du Conseil Agricole et de la Formation Professionnelle (DICAF), le Centre Agricole Régional pour le Développement Rural (CARDER), le Projet d'Activités Génératrices de Revenus (PAGER), le Projet de Développement des Racines et Tubercules (PDRT), le Projet d'Amélioration et de Diversification des Systèmes d'Exploitation (PADSE), le Projet d'Appui au développement du Secteur Agricole (PADSA), le Projet d'Appui au Développement de Micro entrepreneuriat des Jeunes Exploitants Agricoles (PADMJA), le Projet pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnel (PSAN), le Projet 1000+, le Projet Sasakawa Global 2000 (PSG 2000), le Projet National pour la Promotion de la Petite Irrigation Privée (PNPIP), Plan- Bénin, Africarice, et les ONG comme REPFED, IFAD, GRADID, GRAIB, CEPROSYD, JAE, GERAM, CERAD, GEA, ALDIP, IAMD, etc.) ; et les organisations des producteurs agricoles (GV, UCP, UDP, GEA-Bénin, FUPRO) ;
- les structures de d'importation et de distribution des intrants agricoles et de commercialisation des produits : la Fédération des Unions des Producteurs du Bénin

effectives sont données, les interviews semi et non-structurées produisent des explications encadrées dans des événements ou épisodes interactionnels spécifiques (Leeuwis, 2004 ; Long, 2000; Southwold, 2002).

(FUPRO), l'Association Interprofessionnelle du Coton (AIC), la Société de Distribution des Intrants (SDI), et Yara-Bénin.

Mentionnons que toutes les autorités et responsables des projets et programmes n'ont pas été contactés pour diverses raisons : indisponibilité des responsables, soit parce que les contacts téléphoniques ne sont plus fonctionnels. Dans l'ensemble, nous avons organisé et tenu 21 interviews semi-structurées dont 2 avec les chercheurs de l'IITA et INRAB ; 16 avec les autorités et agents en charge de la dissémination des résultats de recherche (CARDER Ouémé, Atlantique et Littoral, projet 1000+, PADSE, PAGER, PSAN, PNPPIP, PADMJA, GRADID, IAMD, GEA-Bénin, et FUPRO ; 3 avec AIC, SDI et Yara-Bénin³⁴. Tout comme avec le coordonnateur national des CARDER, les entretiens et discussions avec les personnes ressources étaient orientés suivant les sous-thèmes choisis, les hypothèses de travail et en fonction des individus et de nos observations, ainsi que des réponses obtenues.

La différence ici est que les thèmes de discussions et même la stratégie utilisée pour la collecte des données ont connu des changements. L'attention est focalisée sur la traduction dans la pratique des nouvelles théories basées sur l'implication des producteurs agricoles et les autres acteurs du secteur privé dans la formulation des priorités, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des actions. A cet effet, les personnes ressources sont invitées à expliquer les sources de financement, les problèmes majeurs expérimentés par les producteurs agricoles et les solutions offertes, les approches méthodologiques utilisées, les innovations développées et les processus, les acteurs impliqués et leurs rôles et les résultats enregistrés. Les discussions ne sont donc pas focalisées sur les changements dans les politiques de développement et d'innovations d'une façon générale comme c'est le cas avec le coordonnateur national des CARDER. Un guide d'entretien est élaboré et exécuté avec les personnes ressources.

Il est important de souligner que les thèmes de discussions et les questions variaient d'un informateur à un autre. Considérant le contexte spécifique et la disponibilité, certaines thématiques du guide d'entretien sont abandonnées en vue de ne pas dépasser la durée de 1 h 30 mn à 2 h de discussions, ou alors d'autres questions y sont ajoutées. Quelque fois, l'ordre des questions dans le guide d'entretien n'est pas suivi pour permettre l'approfondissement des

³⁴ Il faut noter que les interviews avaient aidé à développer nos propres réseaux aussi bien dans le cercle des décideurs politiques que des gestionnaires des projets, des organisations des producteurs agricoles et autres organisations du secteur privé.

thématiques qui ne sont pas encore suffisamment développées par les informateurs précédents. En plus des notes prises dans des cahiers, les discussions sont quelque fois enregistrées sur des bandes magnétiques sur l'accord de l'informateur ; ce qui permettait, une fois retourné, une deuxième analyse des discussions et témoignages collectés. Aussi, des conclusions de nature générale commençaient par être explicite, lesquelles conclusions ont été déterminantes pour l'analyse de contenu des discussions et entretiens.

Par exemple, l'expérience acquise dans les recherches précédentes était que les décideurs politiques et gestionnaires des interventions demeurent vagues lors qu'ils sont interrogés sur les changements dans les politiques de développement, comme par exemple la participation des producteurs agricoles aux processus de prise de décision, le transfert de responsabilités et pouvoir aux organisations des producteurs agricoles et autres acteurs privés, les arrangements contractuels entre les PTF et les ONG et les organisations des producteurs agricoles. Tous ces changements sont réels, mentionnés dans les explications du coordonnateur national des CARDER et ne fournissent pas de nouvelles informations sur les effets des modèles de privatisation sur les conditions socio-économiques des producteurs agricoles au Bénin.

Les discussions menées avec les informateurs dans le cadre de cette recherche étaient différentes. Ici, les décideurs politiques et les gestionnaires des interventions focalisaient l'attention sur les expériences 'propres' et contributions (ce qu'ils ont décidé ou fait) dans la promotion effective des nouveaux mécanismes de privatisation, les changements de relations entre les organisations du gouvernement et les producteurs agricoles, les défis émergents, et comment ces défis ont été surmontés. Mieux, des comparaisons implicites avec les modèles conventionnels étaient faites. Spécifiquement, les comparaisons mettaient l'accent sur les supports politiques, les arrangements financiers, et surtout les capacités techniques et organisations des animateurs. Aussi, d'autres processus déterminants pour l'amélioration du caractère orienté vers les demandes des producteurs agricoles et l'effectivité des innovations, ont été identifiées, en particulier durant les ateliers organisés par les projets du gouvernement, les ONG internationales et les organisations des producteurs agricoles. Les personnes ressources interviewées mentionnent les diagnostics participatifs et des études de marchés qui débouchent sur l'identification des problèmes et contraintes auxquels les producteurs agricoles sont confrontés, les négociations avec les partenaires pour l'accès aux ressources productives, et les formations et visites d'échanges à l'intention des producteurs agricoles.

Enfin, des visites de champs sont organisées dans les villages d'intervention des projets soit avec les coordonateurs et les producteurs agricoles. Dans les villages, les producteurs agricoles sont invités à expliquer les savoirs et technologies promus, les problèmes pour lesquels les solutions ou technologies sont développées, les différentes phases du processus auxquelles ils ont participé, les appréciations des actions et services fournis, et des questions complémentaires sont posées. Selon les responsables des organisations des producteurs agricoles interviewés dans les villages visités, les contraintes majeures déterminant le succès ou l'échec des interventions concernent l'accès aux ressources productives - notamment le crédit, les intrants agricoles, les équipements et la formation. Il ressort des échanges et discussions que les stratégies des intervenants pour lever avec succès ces contraintes sont notamment les négociations des réseaux de partenariats avec les institutions de recherche qui assument les sessions de formations, les compagnies commerciales qui vendent les intrants et équipements et les institutions de micro-finance qui fournissent les crédits. Ces déclarations des producteurs agricoles donnent des indices sur les nouveaux concepts qui sont promus au cours des processus de mise en œuvre des interventions de développement et d'innovations.

3.2. Réorientation de l'objet d'étude, sélection des études de cas et implications pour les recherches ethnographiques approfondies

Initialement, cette recherche vise investir les nouvelles institutions qui organisent la production et le développement des innovations agricoles comme un processus social à travers une analyse des effets de la privatisation des services autrefois assurés par les organisations de l'Etat. Le but est de rendre compte de l'objet de l'étude sous ses diverses formes. Le travail scientifique, de ce point de vue, passait par des investigations sur les interactions³⁵ en rapport avec la question de promotion des innovations étant donné que plusieurs acteurs sont intéressés et s'investissent dans la promotion de la privatisation. Par exemple, les déclarations du coordonnateur national des CARDER et des personnes ressources interviewées ont souvent tendance à lier les services orientés vers les demandes avec la résolution des problèmes expérimentés par les producteurs agricoles, et sont dominées par l'interprétation des mécanismes de privatisation.

³⁵ Etant donné que les différentes phases des processus de conception, mise en œuvre et suivi-évaluation impliquent des acteurs divers, nous argumentons que ces phases peuvent être interprétées comme des événements critiques importants. Le degré selon lequel ces événements se produisent comme résultant de certains résultats dépend de la qualité des interactions entre les différents acteurs impliqués. Par interaction, nous comprenons alors la phase intensifiée qui façonne et aide à façonner l'effectivité des événements.

D'une part, les personnes ressources développaient des argumentaires systémiques et déterministes qui suggéraient que les politiques de privatisation sont imposées unilatéralement ; et d'autre part, au fur et à mesure de l'évolution des discussions, elles fournissent des informations évidentes en ce qui concerne les différentes manières selon lesquelles les gestionnaires des projets expérimentaient les exigences de la privatisation comme par exemple les diagnostics participatifs, l'établissement des réseaux, l'apprentissage mutuel, la négociation, la flexibilité. Elles martelaient que cela affectait leurs pratiques quotidiennes ; ce qui a inspiré l'idée de la reformulation de l'objet de recherche.

La reformulation s'explique également par le fait que les interactions et les innovations qui émergent peuvent servir à observer certains faits qui naissent en faveur de l'exécution des actions et de la fourniture des services. Toutefois, elles ne peuvent certainement pas fournir suffisamment d'éléments pour permettre la compréhension des logiques de production et de développement des innovations dans le contexte de privatisation des services autrefois assurés par les organisations de l'Etat. Evidemment, toutes les déclarations mettaient en lumière des aspects spécifiques et donnaient des sens aux contextes dans lesquels la promotion des politiques de privatisation est promue. Trois contextes apparaissent déterminants : l'implication des supports politiques, la contribution des arrangements financiers et les capacités techniques et organisationnelles. Au regard des expériences de terrain, les personnes ressources étaient souvent opposées aux principes de réédition des comptes vis-à-vis des demandes et besoins. Toutefois, ils militent pour l'amélioration de la qualité des services et des résultats tel que suggérés par les défenseurs des politiques de privatisation.

Ainsi, au lieu de s'intéresser aux processus d'innovations d'une façon générale, nous avons décidé de focaliser la recherche sur l'analyse des cas de collaboration entre le 'financement public et/ou privé' et la 'fourniture publique et/ou privée' des services, et comment les arrangements affectent l'articulation des demandes et besoins des producteurs agricoles, et l'effectivité des innovations³⁶. La conséquence est que la proposition de recherche est reformulée pour refléter la nouvelle configuration. Initialement proposée pour examiner les institutions qui organisent le processus d'innovations, la recherche change de "focus" pour se concentrer sur l'analyse des formes de collaboration entre le financement et la fourniture des

³⁶ Ce changement a été déterminant dans la reformulation du titre de cette recherche.

services et les effets de celles-ci sur l'effectivité des actions axées sur les demandes et l'amélioration des dynamiques des processus d'innovation. Mieux, en plus des thèmes initialement développées, les arrangements institutionnels entre les acteurs (PTF, prestataires de services et producteurs agricoles) dans la promotion de l'articulation des demandes et les conséquences sur la manière dont les projets évoluent ont été pris en compte. Ceci exige un changement dans la stratégie et l'approche méthodologique de recherche.

De nouvelles investigations ont été conduites au niveau de certaines personnes ressources (directeurs ou gestionnaires de projets) pour mieux comprendre les nouveaux concepts et les controverses intellectuelles. Ces investigations ont conclu que les désaccords sont nombreux. Certains concernaient l'environnement institutionnel (incluant les règles, normes et habitudes) des gestionnaires des interventions et les restrictions que cela impose pour les prises de décisions et pratiques quotidiennes. D'autres dépendent des arrangements de financement qui imposaient une contrepartie financière de la part des producteurs agricoles. Les expériences ont révélé la difficulté de mobilisation de la contrepartie financière des producteurs agricoles pour l'exécution des actions et la fourniture des services. Cela a conduit la formulation de trois questions discutées avec les gestionnaires de projets : (i) comment procèdent-ils lorsqu'ils sont engagés dans l'articulation des demandes ? (ii) quels sont les effets de l'implication continue des organisations du secteur privé dans le financement et la fourniture des services ? (iii) comment cela affecte la qualité des services fournis et les résultats ?

Ces questions et les réponses apportées par les personnes ressources ont renforcé notre conviction que le défi méthodologique au quel nous devrions faire face dans la recherche est d'approcher la manière selon laquelle les gestionnaires des projets gèrent les continuités et/ou discontinuités ou ruptures avec les modèles et politiques conventionnels. Pour surmonter ce défi, nous avons adopté l'approche méthodologique développée par Knorr-Cetina (1988) qui suggère que lorsque les acteurs s'engagent dans des processus et interactions, ils développent des 'représentations' comprise comme "l'ensemble des traits de connaissance et expérience, de production technique, sociale, économique et institutionnelle, lié à un type d'organisation sociale caractérisant un projet collectif global". Cette compréhension est basée sur le postulat que dans des situations concrètes, la société est constituée par des interactions sociales.

De plus, la présente recherche prend en compte les réflexions de Callon (1986) et Latour (1999) qui argumentent que la représentation déploie l'idée que les acteurs sociaux ont la

capacité et la compétence d'assembler le 'monde'. Les composantes qui constituent cette représentation sont construites par les "agents", ce qu'ils font ou croient et comment ils sont reliés les uns aux autres. Cela a aidé à mieux redéfinir nos enquêtes de terrain. Etant donné que notre objectif est d'analyser et comparer les processus et mécanismes qui organisent les interventions, supplémenté ces approches méthodologiques avec les méthodes d'études de cas, semble une stratégie de recherche appropriée (Yin, 1984). A ce sujet, Long (1989) écrit :

« Les études de cas fournissent l'opportunité de mettre en lumière et d'analyser les processus par lequel les acteurs sociaux gèrent leur univers social quotidien, et ainsi, essayent de résoudre certains problèmes. Une série systématique d'études de cas nous renseigne au sujet des processus de reproduction et transformation sociale, et peut montrer comment les agents humains jouent un rôle actif dans ces processus ».

Une étude de cas mettant l'accent sur l'analyse des dynamiques, argumente Eisenhardt (1989), présente un contexte particulier. Dans cette perspective, les modèles de privatisation qui sont sélectionnés sont envisagés comme un 'contexte particulier', bien qu'impliquant divers acteurs, réseaux et organisations. De plus, comme on le verra par la suite, durant les études ethnographiques nous avons continué par conceptualiser, comme le suggèrent Ragin et Becker (1992), les processus ou situation étudiés et qui répondent aux exigences et caractéristiques d'études de cas. Concentrer sur les études de cas dans la perspective de Yin (1995) nous a permis une compréhension approfondie des stratégies, formes organisationnelles et institutionnelles de collaboration développées par les acteurs impliqués.

3.2.1. Sélection des études de cas

Comme mentionné ci-dessus, cette recherche vise investir les expériences avec différentes formes de collaboration de financement et fourniture des services agricoles qui mettent en évidence plusieurs acteurs. Ces expériences sont sélectionnées et étudiées au moyen de l'approche analytique développée et argumentée par les auteurs qui ont la conviction que les études de cas permettent une meilleure compréhension des processus sociaux (Mitchell, 1956 ; Turner, 1957 ; van Velsen, 1967 ; Yin, 1995). Ces auteurs suggèrent que les critères à être appliqués pour la sélection des études de cas sont informés par les thèmes de recherche. Autrement dit, les problèmes et thèmes initialement investis sont des critères appropriés pour sélectionner des études de cas. Giroud (2003) et Long (1989) au contraire observent

qu'utiliser les problèmes et thèmes comme les seuls critères pour la sélection des études de cas pourraient omettre des changements importants et sous-estimer certains acteurs pourtant jugés pertinents dans la promotion des politiques de privatisation.

Comme souligne Long (1992), il peut arriver que ces derniers fournissent des réponses pertinentes et même reformuler certaines questions explicites des thèmes de recherche. Notre conviction est que si les méthodes axées sur les études de cas peuvent aider à mieux comprendre et expliquer la promotion des politiques de privatisation, ainsi les études de cas sélectionnées devraient refléter les différentes expériences des acteurs impliqués. En d'autres termes, les études de cas sélectionnées devraient fournir une bonne image de la diversité des modèles de financement et de fourniture des services agricoles. Pour surmonter ce défi, le modèle classique d'investigation a été approché comme point de départ, et a permis d'inscrire la recherche dans la tradition développée par les scientifiques ci-dessus cités.

Dans cette tradition, où pourrait-on trouver des inspirations. L'idée classique de conduire des enquêtes peut être un bon point de départ comme note William (1988) non pas seulement,

- parce qu'elle argumente que la connaissance est obtenue au moyen d'une séquence déductive qui inclut la dérivation de propositions testables issues des axiomes, la formation des hypothèses à partir des propositions, la réalisation des observations participantes et le teste des hypothèses et la déduction de conclusions appropriées ;
- mais aussi parce qu'elle assume que les observations participantes faites par le chercheur sont principalement utilisées à des fins illustratives, la mise en évidence pour clamer certaines pratiques, institutions sociales et les processus de changement.

L'une des attractions de cette analyse socio-anthropologique est que le chercheur teste les hypothèses et en formule de nouvelles sur la base des réponses fournies par les informateurs. Notre recherche établie des parallèles au cours des différentes phases de sélection des études de cas examinées. Ainsi, les études de cas sélectionnées reflètent non seulement les prototypes des informateurs enquêtés, mais aussi notre expérience de recherche de terrain. Strauss et Collin (1990) renforce cette conviction lorsqu'il argumente que :

« L'expérience avérée sur des problématiques particulières conduit à des jugements que certains attributs de la pratique est moins qu'effective, efficient et équitable. Une bonne recherche peut aider à corriger cette situation. Certains chercheurs préfèrent étudier des thématiques dans lesquelles ils ont des expériences avérées parce que motivés. La problématique de recherche qu'ils choisissent est alors encrée dans leur motivation ».

Ainsi, la prise en compte de notre expérience a été déterminante dans la définition des critères de sélection des études de cas, la collecte et l'analyse du matériel empirique. Spécifiquement, l'analyse du matériel empirique collecté durant l'exploration des modèles de privatisation (voir section 3.1) et l'expérience acquise révèlent que certains critères ont eu à priori une incidence sur les politiques de privatisation et entraîner une différence significative dans l'articulation des demandes et l'amélioration des processus d'innovations. Il s'agit de :

- *Participation des producteurs agricoles.* Généralement, les coordonnateurs des projets et les responsables des organisations des producteurs agricoles enquêtés donnent une réponse positive quand à la question de savoir si oui ou non les producteurs agricoles sont impliqués dans le financement et la fourniture des services. Mais dans le même temps, ils reconnaissent une faible contribution financière aux coûts de prestations de services. Le niveau d'implication des producteurs agricoles dans le financement est alors important. L'argumentaire est que les producteurs agricoles sont plus exigeant vis-à-vis de l'articulation de leurs demandes lorsqu'ils supportent les coûts de prestations de services.
- *Séparation du financement des services fournis.* L'expérience de la promotion des politiques de privatisation par les informateurs enquêtés est que le gouvernement n'est plus le seul pourvoyeur de fonds dans la conception et mise en œuvre des projets de développement et d'innovations. En plus des producteurs agricoles et leurs organisations, d'autres sources de financement des services (le gouvernement, les PTF, les compagnies commerciales, les institutions de micro-finance, les ONG) sont mobilisées. Diverses sources de financement des activités et services constituent un changement majeur associé à la promotion des politiques de privatisation, et espérées créer des structures de renforcement des rééditions de compte vis-à-vis des besoins des producteurs agricoles. Ces structures sont supposées différentes et indépendantes des sources de financement.

- *approche de fourniture des services axée sur les demandes des producteurs agricoles.* Contrairement aux approches conventionnelles (persuasion et conseils techniques), il est argumenté que la promotion effective des modèles de privatisation nécessite l'intégration des savoirs et expériences de l'ensemble des acteurs impliqués. En particulier, les producteurs agricoles devront jouer un rôle déterminant dans la planification, mise en œuvre et suivi-évaluation des activités et services. Ainsi, les services fournis seront orientés vers les demandes - et non l'offre, comme assumé par le passé.

Ces critères sont ensuite discutés avec certains informateurs ; ce qui a permis la reformulation conséquente. L'évaluation des critères au regard des données collectées permet de retenir les trois modèles suivants (voir tableau 2) : (i) "financement public, fourniture publique" des services du Projet National pour la Promotion de la Petite Irrigation Privée (PNPIP) ; (ii) "financement public, fourniture privée" des services du Projet d'Appui au Développement de Micro entrepreneuriat des Jeunes Exploitants Agricoles (PADMJA) ; et (iii) "financement axé sur la demande" du projet 1000+. Ces trois études de cas ont été choisies dans le but de couvrir la variété des modèles prédominants au Bénin. Les études de cas sélectionnées ne couvrent pas l'ensemble des modèles espérés. Le financement privé et la fourniture privée des services par les producteurs agricoles et le financement public par le gouvernement et la fourniture privée par une ONG ou une organisation des producteurs, manquent. L'explication réside dans le fait que les analyses documentaires réalisées et les discussions avec les informateurs concluent que ces cas sont quasi-inexistantes, du moins jusqu'au moment où nous avons mis fin aux investigations de terrain entrant dans le cadre de la recherche ; ce qui dénote de l'état actuel de la privatisation au Bénin.

Cette non-prise en compte est une limite certaine pour notre entreprise comparative, même si les discussions et analyses des cas permettent de conclure que les tendances générales observées ne devraient pas être remises en cause. Les analyses montrent que plus les producteurs agricoles ou leurs organisations disposent de pouvoir de prise de décision en matière d'allocation et de gestion des ressources financières (quand on passe du Chapitre 4 au Chapitre 6 en passant par le Chapitre 5), l'augmentation des déterminismes de l'effectivité des services fournis et des innovations y est proportionnelle. Ceci laisse conclure que la forme 'pure' de privatisation (financement privé et fourniture privée des services) devrait conduire à un accroissement maximal de l'effectivité des services fournis et des innovations.

Tableau 2 : Quelques caractéristiques des études de cas sélectionnées

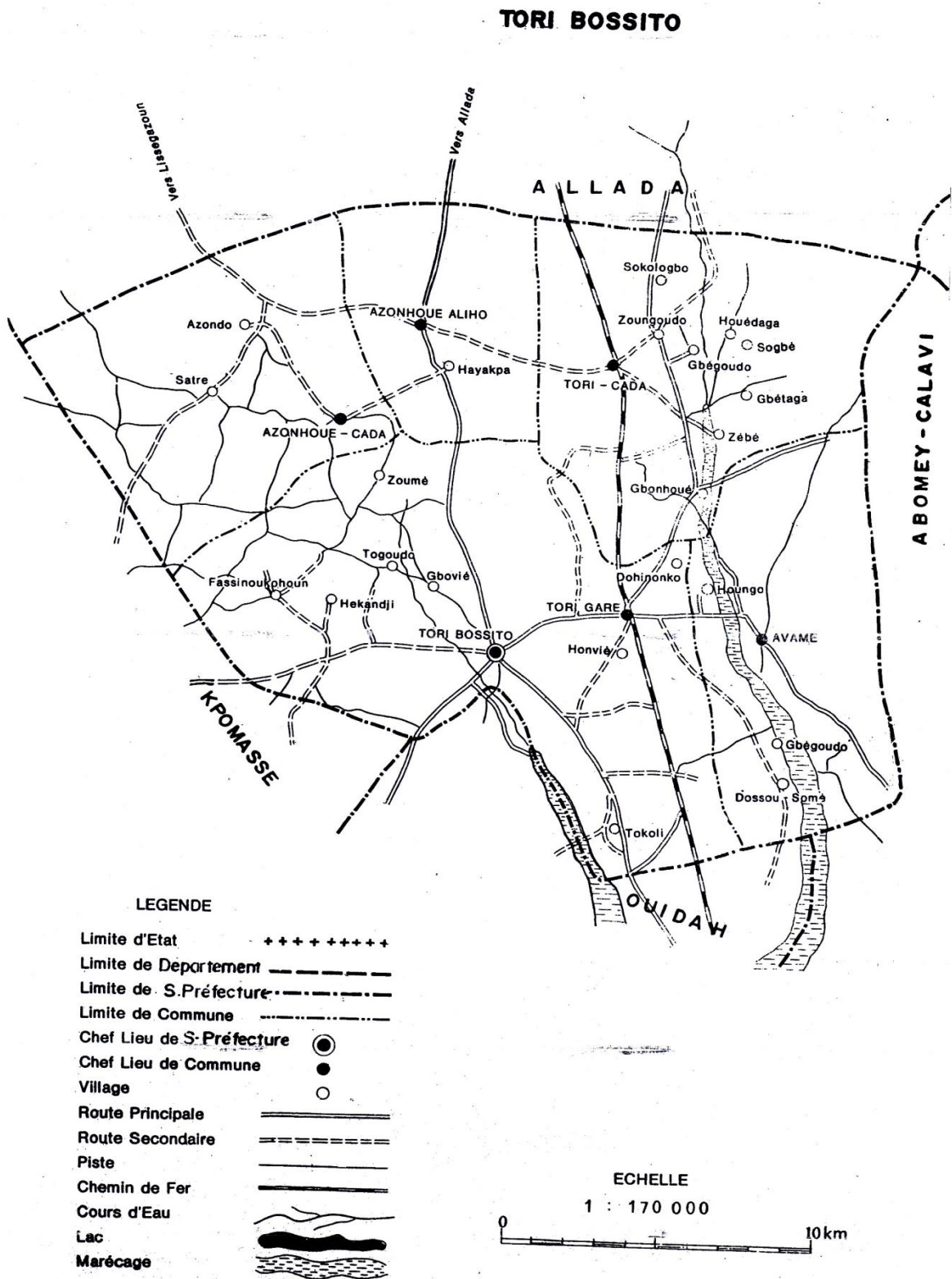
	Financement		Services
	Sources	Receveur final	Prestataires
PNPPIP	<i>Nature : publique</i> - PNUD supporte 36 % des coûts de services. - Gouvernement Béninois appui pour 10 %. - Contribution des maraîchers est estimée à 54 %.	FAO identifie le TSAGRN, signe les contrats, suit et évalue les prestations de services, et assure la gestion des ressources financières.	<i>Nature : publique</i> Un consultant TSAER est identifié et les contrats sont signés avec la FAO. Il travaille sous la direction du CARDER.
PADMJA	<i>Nature : publique</i> - PSCC/FED alloue 80 % des coûts de services. - GEA-Bénin supporte à hauteur de 20 % (au nom des producteurs agricoles). - Producteurs agricoles contribue pour 20 %	GEA-Bénin exécute sur fonds propres les prestations de services avant de se faire rembourser les montants dépensés.	<i>Nature : privé</i> Une équipe technique est recrutée et composée d'un responsable de projet et de deux animateurs.
Projet 1000+	<i>Nature : privée</i> - IFDC-PNOPPA supporte 60 % des coûts des services. - UCP Ifangni fournit 20 % des coûts des services - Producteurs contribuent pour 20 % (dont 10 % sous forme de <i>levy</i>).	OPADEB gère les fonds conjointement avec l'UCP-Ifangni. Le budget annuel négocié est versé sur le compte de l'ONG OPADEB.	<i>Nature : privée</i> Une équipe composée de deux élus de l'UCP-Ifangni, et deux animateurs de l'ONG OPADEB.

Source : Enquêtes de terrain, 2012-2013.

3.2.2. Implications pour les recherches ethnographiques

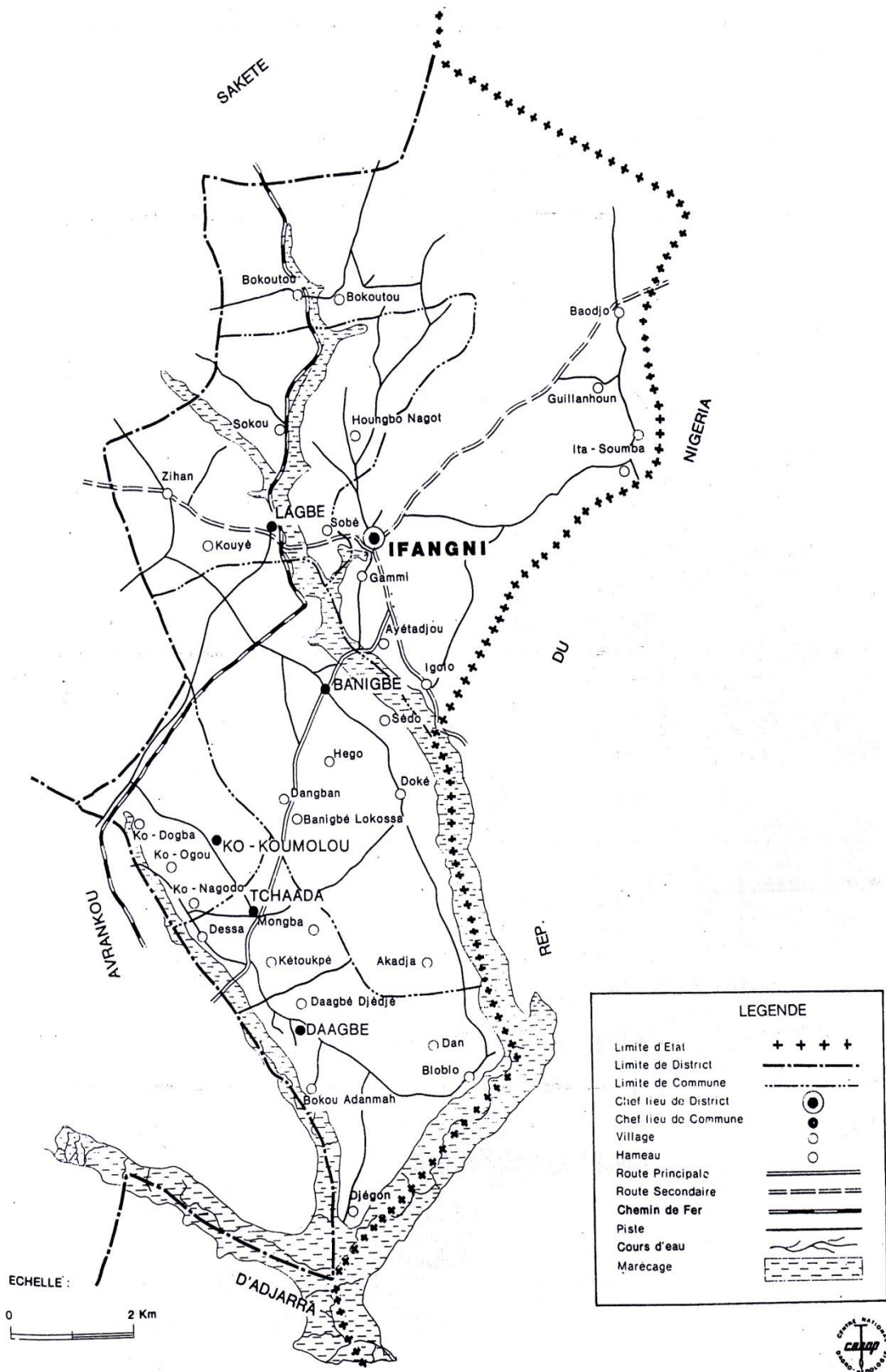
Contrairement à bon nombre de chercheurs qui étudient des villages ou des régions comme des cas, cette recherche a plutôt sélectionné trois modèles contrastés de financement et fourniture des services pour des enquêtes approfondies ; ce qui a des implications sur la zone de recherche - ou l'*univers de recherche*. En particulier, l'univers de recherche est défini en termes des acteurs, réseaux et organisations impliqués dans la promotion des trois modèles sélectionnés. Ainsi, les enquêtes ethnographiques sont organisées au regard de ce que les modèles de privatisation présentent sur le terrain. Autrement dit, les interviews, les discussions de groupes, le suivi des actions et les observations participantes sont définis par les espaces d'intervention des acteurs, réseaux et organisations impliqués : Cotonou pour le

Carte 2 : Zone d'intervention du PADMJA



Source : R. G. P. H. 1992, INSAE

Carte 3 : Zone d'intervention du projet 1000+



Source : R. G. P. H. 1979 - INSAE

3.3. Les enquêtes ethnographiques pour identifier et analyser les épisodes de ruptures

Les investigations ont continué pendant huit mois afin de donner corps à notre ambition d'analyser les mécanismes qui ont façonné la promotion des trois modèles sélectionnés (PNPPIP, PADMJA et projet 1000+). L'accent est mis non seulement sur les interactions entre les acteurs impliqués mais également comment les événements³⁷ critiques importants ont évolué dans le temps, prennent place à différents points dans l'espace et ont contribué à la promotion effective des innovations. Ces événements sont connus et argumentés par les acteurs impliqués dans les études de cas sélectionnées pour apprécier les projets sélectionnés et analyser l'intensité de l'implication des producteurs agricoles dans l'articulation des demandes. Ici, les appréciations sont rendues possibles au moyen d'une variété d'indicateurs souvent basés sur les intérêts et les attentes et sur la qualité des services fournis et les supports de prise de décisions dont les producteurs agricoles ont besoin. Plusieurs études ont argumenté que les investigations incluent l'utilisation de méthodes ethnographiques et anthropologiques variées (Law et Callon, 1992 ; Leeuwis, 2004 ; Long, 2000).

Par rapport à chaque étude de cas sélectionnée, des interviews semi ou non-structurées avec les différents acteurs impliqués dans la promotion des politiques de privatisation ont été réalisées. Comme illustrées dans le tableau 3, les sources des informations collectées sont diverses et variées et comprennent des exercices pratiques conçus pour animer les entretiens et discussions : la '*Technique de Répertoire des Acteurs et Réseaux*' (TRAR), la collecte et analyse des récits de vie et les discussions de groupe et l'analyse par contraste. De plus, comme argumenté par Latour (1986) et Long (1992), une immersion dans l'univers de recherche est réalisée à travers le suivi des actions (ou reconstruction ex-post des événements) et la réalisation des observations participantes. En particulier, les interviews sont focalisées sur la manière dont les responsables des projets de promotion des modèles de privatisation, les producteurs agricoles et les autres acteurs impliqués (à savoir les gestionnaires des centres de recherche, des compagnies commerciales et des institutions de micro-finances) gèrent et interprètent les discontinuités ou ruptures avec les politiques conventionnelles d'intervention.

³⁷ Il faut noter que la notion d'évènement trouve son origine dans les sciences sociales, particulièrement en psychologie cognitive. Le concept peut être compris comme une occasion publique et sociale planifiée (ou non). Il se réfère au succès ou échec, aux rites de passages, leçons apprises, capacités et potentialités.

Tableau 3 : Sources des informations collectées et analysées

Etudes de cas		
PNPIP	PADMJA	Projet 1000+
<ul style="list-style-type: none"> - 32 TRAR dont 2 avec les autorités de la DGR ; 1 avec un responsable du CeRPA Atlantique-Littoral ; 1 avec le TSAER ; et 28 avec les maraîchers. 	<ul style="list-style-type: none"> - 26 TRAR dont 1 avec un élu du GEA-Bénin ; 1 avec le chargé aux actions coopératives de la Marie de Tori-Bossito ; 1 avec le TSAER du CeCPA Tori-Bossito ; 2 avec les membres de l'équipe technique ; 4 avec les présidents des groupements <i>Hinhami, Doïnonko, Bidossessi et Nouvivi</i> ; 8 avec les producteurs agricoles. 	<ul style="list-style-type: none"> - 21 TRAR dont 1 avec le responsable IFDC-PNOPPA ; 2 avec les responsables élus de l'UCP Ifangni ; 1 avec l'animateur l'ONG OPADEB ; 1 avec le gestionnaire de la CLCAM ; 1 avec les compagnies commerciales ; 2 avec les présidents des groupements des producteurs agricoles ; 11 avec les producteurs agricoles ; 2 avec les présidentes des groupements des commerçantes et transformatrices.
<ul style="list-style-type: none"> - 16 récits de vie dont 1 avec le TSAER et 15 avec les maraîchers 	<ul style="list-style-type: none"> - 13 récits de vie dont 1 avec un élu du GEA-Bénin ; 2 avec les membres de l'équipe technique ; 4 avec les présidents de quatre groupements ; 8 avec les producteurs agricoles. 	<ul style="list-style-type: none"> - 6 récits de vie dont 1 avec les responsables élus de l'UC Ifangni ; 1 avec l'animateur l'ONG OPADEB ; 2 avec les présidents des groupements de producteurs agricoles ; 5 avec les producteurs agricoles.
<ul style="list-style-type: none"> - 4 discussions de groupes et analyses par contrastes avec les membres de 4 coopératives maraîchères. 	<ul style="list-style-type: none"> - 5 discussions de groupes et analyses par contrastes dont 1 avec les membres de l'équipe technique, 4 avec les groupements. 	<ul style="list-style-type: none"> - 3 discussions de groupes et analyses par contrastes dont 1 avec les membres de l'équipe UCP-OPADEB ; 2 avec les groupements.
<ul style="list-style-type: none"> - 96 enquêtes quantitatives au niveau des ménages des maraîchers. 	<ul style="list-style-type: none"> - 46 enquêtes quantitatives au niveau des ménages des jeunes exploitants agricoles. 	<ul style="list-style-type: none"> - 172 enquêtes quantitatives au niveau des ménages des entrepreneurs agricoles.
<ul style="list-style-type: none"> - 36 visites de sites. 	<ul style="list-style-type: none"> - 18 visites de champs 	<ul style="list-style-type: none"> - 12 visites de champs

Source : Enquêtes de terrain, 2012-2013.

Un accent particulier est mis sur la manière dont les processus sont façonnés par les arrangements de financement et fourniture des services agricoles et pourquoi et comment les acteurs traduisent ces arrangements dans leurs pratiques quotidiennes et quelles sont les conséquences pour la nature et la qualité des services fournis. Les questions importantes discutées lors des interviews incluent : (i) comment et pour qui le modèle de privatisation déployé est promu, et pourquoi ? (ii) comment les producteurs agricoles interprètent et y contribuent ? (iii) quelles sont les conséquences pour la production et le développement des innovations et les changements institutionnels ? Spécifiquement, quatre thématiques sont considérées lors des discussions : les négociations des caractéristiques déterminantes de l'intervention (nature du financement et des services à être fournis et les nouveaux concepts promus), les événements critiques importants, les mécanismes de financement et de fourniture des services, et l'appréciation de la nature et la qualité des processus et services.

3.3.1. Technique de Répertoire des Acteurs et Réseaux (TRAR)

Dans le but d'approcher les questions ci-dessus exposées de manière intégrée, cette recherche a adopté une stratégie basée sur une approche méthodologique développée par Kelly (1955) appelée '*Technique de Répertoire des Acteurs et Réseaux*' (TRAR). La méthode a été développée initialement pour usage dans les situations cliniques comme des outils d'explication et de compréhension des problèmes psychologiques et psychiques des malades mentaux et comme guide pour développer des procédures thérapeutiques. Au cours des dernières décennies, des auteurs sociologues et anthropologues se sont intéressés et testés la technique et ont fourni des exemples réussis d'application de l'approche à plusieurs situations de recherche. Ils ont notamment montré qu'elle s'accommode parfaitement aux questions socio-anthropologiques (Easterby-Smith et Ashton, 1975 ; Karst et Groutt, 1977 ; Seur, 1992).

A cet effet, au niveau de chaque univers de recherche, nous avons appliqué l'approche méthodologique avec les responsables et animateurs des interventions/projets et les producteurs agricoles et leurs organisations pour animer les interviews et discussions de groupes. Notons que ces différents acteurs impliqués dans les interventions/projets sont envisagés comme des informateurs - et non comme répondant à des questions.

L'approche méthodologique comprend quatre phases. Dans un premier temps, l'informateur est invité à dresser une liste de dix acteurs qu'il juge pertinents et qui ont joué des rôles déterminants dans l'intervention/projet. Ensuite, il est invité à ranger les acteurs listés dans des catégories de 3 ; c'est-à-dire, de constituer des groupes de 3 acteurs. Enfin, il est invité à comparer les groupes de 3 acteurs (deux à deux) ; et à la fin avec le groupe comportant un seul acteur.

Photo 1 : Les participants à une séance TRAR



Source : Auteur, 2013.

En d'autres termes, il est invité à décrire de quelle manière il considère deux des acteurs listés comme comparable ou différent du troisième. En procédant ainsi, l'informateur participe effectivement à la production et aux analyses des données, aide à mieux apprécier l'intervention et les modèles de financement et fourniture des services, et fournit suffisamment d'information sur l'état des lieux des innovations promues. Des questions complémentaires sont posées pour mieux comprendre certains aspects non bien développés par l'informateur - souvent les problèmes expérimentés par les producteurs agricoles et les solutions développées, la collaboration et les appréciations en termes de satisfaction ou non. En procédant ainsi et en focalisant les discussions sur les événements critiques importants, nous avons mieux compris les expériences des responsables/animateurs et comment ils évaluent les processus et le rôle des différents acteurs impliqués.

Les investigations au moyen de la TRAR sont ordonnées de la manière suivante. Nous commençons le TRAR avec un acteur, souvent le porteur du projet qui liste dix autres acteurs impliqués, analyse à partir de critères propres et compare des groupes constitués de trois acteurs. Les mêmes investigations sont répétées avec chacun des dix acteurs listés. Et ainsi de suite. Il faut noter que l'approche méthodologique a permis l'identifier et de mieux approcher non seulement les acteurs concernés mais aussi les différentes phases des processus mis en œuvre et les défis émergents. La première implication est qu'en procédant ainsi, l'échantillon d'enquête se trouve progressivement constitué comme illustré dans le tableau 3 : le nombre de

producteurs agricoles, de responsables des organisations agricoles, de chercheurs et de gestionnaires des compagnies commerciales et des institutions de micro-finance enquêtés. Les producteurs agricoles retenus pour les enquêtes quantitatives ont été tirés au hasard dans la liste fournie lors de la réalisation des TRAR et sur les sites de production maraîchère.

La deuxième implication est que les informateurs qui diffèrent l'un de l'autre dans leur construction des événements, décrivent selon leurs propres termes, la manière selon laquelle ils perçoivent les acteurs avec lesquels ils ont collaboré. L'informateur aide à évaluer les intérêts et attentes de ces acteurs, et la manière dont ces intérêts et attentes affectent l'articulation des demandes et l'effectivité des services fournis. Aussi, l'informateur expose une série de description (situations, événements, interactions, négociation) qu'il utilise pour apprécier les acteurs impliqués dans la promotion des modèles de privatisation et les services fournis. Ainsi, l'approche méthodologique a été répétée avec d'autres informateurs si bien que des réseaux de relations pertinentes, comme définis par les informateurs, transparaissent. Le résultat est une matrice qui peut être analysée à l'observation dans le but de détecter les tendances dans la manière dont les acteurs décrivent et classifient les éléments définis.

Les investigations ont permis l'identification des acteurs, des réseaux et des organisations impliqués dans les interventions, l'analyse sommaire des données pour la construction des événements critiques importants et la compréhension de la manière dont les acteurs construisent eux-mêmes ces événements, la catégorisation et comparaison des acteurs déterminants de l'articulation des demandes et de l'effectivité des services fournis. Par exemple, il est apparu que les groupes formés par les producteurs agricoles sont constitués à partir des critères comme les relations de parenté, l'appartenance à un même groupement villageois et/ou pratiquant la même religion et les capacités foncières et financières. Les mêmes exercices TRAR réalisés avec les animateurs mettent en lumière la facilité dans les interactions avec les producteurs agricoles comme critique.

L'approche a été aussi pertinente dans la reconstruction ex-post et chronologique des événements critiques importants. Par exemple, les données collectées en ce qui concernent les modèles sélectionnés suggèrent que l'articulation des demandes des producteurs agricoles peut être comprise à partir des événements critiques importants. Les animateurs et les responsables des projets mettent l'accent sur les campagnes d'information et de sensibilisation, les diagnostics participatifs réalisés, les négociations lors des sessions

d'analyse des problèmes expérimentés et des solutions retenues, l'organisation des sessions d'apprentissage, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des actions. Comme argumenté par Mishler (1986), il est apparu que les événements impliquent trois étapes de structures : situation problématique, actions et résolution de conflits d'intérêts. Ces étapes documentées dans les chapitres 4, 5, 6 et 8 ont permis de comprendre et d'expliquer comment les acteurs s'organisent pour rendre effectif l'articulation des demandes et des innovations.

3.3.2. Approfondir les analyses : la collecte des récits de vie et les discussions de groupes

La collecte des récits de vie et des carrières. Les méthodes de collecte des récits de vie ou expériences sont des moyens adéquats pour pénétrer et comprendre l'univers de vie de l'informateur³⁸. Elles sont encore appelées analyse des biographies ou analyses biographiques. Selon Francis (1992) elles sont des constructions intellectuelles dont la structure et le contenu reflètent la priorité du chercheur et les images des expériences de l'informateur encadrées dans le passé qu'il expose avec sincérité et réalisme. Aussi intéressant que cela peut paraître, les TRAR sont complétés par la collecte et l'analyse des récits de vie des acteurs impliqués dans la promotion des modèles de privatisation. Chalifoux (1992) met en lumière qu'une telle investigation est pertinente. Il écrit :

« L'usage le plus courant des récits de vie est l'illustration d'une situation sociale. On peut donc utiliser les récits de vie pour examiner un processus fondé sur la collecte des événements tels qu'ils ont été vécus par les témoins ».

Ici, les témoins interviewés sont notamment les membres du comité de pilotage et les animateurs de l'équipe technique du PADMJA, les responsables élus de l'UCP Ifangni et les membres de l'équipe UCP-OPADEV, le TSAER et trois producteurs agricoles à Tori-Bossito, quatre à Ifangni, et quatre maraîchers de Cotonou (voir Table 3). Contrairement aux méthodes structurées souvent utilisées dans d'autres recherches, les enquêtes dans cette recherche peuvent être assimilées à des dialogues avec l'informateur. En fait, la réalisation des TRAR a été une porte d'entrée pour collecter les récits de vie : les informateurs, consciemment ou inconsciemment, racontent leurs expériences de vie dans les projets sélectionnés dans leurs propres termes et contribuent ainsi à l'analyse des données fournies. Dans le cas contraire, les

³⁸ Voir par exemple, Chalifoux (1992) ; de Vries (1992) ; Eisenhardt (1989) ; Francis (1992) ; Long (1992).

interrogations sont faites avec circonspection en ce qui concerne les expériences de vie des informateurs. Les thématiques abordées concernent notamment l'ancien modèle de financement et de fourniture des services dans lequel l'informateur était impliqué et comment il le décrit, la promotion des modèles de privatisation, les composantes jugées pertinentes, les périodes critiques (ou événements critiques) dans la mise en œuvre des modèles, les nouveaux concepts, les changements observés dans le temps et les leçons tirées.

L'impression est que ces thématiques forçaient l'informateur à se rappeler des arrangements particuliers dans lesquels il était impliqué. Les réponses aux questions posées fournissaient des 'miroirs' pour les processus de promotion des nouvelles politiques de privatisation et permettaient d'approcher le thème de recherche en termes d'événements critiques importants qui ont contribué à façonner l'effectivité des services orientés vers les demandes et des innovations. Au cours des discussions, les différentes phases des processus sont identifiées et analysées en rapport avec les épisodes de rupture - changements de concepts, de théories et de pratiques. Les sources de chacune de ces ruptures sont considérées et analysées. A la fin, les contextes historiques et politiques, les capacités organisationnelles et collaboratives, les arrangements financiers et les stratégies et approches méthodologiques déployées³⁹ pour articuler les demandes des producteurs agricoles sont rediscutés afin de s'assurer de la compréhension des réponses fournies par l'informateur.

Discussions de groupes supplémentées par l'analyse par contraste. L'analyse des investigations impliquant les TRAR révèlent souvent des discordances entre les attentes déclarées et la pratique sur le terrain ; ce qui semble contredire les hypothèses qui sous-tendent la promotion des politiques de privatisation. Les acteurs impliqués dans la promotion des politiques de privatisation déploient des efforts considérables pour identifier et analyser les contraintes expérimentées par les producteurs agricoles, rechercher et mettre en œuvre des solutions conséquentes. C'est ce que les défenseurs des politiques de privatisation (et aussi les porteurs des trois projets sélectionnés) qualifient de processus d'articulation des demandes de producteurs agricoles. Le recours aux approches méthodologiques axées sur les discussions de

³⁹ Les approches déployées incluent la persuasion, le conseil technique, les études du contexte ou diagnostics participatifs, la construction des réseaux, l'apprentissage social, la gestion des conflits et la flexibilité.

groupes supplémentées par l'analyse par contraste⁴⁰ a été approprié parce que ces approches offraient l'opportunité de rétablir les contradictions enregistrées.

En ce qui concerne l'analyse de groupes organisée avec l'équipe technique du PADMJA, les membres de l'équipe UCP-OPADEB du projet 1000+, les groupements des producteurs agricoles à Tori-Bossito et Ifangni et les maraîchers des sites de production de Cotonou, les participants sont invités à discuter les théories et pratiques des modèles de privatisation. Quant à l'analyse par contraste, les participants discutent les différences identifiées dans d'autres processus de promotion des modèles de privatisation, et ainsi élabore leur propre cadre analytique avant d'analyser leurs propres expériences avec le processus.

Pour mener efficacement les analyses, la méthode des études de cas élargies a été adoptée. Cette méthode est une approche réflexive, historique et comparée. Burawoy (2003) argumente que le chercheur fait du dialogue sa stratégie de recherche et essaie de joindre l'acteur et l'observateur, le savoir et la situation social, le contexte d'enquête et son champ d'application. Cela nécessite d'accorder une attention particulière aux pratiques et interactions quotidiennes impliquant les gestionnaires des projets qui ont conçu et mis en œuvre les modèles de privatisation sélectionnés, les producteurs agricoles, et les autres acteurs du secteur privé, les stratégies et intérêts, les discours et les luttes pour contrôler les ressources. Ces interactions sont interprétées en relation avec le contexte. Dans ce sens, les informateurs ont pris une part importante dans les analyses, supportées par des récits de vie et des expériences. Les interprétations sont systématiquement collectées et organisées selon les convergences et divergences. Ainsi, les trois études de cas sélectionnées ont été approchées en construisant les événements critiques qui sont les moments de manifestations des interactions et négociations.

3.4. Suivi des acteurs et observations participantes pour des analyses plus approfondies

Le suivi des acteurs comme technique de recherche en sociologie et anthropologie a été introduit et argumenté par Latour (1987) dans son ouvrage intitulé '*Science in Action*'. A la suite de cet auteur, plusieurs autres chercheurs ont appliqué la technique et postulé que cette méthode est pertinente pour améliorer la compréhension du chercheur en ce qui concerne les processus de promotion des changements dans un système donné, et devrait être déterminante pour analyser la manière dont les savoirs ou technologies spécifiques sont encastrés dans les

⁴⁰ Voir par exemple, de Vries (1995) et Ortner (1995).

réseaux. Au cours de nos investigations, nous avons suivi les acteurs impliqués, et reconstruit chronologiquement les événements critiques importants qui ont émergé et dans lesquels ils ont été déterminants. Ces événements font partis des interactions quotidiennes entre les responsables et animateurs des projets et les producteurs agricoles et autres acteurs impliqués et donnent l'occasion de vivre et d'expérimenter ce qu'est la réalité.

Photo 2 : Suivi lors d'une réunion de planification



Source : Auteur, 2013.

Photo 3 : Visites de bassins d'eau avec des jeunes



Source : Auteur, 2013.

Contrairement aux approches méthodologiques ci-dessus exposées aux cours desquelles les interviews se déroulent entre le chercheur et l'informateur dans les bureaux ou sous les hangars dans les villages ou les sites de production maraîchère, le suivi des acteurs a concerné notamment les réunions de planification des activités (photo 2) et les visites de champs où sont implantées des technologies (photo 3). Les attitudes et pratiques des différents acteurs dans leur contexte naturel ont fait l'objet d'observation. Ici, les réflexions de Latour (1987) qui milite pour l'utilisation d'un langage analytique différent de celui des acteurs impliqués dans la promotion des politiques de privatisation sont pertinentes. Les régularités ou irrégularités et les continuités ou discontinuités qui ont contribué au succès ou à l'échec des services fournis sont investis. Les données sont assemblées et associées afin de donner corps à notre ambition et construire les différents récits liés aux études de cas.

En suivant (ou reconstruisant ex-post) les actions, nous avons mieux compris comment les événements émergent, prennent place et évoluent dans le temps et l'espace. Nous avons également vécu comment les demandes des producteurs agricoles sont définies, formulées et satisfaites ; comment les acteurs impliqués dans le développement des compromis, et ce qui

se passe lors de l'établissement de ces arrangements. Les acteurs, réseaux et organisations impliqués dans les différents événements, de quelle manière et à quel moment, comment les nouveaux concepts sont traduits dans les langues locales, sont discutés. Comme argumenté par Leeuwis (2004), une approche méthodologique qui montre des similarités avec l'idée de considérer les événements est ce que Long (2001) qualifie de "l'analyse des interfaces sociales". Les interfaces sociales sont conceptualisées comme 'les points critiques des intersections des liens entre les différents acteurs et où des discontinuités structurelles basées sur des différences des valeurs normatives et intérêts sociaux, apparaissent.

Les méthodes de suivi des actions et les observations participantes sont particulièrement intéressantes dans les études sur les modèles de privatisation en ce sens qu'elles attirent l'attention sur les différents acteurs, réseaux et organisations impliqués, les interférences des intérêts, attentes et aspirations différentes lorsque ces acteurs interagissent. Ce qui signifie que la convergence - ou comment ces intérêts, attentes et aspirations sont articulés - émergent lors des situations d'interfaces. Selon Long (2001) la compréhension des changements est améliorée lorsque le chercheur focalise sur les situations d'interfaces, c'est-à-dire sur les événements au cours desquels des conflits et tensions émergent.

Ainsi, nous avons focalisé l'attention sur les événements critiques importants et intégré cela à notre ambition d'étudier l'effectivité des politiques de privatisation. Les suivi des actions et les observations participantes ont alors permis d'être témoins de comment les ressources sont négociées et comment les relations sont façonnées. Spécifiquement, elles ont permis de décrire et d'analyser comment les porteurs des politiques de privatisation mobilisent d'autres acteurs, réseaux et organisation en supportant la promotion des nouveaux concepts et pratiques. Nous avons accordé une attention particulière aux approches et stratégies utilisées pour articuler les demandes des producteurs agricoles. Au lieu de décrire les relations, cette recherche a focalisé l'attention sur la manière dont les événements critiques importants étaient forgés et établis au moyen de nouvelles formes de coordination.

Conclusion : implications pour les analyses ethnographiques

Il paraît important de conclure en soulignant que la démarche méthodologique proposée pour collecter et analyser les données se veut plus orientée vers des approches qualitatives - même si le recours aux enquêtes quantitatives pour mieux élucider certains argumentaires est fait.

L'objectif est de produire des descriptions des aspects liés à la formulation des priorités et la mise en œuvre des projets de développement et d'innovations. A cet effet, trois projets de promotion des modèles de privatisation sont sélectionnés à partir de critères définis. L'ambition en sélectionnant les trois projets n'est pas d'analyser l'écart entre deux situations (A et B) ou si les objectifs fixés et les résultats espérés sont atteints ou non. La démarche méthodologique proposée vise focaliser l'analyse sur les investissements consentis et les efforts déployés pour rendre les actions exécutées et les services fournis orientés vers les demandes et effectifs en supportant la promotion des systèmes d'innovations. L'approche TRAR, l'analyse des récits de vie, le suivi des acteurs et les observations participantes développés ont été déterminants dans cette analyse.

Dans cette perspective, les ethnographies réalisées sont construites à partir d'un ensemble d'outils d'analyses et de description qui permettent d'approfondir les réflexions sur les formes de collaboration entre le financement public et/ou privé et la fourniture publique et/ou privée des services de développement. En d'autres termes, il a été question dans ces analyses d'argumenter un certain nombre de positions qui éclaire le cadre des outils de description et qui établit les conditions de mise en œuvre. Les enquêtes réalisées pendant deux saisons agricoles ont permis aux acteurs impliqués non seulement de décrire mais aussi d'analyser et de dégager les implications des interactions et des événements critiques importants qui ont jalonné la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des actions.

Les ethnographies présentées dans les chapitres 4, 5 et 6 reposent sur les résultats obtenus à partir de l'application des approches méthodologiques réalisée et complétée par l'analyse des travaux de terrain conduits antérieurement - dans la cadre du "Master of Sciences" à l'IPGD. Il faut mentionner que l'application de ces approches méthodologiques et les recherches ethnographiques des projets identifiés sont guidées par des perspectives théoriques faisant appel aux contributions et réflexions des académiciens et praticiens de développement. A ce niveau, la source d'inspiration des analyses est marquée par le courant sociologique et anthropologique anglo-saxon. La raison est simple. La littérature anglo-saxonne est diverse et reconnue comme ayant mieux contribué de façon pertinente aux débats sur la promotion des modèles de privatisation. Toutefois, il faut mentionner que des réflexions par des sociologues et des anthropologiques francophones ont également été des sources d'inspiration non négligeables dans la réalisation de la recherche.

Deuxième Partie

Promotion des politiques de privatisation : évidences à partir
de trois études de cas au Bénin

Chapitre 4 : A la conquête de nouveaux marchés

Introduction

‘Les savoirs qui viennent de chez nous ne doivent rencontrer aucun handicap pour la dissémination’, déclarait le président d’une coopérative maraîchère pour conclure les discussions de groupes tenues sous un hangar sur l’un des sites de production maraîchères de Cotonou. Cette déclaration est-elle inaccoutumée ? Peut-on remettre en cause les hypothèses qui sous-tendent les interventions axées sur les technologies développées par les institutions de recherche (nationales et internationales) et disséminées par les organisations publiques ou privées, ignorant les capacités d’innovation des producteurs maraîchers ? Dans la nouvelle perspective de développement agricole, il est supposé que la promotion des actions axées sur la demande et l’effectivité des innovations dépendent de la séparation du financement de la fourniture des services. Les données analysées dans ce chapitre permettent de nuancer la ‘force’ assignée à cette hypothèse politique, sans pour autant remettre en cause les modèles de privatisation. Autrement dit, ce chapitre argumente la thèse selon laquelle la promotion des actions orientées vers la demande et l’effectivité des innovations ne résultent pas des arrangements de financement et de fourniture des services, comme argumentés par les avocats des modèles de privatisation, mais plutôt de la construction des réseaux et des négociations.

Pour développer cet argumentaire, ce chapitre propose de partir d’une expérience de ‘financement public, fourniture publique’ des services à travers une analyse du Projet National pour la Promotion des savoirs de la Petite Irrigation Privée (PNPIP). Conçu par la DGR et le CARDER Atlantique-Littoral du MAEP et financé par le PNUD avec l’appui technique de la FAO⁴¹, le PNPIP est mis en œuvre en vue de renverser certaines tendances inquiétantes expérimentées par la majorité des maraîchers notamment l’accès difficile à l’eau et la faible capacité d’arrosage qui affectent négativement les productivités et en conséquence, améliorer la sécurité alimentaire et les conditions de vie et revenus des maraîchers. Il ne s’agit pas d’une expérience de promotion des résultats de recherche comme souvent observé. L’expérience décrite dans ce chapitre est un cas spécifique (et peut être unique) de génération, dissémination et d’utilisation des savoirs localement développés par une poignée de

⁴¹ DGR : Direction du Génie Rural ; CARDER : Centre Agricole Régionale pour le Développement Rural ; MAEP : Ministère de l’Agriculture, de l’Elevage et de la Pêche ; PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement ; FAO : Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et l’Agriculture.

maraîchers appelés les élites et leaders. L'approche d'intervention utilisée est le conseil agricole qui contraste avec les stratégies conventionnelles. Ce chapitre analyse les investissements consentis et les efforts déployés ont rendu les savoirs promus orientés vers les demandes des maraîchers et effectifs en supportant les innovations.

Si les politiques conventionnelles ont contribué de façon très limitée à l'émergence des innovations, elles sont remises en cause pour ne pas tenir compte des attentes et aspirations des maraîchers. Les efforts déployés dans le cadre de la mise en œuvre du PNPPIP sont différenciés : ils ont permis, dans des proportions variables selon le site de production maraîchère, à l'articulation des demandes et besoins des maraîchers. Cependant, il est noté que la promotion des savoirs de la petite irrigation privée et des innovations ne repose pas sur les expertises des institutions de recherche contrairement à ce qui se passait, mais concerne plutôt la construction de réseaux et les négociations avec les maraîchers et leurs coopératives et d'autres acteurs privés (comme par exemple, les compagnies commerciales, les institutions de micro-finances, les plombiers et maçons qui installent les tuyauteries et bassins), que nous analyserons. Ces analyses seraient toutefois incomplètes, peu explicatives et compréhensives si elles n'étaient précédemment soutenues de quelques réflexions sur les composantes clés définies initialement lors de la formulation du projet et l'approche adoptée.

4.1. Philosophie qui sous-tend la conception et mis en œuvre du PNPPIP

Le matériel empirique présenté et discuté dans ce chapitre se réfère au PNPPIP, un projet initié par la DGR/MAEP et mis en œuvre sur les sites de production maraîchère de la ville de Cotonou entre 2009 et 2012, avec le soutien exécutif du CARDER Atlantique-Littoral. Deux raisons fondamentales expliquent le choix de ce projet. Le PNPPIP, à l'instar d'autres projets de développement et d'innovations, a fait des paradigmes discutés dans le chapitre 1 son 'cheval de bataille'. En effet, les Politiques d'Ajustement Structurel (PAS) imposées par les institutions internationales de Breton-Wood (la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International) ont induit au Bénin des changements significatifs dans la conception et la mise en œuvre des projets et programmes de développement. L'un de ces changements est la promotion des politiques de privatisation. Avec l'assistance financière du PNUD et technique de la FAO, les autorités de la DGR/MAEP ont essayé de traduire en projet le modèle de

‘financement public et fourniture publique’ des services. Dans la littérature⁴² (et aussi dans les documents du PNPIP), ce modèle est résumé comme suit : certains services autrefois fournis par les organisations du gouvernement (planification, exécution, et suivi-évaluation des projets) sont mieux fournis par les organisations ou consultants privés, et la participation des organisations des maraîchers est perçue comme déterminante dans l’articulation des demandes, l’effectivité des services fournis et de la promotion des innovations.

4.1.1. Le modèle de financement adopté contraste avec les politiques conventionnelles

L’arrangement adopté met l’accent sur l’implication des maraîchers et leurs coopératives dans le financement et la fourniture des services. A cet effet, les maraîchers sont mieux positionnés dans le système de promotion des savoirs de la petite irrigation privée pour jouer des rôles et responsabilités déterminants, alors que le Technicien Supérieur en Aménagement et Gestion des Ressources Naturelles (TSAGRN) recruté et contracté par la FAO, assume le rôle d’intermédiaire ou facilitateur entre les maraîchers et les autres acteurs privés dont l’implication est jugée pertinente et nécessaire. Contrairement à ce qui est observé par le passé, le TSAGRN ne se considère pas comme un ‘agent de changement’ ; ce qui permettra d’éviter l’impartialité souvent assigné aux organisations du gouvernement. Aussi, les autorités du PNUD et de la DGR s’accordent que la promotion des savoirs de la petite irrigation privée serait effective si les maraîchers et leurs coopératives participent effectivement et prennent une part active dans la mise en œuvre des actions qui concordent avec leurs demandes.

La conception du PNPIP remonte à 2007-2008 suite à la crise alimentaire mondiale qui a durement frappé les pays en voie de développement, et qui a vu naître des collaborations entre certaines organisations du groupe consultatif pour la recherche agricole internationale⁴³ en vue de supporter et financer des initiatives développées par les organisations de l’Etat (CeRPA, 2009 ; Sagbo, 2010). A l’époque, la sécurité alimentaire et l’amélioration des conditions de vie et revenus des maraîchers étaient une préoccupation majeure dans les agendas des institutions internationales supportant l’agriculture au Bénin, avec des milliers de ménages maraîchers incapables de produire et vendre, et gagner suffisamment des revenus.

⁴² Voir notamment, Bierschenk *et al.* (2000) ; FAO (2001) ; Katz (2006) ; Rivera (1996) ; World Bank (1994).

⁴³ Le groupe consultatif pour la recherche agricole internationale inclut le PNUD, la Banque Mondiale (BM), la Banque Africaine de Développement (BAD), la FAO, le Fond International pour le Développement Agricole (FIDA) et l’Institut International pour la Gestion de l’Eau (*International Water Management Institute* ; IWMI).

L'étude par le Secteur Communal pour le Développement Agricole (SCDA) de Cotonou révèle que l'une des contraintes majeures expérimentées par les maraîchers est l'accès à l'eau (CeCPA, 2009). L'arrosage manuel au moyen des arrosoirs est le système bien connu et appliqué, mais trop pénible surtout quand les maraîchers doivent transporter les arrosoirs remplis d'eau sur une distance plus ou moins longue. Des savoirs de la 'petite irrigation privée'⁴⁴ étaient appris lors des voyages d'études à Hilacondji (frontière Togo-Bénin) et au Burkina-Faso et appliqués par certains maraîchers sur le site de production de *Houéyiho*, mais n'étaient pas largement disséminés au niveau des autres sites à savoir *Cadjèhoun*, *CIC*, *Cocotiers*, *Comala*, *Akogbato*, *Agla*, *Sètovi*, *Ecomagazine*, *Ahouanlèko* et *Gbégamey*. La théorie économique conclura que ces savoirs de la petite irrigation privée n'avaient pas pénétré les 'marchés' d'utilisation réels même si ces savoirs apparaissent comme des alternatifs fiables à l'arrosage manuel. Clairement, la nécessité de promouvoir les savoirs de la petite irrigation privée jugés économiquement et financièrement accessibles à un grand nombre de maraîchers, s'impose. La priorité est accordée aux sites de production faiblement touchés par les encadrements du CARDER et où le taux de diffusion est nul ou faible.

L'analyse des documents de base du projet met en évidence que l'arrangement de financement et de fourniture des services adopté par le PNPPIP contraste avec le modèle conventionnel. En ce qui concerne le financement, les documents mentionnent que le coût du PNPPIP est estimé à 38.534 Milliard de F.CFA dont 46 % à la charge du PNUD et du gouvernement. Il est noté que le budget alloué par le PNUD et le gouvernement sera utilisé pour supporter la rémunération et les indemnités du TSAGRN, l'achat et l'entretien des moyens de déplacement, la location de bureau et l'acquisition des fournitures, et le paiement de frais de prestation par les organisations privées impliqués. Contrairement aux politiques conventionnelles qui positionnent systématiquement un agent du CARDER, c'est plutôt un TSAGRN considéré comme un consultant qui est recruté et contracté. Le contrat est signé entre le TSAGRN et les autorités de la FAO. Il est exigé que les rapports d'étapes d'activités soient évalués conjointement par les techniciens de la FAO et les visites et enquêtes de terrain auprès des maraîchers avant que le TSAGRN ne soit rémunéré. L'arrangement de financement inclut également la contribution financière des maraîchers qui représente environ 54 % du budget du PNPPIP. Cette contribution financière couvre les frais de participation aux

⁴⁴ Une étude par la FAO (projets BEN/84/012 et BEN/91/002 '*Inventaire, Etudes et Aménagement des bas-fonds*') avait identifié les bas-fonds et les dispositifs d'irrigation utilisés par les maraîchers au Bénin. Ces dispositifs d'irrigation, selon l'étude, sont reconnus comme des systèmes hydro-agricoles fiables. L'étude les avait qualifié de la "petite irrigation privée", par opposition aux grands aménagements.

réunions et sessions de formations (estimés sur la base d'un forfait de 1500 F.CFA/jour), l'achat des équipements et matériels du dispositif de la petite irrigation privée choisi et la main d'œuvre pour l'installation (soit propre et/ou rémunérée).

4.1.2. Le conseil agricole comme l'approche d'intervention du projet

Contrairement aux modèles conventionnels d'appui aux maraîchers jugés trop rigides, peu flexibles et hiérarchiques, l'approche d'intervention adoptée pour la mise en œuvre du PNPPIP est le 'conseil agricole'. Plusieurs études ont montré que cette approche récemment institutionnalisée par le MAEP est une méthodologie fiable pour accompagner les exploitants agricoles dans le processus de prise de décision et de gestion transparente et efficiente des exploitations, et rendre durable l'adoption des innovations (ASFIM, 2011 ; SNCA/MAEP, 2008). Le processus tel que proposé dans le cadre du PNPPIP comprend cinq phases à savoir :

- Le diagnostic contextuel au cours duquel le TSAGRN conduit des investigations au niveau des sites de production maraîchères en vue de faire l'état des lieux des savoirs existants et l'intensité d'utilisation des aménagements hydro-agricoles ;
- l'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation durant laquelle le TSAGRN aidé par les responsables des coopératives informe les maraîchers sur les alternatives aux systèmes traditionnels d'irrigation ;
- la constitution des Groupes de Contact (GC) comprenant entre 10 et 12 maraîchers volontaires et le recensement des demandes d'appui de la part des maraîchers. Les maraîchers sélectionnés sont appelés les 'parrains' ;
- la tenue des sessions de renforcement des capacités des membres des GC sur les systèmes de la petite irrigation privée choisis selon les préférences ;
- L'accompagnement des GC dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation des technologies choisies. Des séances de démonstration sont organisées pour aider les maraîchers dans la prise de décision. Une fois satisfait, les maraîchers parrains mobilisent et encadrent d'autres maraîchers "filleules" dans l'accès aux savoirs de la petite irrigation privée.

Ce processus met l'accent sur l'analyse de la situation d'ensemble de l'exploitation et la caractérisation des savoirs de la petite irrigation privée, la négociation et le dialogue, et le choix et la mise en œuvre conjointe (maraîchers et TSAGRN et autres acteurs impliqués) des technologies désirées pour surmonter les contraintes expérimentées. La conviction des promoteurs du PNPPIP en adoptant ce processus méthodologique est d'impacter positivement les changements technologiques d'irrigation sur les sites de production maraîchère qui n'étaient pas ou faiblement touchés par les dispositifs d'encadrement du CARDER.

Cependant, il faut souligner que ce processus est mise en œuvre spécifiquement dans un contexte de divergence des attentes ou résultats attendus. Selon les argumentaires développés par les autorités de la DGR/MAEP et du CARDER, le PNPPIP est conçu comme une initiative de promotion des savoirs appropriés pour améliorer les conditions de vie et accroître les revenus des maraîchers. Par contre, en supportant financièrement le projet, les autorités du PNUD espèrent le renforcement de la capacité des maraîchers afin qu'ils soient capables de mieux comprendre le fonctionnement de leurs exploitations, et développer des technologies performantes. Elles espèrent aussi qu'à partir des GC, des initiatives en matière de promotion des innovations de maraîchers-à-maraîchers soient une réalité. Pour les maraîchers, il est nécessaire que les technologies disséminées soient moins chères et facilement accessibles. Toutes les transactions avec les maraîchers ont été prédites sur la base de cette assumption.

Malgré ces divergences, les promoteurs s'accordent sur la nécessité de promouvoir des savoirs axés sur les demandes des maraîchers et non des technologies prédéfinies par les organisations du gouvernement et les PTF. Participeront-ils activement à l'articulation des demandes ? Pourquoi les maraîchers consentiraient-ils à changer l'arrosage manuel au détriment des savoirs de la petite irrigation privée - jusque là appliqués par une poignée de leaders et responsables des coopératives ? Comme mentionné ci-dessus, le TSAGRN a déployé des efforts considérables pour mettre en œuvre une série d'activités, qu'après Clark (2002), Griffin (1981), Hart (1982) et Callon (1986a), reflète la conquête de nouveaux marchés pour les savoirs de la petite irrigation privée. La première de cette série d'activités est concernée par l'état des lieux et intensité d'application des savoirs de la petite irrigation privée - encore appelé diagnostic contextuel de la situation de départ.

4.2. Caractérisation des sites de production et des savoirs de la petite irrigation privée

4.2.1. Sensibilisation des maraîchers et accords des responsables des coopératives

La mise en œuvre du PNPIIP est devenue effective en Janvier 2009. Le TSAGRN recruté et contracté est chargé de promouvoir les savoirs de la petite irrigation privée qui ne sont pas connus ou faiblement disséminés sur certains sites de production maraîchère. Pour mener à bien les activités contractuelles, le TSAGRN doit obtenir le soutien indispensable des responsables des coopératives maraîchères⁴⁵ et ayant des sphères d'influence. Les responsables interviewés se reconnaissent être des fondateurs de ces coopératives maraîchères⁴⁶, et à ce titre, agissent comme des intermédiaires entre les maraîchers et les structures d'intervention. Dans ce cas, ils s'accommodent à ceux que plusieurs analystes argumentent comme des "courtiers" (Bierschenk *et al.*, 2000 ; Howels, 2006). Ici, ils sont plutôt négociés comme des alliés et partenaires incontestés pour aider dans la mobilisation des maraîchers, la collecte des informations nécessaires, l'organisation et la tenue des réunions d'information et d'explication et des séances de formation, et la fourniture des services.

Ces responsables ne sont pas toujours satisfaits des collaborations avec les agents du Secteur Communal du Développement Agricole (SCDA) de Cotonou qui, par le passé, avaient permis d'enrôler les maraîchers dans des projets dans lesquels les seuls bénéficiaires se limitaient aux savoirs acquis lors des séances de sensibilisation, de formations organisées et de conseils techniques. Ce fait contraste avec les attentes et aspirations des maraîchers. En pratique, depuis quelques années, les soutiens des responsables des coopératives maraîchères ne sont pas toujours assurés et des tensions et conflits émergent souvent lors des réunions organisées par les agents du SCDA Cotonou. Les commentaires par la majorité des responsables (70 % des enquêtés) concluent en l'absentéisme souvent observé quand l'encadreur du SCDA Cotonou les invitait pour des réunions de sensibilisation et des sessions de conseils techniques sur les nouvelles technologies de production maraîchère. C'est parce que les projets souvent mis en œuvre par le SCDA Cotonou n'incluaient pas les demandes et besoins réels des

⁴⁵ Une dizaine de coopératives est recensée au cours de nos investigations : *Kponhami*, la coopérative Fraternelle de *Gbénonkpo* (CFG), 'Aider nous à vous aider', Coopérative maraîchère 'Espérance', CMEC (Coopérative Maraîchère de l'Ecomagazine).

⁴⁶ Il faut l'avouer que cette reconnaissance peut être débattue. L'analyse des documents et les interviews révèlent que les coopératives maraîchères ont été créées sous l'impulsion ou l'initiative des structures d'interventions comme par exemple le CARDER Atlantique-Littoral et les ONG.

maraîchers que les promoteurs du PNPPIP ont mobilisé des ressources financières auprès des PTF pour renverser cette tendance et améliorer la collaboration avec les maraîchers.

Les responsables des coopératives sont enthousiasmés lorsque le TSAGRN présente le PNPPIP comme une intervention différente des autres projets exécutés par le passé. Les explications du TSAGRN rapportées lors de nos investigations mettaient surtout l'accent sur l'implication des PTF comme le PNUD et la FAO⁴⁷ qui soutiennent et financent directement la mise en œuvre du PNPPIP - contrairement aux politiques conventionnelles dans lesquelles les ressources financières sont gérées par les structures du gouvernement. Très peu de référence est faite aux autorités du CARDER de peur d'activer les frustrations et résistance, et au pire, les tensions et conflits. Ainsi, le TSAGRN parlait et négociait au nom des PTF (et non au nom du gouvernement). Il s'agit là, comme argumenté par Latour (1999 : 99-102), d'un élément motivateur pour mobiliser le "monde". Ainsi, pendant tout le temps qu'a duré la mise en œuvre des activités contractuelles contenues dans le cahier de charge, les responsables des coopératives étaient mobilisés et leur participation aux différentes activités ne faisait pas défaut. Le premier évènement dans ce processus concerne la caractérisation des sites de production et l'identification des savoirs de la petite irrigation privée existants.

4.2.2. Les savoirs de la petite irrigation privée : état des lieux et intensité d'application

Contrairement aux dispositifs passés de dissémination des savoirs agricoles qui transfèrent directement les résultats de recherche aux maraîchers au moyen des mécanismes de la vulgarisation (notamment la persuasion et le conseil techniques), l'approche adoptée dans la mise en œuvre du PNPPIP requiert un diagnostic contextuel. Dans d'autres circonstances, dans d'autres projets, on parlerait de 'diagnostic participatif' ou des 'études de marchés', visant à mieux comprendre l'environnement local spécifique, les ressources naturelles disponibles, les pratiques institutionnelles, les techniques de production y compris les technologies utilisées par les producteurs agricoles⁴⁸. Ici, le diagnostic contextuel présentait

⁴⁷ Les responsables des coopératives maraîchères ont l'expérience avec d'autres projets pilotés par les ONG. Dans ces projets, en plus des formations sur les techniques de production, de protection des cultures et de gestion des exploitations, les ONG appuient les maraîchers dans l'acquisition des équipements et matériels de travail. Les responsables interrogés notent un niveau de satisfaction élevé pour ces projets.

⁴⁸ Voir par exemple, Chambers et al. (1994) ; Hountondji (1994) ; Okali et al. (1994) ; Reij et Waters-Bayer (2001) ; Sanginga et al. (2008).

l'objectif d'établir l'interface avec les maraîchers au moyen des études de l'état des lieux des savoirs de la petite irrigation privée existants et l'intensité d'application.

Au cours du diagnostic, le TSAGRN avec l'aide des responsables des coopératives passait d'exploitation en exploitation maraîchère pour évaluer les spéculations pratiquées, les modes de tenures foncières, les superficies emblavées, les dispositifs d'irrigation et les contraintes qui handicapent la promotion des savoirs de la petite irrigation privée. Trois outils méthodologiques majeurs sont déployés : l'observation participante, les entretiens individuels et de groupes et le GPS (*Geographical Position System*) pour la localisation des différents sites de production et dispositifs d'irrigation. Des résultats obtenus dépendent les possibilités de promotion des savoirs de la petite irrigation privée (voir Tableau 4).

Tableau 4 : Nombre de maraîchers, superficies emblavées et les technologies d'irrigation

Sites	Nombre de maraîchers		Superficie (m ²)		Systèmes d'Irrigation identifiés				
	Homme	Femme	Total	Moyenne	(TI ₁)	(TI ₂)	(TI ₃)	(TI ₄)	(TI ₅)
Houéyiho	276	54	150.000	455	239	21	0	9	11
Cadjèhoun	42	1	40.000	930	23	20	0	0	0
CIC	58	7	45.000	692	64	0	0	0	1
Cocotiers	23	5	44.000	1.571	27	1	0	0	0
Comala	18	4	30.000	1.363	19	1	2	0	0
Akogbato	13	4	70.000	4.118	16	1	0	0	0
Agla	8	4	75.000	625	12	0	0	0	0
Sètovi	10	9	12.500	658	18	1	0	0	0
Ecomagazine	6	2	15.000	1.875	7	1	0	0	0
Ahouanlèko	20	0	30.000	1.500	18	2	0	0	0
Gbégamey	16	0	20.000	1.250	16	0	0	0	0
Total	490	90	531.500	1.085	509	48	2	9	12

Source : Compilation à partir des rapports d'activité PNPIP (2009).

Au total, cinq Technologies d'Irrigation (TI) ont été identifiées, et incluent (TI₁) arrosoir + mare, (TI₂) motopompe + bassin + arrosoir, (TI₃) motopompe + tuyau flexible + pomme, (TI₄) motopompe + tuyau flexible + bouteille de *possotomè* perforée, et (TI₅) motopompe + tuyau flexible + tourniquet (voir Photo 4). Notons que la TI₁ est la technologie traditionnelle d'irrigation, alors que les quatre dernières incluent les technologies dites de la petite irrigation privée pratiquées par moins de 2 % de l'ensemble des maraîchers. Rogers (1995) décrivait ces premiers adoptants comme des pionniers. Les technologies de la petite irrigation privée (TI₂, TI₃, TI₄ et TI₅) sont supposées présenter des avantages comparatifs par rapport à l'arrosage

manuel largement développé. Les maraîchers ayant adopté l'une ou plusieurs de ces technologies de la petite irrigation privée (moins de 12 % des maraîchers interrogés) reconnaissent qu'elles réduisent considérablement les charges de main d'œuvre et la pénibilité, et facilitent le transport de l'eau et l'arrosage des parcelles sous cultures.



Ces technologies présentent des intérêts économiques. Cependant, les responsables des coopératives argumentent également les coûts élevés (investissements et entretiens) qui constituaient un handicap pour la promotion des technologies. Certains maraîchers déclaraient que l'obstacle majeur réside également dans l'accès difficile ou impossible aux institutions de micro-finances offrant des crédits à des taux préférentiels. Ces facteurs déterminants de l'application des savoirs expliquent peut-être pourquoi sur la quasi-totalité des sites de production maraîchère (et même sur le site de *Houéyiho*), les savoirs des maraîchers concernant la petite irrigation privée sont presque inexistantes. Plus de 85 % des maraîchers interrogés sur le site de *Houéyiho* étaient incapables d'expliquer les composantes, le fonctionnement, les avantages et les inconvénients des savoirs de la petite irrigation privée contrairement au système d'arrosage manuel bien connu et largement pratiqué. Ils déclaraient que ces savoirs ne sont connus que par quelques maraîchers - les leaders et élites -, et est récente pour qu'ils aient eu le temps d'être en contact. Quant aux maraîchers des autres sites, ils déclaraient n'avoir aucune idée et demeuraient muets lorsqu'ils sont interviewés⁴⁹.




Dans l'ensemble, les résultats du diagnostic contextuel ont permis de confirmer non seulement l'une des hypothèses⁵⁰ qui sous-tend la conception du PNPIIP, mais également les conclusions par plusieurs études récentes qui argumentent la nécessité pour les interventions de développement de promouvoir une gamme de technologies pour couvrir la diversité des stratégies et des conditions de vie des producteurs agricoles (Chambers, 1997; Gildemacher *et al.*, 2008 ; Dufumier, 1996 ; Tittonel *et al.*, 2005). Le défi majeur pour le TSAGRN est alors d'inverser cette tendance et promouvoir les technologies de la petite irrigation privée reconnues comme des systèmes hydro-agricoles fiables. La tâche consiste à amener les maraîchers à appliquer et intégrer les savoirs dans les exploitations maraîchères.

⁴⁹ Cet état de méconnaissance est argumenté par Fabre (1978) et Malassis (1973) comme un handicap pour le développement économique et financier des exploitations agricoles. Spécifiquement, Malassis (1973) invite les interventions de développement à rechercher les causes de la détérioration des conditions de vie et revenus dans la promotion des institutions inadaptées à l'environnement local et l'ignorance.

⁵⁰ L'existence d'une multitude de dispositifs d'irrigation qualifiés de la 'petite irrigation privée' qu'il faut générer et promouvoir ; voir FAO (2005) : Projets BEN/84/012 et BEN/91/002 '*Inventaire, Etudes et Aménagement des bas-fonds*'. Ces technologies sont connues et appliquées par une poignée d'élites et leaders.

Photos 4 : Caractéristiques des Technologies d'Irrigation (TI) identifiées

TI	Photos réalisées sur le terrain	Description	Bénéfices et risques supposés
TI ₁		<p>TI₁ comprend un puits ou mare et deux arrosoirs de capacité variant entre 10 et 15 L. L'arrosage est manuel et le maraîcher ou l'ouvrier transporte les deux arrosoirs remplis d'eau depuis le réceptacle d'eau jusqu'aux planches, incline simultanément les deux arrosoirs pour laisser couler l'eau à travers les pommes d'arrosoir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La quantité d'eau utilisée est connue. - Pénibilité dans le transport de l'eau ; Faible emblavure ; exigent en main d'œuvre (20.000 F.CFA/mois/500 m² ; réduit le temps disponible pour le maraîcher pour mener d'autres activités ; gaspillage de l'eau.
TI ₂		<p>La différence ici est qu'au lieu de puits ou mare, l'eau utilisée est pompée à l'aide d'une motopompe (entre 75 000 et 120.000 F.CFA) dans un bassin (entre 50.000 et 60.000 F.CFA). Généralement, le bassin est situé non loin des planches ; ce qui facilite le prélèvement et l'arrosage aisé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La quantité d'eau utilisée est connue. - Moins pénible dans le transport de l'eau ; moins exigent en main d'œuvre ; plus de temps disponible pour mener d'autres activités ; inefficience dans l'utilisation de l'eau.

TI ₃		<p>L'arrosage ici est aussi manuel où l'eau est pompée du forage à l'aide d'une motopompe, refoulée dans les conduites, et acheminée dans des tuyaux flexibles jusqu'à la pomme d'arrosoir embouchées aux raccords.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Arrosage rapide ; amélioration de la disponibilité en eau; possibilité d'accroître la superficie emblavée ; diversification des sources de revenus. - Risques de déracinements des plantes ; coûts d'entretien relativement élevés.
TI ₄		<p>Le fonctionnement est entièrement motorisé.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des tuyaux PVC-75 constituent l'alimentation centrale à partir du forage, où l'eau passe dans des tuyaux PVC-50. - Des tuyaux PVC-50 conduisent l'eau dans le système de refoulement de la motopompe qui l'achemine dans les tuyaux PVC-32. 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'intensité d'arrosage ; économie de temps ; possibilité de mener d'autres activités ; diversification des sources de revenus. - Coûts d'investissement (motopompe et tuyauterie pour 0,25 ha revient à plus de 200.000 F.CFA) et d'entretien (1 L/Jour pour le tourniquet, soit 30.000 F.CFA/mois ; et 2 L/Jour pour la bouteille de <i>possotomè</i> perforée, soit 60.000 F.CFA) élevés.
TI ₅		<ul style="list-style-type: none"> - Des tuyaux PVC-32 conduisent l'eau dans les tuyaux pression PVC-25. Au bout des tuyaux en position vertical, se trouvent fixés le tourniquet ou la bouteille de <i>possotomè</i> perforée. Sous pressions, le tourniquet ou la bouteille de <i>possotomè</i> perforée tourne et asperge d'eau les planches. 	

Source : CG, 2014.

A cette étape du processus, aucun idéal ne guidait le TSAGRN lorsqu'il établissait l'état des lieux et l'intensité d'application des savoirs de la petite irrigation privée. Alternativement, il est reconnu et argumenté que l'approche de conseil agricole utilisée exige que suffisamment d'efforts soient déployés pour faciliter la recherche de solutions aux contraintes expérimentées au moyen du dialogue, des négociations et de l'apprentissage. Les seules convictions du TSAGRN sont alors de saisir l'opportunité du diagnostic contextuel. Hormis tout débat en ce qui concerne la pertinence des études de l'état des lieux et d'intensité d'application, il reconnaît avoir appris auprès des maraîchers pionniers les différentes composantes et le fonctionnement des dispositifs de la petite irrigation privée.

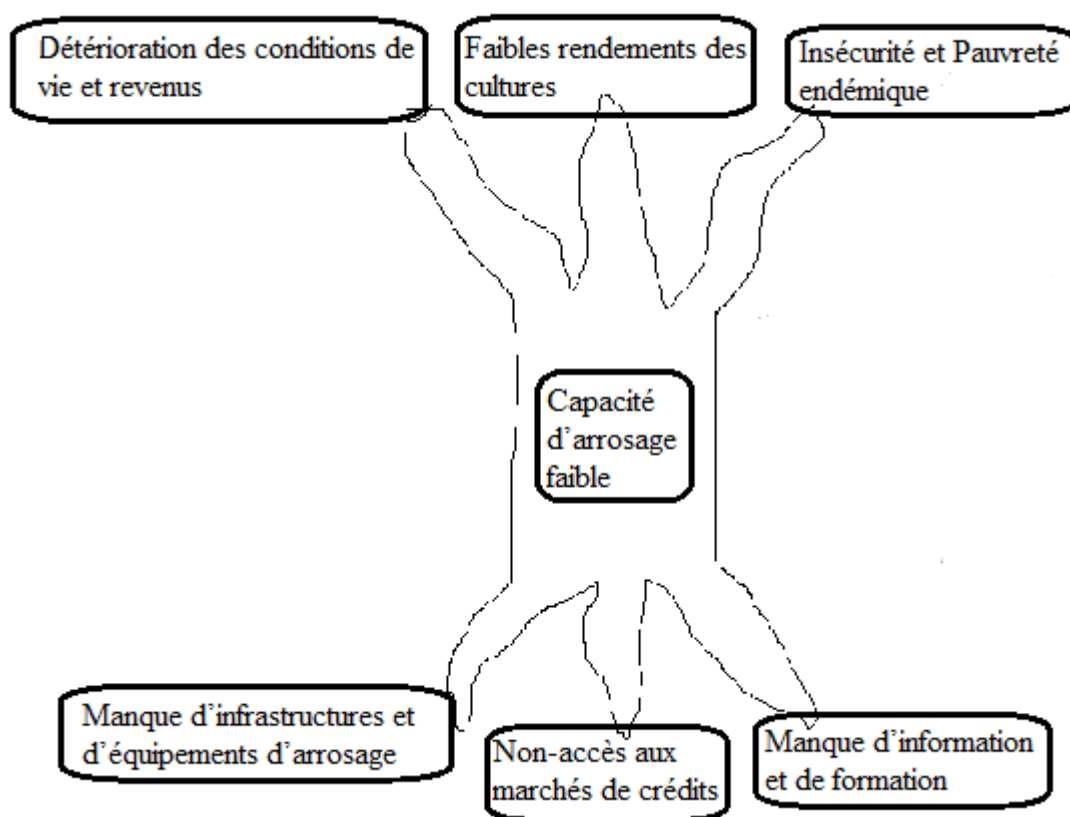
Le diagnostic contextuel a non seulement permis d'identifier les maraîchers successibles de soutenir et de participer aux activités du PNPIIP et qui manifestent leurs intérêts, mais également d'établir avec eux - et consolider les interfaces (Long, 2002 & 1992), les réseaux ou alliances (Callon et Law, 1992 ; Latour, 1999) ou les coalitions (Biggs et Smith, 1998 ; Birner *et al.*, 2007). Aucune résistance n'a été observée. Le TSAGRN déclarait avoir prolongé (au-delà de 2 heures) les discussions avec certains maraîchers jugés ouverts pour susciter leurs intérêts à appliquer les savoirs. Tout comme les responsables des coopératives, ces maraîchers se montraient au mieux intéressés par les explications. Ils se sont accordés avec les activités du PNPIIP qui devraient leur permettre d'acquérir de nouvelles connaissances pour l'irrigation. Le TSAGRN se trouvait ainsi en position de solliciter leur soutien sans qu'ils ne développent des comportements de résistance ou d'hostilité.

En somme, il n'a été nécessaire pour le TSAGRN de s'engager dans de longues discussions pour obtenir les accords et établir des liens. La tâche la plus dure restait la consolidation de ces liens qui passe nécessairement par la facilitation de l'accès aux marchés de crédits pour l'acquisition des motopompes et infrastructures hydro-agricoles. Dans le rapport d'activité soumis et approuvé par les autorités de la FAO et du CARDER, le TSAGRN a rassemblé et organisé les informations collectées : les dispositifs d'irrigation sont rangés des plus performants aux moins performants ; les maraîchers ayant des expériences avérées sont identifiés et recensés ; les interactions entre les maraîchers et les dispositifs d'irrigation sont documentées ; les perceptions des maraîchers en ce qui concerne les contraintes et des propositions pour une promotion effective des savoirs sont faites.

4.3. Stimulation des demandes et constitution des Groupes de Contact

Les conclusions des études de l'état des lieux et intensité d'application des savoirs sont sans équivoques : la production maraîchère dans la ville de Cotonou regorge de savoirs qualifiés de 'la petite irrigation privée' par les experts de la DGR et FAO, mais qui sont restés au niveau de quelques exploitants maraîchers, souvent des leaders et élites : 10 % à *Houéyiho* et 47 % à *Cadjèhoun*⁵¹. Les diagnostics contextuels ont également mis en évidence certaines contraintes qui handicapent la dissémination des savoirs. Il s'agit notamment de la tenure foncière⁵², du manque d'accès à l'information et la formation, et l'accès difficile aux marchés de crédits. Le schéma ci-dessus réalisé au cours des discussions de groupes illustre cette situation (Figure 5).

Figure 6 : Arbre à problèmes indiquant les relations entre la faible capacité d'arrosage (au centre), les conséquences (au-dessus) et les causes (au-dessous).



Source : Enquêtes de terrain, 2013.

⁵¹ Le pourcentage d'applicabilité élevé des savoirs de la petite irrigation privée à *Cadjèhoun* s'explique par le nombre de maraîchers touchés ($N = 43$) qui opère sur le site comparativement au site de *Houéyiho* ($N = 330$).

⁵² Les résultats des études d'état des lieux et intensité d'application ont montré que toutes les parcelles occupées sont des prêts. Cette situation de précarité foncière n'incite pas les maraîchers à investir dans les dispositifs d'irrigation parce qu'ils ont peur que les propriétaires les renvoient des parcelles occupées.

4.3.1. Les résultats du diagnostic contextuel sont exposés aux maraîchers

Des séances d'explication et de sensibilisation sont organisées sur tous les sites de production maraîchère, y compris le site de *Houéyiho* où la majorité des maraîchers (plus de 85 %) n'a pas adopté les savoirs de la petite irrigation privée. Le but visé était de présenter les résultats des études de l'état des lieux et d'intensité d'application des savoirs, et identifier les premiers maraîchers partenaires du PNPPIP pour la constitution des GC. De façon critique, les séances d'explication visaient stimuler au niveau des maraîchers la demande pour les savoirs de la petite irrigation privée. Cela contrastait avec les politiques de privatisation qui suggèrent que des efforts soient déployés pour identifier et analyser les problèmes expérimentés et les solutions potentielles, planifier, mettre en œuvre, suivre et évaluer les actions. Pour faciliter le processus, les défenseurs de la privatisation suggèrent des outils de communication⁵³. Dans le cas du PNPPIP, ces outils manquent. On pourrait être tenté de postuler avec Darré (1999) et van den Ban *et al.* (1996) que les séances de sensibilisation accordent très peu d'attention aux interactions impliquant la construction des réseaux, la négociation et l'apprentissage mutuel.

Dans le cadre des campagnes d'explication et de sensibilisation, le concours des responsables des coopératives et des maraîchers pionniers est de nouveau, sollicité. Avec l'appui inconditionnel de ces derniers, le TSAGRN a passé de site en site et de coopérative en coopérative pour expliquer les dispositifs de la petite irrigation privée, les avantages et les inconvénients, et les intérêts pour les maraîchers de les adopter et appliquer. Des dessins sur papier krafts et des photos (notamment les équipements et infrastructures) sont réalisés et exposés ; les responsables des coopératives et/ou les maraîchers pionniers témoignaient le fonctionnement des dispositifs, les bonnes pratiques d'arrosage, les composantes et coûts d'acquisition et d'entretien, la rentabilité économique et financière, l'amélioration de la productivité du travail et les possibilités de prêts auprès des institutions de micro-finance. L'un des maraîchers sur le site de *Houéyiho* interviewé se rappelait de son témoignage :

« Avant, je faisais l'arrosage manuel. Comme vous le savez, à l'aide des deux arrosoirs, je prélevais l'eau du bas-fond, transportais jusqu'au planches, inclinai simultanément les

⁵³ Il s'agit de la carte des terroirs de productions (avec l'inventaire des problèmes expérimentés), les tableaux d'hierarchisation des problèmes et le diagramme de Ven (identification des concernés par le problème), l'analyse du problème prioritaire et des solutions potentielles, le schéma simplifié des aménagements hydro-agricoles, l'élaboration du calendrier de réalisation des actions (qui fait quoi, quand et où) et du budget (qui finance quoi, quand et où), le tableau de indicateurs et cadre de mesure du rendement est élaboré.

deux arrosoirs pour laisser couler l'eau à travers les pommes. Le travail est vraiment pénible, et donc je ne pouvais pas emblaver une grande superficie. L'arrosage manuel consomme assez de temps, et nécessite beaucoup d'ouvriers. J'investissais entre 100.000 et 150.000 F.CFA dans la main d'œuvre, alors que je participais à l'arrosage. Depuis maintenant 4 ans, avec l'aide du projet GRUN qui m'a réalisé un forage, j'ai obtenu des crédits et installé deux bassins, acheté une motopompe et les équipements (tuyaux, pompes, pompes, tourniquets, etc.). Les crédits que j'ai contractés sont déjà remboursés il y a deux ans. Avec le dispositif disponible, j'ai presque doublé les emblavures ; ce qui a permis de doubler ma production. Le prix de nos produits maraîchers est maintenant incitatif. Si ce n'est les contraintes foncières, je pouvais tripler les superficies emblavées. L'entretien mensuel de la motopompe et tuyaux me revenait à environ 320.000 F.CFA, alors que mes recettes atteignaient souvent 800.000 F.CFA. En plus, je dégage un peu de temps pour m'occuper de ma ferme de cuniculiculture à Hèvié. Je reconnais aujourd'hui que le maraîchage est une activité agricole économiquement et financièrement rentable, une source de richesse, surtout quand on applique correctement les technologies appropriées, dont la première et déterminante pour l'augmentation de la productivité, est l'irrigation motorisée avec les bouteilles de possotomè perforées et les tourniquets ».

Le témoignage montre que l'adoption des technologies de la petite irrigation privée est induite par la disponibilité des terres et l'augmentation de la demande en produits maraîchers. En d'autres termes, l'environnement naturel et institutionnel (terre et mode de tenure foncière) et économique (marché) sont déterminants dans la promotion des savoirs de la petite irrigation privée. Des travaux réalisés par Agbo (1995) ont montré que la non-maîtrise de l'environnement naturel et économique par les producteurs agricoles remet la promotion des savoirs dans une production agricole probabiliste et incertaine⁵⁴. Dans le processus PNPIP, le témoignage énonce que l'augmentation de la production et l'amélioration des conditions de vie et revenus des maraîchers passent par l'application des savoirs de la petite irrigation privée. Mais, plusieurs maraîchers expliquaient que les ressources financières manquent et l'accès aux crédits pour l'acquisition des équipements et infrastructures est problématique.

Les maçons et les plombiers qui fabriquent les bassins et installent la tuyauterie, les gestionnaires des institutions de micro-finances qui allouent des crédits aux maraîchers et les

⁵⁴ Voir aussi Darré (1999) et Desjeux (1987).

gérants des compagnies commerciales qui fournissent les équipements et matériels ont été aussi invités pour expliquer aux participants les conditionnalités et procédures d'accès aux crédits, d'acquisition des équipements (les marques et les qualités de matériels disponibles et les coûts) et de fabrication des infrastructures. L'un des gérants interviewés expliquait,

« C'est une opportunité pour exposer les équipements disponibles et les coûts : les motopompes, les tuyaux et les coudes, les pommes et les tourniquets de différentes marques. J'avais montré les catalogues de photos. Quelques matériels sont exposés pour permettre aux maraîchers d'observer et toucher pour apprécier la qualité ; des démonstrations sont également faites ; ce que les maraîchers avaient vraiment apprécié. Certains se sont rapprochés pour prendre des rendez-vous. Je peux conclure que mes expériences avec le PNPPIP ont été une réussite parfaite ».

Dans cette optique, la promotion des savoirs de la petite irrigation privée ne nécessitait pas seulement le concours des responsables des coopératives et des maraîchers pionniers, mais également la prise en compte des exigences des gestionnaires des institutions de micro-finances, des gérants des compagnies commerciales, des maçons et plombiers. Ces derniers sont incontournables dans l'installation des aménagements hydro-agricoles. Les discussions de groupes avec les maraîchers mettent en évidence que les gérants des compagnies commerciales opposaient une fin de recevabilité pour la fourniture à crédits des motopompes et équipements. Ils exigeaient plutôt des paiements au comptant.

Alternativement, il est reconnu et accepté que les maraîchers ne disposent pas de pouvoir d'achat élevé et sollicitent souvent des crédits auprès des institutions de micro-finances pour les investissements - par exemple pour la construction des forages et bassins, l'achat des motopompes, des tuyauteries, des pommes et des tourniquets. Ce qui remet en cause la philosophie dominante des projets de développement mis en œuvre par le passé et qui mettait l'accent sur l'innovation comme résultat de la recherche scientifique. van den Ban (2005 : 31) a fait des observations similaires avant de conclure que la promotion des innovations requiert l'établissement de partenariats⁵⁵ avec non seulement les centres de recherche mais également

⁵⁵ L'établissement de partenariat n'est pas sans rapport avec la consolidation des interfaces argumentée par Long (1992). Il est également proche de la construction des réseaux ou alliances développée par Callon et Law (1992 : 46) et Latour (1987 : 124-128), ou des coalitions par Biggs et Smith (1998) et Birner et al. (2007).

avec les compagnies commerciales, les institutions de micro-finances, et autres acteurs dont l'implication est jugée nécessaire - comme les maçons et plombiers dans le cas du PNPPIP.

Des visites sur des parcelles non loin des lieux de réunions sont également organisées pour visualiser ce qui est expliqué au moyen des dessins, photos et témoignages. Comme expliquaient certains maraîchers interrogés, “on ne peut pas douter de ce qu'on a entendu et vu”. Cependant, certains maraîchers participants déclaraient être confus en ce qui concerne l'appui du PNPPIP. Ces maraîchers expliquaient que les aménagements hydro-agricoles ou à défaut la distribution d'équipements de travail sont des réalisations physiques visibles et bien appréciées par rapport aux conseils techniques, comme se fut le cas dans d'autres projets. Contrairement à ce que pensent ces maraîchers, les clarifications du TSAGRN concluent que le PNPPIP n'est pas un projet qui réalise des aménagements hydro-agricoles ou distribue des équipements ; mais plutôt, facilite la mobilisation des ressources nécessaires à l'acquisition de ces équipements et infrastructures. Les maraîchers interrogés reconnaissent qu'en dépit de cette divergence des attentes⁵⁶, les évaluations se sont soldées par une note de satisfaction.

Les efforts déployés ont porté leur fruit. Tous les maraîchers interviewés reconnaissent que les séances d'explication ont beaucoup aidé dans la motivation d'accéder aux technologies de la petite irrigation privée. Ils préfèrent que l'on parle de dialogues, et non de sensibilisation. Les interviews individuelles mettent en lumière que 24 % des maraîchers enquêtés ont déclaré avoir pris la décision d'investir dans l'acquisition des équipements et infrastructures nécessaires. Ces maraîchers déclarent également que la façon dont les réunions d'information et de sensibilisation sont organisées et tenues et les thématiques abordées avec des outils de visualisation et des témoignages sur les histoires de succès, diffèrent de ce qui se passait. Ils ont alors répondu favorablement à la question du TSAGRN et émis le souhait de participer activement à la promotion des savoirs de la petite irrigation privée.

A cet effet, un tableau est élaboré pour recueillir les noms et prénoms des participants, le dispositif choisi et pour lequel l'appui du PNPPIP est sollicité. La synthèse de l'évaluation des demandes exprimées à la sortie des séances de sensibilisation est représentée sur la Figure 6 et les données exposées dans le Tableau 5. L'analyse révèle que la majorité des maraîchers ont une préférence élevée pour les technologies TI₂ et TI₃ : les pourcentages sont

⁵⁶ Plusieurs analystes ont argumenté que cette divergence d'attentes est souvent source de tensions et conflits (Aarts et van Woerkum, 2002 ; Borup et al., 2006 ; Sumberg et Reece, 2004).

respectivement de 44 % et 35 %. Les maraîchers l'expliquaient par les coûts élevés d'installation et d'entretien des technologies TI₄ et TI₅ par rapport aux coûts de TI₃ et TI₂.

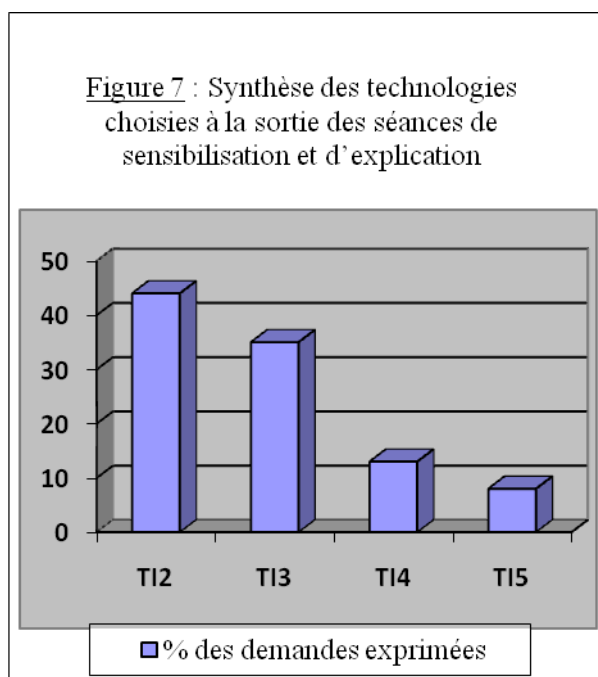


Tableau 5 : Evaluation des demandes exprimées

Sites	TI ₂	TI ₃	TI ₄	TI ₅
Houéyiho	32	26	8	6
Cadjèhoun	8	12	5	3
CIC	16	8	4	2
Cocotiers	6	4	-	1
Comala	6	2	4	-
Akogbato	5	2	1	-
Agla	2	3	-	1
Sètovi	4	2	1	-
Ecomagazine	1	3	-	-
Ahouanlèko	6	8	-	2
Gbégamey	4	2	3	1
Total	90 (44 %)	72 (35 %)	26 (13 %)	16 (8 %)

Source : Enquêtes de terrain, 2013.

Selon les maraîchers interviewés, la complexité des dispositifs impliquant les tourniquets et/ou les bouteilles de *possotomè* perforées et les coûts élevés en investissement expliquent en grande partie le niveau faible de préférence pour ces deux technologies. Les maraîchers estimaient que seules les grandes exploitations pourront appliquer les savoirs TI₄ et TI₅. Certains maraîchers pionniers (6 % des enquêtés) ont déclaré avoir arrêté l'utilisation des TI₄ et TI₅ au profit des TI₃ et TI₂ - à cause du niveau faible d'arrosage, et du fait qu'elles ne rendent pas disponible suffisamment d'eau pour les plantes cultivées. D'autres maraîchers (4 %) ont, au contraire, arrêté l'utilisation des technologies TI₄ et TI₅ ou bien réduit le temps d'arrosage à l'aide des tourniquets pour économiser les coûts d'entretien.

4.3.2. Mise en place des Groupes de Contact et incitation à l'expression des demandes

Fort de l'enthousiasme et la motivation suscitée au niveau des maraîchers, le TSAGRN s'engage dans la constitution des GC, c'est-à-dire l'identification des premiers maraîchers partenaires du PNPPIP. Comme il est suggéré dans les principes du conseil agricole, le GC ne doit pas comprendre plus de 12 et moins de 10 membres. Le travail pour le TSAGRN semble être simple, mais c'est sans compter sur l'engouement créé lors des études d'état des lieux et des séances d'explication. Le TSAGRN pensait qu'il serait aisé, plus facile et moins risqué,

de constituer les GC par site, comme le stipule les cahiers de charge, à partir des critères définis notamment l'ancienneté, l'expérience professionnelle, le niveau d'instruction, la possession en propre d'une exploitation maraîchère, la disponibilité et l'ouverture aux innovations et l'adhésion libre et volontaire. Le TSAGRN mentionnait que l'adhésion libre et volontaire, et implique la confiance, l'esprit coopératif, la collaboration et l'amitié. Ce critère est déterminant, reconnaît-il, dans la suite du processus d'articulation des demandes.

En pratique, les discussions avec certains responsables de l'Union Communale des Maraîchers de Cotonou (UCOMAC)⁵⁷ et des coopératives maraîchères ont conclu en des désaccords et objections. Ces responsables sont moins favorables et argumentent que l'application de ces critères va générer et amplifier les tensions et conflits existants. Ils concluent les risques de constituer des GC en identifiant les membres à partir de plusieurs coopératives comme cela se faisait par le passé. Mieux, martelaient-ils, plusieurs participants aux réunions d'explication ne sont que des représentants, et en conséquence ne disposent pas de pouvoirs décisionnels. Ils expliquaient le non-fonctionnement des GC constitués autrefois sous la houlette de l'agent du SCDA comme le résultat des divergences entre les maraîchers parce que provenant de coopératives différentes :

« Ces maraîchers ne véhiculaient que les attentes et aspirations des ‘patrons’ des coopératives. Ils ne sont que des partisans qui n'existent que par l'existence de la coopérative dont les responsables sont souvent détenteurs des droits de propriété foncière. Autrement dit, les perspectives d'installation des aménagements hydro-agricoles (forages, puits et bassins) dépendent des responsables de la coopérative d'appartenance et non du maraîcher individuel ».

Ces explications ont permis au TSAGRN de percevoir les relations tendues et souvent conflictuelles qui existent entre les coopératives d'un même site d'un part, et les relations de dépendance qui unissent certains maraîchers avec les responsables des coopératives. Cependant, le TSAGRN argumentait être surpris parce que dans les cas de l'organisation des études d'état des lieux et intensité d'application des savoirs et des séances de sensibilisation, les responsables des coopératives présentaient une parfaite unité et cohésion. Il va alors

⁵⁷ L'UCOMAC est l'organisation faitière regroupant l'ensemble des coopératives maraîchères opérant à Cotonou.

comprendre que le peu de temps passé avec les exploitants maraîchers ne peut pas lui permettre de mieux maîtriser “qui ou qui ne peut pas être membre du GC”.

Aussi, reconnaissait-il, la difficulté de séparer les maraîchers des contraintes que représentent les coopératives. Pour surmonter ce défi, une certaine flexibilité dans la mise en œuvre de principes du conseil agricole s'avère nécessaire et s'impose - une stratégie que l'on retrouve dans d'autres projets de privatisation et argumentée par plusieurs académiciens comme déterminante dans l'effectivité des innovations (Birner et Anderson, 2007). Ainsi, sur recommandation des évaluateurs de la FAO, le TSAGRN a alors changé de stratégie et constitué des GC par coopérative - et non par site. De plus, au lieu de focaliser sur les caractéristiques des maraîchers ou les principes du conseil agricole pour constituer les GC, le TSAGRN accorde une attention particulière aux responsables qui gèrent les coopératives⁵⁸.

Ici, la bonne fois des responsables des coopératives ont été déterminantes parce que convaincus que la promotion des savoirs de la petite irrigation privée renforcerait leur influence. Ainsi, contrairement aux événements précédents où les responsables étaient mobilisés comme des alliés sûrs et incontestés, le TSAGRN va s'intégrer dans les coopératives pour atteindre son objectif. Les responsables des coopératives ne sont pas simplement impliqués. Ils ont pris une part active aux processus de constitution des GC. Les discussions de groupes ont révélé que les responsables ont été non seulement les maîtres d'œuvre dans la définition des critères de sélection, mais également dans l'identification des membres des GC. Ceci, comme expliquait le TSAGRN, pour éviter des actes de sabotage.

Les commentaires par les responsables des coopératives mettent en lumière que les critères retenus et qui ont permis la sélection des membres des GC incluaient notamment le dévouement au travail, la moralité, la disponibilité à participer aux réunions et l'emblavure de l'exploitation. Sur la base de ces critères, le TSAGRN a alors organisé avec les responsables des coopératives des séries de négociations au niveau de chaque coopérative et la liste des maraîchers retenus pour membres des GC : 12 maraîchers ont été retenus par GC dans 15 coopératives. Il faut noter que certaines négociations n'ont pas été faciles au regard des promesses faites par le TSAGRN à certains maraîchers. Il déclarait,

⁵⁸ Ce changement de stratégie contraste avec l'approche conventionnelle caractérisée par la rigidité dans la mise en œuvre des interventions (Feder et al., 2001 ; Kakabadse et Kakabadse, 2001).

« Lors des études de l'état de lieu et des séances de sensibilisation et d'explication, j'ai été rapproché par certains maraîchers qui ont sympathisés avec moi. Et à ce sujet, je leur avais promis de tout faire pour les inscrire sur les listes des membres des GC. Mais lors des négociations, les argumentaires présentés par les responsables des coopératives pour les éliminer de la liste ont été convaincants. Ils expliquaient par exemple que certains sont des ouvriers dont les patrons ne viennent rarement sur le site. Même s'ils ont quelques planches pour leur propre compte, ils ne disposent d'aucun droit de propriété ; et ne peuvent prendre aucune décision d'installation de bassins, puits et forages ».

A cette étape de la conquête de nouveaux marchés pour les savoirs de la petite irrigation privée, les responsables des coopératives sont enthousiastes. Ils reconnaissent que dans le cas de la constitution et mise en place des GC, le TSAGRN n'a pas décidé pour eux comme cela se passait dans d'autres circonstances ; il a plutôt décidé avec eux. Dans ce cas, le pouvoir de décision ici a changé de direction ; ce qui est reconnu par plusieurs défenseurs des politiques de décentralisation et privatisation⁵⁹ comme déterminant dans l'effectivité des approches déployées pour la formulation et l'exécution des actions, et la promotion des innovations.

4.4. Les GC sont appuyés dans l'application des savoirs de la petite irrigation privée

Avec les GC constitués et mis en place, le TSAGRN embarque dans l'appui aux maraîchers pour la mise en place des dispositifs de la petite irrigation privée. Pour y parvenir, le TSAGRN organise conjointement avec les responsables des coopératives de chaque site des séances de formation, de démonstration, d'intermédiation entre les maraîchers et les institutions de micro-finances et de suivi rapproché des exploitations maraîchères. L'analyse révèle que suffisamment d'efforts sont déployés pour créer un environnement institutionnel propice à l'adoption par les maraîchers des savoirs de la petite irrigation privée.

4.4.1. Les maraîchers sont formés sur les savoirs de la petite irrigation privée

Contrairement aux systèmes de formations conventionnels qui ne tiennent pas compte des attentes et aspirations, l'approche adoptée dans la cadre de la mise en œuvre du PNPPIP met l'accent sur l'implication des maraîchers et leurs organisations à la définition, mise en œuvre

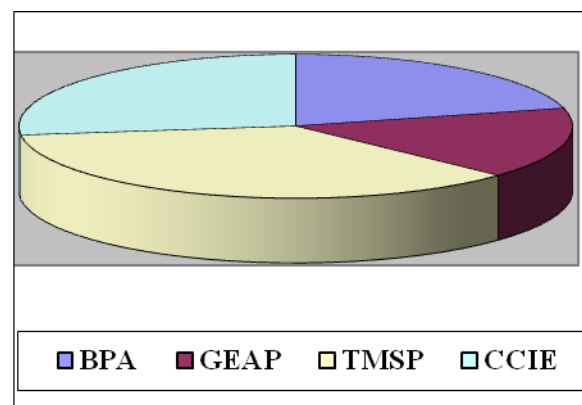
⁵⁹ Voir par exemple Neuchâtel Group (2002) ; Katz et Barandun (2000) ; Rivera (2008) ; Rivera et Sulaiman (2009) ; World Bank (2000) ; Zijp (1998).

et suivi-évaluation des thèmes de renforcement des capacités. Dans ce contexte les savoirs et aptitudes déployés auxquels les maraîchers participent à l'identification et l'exécution conformément leurs besoins. L'identification des demandes en formation a commencé avec le diagnostic contextuel et les séances d'explication. Le TSAGRN expliquait aussi que l'analyse du niveau de connaissance des maraîchers comparée aux compétences requises pour l'application correcte des technologies a permis d'identifier les thématiques de formation.

Les statistiques des maraîchers qui déclaraient n'avoir aucune idée sur les technologies sont éloquents : 85 % à *Houèyiho* et 100 % sur les autres sites. Toutefois, plus de 81 % des maraîchers expliquaient qu'ils sont motivés pour les formations parce qu'ils ont exprimé des demandes relatives aux savoirs de la petite irrigation privée. Les thèmes retenus avec les responsables des coopératives incluaient les bonnes pratiques d'arrosage (BPA), la gestion de l'eau pour l'arrosage (GEAP), les techniques de mise en œuvre des savoirs de la petite irrigation privée (TMSP) et le calcul des coûts d'installation des infrastructures et des équipements en fonction de la superficie à mettre sous la technologie (CCIE).

Les interviews individuelles ont permis de dégager le niveau d'appréciation des thématiques sur lesquelles ont porté les sessions de renforcement des capacités : 21 % des maraîchers pour la BPA comme prioritaire ; 16 % identifient la GEAP et 36 préfèrent les TMSP et 27 % estiment le CCIE (voir Figure 7). Ce qui dénote d'une certaine préférence qui dépend de la sévérité des contraintes expérimentées.

Figure 8 : Répartition du niveau d'appréciations des thématiques



Conformément aux cahiers de charge, l'exécution des sessions de formation est planifiée. Bien qu'ayant reçu quatre années de formations universitaires en socio-anthropologie de développement, le TSAGRN ne disposait pas d'expériences avérées en matière d'organisation des ateliers de renforcement des capacités et de compétence requise en aménagement hydro-agricole. Alternativement, les arrangements financiers adoptés pour la mise en œuvre du PNPPIP ne prévoyaient pas le recrutement d'un consultant formateur comme observé dans d'autres cas. La seule option restait que le TSAGRN organise et conduise lui-même les

sessions de formation. Face à ce défi, il a décidé de se lancer dans l'auto-apprentissage. Avec un carnet de note, il passait d'exploitation en exploitation pionnière pour apprendre les technologies de la petite irrigation privée. A ce sujet, il postulait :

« Je n'avais pas appris d'un seul, mais de plusieurs maraîchers, puisqu'il était rare de trouver dans une seule exploitation tous les quatre systèmes de la petite irrigation privée (T₂, T₃, T₄, et T₅). Trois concepts clés me guidaient pendant les heures passées dans les exploitations : la volonté d'apprendre, l'enthousiasme de connaître et le dynamisme de découvrir. C'était un défi, et il fallait relever ».

Cette expérience connue généralement sous l'appellation de "formation sur le tas" a été une réussite. Le TSAGRN était véritablement motivé parce qu'il avait découvert, comme argumenté par Leeuwis (2004 : 157), des besoins qu'il pourrait satisfaire grâce à cet apprentissage sur le tas. Il faut avouer que cela n'a été possible non seulement grâce à l'esprit coopératif et de collaboration développé par les maraîchers pionniers mais aussi et surtout au travail préalable d'enroulement effectué et qui a permis de construire la confiance et d'établir des alliances. Ce qui contraste avec les approches conventionnelles⁶⁰ dans lesquelles la recherche constitue la seule institution d'apprentissage : l'agent du changement décrit dans plusieurs études⁶¹ est systématiquement formé par les chercheurs des centres de recherche (comme l'INRAB et l'IITA⁶²) sur les technologies à diffuser. Dans le cas du PNPPIP, la direction de l'apprentissage a changé : les maraîchers pionniers deviennent des sources d'apprentissage. Il ne pouvait pas en être autrement, puisque les technologies proposées ne sont pas des résultats de recherche, mais plutôt des exploitants pionniers, leaders et élites.

En dépit de l'auto-apprentissage, les commentaires par le TSAGRN mettaient en évidence qu'il n'est pas capable de conduire tout seul le processus d'animation de la formation. Il expliquait que certains aspects pratiques lui échappent et qu'il serait incompréhensible d'exposer les savoirs sans être capable d'appuyer les maraîchers désireux dans la mise en

⁶⁰ Comme l'approche de 'Transfert de Technologies' (Biggs et Smith, 1998; Röling, 1996) et le 'Système de Formation et Visite' conçu par Benor *et al.* (1984).

⁶¹ Voir Gléhouéou (1996) ; Sogbohossou *et al.* (2005) ; Von de Lühe (1991) ; World Bank (1992).

⁶² INRAB : Institut National de Recherche Agricole; IITA : Institut International d'Agriculture Tropicale.

place des dispositifs. Dès lors, il s'était vu dans l'obligation de solliciter le concours des maraîchers pionniers et des responsables des coopératives. Ainsi, des sessions de formation ont été organisées pour informer et renforcer les capacités des maraîchers membres des GC. Ces sessions sont souvent tenues sous les hangars construits par les coopératives pour les réunions. Au cours des sessions, le TSAGRN aidé par les maraîchers pionniers expose l'origine, les contraintes à être levées, les avantages et les inconvénients⁶³, la composition et le fonctionnement⁶⁴ des technologies. Des fiches techniques et des posters sont conçus et utilisés pour animer les sessions, les débats, les jeux de rôles et les travaux pratiques.

Le processus est reconnu par 67 % des maraîchers comme participatif. Ils argumentaient que les formateurs ne monopolisaient pas la parole et laissaient les participants s'exprimer aussi longtemps qu'ils voulaient. Spécifiquement, au cours des travaux pratiques, des opportunités sont offertes aux maraîchers d'observer, de discuter, d'évaluer et de tirer des leçons consécutives. Certaines phases sont communes ; d'autres par contre regroupent seulement les maraîchers par technologie demandée. Autrement dit, les maraîchers participants aux sessions de formation ont constitué des groupes affiliés aux technologies TI₂, TI₃, TI₄ et TI₅. Le TSAGRN expliquait que cela a facilité la maîtrise des participants. C'est au cours de ces travaux de groupes que les maraîchers sont informés de la technologie choisie et les matériaux pour l'installation des dispositifs (tuyaux PVC, tuyaux flexibles, coudes, tourniquets, boîtes de *possotomè* perforées, raccords et pommes). Les maraîchers sont également appuyés dans l'élaboration de devis indicatifs. Ces devis sont exposés en plénières et les commentaires des maraîchers pionniers, des responsables des coopératives et gérants des boutiques de vente des équipements permettaient de corriger les erreurs et d'améliorer la qualité.

Les commentaires par le TSAGRN et les maraîchers participants concluent que les sessions de formation ont été un succès. Le TSAGRN expliquait que malgré qu'il n'ait pas une expérience avérée dans la conception des modules de formation, il a pu conduire avec succès toutes les sessions de renforcement des capacités sur les technologies. Il ajoute que ces sessions ont considérablement amélioré et renforcé ces propres capacités techniques et

⁶³ Il faut signaler que ces informations sont déjà fournies lors des séances d'explications sur les technologies, mais, ici, plus de précisions sont apportées.

⁶⁴ Selon les explications du TSAGRN, les différentes composantes des technologies (motopompe, tuyaux enfouis sous terre, bassins, arrosoirs ou tourniquet ou boîte de *possotomè* perforé, etc.) et le fonctionnement du dispositif sont exposés. Spécifiquement, en ce qui concerne le fonctionnement, il est présenté suivant la technologie (TI₂, TI₃, TI₄ et TI₅) et les cultures (choux, carotte, laitue, etc.).

organisationnelles. En dépit du fait que les maraîchers se plaignaient du temps passé abandonnant ainsi leurs activités, ils demeurent satisfaits des contenus des formations qu'ils reconnaissent avoir apporté des connaissances de plus que ce qu'ils connaissaient. Comme argumentait l'un des maraîchers lors des discussions de groupes :

« Autrefois, les mêmes thèmes auxquels nous sommes habitués sont répétés d'une année à une autre : on nous parlait souvent comment il faut installer les planches, semer et entretenir pour avoir un bon rendement, utiliser les insecticides et les fongicides, et faire la récolte. Il est bien vrai que ces thèmes font partis de nos activités quotidiennes, mais ne nous apportent pas grande chose en matière de nouvelles connaissances. Ces formations à répétition fatiguent et ennuient. Ce qui conduit souvent beaucoup de maraîchers à s'absenter ou abandonner. Ce que nous avons appris avec le TSAGRN est vraiment intéressant. Il a d'abord cherché à comprendre ce que nous faisons, vivons et savons, avant de nous inviter à définir nous-mêmes nos besoins en formation et d'appui technique. Nos frères qui appliquaient ces technologies ont rapporté beaucoup de témoignages. Et nous percevions déjà qu'une bonne application des connaissances acquises devrait nous permettre d'augmenter la production, et certainement les revenus ».

Certains maraîchers interviewés (86 %) expliquaient que malgré qu'ils fussent informés qu'il n'y aura pas de pertes comme dans d'autres cas, ils ont activement participé à toutes les sessions de formation. Ceci démontre que les maraîchers étaient bien conscients et perçoivent l'importance des formations dans l'augmentation de leurs connaissances et surtout dans l'amélioration des conditions de travail et des productivités des exploitations. A ce niveau, les enquêtes de perception au niveau des maraîchers ont mis en évidence que les maraîchers reconnaissent l'importance des quatre thématiques développées.

4.4.2. 'Vital Finances' est mobilisée pour appuyer les maraîchers

Les sessions de renforcement des capacités et les appréciations faites par les maraîchers laissent espérer à court et moyen terme la promotion 'grandeur nature' des technologies de la petite irrigation privée. Cependant, les maraîchers reconnaissent que l'application se trouve viciée par les revenus faibles et les contraintes d'accès aux institutions de micro-finances. Une telle situation affecte incontestablement le comportement des maraîchers au regard de la

promotion de nouvelles technologies. Dans le même temps, l'allocation des subventions par les partenaires techniques et financiers reste peu probable et incertain. Les maraîchers interviewés expliquaient l'accès aux crédits comme un défi majeur pour le PNPPIP dans sa démarche de promouvoir les savoirs de la petite irrigation privée. Ils reconnaissent ainsi implicitement le rôle déterminant de l'accès aux marchés de crédits dans le processus de promotion des technologies et d'amélioration des conditions de vie et revenus, comme l'argumentaient Adam (1993), FAO (2000) et Khandker (1995).

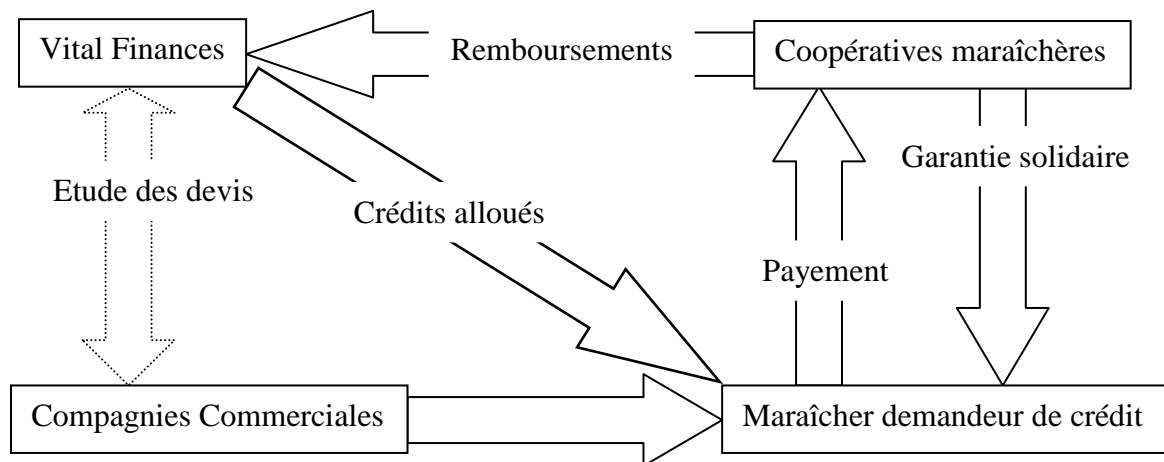
C'est pour surmonter ce défi et assurer le soutien indéfectible des maraîchers dans la dissémination des technologies de la petite irrigation privée que le TSAGRN conjointement avec les responsables des coopératives ont organisé des séances de discussions et de négociations avec les gérants des institutions de micro-finance. Les négociations ont montré que Vital Finances présentait l'avantage d'être une institution plus proche des maraîchers. Le président de la 'Coopérative Fraternelle *Génonkpo*' expliquait que le montant éligible est appréciable, les conditionnalités⁶⁵ ne sont pas contraignantes, un taux d'intérêt de 7,5 %⁶⁶, les procédures souples et le rapport des enquêtes spécifiques au niveau de l'exploitation maraîchère organisées par les agents de Vital Finances sur la probité morale du maraîcher demandeur du crédit. Spécifiquement, deux garanties sont exigées : les documents attestant les droits de propriété ou d'usage sur la parcelle et la caution solidaire de la coopérative.

C'est au cours des négociations sur les conditionnalités et procédures que des partenariats avec les responsables des coopératives sont acceptés. Le but est d'appuyer les maraîchers ne disposant pas de garantie afin de faciliter l'accès aux crédits. Ces partenariats pour l'accès aux crédits ont des implications sur la manière dont le TSAGRN et les responsables des coopératives ont procédé. Une liste de 67 maraîchers demandeurs de crédits (ce qui représente à peu près 53 % du total des maraîchers membres des GC) et l'enveloppe financière demandée sont discutées. En particulier, en ce qui concerne l'enveloppe financière, une forme d'octroi spécifique de crédit appelé 'la caution solidaire' est négociée (Figure 8). Ici, les responsables des coopératives constituent la garantie solidaire auprès de Vital Finances.

⁶⁵ Y compris les pièces à fournir pour constituer le dossier : une fiche à remplir, la carte d'identité valide, la reconnaissance par le président de la coopérative, les reçus des crédits contractés et remboursés.

⁶⁶ Selon les explications du président de la Coopérative Fraternelle *Génonkpo*, d'autres institutions de micro-finance pilotées par les ONG pratiquent des taux allant jusqu'à 12 % et les banques dépassent les 18 %.

Figure 9 : Plan d’octroi et de remboursement des crédits



Source : Enquêtes de terrain, 2014.

Cet arrangement confère aux responsables des coopératives des rôles d’intermédiaires avec l’obligation de payer les crédits obtenus par les membres dans le cas où ces derniers se trouvaient dans l’incapacité d’honorer leurs engagements. Dans le cas contraire, les gérants de Vital Finances procèdent au recouvrement en retirant les équipements achetés, à leur réforme et cession à d’autres maraîchers pour solde des comptes de crédits⁶⁷. Un plan d’octroi des crédits et de remboursement établi est négocié de commun accord : 50 % dans un délai de 3 mois (après la livraison des équipements et matériels) ; 30 %, 3 mois après le premier remboursement ; et 20 %, 3 mois après le deuxième remboursement. Le point critique de cet arrangement concerne l’obligation pour les responsables des coopératives de récupérer les montants pour le reverser ensuite à Vital Finances. Dans l’ensemble, 72 % des maraîchers demandeurs de crédits ont reconnu que les négociations ont abouti à la fourniture effective des crédits. Ils déclarent être impressionnés par les arrangements ayant facilité l’acquisition des équipements et des matériels nécessaires. L’enroulement de Vital Finances est perçu par les maraîchers interviewés comme une alternative aux contraintes d’accès aux crédits. Les maraîchers ont également salué les efforts déployés par le TSAGRN pour les appuis collectifs qui contrastent avec les systèmes conventionnels dans lesquels les individus sont ciblés.

Au contraire, 28 % des maraîchers demandeurs n’avaient pas bénéficié des crédits et déclaraient ne pas comprendre ce qui s’était passé. Ils faisaient pourtant parties des coopératives maraîchères et reconnaissent avoir quelques difficultés et mal compréhensions

⁶⁷ Les interviews avec les agents de Vital Finances révèlent que de tels processus ont été déjà mis en œuvre avec d’autres débiteurs - gérants de buvettes et ‘cafétérias’, conducteurs de Moto taxi *Zémidjan* et revendeuse.

avec les responsables de leurs coopératives au sujet des taux d'intérêts. Ils estimaient que cette incompréhension expliquerait leur éjection du groupe des bénéficiaires de crédits. Ils se plaignaient aussi du favoritisme accordé à d'autres demandeurs de crédits par les responsables des coopératives. Un silence "plat" est enregistré lorsque les maraîchers sont interrogés sur les détails du favoritisme. Toutefois, ils reconnaissaient que les maraîchers favorisés sont des "fidèles" qui ne contestent jamais les décisions des responsables des coopératives.

Les responsables des coopératives expliquaient que les maraîchers exclus banalisaient et n'assistaient pas aux réunions organisées à cet effet avec les agents de Vital Finances. Ces maraîchers n'avaient pris au sérieux et assimilaient le PNPIP aux autres projets mis en œuvre par le passé et qui avaient soulevé beaucoup plus d'attentes et suscité l'expression des demandes promises sans suite⁶⁸. Pour relever le défi d'acquisition des équipements et d'installation des infrastructures, les maraîchers exclus déclaraient avoir fait recours, à ce que Durkheim a argumenté comme des formes de cohésion sociale soutenue par une solidarité et entraide de nature mécanique (Echaudemaison *et al.*, 1996), et qui incluent les tontines. Ce qui leur a permis de rentrer dans un nouveau cycle de production maraîchère caractérisé par l'application des technologies de la petite irrigation privée. Des explications similaires sont présentées par environ 82 % des maraîchers qui ne sont pas demandeurs de crédits. Ces derniers estimaient vouloir éviter d'être soumis aux contraintes des institutions de micro-finances qui menacent de retirer et saisir à tout moment les équipements et matériels acquis.

4.4.3. Accompagnement des maraîchers dans l'installation des aménagements hydro-agricoles

Les résultats enregistrés par le TSAGRN corroborent les conclusions par des études récentes en ce qui concerne les systèmes d'innovations agricoles considérés comme 'des réseaux qui incluent aussi bien les institutions du secteur public que privé et dont les interactions produisent, diffusent et utilisent des savoirs. Les composantes de ces systèmes et leurs interactions sont déterminées par les normes culturellement prédéfinies, les priorités des producteurs agricoles et les politiques nationales' (Clark *et al.*, 2003 ; Hall *et al.*, 2001 ; Rivera et Sulaiman, 2009). Dans le cas du PNPIP, les normes et priorités dont il est question sont liées aux demandes des maraîchers. Certaines de ces demandes satisfaites incluent le

⁶⁸ Selon certains analystes (Borup *et al.*, 2006), une telle situation de non ou satisfaction partielle des attentes et demandes exprimées est souvent source de frustration et mécontentement.

renforcement des compétences et capacités des membres des GC et l'appui aux maraîchers dans l'acquisition des équipements, des matériels et des infrastructures hydro-agricoles. Le TSAGRN se reconnaît impuissant pour appuyer les maraîchers dans les arrangements fonciers. Aussi, des alliances sont établies avec les responsables des coopératives, les maraîchers pionniers, les maçons et les plombiers qui sont souvent invités aux différentes réunions organisées, et qui n'ont ménagé aucun effort pour partager avec les maraîchers membres des GC leurs expériences et connaissances.

Le rêve de créer un environnement favorable pour la promotion des technologies de la petite irrigation privée est devenu une réalité. A cet effet, le TSAGRN a organisé et tenu, avec l'aide des responsables des coopératives, des réunions de planning des visites des exploitations maraîchères. Contrairement aux processus traditionnels caractérisés par un planning rigide conçu et mis en œuvre selon les directives et la supervision de l'autorité supérieure, l'approche de conseil agricole adoptée met l'accent sur des suivis sur demande. Au cours des réunions avec les maraîchers membres des GC, le TSAGRN a clairement expliqué qu'il ne se rendra dans une exploitation maraîchère que si cette dernière en exprime la demande. Les premières visites de suivi par le TSAGRN sur le site d'Agla et Sètovi mettaient en exergue la réalisation des aménagements par des maçons et plombiers non qualifiés : les dimensionnements des dispositifs d'irrigation sont non conformes aux normes. D'après les enquêtes, les maçons et plombiers reconnaissent avoir discuté avec les maraîchers demandeurs des services. En dépit des sessions d'information et d'apprentissage organisées, les maraîchers de ces deux sites (et plus tard des autres sites) se déclarent non bien outillés pour conduire correctement les travaux d'installation des dispositifs d'irrigation.

Les discussions informelles révèlent que les maraîchers concernés sont tous bénéficiaires de crédits. Pour le TSAGRN, le recours aux maçons et plombiers ressemble à une sorte de "divorce" entre les maraîchers et les réseaux d'appui et d'encadrement mobilisés dans le cadre de la dissémination des technologies. Pour inverser cette tendance, le TSAGRN a discuté avec les responsables des coopératives, les maçons et les plombiers et établi un planning de visites des exploitations maraîchères. Ce qui signifie que la philosophie de suivi sur demande initialement annoncée est abandonnée au profit de planning concerté ; ceci, pour éviter des dysfonctionnements et déceptions. Il faut noter que c'est au cours des sessions de planification que des négociations sont également tenues avec les maçons et les plombiers sur les coûts de réalisation des dispositifs.

Les rapports par le TSAGRN et les commentaires par les maraîchers mentionnaient que tous les bénéficiaires des crédits et les autres membres des GC ont été accompagnés dans la mise en place des dispositifs d'irrigation notamment les bassins et les tuyauteries. Les statistiques mentionnent que 76 % des maraîchers membres des GC ont été appuyés dont 85 % sont bénéficiaires de crédits et 15 % ont fait recours aux systèmes financiers traditionnels (tontine, groupes d'entraide). Toutefois, des variations sont observées en ce qui concerne les proportions d'adoptabilité d'un site à un autre. Cependant, l'estimation sur l'ensemble des maraîchers identifiés donne une statistique de 10,26 % ; soit un accroissement de plus de 8 % qui représente, à en croire les explications du TSAGRN, les nouveaux marchés conquis, sans compter sur les effets de "tâche huile". En s'inspirant de Rogers (1995), on peut classer ces maraîchers qui ont accepté et appliquent les technologies dans la catégorie des "adoptants précoces" et ceux touchés par les effets de tâche d'huile, des "adoptants tardifs".

Le TSAGRN et les maraîchers interrogés déclarent que les efforts déployés ont permis d'améliorer le niveau de connaissance sur les technologies de la petite irrigation privée et de lever les contraintes d'accès aux institutions de micro-finances. Ils ont reconnu que les négociations ont été cruciales dans la création des conditions pour l'application des savoirs disséminés. En particulier, les maraîchers ont argumenté que les activités menées par les TSAGRN contrastent avec celles mises en œuvres par d'autres agents du SCDA Cotonou au cours desquelles les contraintes qui handicapent l'application des technologies disséminées ne sont pas discutées et négociées. Ils décrivaient les dynamiques établies qui ont permis des séries d'interactions entre des acteurs avec des perceptions des problèmes, des connaissances et des expériences différentes. Ces acteurs ont interagi et négocié de façon collective l'accès des maraîchers aux ressources productives (formation, crédits, appuis techniques). Dans ces conditions, la participation des maraîchers et des responsables des coopératives a été critique dans l'articulation des demandes et l'effectivité des innovations.

Conclusion

L'étude de cas du PNPIP est une expérience on ne peut plus inhabituelle même si le modèle de privatisation adopté, c'est-à-dire le "financement public, fourniture publique" des services, s'apparente aux politiques conventionnelles. Alors que la source de financement demeure publique, l'exécution des activités et la fourniture des services sont assurées par un TSAGRN recruté et contracté à cet effet. Une telle pratique contraste avec les arrangements

financiers classiques dominés par les organisations publiques et dans lesquels les institutions du gouvernement sont à la fois ‘partis et juges’. Le matériel empirique discuté montre qu’initialement des diagnostics sont organisés et ont permis de générer quatre technologies de la petite irrigation. Dufumier (1996) postule que ces diagnostics pour comprendre les aspects de l’environnement et avoir une série de données sur les exploitations maraîchères sont cruciaux dans la dissémination des technologies et l’effectivité des innovations.

Toutefois, il faut noter que les diagnostics dans le processus PNPPIP n’ont pas analysé les problèmes majeurs expérimentés par les maraîchers et les solutions potentielles pour y remédier, comme suggéré dans les politiques de privatisation et d’articulation des demandes. Les diagnostics ont permis d’identifier les contraintes qui handicapent la promotion des savoirs de la petite irrigation privée. En conséquence, des arrangements institutionnels négociés avec les maraîchers, les responsables des coopératives, les institutions de micro-finance, les compagnies commerciales, plombiers et les maçons sont établis pour l’application effective des technologies. L’analyse du PNPPIP prouve que l’application des quatre technologies disséminées nécessite des investissements financiers variables, du moins au plus coûteux. Ainsi, on peut conclure que le postulat institutionnel qui sous-tend la promotion des quatre technologies renvoie aux différences considérables existant entre les maraîchers exerçant sur un même site et certainement à l’intérieur d’une même coopérative, et qu’une unique et standard technologie ne pourra couvrir la gamme variée d’attentes et d’aspirations.

L’expérience révèle également que l’influence des autorités de la DGR, du PNUD, de la FOA et du CARDER est faible ou quasi nulle, laissant ainsi une large marge de manœuvre au TSAGRN pour développer les approches et les stratégies conséquentes. Mieux, les maraîchers et les responsables des coopératives ont participé à toutes les phases du processus auxquelles ils sont impliqués constituent des opportunités pour conformer les actions et services à leurs demandes. Ce qui signifie que les processus de génération, de diffusion et d’application des technologies proposés ne s’inscrivent pas dans une contrainte linéaire, celle imposée par le partenaire technique et financier ou les organisations du gouvernement qui apprécient ce qui est supposé ‘bon’ pour les maraîchers et décide en conséquence. Au contraire, l’étude de cas du PNPPIP correspond bien à l’argumentaire sur la ‘flexibilité’ développé par Desjeux (1987) et Neuchâtel Group (2006) selon lequel les stratégies mises en œuvre doivent être moins contraignantes alors que les producteurs agricoles disposent de marge de manœuvre pour impacter les actions exécutées et les services fournis.

Enfin, l'expérience prouve que contrairement aux processus top-down impliquant uniquement les institutions de l'Etat, le processus PNPPIP incluait différentes catégories d'organisations : les maraîchers et leurs coopératives, les compagnies commerciales de ventes des motopompes et équipements, les institutions de micro-finances, les plombiers et maçons. En dépit du fait que plusieurs acteurs avec des normes et valeurs différentes sont impliqués dans le processus, les maraîchers ont prescrit et rendu effectif leurs attentes et aspirations. Cependant, l'étude de cas met en exergue que la construction des réseaux et la négociation ont été incontestablement déterminantes dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des actions. Ainsi, la promotion des savoirs n'a été effective que grâce aux alliances établies et les négociations facilitées avec les différentes catégories d'acteurs et organisations impliqués.

Ces processus de construction de réseaux et de négociation ont significativement façonnés l'articulation des demandes et l'effectivité des innovations. Autrement dit, les innovations émergentes sont co-construites et négociées. Ce qui certainement n'est pas en accord avec les hypothèses théoriques et politiques qui sous-tendent la promotion des modèles de privatisation. En d'autres termes, la séparation du financement de la fourniture des services ('financement public, fourniture publique') n'est pas un indicateur fondamental dans l'articulation des demandes et l'effectivité des innovations. L'étude ce cas du PNPPIP suggère plutôt que des efforts soient consentis sur la construction des réseaux et les négociations si les organisations de développement et d'innovations espèrent promouvoir des technologies axées sur les demandes.

Bien sûr que l'application des technologies de la petite irrigation privée requiert le renforcement des capacités des maraîchers, un processus qui constitue également une composante essentielle du PNPPIP. Aussi, des attentions particulières sont dévolues par le TSAGRN ensemble avec les responsables des coopératives pour le développement des arrangements complémentaires qui ont créé les conditions pour l'adoption des technologies disséminées. A cet égard, le processus PNPPIP confirme les conclusions par plusieurs études que la promotion des services axés sur la demande représente une approche efficace, spécifiquement lorsque l'objectif est de conquérir de nouveaux marchés de promotion de technologies.

Chapitre 5 : Donner les preuves des dépenses effectuées, et vous serez remboursés

Introduction

Conventionnellement les projets de développement et d'innovations conçus et gérés par les organisations du gouvernement visent accroître la production agricole au moyen des approches d'interventions basées sur les perspectives économiques néo-classiques. Ces politiques sont de nos jours considérées comme inefficaces et inefficaces pour surmonter les défis auxquels sont confrontés les producteurs agricoles notamment l'amélioration de la sécurité alimentaire et des conditions de vie et revenus, la réduction de la pauvreté, la gestion durable des terres et ressources naturelles, la globalisation et libéralisation des marchés. En conséquence, les partenaires techniques et financiers (PTF) et les décideurs politiques ont institutionnalisé les modèles de privatisation en vue de développer des solutions adéquates aux problèmes expérimentées par les producteurs agricoles. La pierre angulaire de ces modèles réside dans la séparation du financement de la fourniture des services. Un tel postulat est supposé rendre les actions axées sur les demandes, et répondre aux contraintes locales et opportunités d'innovations⁶⁹. Il est alors argumenté que la promotion des modèles de privatisation requière des processus d'intermédiation pour soutenir la formulation des priorités, l'allocation des ressources, l'exécution et le suivi-évaluation des actions.

Au Bénin, ce changement de paradigmes dans les politiques de développement et d'innovations est également promu. Ce chapitre examine la capacité du modèle de "financement public, fourniture privée" des services à déployer des processus d'intermédiation appropriés et conséquemment, rendre les services fournis axées sur les demandes et effectives. L'argumentaire développé ici puise sa source dans le matériel empirique collecté lors des discussions de groupes, de la réalisation des TRAR, des observations participantes, de la reconstitution ex-post des événements et du suivi des différents acteurs qui ont supporté, financé et mis en œuvre le Projet d'Appui au Développement de Micro entrepreneuriat des Jeunes Exploitants Agricoles (PADMJA). Le projet est initié et exécuté par le Groupement des Exploitants Agricoles du Bénin (GEA-Bénin) dans la Commune de Tori-Bossito avec l'appui financier du 'Programme Société Civile et Culture (PSCC/FED)'. Le PADMJA vise, au moyen de l'approche participative,

⁶⁹ Voir par exemple, Garford et al. (2004) ; Katz (2006) ; Kidd et al. (2000).

appuyer les jeunes exploitants agricoles dans l'amélioration de la productivité agricole, la promotion des activités génératrices de revenu et des économies locales. L'arrangement de financement négocié avec les autorités du PSCC/FED fait obligation aux responsables du GEA-Bénin de prouver les dépenses effectuées avant d'être remboursés.

Dans cette perspective, ce chapitre analyse les implications de cet arrangement pour le développement des processus d'intermédiation. Cette analyse montrera tous les efforts consentis par les responsables du GEA-Bénin et l'équipe technique recrutée pour mettre en œuvre les stratégies et articuler les demandes des jeunes exploitants agricoles. Le but est de contribuer aux débats sur les approches utilisées pour traduire en pratique les politiques de privatisation. L'analyse commence par la structuration et la finalisation des documents du PADMJA. L'accent est surtout mis sur l'origine, la motivation et l'appréciation de la demande de subvention soumise par le GEA-Bénin, les alliances et coalitions établies pour se conformer aux recommandations des évaluateurs commissionnés par les autorités du PSCC/FED et les dernières tractations problématiques avant les accords et contrats. L'appui dans l'acquisition des équipements, des matériels, des intrants et des infrastructures sollicités est précédé par le processus d'enrôlement des jeunes exploitants agricoles et l'élaboration des plans d'affaires. Ce chapitre conclut par un certain nombre de leçons au regard des processus d'intermédiation déployés pour articuler les demandes des jeunes exploitants agricoles.

5.1. Les processus conflictuels de structuration et de finalisation du PADMJA

Le PADMJA est une initiative résultante de l'opérationnalisation des stratégies de développement rural du gouvernement béninois contenues dans la LPDA et du PSRSA⁷⁰, et des différentes expériences acquises par le GEA-Bénin entre 2007 et 2011 en matière d'accompagnement des populations pauvres et vulnérables. La LPDA et le PSRSA mettent l'accent sur le développement de l'entrepreneuriat agricole, les investissements dans l'agriculture et la promotion de la compétitivité avec comme particularité la professionnalisation des jeunes exploitants agricoles. L'acceptation du PSCC/FED⁷¹ de financer le PADMJA est ainsi un moyen de jouer sa partition dans l'opérationnalisation et la

⁷⁰ LPDA : Lettre de Politique de Développement Agricole : PSRSA : Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole.

⁷¹ L'administration contractante du PSCC/FED et ordonnateur national du FED est le Ministère de l'Economie et des Finances du Bénin.

concrétisation des objectifs politiques du développement fixés par le gouvernement béninois. Toutes les négociations entre les autorités de PSCC/FED et les responsables du GEA-Bénin (organisation privée) ont été prophétisées sur la base de cette hypothèse si bien que les actions et services proposés qui ne concordent pas avec les objectifs politiques sont rejetés.

Ainsi, les autorités du PSCC/FED espèrent une amélioration des politiques de développement agricole et rural au Bénin. L'attente était également un renforcement des compétences des élus locaux et des exploitants agricoles afin qu'ils soient capables de mettre en œuvre des initiatives locales de développement. Ainsi, pour les autorités du PSCC/FED, les actions à exécuter doivent concorder avec les demandes réelles des exploitants agricoles reconnus comme marginalisés et souvent oubliés dans les politiques de développement. Dans cette perspective, elles ont fait de l'implication des jeunes exploitants agricoles aux processus de planification, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des actions l'une des conditionnalités de l'accès au Fond Européen pour le Développement (FED), pour éviter ce que Von de Lühe (1991) et Ziegler (1981) argumentaient comme un dispositif contraignant mis en place pour légitimer les idéologies importées. Ainsi, la structure du PADMJA est finalisée au cours d'une série de discussions avec les autorités du PSCC/FED, la Mairie et le responsable du Secteur Communal de Développement Agricole (SCDA) de Tori Bossito. Ces négociations visent assurer la convergence des attentes et l'établissement des alliances et relations entre les acteurs dont l'implication est jugée nécessaire et pertinente pour la pérennisation des actions.

5.1.1. Evaluation de la demande de subvention soumise par le GEA-Bénin

Selon les nouvelles perspectives du FED sur l'efficacité de l'aide au développement, l'accès aux subventions négocié et contenu dans les accords de partenariat avec le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF Bénin) nécessite des procédures d'appel à candidature, de soumission de propositions (offre technique et financière) par les parties intéressées, d'évaluation des soumissions et de contractualisation. A cet effet, les autorités du PSCC/FED ont lancé, au cours du premier semestre de 2012, un appel à proposition ouverte (10^{ème} Fonds Européen de Développement), qui inclut essentiellement un 'formulaire de demande de subvention' à remplir et déposer au siège de PSCC/FED. Les responsables du GEA-Bénin ont saisi cette opportunité, et soumis pour appréciation une proposition d'intervention dans la commune de Tori-Bossito : le Projet d'Appui au Développement de Micro entrepreneuriat des Jeunes Exploitants Agricoles (PADMJA) (GEA-Bénin, 2012). Le 'demande de subvention'

justifie que l'existence juridique et institutionnelle, l'appartenance à la Plate-forme Nationale des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles (PNOPPA) et les expériences capitalisées dans la gestion des projets⁷², constituent entre autres, des atouts importants.

L'analyse révèle que l'idée du projet PADMJA prend sa source dans la nature des problèmes auxquels sont confrontés les jeunes exploitants agricoles et pour lesquels les propositions d'actions sont suggérées pour atténuer l'impact. D'une part, l'accès aux Services Financiers Décentralisés (SFD) et la faible capacité d'investissement sont argumentés comme des contraintes majeures. Il est reconnu et accepté que l'accès aux financements est déterminant pour l'amélioration de la productivité agricole et la performance des jeunes exploitations agricoles. Spécifiquement, les responsables du GEA-Bénin argumentaient que l'accès des jeunes exploitants agricoles aux institutions financières décentralisées butte souvent sur des difficultés et les réponses ne peuvent être approchées à partir des approches conventionnelles. Alternativement, les formes traditionnelles d'épargne (comme les tontines et les caisses d'entraide et de solidarité) fonctionnent mal à cause de l'inexistence de statuts, de règlements intérieurs et de systèmes de comptabilité et aussi et surtout la méfiance qui a gagné les associés et coopérants. Il est rapporté par exemple la disparition fréquente des tontiniers ou des responsables chargés des caisses contenant les cotisations.

D'autre part, la commune de Tori-Bossito retenue pour opérationnaliser les paradigmes du projet a été, tout comme plusieurs autres communes du Sud Bénin, frappée par des inondations et autres calamités naturelles (comme par exemple les changements climatiques) entre 2007 et 2010 et qui ont eu des effets négatifs sur les conditions de vie et revenus des jeunes exploitants agricoles. Spécifiquement, la demande de subvention mentionne que selon une évaluation récente par l'INSAE, la pauvreté s'est aggravée, prolongeant ainsi une tendance déjà préoccupante depuis la crise alimentaire de 2007. De plus, le diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du Plan de Développement Communal (PDC) par le conseil de Tori-Bossito a révélé des pertes des sources de revenus et d'actifs, l'accès difficile à l'eau pour l'irrigation des cultures maraîchères, la faible capacité de gestion des exploitations et

⁷² La demande de subvention met l'accent sur deux projets conçus et mis en œuvre par le GEA-Bénin. Il s'agit de (i) 'Les Savoir des Gens de la Terre' (LSGT) mis en œuvre entre 2007 et 2011 qui visait améliorer les conditions de vie des exploitants agricoles et assurer la souveraineté alimentaire, et (ii) le projet 'De milliers à des Millions' (1000s+) développé autour des initiatives économiques des exploitants agricoles.

compétitivité des produits sur les marchés comme des conséquences des inondations et autres calamités naturelles auxquelles sont soumis les jeunes exploitants agricoles.

Bien que située à environ 30 Km de la ville de Cotonou, la commune de Tori-Bossito est marginalisée dans les politiques de développement et de répartition de la richesse nationale. Le responsable à l'information et communication du GEA-Bénin mentionne que :

« Les jeunes exploitants agricoles (de la tranche d'âge de 18 à 50 ans) font partie des couches vulnérables de la population et sont confrontés au problème d'emploi, parce que la commune elle-même est oubliée par les gouvernements successifs au cours des trente dernières années. Dans la commune de Tori-Bossito, les jeunes agriculteurs ont des difficultés d'accès aux ressources nécessaires (connaissances, matériels, équipements et crédit) indispensables pour le développement de leurs exploitations agricoles ».

D'autres conséquences également identifiées incluent le chômage et l'exode rural vers les grands centres urbains comme Cotonou, Lokossa et Bohicon. Certains jeunes exploitants agricoles expliquaient l'abandon des villages au profit des villes comme une stratégie de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire parce que ces villes offrent des opportunités de travail rémunérateur comme par exemple les taxis motos (communément appelé *Zémi-Djan*), le manœuvrage et le gardiennage dans les sociétés privées de sécurité. A cet effet, l'amélioration des conditions de vie et revenus et la réduction de la pauvreté deviennent alors une préoccupation majeure dans les interventions de développement.

Les argumentaires développés et synthétisés dans le formulaire de demande de subvention mettent l'accent sur le concept de modernisation de l'agriculture au moyen du renforcement des capacités d'investissement de soixante jeunes exploitants agricoles, de l'appui en équipements et matériels de production et de la promotion du "Système d'Information sur le Marché" (SIM) pour faciliter l'accès aux intrants et la commercialisation des produits agricoles. Ce qui signifie que les actions proposées ne se limitaient pas uniquement au conseil technique comme se fut le cas dans les politiques conventionnelles mais prenaient également en compte l'assistance au développement de l'entrepreneuriat, la gestion financière et des affaires et l'intégration aux marchés. Plusieurs études consacrées à l'étude sur la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire ont révélé que des services similaires

ont été développés dans d'autres cas de promotion de la privatisation⁷³. Ces études ont conclu qu'en dépit du fait que les approches utilisées sont caractérisées par une faible coordination au sein de l'environnement institutionnel et un manque de réédition des comptes vis-à-vis des demandes des ménages, les actions mises en œuvre ont significativement amélioré les conditions de vie et les revenus des populations ciblées.

L'expérience du PADMJA contraste avec ces approches méthodologiques classiques. En effet, les jeunes exploitants agricoles sont impliqués dans les diagnostics participatifs, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des "plans d'affaires". Spécifiquement, les actions exécutées sont non seulement discutées avec les autorités locales lors des sessions du comité de pilotage mais aussi et surtout négociées avec les jeunes exploitants agricoles. Les savoirs et les expertises des jeunes exploitants agricoles sont aussi évalués et intégrés aux processus. Dans cet ordre d'idée, la coordonnatrice de l'équipe technique déclarait,

« Qu'il était prévu qu'au terme des activités de renforcements des capacités, les jeunes exploitants agricoles ciblés soient appuyés pour développer une 'idée d'affaire'. Mais les défis émergents ont contraints l'organisation de diagnostics participatifs. Ces diagnostics incluent l'analyse du profil, des stratégies de production et de commercialisation des produits, de l'organisation de l'exploitation et des relations avec l'environnement, des forces et faiblesses, des menaces et des opportunités. Au cours du diagnostic participatif, l'idée d'affaire initialement énoncée par le jeune exploitant agricole est soit confirmée ou soit reformulée. La deuxième et troisième étapes comprennent l'appui à la formulation des meilleures stratégies et la traduction en un plan d'opérationnalisation. Et enfin, les jeunes exploitants agricoles sont appuyés pour mobiliser des ressources financières pour la mise en œuvre des actions retenues. Dans ces processus, les membres de l'équipe technique sont des facilitateurs et non comme assumé par le passé, des "agents de changement" ».

Contrairement aux approches méthodologiques conventionnelles utilisées dans les projets exécutés par le passé à savoir la persuasion et le conseil technique et qui sont caractérisées par une faible participation des bénéficiaires, les processus d'intermédiation déployés dans le cadre du PADMJA mettaient l'accent sur la construction des réseaux, l'apprentissage mutuel, la négociation et la flexibilité (par opposition à la rigidité) comme déterminants dans la

⁷³ Voir Farrington *et al.* (2002) ; Garforth *et al.* (2003) ; Pannekoek *et al.* (2005) ; Philipson *et al.* (2004).

formulation des priorités et l'articulation des demandes des jeunes exploitants agricoles. Ces processus d'intermédiation sont déployés à travers une série d'activités mises en œuvre par les membres l'équipe technique chargée de traduire en pratique la philosophie du projet⁷⁴. En déployant ces processus d'intermédiation, les responsables du GEA-Bénin espéraient améliorer l'effectivité des actions et services demandés par les jeunes exploitants agricoles.

Les évaluateurs commissionnés par le PSCC/FED ont été sidérés par les argumentaires développés et le caractère novateur des activités proposées le GEA-Bénin. Ils ont notamment apprécié les approches méthodologiques suggérées pour la mise en œuvre et le suivi-évaluation des actions. Ils ont alors approuvé l'offre du GEA-Bénin suite à l'application des critères d'évaluation retenus. Toutefois, ils estiment que les activités retenues ne sont pas suffisamment contraignantes pour articuler les demandes, rendre effectif et pérenniser les actions exécutées. Deux insuffisances majeures ont été soulevées à savoir la question de l'implication des jeunes exploitants agricoles à la définition des priorités et la mise en œuvre des actions, et la pérennisation des actions une fois le financement PSCC/FED retiré. Les correspondances par les autorités du PSCC/FED recommandaient donc la clarification des concepts 'clés' du PADMJA, le processus de fourniture des services axés sur la qualité et des résultats, et les dispositifs et mécanismes de pérennisation des actions exécutées.

5.1.2. Reformulation de la demande de subvention pour se conformer aux recommandations des évaluateurs

Les responsables du GEA-Bénin ont reconnu la pertinence des recommandations formulées par les évaluateurs indiquant non seulement leurs compétences, mais également les exigences du FED. Ils ont reconnu également ne pas avoir les capacités techniques et les expertises requises en ce qui concerne l'une des recommandations qui inclut un nouveau paradigme : les services axés sur la qualité et des résultats. A cet effet, ils ont alors sollicité et obtenu l'appui technique et les conseils des experts de la PNOPPA. La demande de subvention reformulée prenant en compte les commentaires, observations et recommandations des évaluateurs, a mis l'accent non seulement sur l'implication, les rôles et responsabilités de certaines institutions locales pérennes comme la Mairie et le SCDA de Tori-Bossito dans la

⁷⁴ Cette conviction est largement partagée par plusieurs avocats des modèles de privatisation qui reconnaissent implicitement l'importance de ces processus d'intermédiation dans le succès des projets de développement et d'innovations (Bonn *et al.*, 2008 ; Hall, 2006 ; Hall *et al.*, 2001 ; Küppers et Pyka, 2002 ; Law et Callon, 1992 ; Latour, 1999 ; Leeuwis, 2004 ; Neuchâtel Group, 2006 ; Sumberg et Reece, 2004).

mise en œuvre du PADMJA, mais aussi les paradigmes qui devront guider le processus de formulation des priorités et de fourniture des services aux jeunes exploitants agricoles. Dans cette logique, le Président du GEA-Bénin interrogé faisait remarquer que,

« Accompagner les petits exploitants agricoles dans le diagnostic participatif (y compris l'identification et l'analyse des contraintes auxquelles ils sont confrontés), la proposition et le développement de formations professionnelles appropriées, l'élaboration des plans d'affaires (incluant l'identification des actions prioritaires et la planification dans le temps et par rapport aux ressources disponibles et celles à mobilier), l'acquisition d'équipements de travail et les échanges en ce qui concerne les informations sur les marchés, l'exécution et le suivi-évaluation des plans d'affaires, est un gage de modernisation de l'agriculture et devra permettre aux jeunes agriculteurs de se dégager du poids pesant de la pauvreté. »

Cette remarque révèle comment et de quelle manière le projet entend articuler les demandes des jeunes exploitants agricoles ciblés même si des indices sur les services à être offertes transparaissent. Le formulaire de demande de subvention repris et soumis pour appréciation conclut que l'approche permettra de promouvoir la participation des jeunes exploitants agricoles aux différents événements de conception, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des actions. Il a été également conclu que les jeunes exploitants agricoles devront jouer des rôles et responsabilités critiques dans l'établissement des coalitions et alliances⁷⁵ et les négociations. Dans la pratique, il est noté que les jeunes exploitants agricoles ont déterminé et négocié aussi bien les méthodes que les résultats y compris les demandes et besoins satisfaits. Ce qui contraste avec les politiques conventionnelles dans lesquels la participation des bénéficiaires demeure passive et collaborative impliquant généralement, comme argumenté par Bruges et Smith (2008 : 14), la négociation des approches méthodologiques employées.

IL faut noter que des alliances ne sont pas seulement établies avec les jeunes exploitants agricoles mais aussi avec le Maire et le responsable du SCDA de Tori-Bossito. La nécessité de renforcer le partenariat public-privé, de transfert progressif des actions aux institutions publiques pérennes et se conformer aux recommandations des évaluateurs a conduit le comité de pilotage à négocier avec les pouvoirs et collectivités communales de Tori-Bossito. Ces pouvoirs et collectivités communales se trouvaient souvent engagés dans des rivalités avec les

⁷⁵ Sur les notions d'alliance et de coalitions, voir Biggs et Smith (1998) ; Latour (1987) ; Verschoor (1997).

autres intervenants. Spécifiquement, depuis la promotion de la privatisation des services agricoles en 1990, les responsables du SCDA ont reçu comme directive de ne pas développer des activités à caractère commerciale. Depuis ainsi, ils sont attachés aux tâches régaliennes notamment la formation des entrepreneurs agricoles et le conseil agricole, la vulgarisation des savoirs et technologies, le suivi-évaluation des projets et le contrôle de la qualité et des résultats ; ce qui a laissé libre court au GEA-Bénin de s'investir dans l'appui aux entrepreneurs agricoles, et la promotion des économies locales.

En théorie, il est reconnu qu'une organisation des producteurs agricoles comme le GEA-Bénin et le SCDA de Tori-Bossito ont des domaines de compétences complémentaires. En pratique, les rivalités pour l'accès aux ressources financières du gouvernement et des partenaires techniques et financiers et le contrôle des jeunes exploitants agricoles sont vives et les tensions et conflits émergent souvent. Certains animateurs des structures d'intervention les invitaient à boycotter les formations, réunions et séances de sensibilisation organisées par telle ou telle autre structure. Un silence était observé lorsqu'ils sont pressés de donner des précisions sur les animateurs et les structures en question. Ils soutenaient que cette invite n'est pas de leur goût, puisqu'en dernier ressort, ce sont eux qui assument les conséquences. Au cours d'une discussion informelle, un jeune exploitant agricole témoignait :

« J'avais un ami animateur qui demandait de sensibiliser mes autres collègues de ne plus assister aux réunions organisées par l'autre structure d'intervention. Mon ami expliquait que les responsables de cette structure sont impliqués dans des réseaux très puissants au niveau du ministère et gagnaient systématiquement presque tous les appels à candidature et de contrats. Écoutant et s'accordant avec mon ami, deux de mes collègues et moi-même ne participaient pas aux séances organisées. La conséquence est que nous n'avons pas bénéficié des équipements gratuitement distribué et des crédits mis en place. »

En dépit des rivalités enregistrées par le passé, le Maire et tout le conseil communal et le responsable SCDA de Tori Bossito ont décidé de soutenir le projet et les actions proposées dans le formulaire de demande de subvention. Les responsables du GEA-Bénin interrogés reconnaissaient que ces institutions n'étaient pas impliquées initialement dans la formulation du projet mais approchées à la suite des commentaires et remarques des évaluateurs du PSCC/FED. Ils expliquaient également que l'enrôlement des autorités de la mairie et leur soutien politique n'ont pas posé de véritables problèmes puisque les actions et services

proposés pour appuyer les jeunes exploitants agricoles sont tirés du PDC. Des explications similaires sont fournies quant à l'implication des responsables du SCDA de Tori Bossito qui ont accepté assurer avec les jeunes exploitants le 'conseil agricole rapproché' et la définition et mise en œuvre des mécanismes de suivi des exploitations agricoles ciblées.

C'est avec enthousiasme que la Maire et le conseil communal et les responsables du SCDA de ont accordé leur appui aux partenariats proposés par les responsables du GEA-Bénin, étant donné que les actions contenues dans la demande de subvention font partie des priorités des interventions retenues dans le PDC. La collaboration avec les autorités de la mairie et du SCDA suggèrent non seulement le renforcement des synergies entre les actions proposées, mais aussi l'inscription de ces actions dans la durée. C'est pour s'assurer de ce concours stratégique que le Comité de Pilotage du PADMJA est élargi pour inclure le Maire et le responsable du SCDA. Les déclarations du Président du GEA-Bénin concluaient la participation effective et l'appui de qualité de ces derniers aux sessions du comité de pilotage au cours desquelles la planification des activités et le budget d'exécution sont approuvés.

Dans l'ensemble, les autorités du PSCC/FED interrogées ont exprimé leur satisfaction vis-à-vis de l'intégration des pouvoirs et collectivités communaux dans le Comité de Pilotage. Ces autorités mentionnaient que lorsque les responsables du GEA-Bénin ont repris les négociations pour les convaincre de supporter et financer le PADMJA, ils parlaient et agissaient au nom de ces deux institutions locales avec fierté. Comme argumentait Callon (1992) s'inspirant de Bourdieu (1987), les responsables du GEA-Bénin ont reçu des autorités de ces deux pouvoirs et collectivités communaux "carte blanche" et mandat de représentation et de porte-parole. Ceux-ci deviennent, pendant la durée du projet, le répondant légitime du Maire, du conseil communal et des responsables du SCDA de Tori Bossito, et représentent, vis-à-vis des autorités du PSCC/FED, leurs attentes et aspirations.

5.1.3. Les dernières négociations problématiques avant la signature des contrats

La prise en compte des commentaires des évaluateurs a conduit à des changements qualitatifs dans les arrangements de financement initialement définis et de gestion du projet proposés par les responsables du GEA-Bénin. Les documents du PSCC/FED utilisés pour les discussions notifiaient la contribution financière des bénéficiaires comme non négociable. Au regard de cela, la demande de subvention reformulée par le GEA-Bénin dressait une liste de ressources

humaines incluant les membres du comité de pilotage⁷⁶ et de l'équipe technique⁷⁷, le personnel d'appui et le matériel nécessaire. Conséquemment, le budget nécessaire négocié et demandé au PSCC/FED est estimé à environ Soixante trois millions neuf cent cinquante cinq mille cinq cent soixante douze (63.955.572) F.CFA (représentant 80 % du coût total d'exécution du projet) ; la participation financière des jeunes exploitants agricoles s'élève à environ 12.490.000 F.CFA (soit 20 % du coût total du PADMJA) est incorporée dans le budget des plans d'affaires. Cette dernière est une exigence du PSCC/FED pour éviter ce que Neubert (2000) qualifie de "projet-don" où les bénéficiaires ne contribuent qu'en nature (parcelles et main d'œuvre), percevant ainsi le projet comme un soutien financier.

Il était retenu de commun accord que le budget alloué par le PSCC/FED couvrira les coûts des infrastructures (enclos pour l'élevage, bâtiments de stockage des produits et foyers améliorés pour la transformation du gari) et des équipements de transformation (motopompes, groupe électrogènes, râpeuses, presses, moulin noix de palme, bassines). En conséquence, les discussions ont conclu la mise à disposition de chaque jeune exploitant agricole d'un montant maximum de Quatre Cent Mille (400.000) F.CFA comme appui financier pour l'acquisition des infrastructures et des équipements de transformation - représentant 25 à 30 % du budget du plan d'affaire élaboré. Une partie du reste du budget du plan d'affaire (soit 20 %) est assurée par le jeune exploitant agricole. Le reste est mobilisé auprès des institutions de micro-finance (IMF) avec l'appui technique des responsables du GEA-Bénin.

Les négociations ont mis en évidence que l'obtention des crédits auprès des IMF ne pose aucun problème à cause de la garantie morale que constitue le GEA-Bénin. Par contre, les difficultés dans la mobilisation des ressources financières au niveau des jeunes exploitants agricoles subsistent. Les jeunes exploitants agricoles interrogés reconnaissent que les ressources financières propres manquent. Mieux, faire sortir de l'argent et l'utiliser dans un projet n'est pas une règle courante. Toutefois, les responsables du GEA-Bénin rassurent que

⁷⁶ Le comité de pilotage comprend 5 membres (3 responsables du GEA-Bénin, le Maire et le Responsable SCDA de Tori-Bossito). Les rôles et responsabilités incluent essentiellement la validation des plans d'activités, la proposition d'orientations en ce qui concerne l'exécution des actions, le suivi des activités et des recommandations pour d'éventuelles améliorations.

⁷⁷ L'équipe technique est composée d'un responsable de projet et de deux animateurs. Elle est chargée de la mise en œuvre des activités de terrain. Elle est la cellule exécutive du comité de pilotage et est en contact permanent avec les jeunes exploitants agricoles. Des consultants formateurs sont chargés du renforcement des capacités des jeunes exploitants agricoles.

des efforts seront déployés pour l'adhésion des jeunes exploitants agricoles aux exigences du cofinancement. L'élaboration des plans d'affaires qui devrait inclure les coûts des actions retenues a constitué un espace approprié de négociations pour obtenir la contribution financière des jeunes exploitants agricoles et valider celle demandée au PSCC/FED. Il est de plus en plus reconnu que les jeunes exploitants agricoles ont des capacités financières, foncières et matérielles différentes - c'est-à-dire des conditions de vie qui diffèrent. La conséquence est que les coûts pour les actions ne seront pas certainement les mêmes.

Un autre aspect important des négociations concernait la nature du financement. Les responsables du GEA-Bénin souhaitaient que les ressources financières soient directement mises à leur disposition et versées dans un compte créé à cet effet. Ce qui ne corrobore pas avec les mécanismes de financement du PSCC/FED. La particularité réside dans l'exigence faite au GEA-Bénin de mobiliser sur fonds propres, en plus des 20 % représentant leur contrepartie, une avance de 20 % de la contribution du PSCC/FED, de réaliser les activités et prouver les dépenses effectuées avant d'être remboursé, et ainsi de suite. Les responsables du GEA-Bénin argumentaient que la mise en œuvre de ce mécanisme n'a pas été une chose facile étant donné que les cotisations disponibles ne peuvent couvrir les montants à libérer.

Aussi, les contributions financières supposées des jeunes exploitants agricoles sont des estimations en nature reportées à l'espèce. Ces contributions financières ne pourront être effectives qu'après avoir élaboré les plans d'affaires. Que faire ? Les responsables du GEA-Bénin sont conscients que plusieurs activités devront être exécutées avant l'élaboration des plans d'affaires. Dans la pratique, les responsables du GEA-Bénin ont contracté des avances sur les budgets d'autres projets ou alors retardaient le paiement des salaires des membres de l'équipe technique et les deuxièmes tranches contractuelles aux prestataires des services comme les formateurs et les compagnies commerciales et les maçons.

Malgré les insuffisances mises en évidence et non prises en compte dans la reformulation de la demande de subvention, la proposition d'intervention du GEA-Bénin est définitivement approuvée en Juillet 2012 et les protocoles d'accords et les contrats sont signés. Toutefois, il est exigé que des collaborations productives soient établies avec les ONG, les collectivités communales afin d'assurer une effectivité certaine dans la mise en œuvre des actions et surtout éviter la duplication des actions. Ces collectivités communales ont participé aux cérémonies devant consacrer la signature des différents documents contractuels. C'est fort des

appuis financiers de la part du PSCC/FED, techniques du SCDA et politiques des autorités communales que l'équipe technique a rendu opérationnel le PADMJA dans la commune de Tori-Bossito. Selon la stratégie d'intervention, la première série d'activités concernait l'enrôlement des jeunes exploitants agricoles dans l'élaboration des plans d'affaires.

5.2. Enrôlement des jeunes exploitants agricoles et l'élaboration des plans d'affaires

Les ressources financières mobilisées, l'expertise espérée des responsables du SCDA et le soutien politique des autorités de la mairie de Tori-bossito ont été prédits sur la nécessité d'articuler les demandes de soixante jeunes exploitants agricoles. Les efforts des membres de l'équipe technique incluent la sélection et le renforcement des compétences des jeunes exploitants agricoles, l'appui pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des plans d'affaires. Comme les sous-sections ci-dessous montrent, les jeunes exploitants agricoles ont joué des rôles et responsabilités déterminants dans ces processus.

5.2.1. Le diagnostic participatif des situations locales est apparu déterminant, mais n'était pas initialement anticipé

Au terme des réunions de sensibilisation et de présentation du PADMJA⁷⁸, les membres de l'équipe technique ont organisé plusieurs séances de discussions avec les autorités communales, les responsables du SCDA et les responsables de certains groupements. Le but est de sélectionner les soixante jeunes exploitants agricoles et les enrôler dans le processus de formulation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des plans d'affaires. Les investigations ont mis en évidence que si l'enrôlement des collectivités locales et des responsables du SCDA n'a pas posé de véritables problèmes par ce que les actions prévues concordent avec les actions prévues dans le PDC, quelques difficultés ont cependant jalonné la mobilisation des jeunes exploitants agricoles. La demande de subvention soumise et approuvée mentionne que soixante jeunes exploitants sont identifiés parmi 15 groupements répartis dans 15 villages. Les discussions concluent qu'une trentaine de groupements a été par le passé créée sous la

⁷⁸ Les réunions de sensibilisation et de présentation du PADMJA ont eu lieu dans la 'grande salle des loisirs' de Tori-Bossito, et ont vu la participation effective des autorités communales (mairie, adjoints, chargés des équipements et actions coopératives), le responsable du SCDA et des ONG et autres structures intervenant, et des groupements invités pour la circonstance (*Bidossessi* de *Tori-Bossito* centre, *Alissatin* du village d'*Agondekpoé* du village de *Doïnonko*, '*Hinhami*' du village et *Hèkandji* et '*Nouvivi*' du village d'*Agazoun*).

houlette des agents du SCDA de Tori-Bossito et autres structures d'intervention mais aujourd'hui n'existent que sur "papier". Les statistiques disponibles au niveau de la mairie et du SCDA révèlent que trois seulement des groupements sont fonctionnels.

Cette difficulté est rapportée aux responsables GEA-Bénin et autres membres du comité de pilotage. Des échanges ont alors eu lieu avec les autorités du PSCC/FED et conclu la nécessité de revoir le processus d'identification des jeunes exploitants agricoles. En conséquence, il a été autorisé d'inclure les jeunes exploitants individuels, non forcément membres d'un groupement - au lieu de tenir compte exclusivement ou de façon *rigide* des groupements comme convenu lors des négociations des contrats avec les autorités du PSCC/FED. Ceci dénote d'une certaine flexibilité de la part des responsables du GEA-Bénin et des autorités du PSCC/FED qui, contrairement à ce qui était attendu (rigidité et non-ouverture), ont accepté l'adaptation du processus initialement négocié aux défis émergents⁷⁹.

Cette nouvelle situation représentait un défi pour les responsables du GEA-Bénin et les membres de l'équipe technique : quelle stratégie développée, étant donné que ni le SCDA de Tori-Bossito ni la mairie ne disposaient d'un répertoire des jeunes exploitants agricoles. Des concertations entre les membres de l'équipe technique et les responsables GEA-Bénin, il est convenu l'organisation d'un diagnostic participatif incluant le recensement exhaustif de tous les jeunes exploitants agricoles de la commune de Tori-Bossito et l'analyse de la situation de leurs exploitations. Des grilles d'enquêtes ont été alors élaborées pour renseigner sur les caractéristiques et composition (âge du chef ménage, actifs agricoles, consommateurs, nombre de femmes, activités principales et secondaires, appartenance à un groupement fonctionnel), la taille de l'exploitation, les équipements de production en possession (type, nombre et état), les contraintes et les opportunités actuelles des jeunes exploitants agricoles.

Les membres de l'équipe technique se sont répartis la commune divisée en 3 zones. Chaque membre de l'équipe technique passe d'exploitation agricole en exploitation agricole pour le remplissage de la grille, et pour davantage sensibiliser et informer les chefs de ménage sur le projet, et obtenir des informations sur les potentiels exploitants agricoles à enrôler dans le

⁷⁹ Garforth et Harford (1997) ont fait des observations similaires avant de conclure que cette flexibilité contribue considérablement à faciliter l'articulation des demandes et améliorer l'effectivité des actions exécutées.

projet. Les rapports mentionnent que 332 exploitants agricoles individuels⁸⁰ (dont 40 % de femmes) ont été recensés et investis.

Pour avoir une liste fiable, les membres du comité de pilotage ensemble avec l'équipe technique ont organisé un atelier de validation. Les participants incluaient notamment les responsables des groupements fonctionnels, les Chefs des Arrondissement et de Villages, et certaines personnes ressources notamment les Chef Brigade Gendarmerie et de la police et deux anciens élus communaux. Les appréciations par les participants ont révélé des données erronées fournies par certains enquêtés qui ont délibérément sous-estimé leurs âges ou gonflé la composition et la taille de leurs ménages. Les participants à l'atelier ont purement et simplement décidé que ces jeunes exploitants agricoles (21 %) soient purement et simplement supprimés de la liste. Le représentant du Maire de Tori-Bossito interrogé parlait d'épuration de la liste pour la rendre conforme à un outil de travail de qualité.

L'atelier de validation a été aussi mis à contribution pour retenir la liste définitive des soixante jeunes exploitants agricoles partenaires du projet, et produire un document qui aux yeux des responsables du GEA-Bénin pourrait servir pour l'élaboration des plans d'affaires. A ce niveau, les négociations ont été très hardies, parce que chaque responsable des organisations agricoles ou Chef d'arrondissement et de Village veut se tailler la "part du lion", et obtenir pour son arrondissement le maximum de nombre de jeunes exploitants agricoles, partenaires du projet. Les participants expliquaient cette situation par le fait qu'ils sont bien informés que les actions concernaient non seulement le renforcement des capacités mais aussi et surtout les appuis pour l'acquisition des équipements et matériels de travail. Les concertations "à huit clos" entre le Maire et les responsables du GEA-Bénin ont conclu en la définition de trois critères de sélection - au détriment des critères initialement retenus par les responsables du GEA-Bénin. Il s'agit de l'appartenance à un groupement fonctionnel, des principales activités agricoles menées et du sexe. Au terme de débats et délibérations, 42 hommes (40 jeunes exploitants agricoles individuels et 2 représentants de groupements) et 18 femmes (6 provenant de 3 groupements fonctionnels) sont retenus (GEA-Bénin, 2013a).

Il faut noter que les jeunes exploitants agricoles ainsi retenus couvraient la diversité des activités de production agricole, d'élevage et de transformation des produits agricoles menées

⁸⁰ La taille moyenne estimée est de 4,46 personnes disponibles dans les ménages.

dans la commune de Tori-Bossito. Malgré toutes les dispositions prises et la satisfaction exprimée par les membres de l'équipe technique et les responsables du GEA-Bénin, les visites de terrain et l'analyse des documents d'évaluation ont conclu des biais. A la question de savoir pourquoi beaucoup plus de jeunes filles ne sont pas intéressées, les femmes interviewées estiment qu'elles préfèrent aller travailler comme servantes dans les restaurants à Cotonou ou faire le petit commerce à Pahou. Elles déclaraient que les jeunes filles n'aiment pas les activités agricoles parce que jugées trop dures et peineuses, avec une faible revenu.

Les interviews avec les jeunes exploitants agricoles et les observations lors du suivi des exploitations révèlent que certains jeunes exploitants agricoles sélectionnés ne devraient pas être comptabilisés parmi les 'pauvres', en référence aux indicateurs souvent utilisés (disponibilité, accès et qualité des produits alimentaires, altérations des sources de revenus et d'actifs), et synthétisés dans les documents de base du projet et la demande de subvention. Par exemple, l'un des jeunes exploitants agricoles enquêtés et dont la ferme a été visitée dispose d'une 'véritable ferme moderne' avec des infrastructures, équipements et matériels appropriés, et associant production végétale (bananeraie, verger d'oranges et mangues greffées, maraîchage) et animale (poulet, pintade, dindons et lapin). Pour installer une telle exploitation agricole, il a certainement obtenu des appuis financiers des parents ou des crédits auprès des institutions financières. Les informations obtenues concluent qu'il est en partenariat avec certains hôtels et grands restaurants de Cotonou et Ouidah où il livre les produits sur la base de contrats préalablement établis.

5.2.2. Les compétences des jeunes exploitants sont renforcées

Darré (1999) n'a-t-il pas raison lorsqu'il argumente la réduction de la 'dissymétrie' des savoirs entre les agents de développement et les producteurs agricoles au moyen des situations d'apprentissage mutuel, ou plus généralement les activités consacrées à ce qu'on peut qualifier de 'transmission de savoir'⁸¹. Les commentaires par les membres de l'équipe technique mettent en évidence que l'accompagnement dans l'élaboration du plan d'affaires est

⁸¹ Contrairement au point de vue développé par Darré (1999), les constructivistes estiment que le savoir n'est pas une entité ou une information qu'on peut communiquer. Ils argumentent qu'étant donné que l'apprenant est le seul qui apprend, le savoir ne peut être que construit, et non transmis au moyen des mécanismes d'éducation ou de vulgarisation. Autrement dit, les constructivistes s'opposent à toute compréhension du savoir comme une entité (par exemple une idée) qui existe chez le formateurs et qui est transférée à l'apprenant (Leeuwis, 1993).

axé sur les propres idées d'affaires des jeunes exploitants agricoles. Dans cette perspective, les jeunes exploitants agricoles ciblés doivent jouer des rôles déterminants dans le processus et disposer de pouvoir de prise de décision et de contrôle des actions exécutées et des services fournis, y compris l'allocation des ressources financières⁸², l'acquisition des équipements et la construction des infrastructures. Le rôle des membres de l'équipe technique n'étant que de faciliter le processus d'intermédiation. Plusieurs académiciens et praticiens des interventions de développement et d'innovations ont prouvé que cela est important pour le changement de comportement des jeunes exploitants agricoles, individuels ou collectif.

Toutefois cela soulève une autre implication largement discutée dans la littérature : les rôles et responsabilités que doivent jouer les jeunes exploitants agricoles ne peuvent être envisagés et effectifs que si leurs compétences et capacités sont renforcées au moyen de l'apprentissage mutuel (Callon, 1992 ; Callon et Latour, 1997 ; Leeuwis, 2004). Cette implication était également une composante déterminante des activités retenues dans la demande de subvention négociée avec les autorités du PSCC/FED et critique dans l'élaboration des plans d'affaires. Il était espéré que les compétences et capacités à être acquises devront permettre aux jeunes exploitants agricoles d'élaborer, exécuter, suivre et évaluer les plans d'affaires. Ainsi, les thématiques abordés lors des différentes sessions d'apprentissage concordent avec les composantes du cycle de gestion des plans d'affaires, et incluaient l'auto-analyse par les jeunes exploitants agricoles (y compris les expériences dans l'activité, le plan de production et la stratégie commerciale utilisée), l'étude de marché, et les études techniques, économiques et financières, et la traduction des stratégies de production et de commercialisation en plan opérationnel. Ces thématiques abordés ont été identifiées dans le formulaire de demande de subvention et validées lors du diagnostic des exploitations agricoles.

Les interviews avec la coordonnatrice de l'équipe technique mettaient en lumière que les activités menées comprennent l'appel à candidature et le dépouillement, la contractualisation, la tenue et l'évaluation des sessions d'apprentissage et la restitution aux pairs par les participants. La mise en œuvre de l'ensemble de ces activités⁸³ n'a pas posé trop de difficultés

⁸² Voir notamment Law et Callon (1992) et Latour (1999).

⁸³ Les interviews révèlent que les Termes de Références (TdRs) sont élaborés par les membres de l'équipe technique avec l'appui des responsables du GEA-Bénin, et soumis aux autorités du PSCC/FED pour approbation. Une fois l'accord du PSCC/FED obtenu, les TdRs sont diffusés suivant un appel à candidature restreint. Ici l'accent est mis sur trois formateurs listés dans le répertoire des prestataires du GEA-Bénin. Les offres sont réceptionnées, et la meilleure est retenue par un comité de pilotage.

parce que les jeunes exploitants agricoles sont mobilisés. La première étape dans le processus concernait l'identification des formateurs. Comme expliquait l'un des membres de l'équipe technique, cela ne posait pas de difficultés majeures puisque le GEA-Bénin dispose d'un répertoire de facilitateurs formateurs agréés. Les rapports par les membres de l'équipe technique mentionnaient que trois facilitateurs sont identifiés dans le cadre des appels à candidature restreinte, et contactés pour des propositions d'offres techniques et financières.

Dans un second temps, des synthèses des propositions qui incluaient la planification des sessions d'apprentissage et des visites d'échanges assorties d'un budget ont été élaborées par les responsables du GEA-Bénin ensemble avec les membres de l'équipe technique, et soumises aux autorités du PSCC/FED pour appréciation. En dépit du fait que les propositions sont bien appréciées parce que respectant les exigences du FED, des améliorations sont suggérées en ce qui concerne certains points. Notamment, le système d'estimation de la contrepartie financière des jeunes exploitants agricoles qui s'élève à environ 10 % du coût total est remis en cause. Les autorités du PSCC/FED argumentaient que, toute analyse faite, la contre partie financière est essentiellement une contribution en nature et ne donne aucune contrainte financière aux jeunes exploitants agricoles. Par exemple, la contribution financière pour la mise en œuvre des différentes sessions d'apprentissage et visites d'échanges a été estimée en multipliant le nombre d'homme-jour (HJ) par 1,5 suivant l'hypothèse que les jeunes exploitants agricoles ont contribué chacun en nature et reporté en espèce pour 1500 F.CFA ; le coût de l'HJ étant 1000 F.CFA. Certainement que les responsables du GEA-Bénin se sont inspirés d'autres projets dans lesquels cette forme d'estimation est adoptée⁸⁴. De plus, les coûts de location des salles, transport, repas et hébergement des participants sont entièrement supportés par le PADMJA. Selon les manuels de procédure du PSCC/FED, une telle estimation n'est pas conforme aux exigences des subventions européennes.

Les membres de l'équipe technique reconnaissaient que contrairement aux ressources financières allouées par le PSCC/FED, la contrepartie des jeunes exploitants agricoles avait été difficile à évaluer. Cette situation pose des questions quant à la "durabilité" des actions réalisées et des services fournis. Edja (2000), Hocdé et al. (2009) et Neubert (2000) ont montré que le financement des sessions d'apprentissage par les producteurs agricoles est une

⁸⁴ Voir par exemple le document d'Evaluation de l'Alliance Stratégique pour le Développement Agricole en Afrique (programme SAADA) 2006-2009 (Alidou et al., 2010). Les responsables du GEA-Bénin était également impliqué dans la mise en oeuvre de ce projets. Tout laisse croire qu'ils ont adopté les mêmes systèmes de calcul pour la contribution financière des jeunes exploitants agricoles.

véritable question de débat. Ces auteurs ont argumenté que dans certains cas où la demande d'apprentissage est vraiment une expression du producteur agricole, ce dernier ne lésine pas sur les moyens financiers. Cet argumentaire est encadré dans les témoignages par un jeune exploitant agricole participant aux sessions d'apprentissage. Il déclarait :

« Tout récemment j'ai suivi une formation sur la production et multiplication des jeunes plants de palmistes. Les agents du SCDA de Tori-Bossito nous avaient sensibilisés et certains de mes amis se sont inscrits et ont suivi la formation. Depuis lors, arrivé au village ils produisent, en plus des cultures maraîchères, des jeunes plants de palmistes qu'ils vendent aux paysans. Depuis, j'ai aussi envie de suivre la formation. En Novembre 2010 j'ai pris contact avec le responsable du SCDA de Tori-Bossito qui a accepté prendre mon dossier⁸⁵ et le transmettre au centre de formation à Pobè. Un an plus tard j'ai été invité à se rendre à Pobè avec le montant de la formation qui s'élève à Deux Cent Mille Francs (200.000) F.CFA, y compris l'hébergement et le repas. La formation a duré une semaine. J'ai beaucoup apprécié. Actuellement je produis et vend moi-même des jeunes palmistes ; ce qui me donne des sources complémentaires de revenus. Dans d'autres cas, je n'aurais pas déboursé mes maigres ressources pour supporter les frais de formation. »

La conséquence des commentaires par les autorités du PSCC/FED est que la planification pour l'organisation des sessions d'apprentissage a été reprise pour rendre le budget conforme aux exigences des aides européennes. Spécifiquement, les responsables du GEA-Bénin ont décidé de supporter la contribution financière disputée au nom des jeunes exploitants agricoles. Et pourtant, ils avaient clairement argumenté la faible capacité financière du GEA-Bénin et les difficultés de mobilisation des parts auprès des membres. Lorsqu'ils sont invités à clarifier les sources des contreparties financières versées au nom des jeunes exploitants agricoles, des références sont faites aux ristournes sur d'autres projets exécutés. Les investigations approfondies à partir de l'analyse minutieuse des documents comptables et des déclarations des jeunes exploitants agricoles ont, cependant, révélé que les contributions financières sont imputées au budget formulé pour la mise en œuvre des plans d'affaires. Cette pratique est qualifiée de 'recouvrement indirect' des contributions financières, puisque les jeunes exploitants agricoles ne sont pas conscients (Leeuwis, 2004). Toutefois, comme nous

⁸⁵ Le dossier inclut les photocopies légalisées de la carte d'identité et de l'acte de naissance, le certificat de résidence, et une fiche retirée au SCDA et remplie.

le verrons dans la section 5.4, cette situation mal interprétée et les soupçons par les jeunes exploitants agricoles ont été sources de mécontentements, et certainement de tensions et conflits : les jeunes exploitants agricoles ayant confronté le budget formulé dans les plans d'affaires et l'estimation des coûts des infrastructures, équipements et matériels acquis.

Avec l'accord des autorités du PSCC/FED, les contrats avec les facilitateurs ont été signés en Septembre 2012. Il est reconnu et accepté par les responsables du GEA-Bénin que, passé le délai de Décembre 2012, le partenaire financier PSCC/FED risque d'arrêter le financement au regard des documents contractuels. Les responsables du GEA-Bénin expliquaient cette situation par le retard dans la mise en place des remboursements et l'exécution de certaines activités. En conséquence, les responsables du GEA-Bénin ont pris toutes les dispositions pour éviter la rupture des contrats. Ils ont notamment planifié avec les facilitateurs formateurs, la conception des document-supports et banderoles et conséquemment, les périodes de mise en œuvre des sessions d'apprentissage retenues dans les contrats.

Cependant le plus grand défi décrit par les membres de l'équipe technique concernait la mobilisation des jeunes exploitants agricoles pour la tenue effective des sessions d'apprentissage dont la durée est estimée à 20 et 24 jours et qui devraient impérativement avoir lieu dans la période d'octobre à décembre 2012. D'une part, cette période de fin d'année est reconnue comme critique pour les jeunes exploitants agricoles pour faire les 'bonnes affaires'.

Photo 5 : Vue partielle des participants lors d'une session de formation



Source : Auteur, 2012

Et d'autre part, il n'est pas sûr que les jeunes exploitants agricoles s'accordent avec le temps à être consacré à chacune des 4 sessions d'apprentissage dont la durée varie entre 5 à 6 jours. Les jeunes exploitants agricoles déclaraient être bien conscients que l'appui du projet (comme par exemple la construction des infrastructures et l'acquisition équipements et matériels) est conditionné à la participation effective aux différentes sessions d'apprentissage. Dans ce cas, nous avons été obligés de s'y conformer, puisque cette exigence a été répétée plusieurs fois par les membres de l'équipe technique, rappelle l'un des jeunes exploitants agricoles

interviewés. La coordonnatrice de l'équipe technique reconnaissait qu'il s'agit là d'une exigence contraignant les jeunes exploitants agricoles à participer effectivement aux différents événements qui ont sanctionnés l'apprentissage. Malgré certaines défections enregistrées pour un ou deux jours, toutes les sessions d'apprentissage prévues ont été réalisées. Les jeunes exploitants agricoles argumentaient ce comportement de défection par le fait de ne pas se déconnecter des cultures et des marchés de commercialisation pour un temps aussi long.

Certains facilitateurs expliquaient que l'approche d'apprentissage déployée met l'accent sur la participation active des jeunes exploitants agricoles aux discussions et réflexions, exercices et jeux de rôles. Il est attendu que les contenus des sessions d'apprentissage soient centrés sur l'apprenant, la facilitation de l'acquisition de compétences (par opposition aux formations formels), et l'autonomisation des jeunes exploitants agricoles qui devront être capables d'élaborer seuls les plans d'affaires. Au regard du nombre élevé des participants, les facilitateurs ont estimé problématique la mise en œuvre effective des attentes. A cet effet, les soixante jeunes exploitants agricoles sont répartis en deux groupes de 30 chacun. Les commentaires par les facilitateurs relèvent qu'une telle stratégie est payante puisqu'un groupe de 30 participants est maîtrisable, et tous les participants contribuent au déroulement des thématiques. Les discussions avec les jeunes exploitants agricoles mettaient en évidence que les facilitateurs ne se sont pas contentés seulement de 'dire' et de 'montrer', mais les ont impliqué ; ce qui leur a permis de mieux comprendre et d'acquérir des compétences pour une bonne gestion de leurs exploitations agricoles, comparativement à d'autres cas. Toutefois, ils décrivaient comme frustrant ces longues sessions d'apprentissage et éprouvant.

Malgré ces frustrations, les témoignages par les jeunes exploitants agricoles révélaient que les sessions d'apprentissage leur ont permis de développer de nouvelles compétences en plus des savoirs et savoir-faire acquis, surtout en matière de gestion des exploitations agricoles et de recherche des marchés et d'opportunités d'écoulement des produits de récolte. Implicitement, ils reconnaissent que les formateurs ont stimulé chez eux le désir de prendre des risques - contrairement au comportement adopté jusque là et qui consiste à gérer l'exploitation agricole dans une angoisse probabiliste où l'incertitude domine. C'est justement dans un contexte similaire que Perrenoud (1996) fait remarquer que "si l'entrepreneur agricole, pour agir, n'avait que des connaissances pour unique ressource, il ne parviendrait à maîtriser aucune situation complexe, a fortiori lorsqu'il faut décider et agir vite".

Les jeunes exploitants agricoles interviewés déclarent être souvent confrontés à des situations complexes nécessitant des réactions promptes, comme par exemple, la mise en place des cultures face aux changements climatiques et la récolte de la tomate, des choux et légumes qui ne peuvent passer trop de temps avant la consommation. Ils argumentent que les compétences acquises et la réalisation des appuis annoncés (acquisition de motopompe pour l'arrosage des cultures de contre saison) devront améliorer la performance et la compétitivité de leurs exploitations. Bien que qualifié d'épuisant, les jeunes exploitants agricoles interviewés ont argumenté de façon convaincante que ces sessions d'apprentissage ont constitué une véritable opportunité d'accroître leur niveau de savoir, savoir-faire et savoir-être.

Plusieurs mettaient l'accent sur l'existence de dialogue avec les facilitateurs, ce qui a permis de temps en temps de valoriser leur savoir, comme le signalait un participant interviewé :

« Les facilitateurs n'ont pas, contrairement à ce que nous avons observé dans d'autres cas, chercher à nous convaincre avec les explications. Ils ont plutôt cherché à nous aider à mieux nous connaître, notre entreprise, les problèmes expérimentés et dont nous n'avions pas conscience et les solutions que nous pouvons appliquer pour changer l'état actuel. »

De plus, des visites d'échange sur 'les fermes modèles de réussite agricole' sont organisées et ont surtout concerné les idées d'affaires proposées par les jeunes exploitants agricoles. Les compétences et savoir-faire acquis, martèlent-ils, sont nécessaires pour mieux exercer les nouvelles responsabilités qu'exige une entreprise compétitive. Ils concernent différents domaines, et peuvent être utilisés non seulement pour l'idée de projet actuel proposé, mais aussi pour les autres spéculations. Pour certains des jeunes exploitants agricoles interrogés (69 %) cette série d'apprentissage a contribué à la reformulation correcte de l'idée d'affaire, et facilité leur participation à l'élaboration des plans d'affaires. Pour d'autres, ces activités consacrées au partage du savoir, savoir-faire et savoir-être ont certainement contribué à l'acceptation du postulat de 'managers' ayant des visions prospectives à moyen et long terme, axées sur 'la vente des produits avant les investissements dans la production agricole' - par opposition au sens péjoratif attribué aux 'paysans' qui utilisent des connaissances et équipements rudimentaires pour une production de subsistance, non orientée vers le marché.

5.3. Les jeunes exploitants sont supportés dans l'élaboration des plans d'affaires

Un autre aspect qui se retrouve implicitement dans la littérature sur le renforcement des compétences et capacités concernait l'appui aux jeunes exploitants agricoles dans la traduction en pratique des connaissances acquises lors des sessions d'apprentissage ; l'hypothèse universellement reconnue conclut l'existence d'un écart entre la théorie et la pratique⁸⁶. Bien qu'ayant des niveaux universitaires et des expériences avérés en matière d'appui aux producteurs agricoles, les membres de l'équipe technique se déclaraient non suffisamment outillés pour appuyer correctement et efficacement les jeunes exploitants agricoles dans l'élaboration des plans d'affaires. Les responsables du GEA-Bénin ont alors négocié les prestations des facilitateurs comme des 'personnes ressources'. En conséquence le processus d'élaboration des plans d'affaires a progressé plus rapidement que prévu. Les interviews mettaient en évidence que plusieurs étapes dans les processus de négociations impliquant les jeunes exploitants agricoles ont été nécessaires.

La première étape concerne la reformulation de l'idée d'affaire selon la spéculation choisie (production végétale, animale et transformation). Ensuite, avec l'appui des personnes ressources, les membres de l'équipe technique ensemble avec les jeunes exploitants agricoles appliquaient les compétences acquises au cours des sessions d'apprentissage. A cette étape, l'aide des facilitateurs a été déterminante puisque les compétences et savoir-faire acquis sont prouvés insuffisants. Explicitement les membres de l'équipe technique ont reconnu la nécessité de l'appui des facilitateurs pour certaines analyses que ni eux ni les jeunes exploitants agricoles ne peuvent réaliser. En dépit des difficultés et contraintes rencontrées (disponibilité, pluies, programmes reportés), quand les négociations concluaient, elles étaient jugées productives avec l'élaboration et le montage effectif de soixante plans d'affaires.

Les demandes exprimées par les jeunes exploitants agricoles sont nombreux et divers : chaque jeune exploitant agricole présentait en moyenne 6 besoins. Des résultats similaires sont également obtenus par plusieurs analystes des interventions de développement et d'innovations (voir par exemple, Gildemacher *et al.*, 2009 ; Goovaerts *et al.*, 2005 ; Leeuwis, 2004 & 2000 ; Neuchâtel Group, 2006). Ces auteurs ont notamment conclu la nécessité de négocier un ordre de priorité pour les actions à être exécutées pour tenir dans les limites des

⁸⁶ Voir Berdegué (2002) ; Bruges et Smith (2008) ; Morgan et Murdoch (2000) ; Myumi *et al.* (2009).

ressources financières disponibles. Il apparaît aussi clairement, ici comme dans d'autres activités exécutées par les membres de l'équipe technique, l'importance des processus de négociation. Spécifiquement, dans le cas de la formulation d'un ordre de priorité, des exercices pratiques pour faciliter la communication et les négociations ont été développés. Dans un premier temps, les demandes sont préalablement inscrites sur de petits bouts de papiers. Ensuite, les papiers sont disposés dans le cadran en bas d'un tableau divisé en trois parties. Dans un troisième temps, le jeune exploitant agricole est invité à placer les papiers (ou demandes prioritaires) dans le cadran du milieu du tableau. Et enfin, il est invité à déplacer un seul papier dans le troisième cadran. Si l'estimation du coût de la demande est inférieure à la subvention allouée (400.000 F.CFA), les membres de l'équipe techniques reprennent l'exercice⁸⁷. La synthèse à partir des demandes exprimées et négociées, et inscrites dans les plans d'affaires est présentée dans le tableau 6.

Tableau 6 : Plans d'affaires élaborés par spéculation et les équipements, intrants agricoles et infrastructures sollicités par les jeunes exploitants agricoles

Spéculations	Nbre plans d'affaires	Demandes exprimées	Types
Ananas	16	395 Tonnes de carbure	Individuels
Manioc	5	24.300 boutures et 10 sacs de KCL	Individuels
Maraîchage	6	15 raccords motos pompes, 5 raccords simples, 1 groupe électrogène, 5 motos pompes, 10 pulvérisateurs et 21 arrosoirs	4 individuels et 2 membres des Groupements <i>Hinhami et Doïnonko</i> .
Maïs	8	231 sacs de NPK et 126 sacs d'urée	individuels
Lapins	6	60 mangeoires, 60 abreuvoirs, 30 boîtes à nid, 60 Clapiers, 360 Kg provendes, 72 vitamines et 60 animaux	Individuels
Caprins	1	1 enclos	Individuel
Volailles	1	12 abreuvoirs, 12 mangeoires, 15 Kg provendes (poulets) et 8 Kg provendes	Individuel
Huile rouge	3	2 fûts et 1 Moulin noix de palmes	1 individuel et 2 groupements <i>Alissatin et Doïnonko</i> .
<i>Agbélímawè et gari</i>	14	7 râpeuses, 5 presses, 1 épulpeur, 2 cuiseurs, 40 pousses-pousses, 32 brouettes, 13 bassines, 56 Seaux plastiques et 1 atelier de transformation	10 individuels et 4 groupements <i>Bidosessi, Hinhami et Nouvivi</i> .

Source : Compilation à partir des rapports et enquêtes de terrain.

⁸⁷ Leeuwis (2000) cautionne ces processus comme des négociations nécessaires devant aboutir à un ordre de priorité.

Les demandes retenues dans les plans d'affaires incluent les équipements, les matériels de travail, les intrants et les infrastructures. Katz (2006 : 8) qualifie ces demandes de 'matériels tangibles' - par opposition aux services de conseil agricole et de renforcement des compétences qui font rarement l'expression de demandes par les producteurs agricoles. Plusieurs argumentaires sont évoqués pour expliquer le niveau élevé de préférence pour ces facteurs de production agricole. Outre les séances de sensibilisation sur le PADMJA au cours desquelles les actions à être menées sont présentées et débattues, les jeunes exploitants agricoles mettent l'accent sur les bénéfices directes et indirectes qu'offrent ces matériels tangibles : travail rapide, amélioration de la productivité des terres et du travail, possibilité d'augmentation des superficies emblavées. Boon *et al.* (2008) et Hoffmann et Thomas (2003) expliquaient cette préférence par l'existence de problèmes réels expérimentés. L'intérêt des jeunes exploitants agricoles s'explique aussi par l'engouement suscité par les interventions passées qui distribuaient gratuitement ces matériels tangibles aux populations ciblées.

Dans l'ensemble, chaque plan d'affaire présentait les informations sur le promoteur et les expériences acquises, les spéculations concernées et activités retenues, les études du marché, les analyses techniques, économiques et financières, et les perspectives de développement de l'exploitation. Les plans d'affaires précisent également le coût total du microprojet, le montant sollicité auprès du projet (qui ne doit dépasser la subvention allouée de 400.000 F.CFA), la contre partie financière de chaque jeune exploitant agricole et la part à être mobilisée auprès des institutions de micro-finance. Les relations de collaboration avec les autres structures d'intervention (notamment la mairie, le SCDA, et les institutions de micro-finance pour avoir accès aux crédits) y sont également détaillées.

5.4. Acquisition et distribution de matériels tangibles sollicités et promotion des SIM

Les derniers évènements ayant consacré l'effectivité des actions exécutées se sont déroulés entre septembre et octobre 2013. Comme mentionné ci-dessus, la formulation des demandes et besoins (nombre d'infrastructures, d'équipements et de matériels de travail, et la quantité intrants) était négociée entre les membres de l'équipe technique et les jeunes exploitants agricoles, et acceptée par toutes les parties impliquées dans le PADMJA, notamment les responsables du GEA-Bénin et les pouvoirs et collectivités communaux de Torri-Bossito. Les commentaires par la coordonnatrice de l'équipe technique mettaient en lumière que ces

négociations qui ont abouti à l'élaboration des plans d'affaires se sont achevées sur la promesse que les jeunes exploitants agricoles seront appuyés dans l'acquisition des matériels tangibles sollicités. Elle a également mentionné que la mobilisation de la contrepartie financière des jeunes exploitants agricoles n'a pas posé de véritable difficulté parce que ces derniers sont solidement mobilisés. Comme mentionné ci-dessus, celle-ci ne peut s'expliquer que par la préférence élevée pour les appuis en matière d'acquisition de matériels tangibles.

Les synthèses des demandes exprimées par les jeunes exploitants agricoles et contenues dans les plans d'affaires, ont été soumises à l'appréciation des autorités du PSCC/FED. Cette fois-ci, l'avis est favorable sans aucune recommandation. Toutefois, elles ont rappelé dans leurs correspondances et à l'attention des responsables du GEA-Bénin que selon les accords et contrats, le mode opératoire exigé par le FED pour la construction des infrastructures et l'acquisition des équipements est la passation des marchés. Ce qui contraste avec ce qui était observé par le passé dans d'autres projets où les matériels tangibles sont acquis systématiquement par les gestionnaires de l'intervention et distribués aux populations ciblées.

Dans ce cas, les exigences et principes des procédures européennes en matière de subventions ne peuvent pas être soutenues. Les contrats signés entre le PSCC/FED et le GEA-Bénin militent pour l'attribution aux prestataires locaux des marchés d'acquisition des matériels tangibles ; ce qui devra permettre de garantir le suivi et l'entretien des équipements et infrastructures. Cependant, les inventaires par les membres de l'équipe technique mettaient en évidence l'inexistence de prestataires locaux capables d'assurer la construction d'infrastructures qui respectent les normes admises et la fourniture de certains équipements retenus notamment le moulin de noix de palme, la râpeuse, la presse, l'épulpeur, le pousse-pousse, la brouette, le mangeoire, l'abreuvoir, la boîte à nid, le cuiseur, le clapier, le raccord motos pompe, le groupe électrogène et le pulvérisateur.

L'information était à nouveau rapportée au niveau du comité de pilotage et discutée avec les autorités du PSCC/FED. L'argumentaire développé par les responsables du GEA-Bénin pour justifier la nécessité d'étendre les prestataires locaux concerne l'inexistence dans la commune de Tori-Bossito de fournisseurs des équipements retenus et qui conforment les exigences des subventions FED comme la disponibilité de documents juridiques et fiscaux - les registres de commerce, de compte bancaire et des attestations fiscales. Tout comme dans le cas de l'organisation des diagnostics participatifs des exploitations agricoles (voir 5.3.1), la décision

a été prise d'étendre l'appel à candidature pour inclure les fournisseurs d'autres régions. A cet effet, l'extension inclue les villes de Lokossa, Ouidah, Cotonou et Bohicon.

Le processus de passation des marchés inclut l'élaboration des TdRs, l'appel à candidature, l'identification et la sélection des fournisseurs et des prestataires, la signature de contrats et l'exécution des termes des contrats. Cela ne posait pas de difficultés majeures puisqu'aussi bien les responsables du GEA-Bénin que les membres de l'équipe technique ont des expériences assermentées dans ce domaine. C'est ce que prouvent à l'évidence plusieurs événements au cours desquels les équipements, matériels, intrants et infrastructures livrés par les fournisseurs sont remis aux jeunes exploitants agricoles. Aussi, les jeunes exploitants agricoles ont été formés et supportés dans la mise en place et l'animation des SIM. Spécifiquement, un ordinateur est acquis et installé dans un bureau offert par la mairie et sert de centre d'apprentissage en Technologie de l'Information et de la Communication (TIC) et de recherche sur les marchés de commercialisation des produits.

Des Cellules de Proximité de Veille (CPV) sont établies et ont permis aux jeunes exploitants agricoles d'échanger les informations sur les quantités, les qualités et les prix des produits, les contraintes et les opportunités, et d'envisager ensemble les solutions. Il faut noter que les stratégies déployées dans ce sens ont fait très peu objet de discussions : les jeunes exploitants agricoles sont informés et sensibilisés aux avantages de la mise place des SIM ; ce qui signifie que les actions exécutées et les services fournis ressemblent à tout point de vue aux approches conventionnelles⁸⁸. Contrairement à ce qui est espéré (résistance, mécontentement et tension), les jeunes exploitants agricoles ont bien apprécié cet outil de communication et de développement puisqu'il permet à certains déscolarisés de s'initier à l'informatique et faire des recherche sur internet, et de les communiquer aux autres membres de la CPV. L'un des jeunes exploitants agricoles interviewés témoigne avoir déjà informé ces collègues maraîchers de l'existence de marchés de carottes et choux pour deux hôtels de Cotonou et organisé la vente collective, étant donné que sa production ne peut couvrir la demande. Les responsables du GEA-Bénin qualifient de *creuset de concertations* la combinaison des SIM et CPV.

Aussi bien les responsables du GEA-Bénin que les membres de la cellule technique et les exploitants agricoles sont satisfaits des actions exécutées et des services fournis. La

⁸⁸ Voir Boon et al. (1997) ; Von de Lühe (1990) ; World Bank (1992).

coordonnatrice de l'équipe technique décrivait le projet conçu et mis en œuvre pour promouvoir les jeunes exploitants agricoles capables de développer des entreprises modernes, comme une réussite parfaite. Elle rapportait que ces premiers contacts avec les pouvoirs et collectivités communales et les discussions avec les responsables des groupements lui ont permis de comprendre que les élus du GEA-Bénin ne sont pas trompés en mobilisation des ressources financières pour dynamiser la production et rendre compétitif les exploitations agricoles ciblées. Les actions exécutés, martèle-t-elle, sont illustratives. Elle expliquait :

« Outre les services matériels tangibles fournis (équipements, matériels, intrants et infrastructures), le 'Système d'Information sur le Marché' (SIM) est le moyen proposé et utilisé pour faciliter l'accès des jeunes exploitants agricoles aux marchés d'approvisionnement en intrants et de commercialisation des produits. Très peu défiera l'assertion selon laquelle l'accroissement de la production agricole ne peut perdurer que s'il n'existe un marché bien organisé pour écouler les produits. Ainsi, une bonne production et une bonne commercialisation dégagera certainement des bénéfices substantiels que les jeunes exploitants pourront réinvestis dans la production agricole. Le SIM a été un outil très important de veille commerciale. Les CPV ont ainsi facilité la dynamique de groupe et le développement de la vie associative dans le milieu. »

Les jeunes exploitants agricoles ont également exprimé leurs satisfactions quant aux matériels tangibles reçus et les infrastructures aménagées. Par exemple, deux jeunes transformatrices ont reçu pour le compte de leur groupement *Hinhami* un atelier complet avec les équipements de transformation du gari (foyers améliorés, presse à double vis, râpeuse motorisés, bassines, pousse-pousse, seaux plastiques et cuiseurs). La présidente témoignait que,

« Des années durant, la production du groupement était faible à cause de l'inexistence d'un bâtiment, presses à double vis, râpeuse motorisés et foyers améliorés pour assurer les différentes opérations de nettoyage, épluchage, râpage des tubercules et la cuisson. La construction du bâtiment et les équipements offerts et la facilitation d'accès aux marchés concordent parfaitement avec la vision des membres du groupement. »

C'est dans cet ordre d'idée que Neuchâtel Group (2006 : 8) postule que les demandes pour des actions nécessitent des motivations et la capacité de formuler les priorités. En s'inspirant de Neuchâtel Group, il est alors possible de conclure que les jeunes exploitants agricoles

soutenus sont motivés en raison de la tenue des sessions de renforcement de leurs compétences, de l'accès aux intrants, aux équipements et aux infrastructures et de l'existence d'opportunités de commercialisation des produits.

Des sentiments de joie sont également exprimés par les transformateurs d'huile de palme et les maraîchers qui ont bénéficié de moulin à huile, groupes électrogènes, motopompes, pulvérisateurs, brouette, arrosoirs, et autres matériels pour le maraichage, et les producteurs maïs, manioc et d'ananas. Ces derniers déclaraient que le PADMJA est différent de beaucoup d'autres projets dans lesquels ils n'avaient bénéficié que des formations et conseils.

Photo 6 : Un jeune maraîcher traitant le champ



Source : Auteur, 2013.

Alternativement, des mécontentements ont été enregistrés. Plusieurs jeunes exploitants agricoles interrogés se plaignent que certaines demandes soient restées non satisfaites ; et pourtant, les jeunes exploitants agricoles estiment que ces infrastructures sont bel et bien retenues dans les plans d'affaires et supportables par la subvention allouée. Pour argumenter leurs points de vue, ils déclaraient que certaines infrastructures pour le bon fonctionnement des équipements et matériels acquis manquent. Un jeune exploitant agricole lamentait,

« Le dispositif de rétention de l'eau pour l'irrigation se trouve à environ 60 m des planches ; ce qui nécessitait assez d'efforts pour transporter deux arrosoirs remplis d'eau jusqu'aux planches. Et donc, la grosse contrainte de mon exploitation concerne l'approvisionnement en eau pour arroser les planches. Les discussions avec les membres de l'équipe technique ont conclu qu'en plus d'une moto pompe, le budget alloué permettra la construction d'un bassin ; ce qui permettra de pomper l'eau dans le bassin, et ainsi avec moins de main d'œuvre et de dépense, de stocker l'eau avant l'utilisation pour l'arrosage des planches. Le projet m'a remis une moto pompe neuve ; et je suis content. Mais quant à la question de construction du bassin, la réponse obtenue n'est pas édifiante. »

Des plaintes également portées par certains jeunes exploitants agricoles révèlent que les montants des équipements, matériels, intrants et infrastructures restent largement inférieurs à la subvention de 400.000 F.CFA allouée par individu. L'analyse des plans d'affaires et les investigations et observations sur le terrain corroborent les allégations portées par les jeunes exploitants agricoles. Lorsque les membres de l'équipe techniques sont interrogés sur cet état de chose, ils semblaient ne pas partager cet avis, exhibant les procédures de passation des marchés imposées par le partenaire PSCC/FED comme explication. Ils postulaient que les jeunes exploitants agricoles sont bien informés et sensibilisés sur la question. Mais toutefois, la coordonatrice de l'équipe technique notait que la procédure par passation des marchés revient toujours plus chère qu'un achat simple d'un équipement sur un marché de la place. Etant donné qu'il s'agit là d'une exigence des subventions FED, ni les responsables du GEA-Bénin ni les membres de l'équipe technique ne pouvaient s'y soustraire.

Mieux, les différents plans d'affaires élaborés ont été revus et discutés avec les jeunes exploitants agricoles pour tenir dans les limites de la subvention allouée par individu. Certainement que la communication n'avait pas été bien articulée entre les jeunes exploitants agricoles et les membres de l'équipe techniques lors des séances de discussions en ce qui concerne les différentes composantes des plans d'affaires ; ou alors comme plusieurs auteurs défenseurs des politiques de privatisation et approches orientées vers les demandes l'ont reconnu, des mécontentements sous diverse formes émergent quand les attentes sont partiellement satisfaites (Borup et al., 2006 ; World Bank, 2006).

Conclusion

L'expérience documentée ci-dessus révèle que le modèle de financement et de fourniture des services adopté dans le PADMJA a été déterminant dans la réalisation des hypothèses qui sous-tendent ce modèle. Une innovation dans le modèle est le cofinancement entre le PSCC/FED et le GEA-Bénin des actions exécutées et services fournis. Mieux, il est exigé au GEA-Bénin de mobiliser les ressources financières nécessaires et de prouver les dépenses effectuées avant le remboursement. Les jeunes exploitants agricoles ont eux aussi contribué financièrement à l'exécution des actions et la fourniture des services. Plusieurs matériels tangibles ont été acquis pour supporter la performance des exploitations et accroître la production agricole. Contrairement à ce qui était observé dans le modèle conventionnel, le modèle en œuvre dans le PADMJA a produit des résultats positifs en ce qui concerne

l'articulation et la réédition des comptes vis-à-vis des demandes des jeunes entrepreneurs agricoles : les actions exécutées et services fournis concordent avec les attentes et aspirations.

Ainsi, l'expérience du PADMJA confirme les résultats obtenus dans d'autres études qui concluent que les formes de collaborations du financement orienté vers l'offre demeurent une politique appropriée dans la mise en œuvre des actions et le développement des innovations (Alex et Rivera, 2004 ; Farrington *et al.*, 2002 ; Parkinson, 2009). Cependant, la réalisation d'une telle entreprise n'a été possible que grâce au déploiement de plusieurs processus d'intermédiation. L'analyse de l'expérience du PADMJA ci-dessus présentée montre clairement que deux des processus d'intermédiation apparaissent décisifs dans le succès des interventions d'articulation des demandes et se trouvent encadrés dans tous les événements critiques. Il s'agit des processus de construction des réseaux et de négociations. Cela ne signifie pas pour autant un impact faible des autres processus d'intermédiation (notamment le diagnostic participatif, l'apprentissage interactif et collectif et la flexibilité) dans la formulation des priorités et l'articulation des demandes et besoins des producteurs agricoles.

Le récit du PADMJA révèle que les différents acteurs impliqués ont des demandes différentes. Les responsables du GEA-Bénin conjointement avec les membres de l'équipe technique ont surtout mis l'accent sur la construction des réseaux et les négociations pour rendre effectif la fourniture des services et l'exécution des actions. En conséquence, l'expérience du PADMJA confirme les conclusions par d'autres études et aussi le chapitre 4, que la séparation du financement de la fourniture des services n'est pas déterminante dans l'articulation des demandes et l'effectivité des innovations, et militent plutôt en faveur des processus de construction des réseaux et de négociations. Supporter et financer les processus de construction des réseaux et de négociations semblent suffisant si les politiques de privatisation espèrent promouvoir le développement et les innovations agricoles.

Toutefois, il est apparu clairement que le déploiement effectif des processus d'intermédiation critiques reste dépendant des appuis politiques, du niveau de participation financière des jeunes exploitants agricoles et des compétences et capacités techniques et organisationnelles des membres des porteurs du PADMJA. Elargir les efforts des différents acteurs impliqués dans la promotion des modèles de privatisation pour inclure ces forces motrices serait bénéfique pour rendre effectif les processus d'intermédiation et conséquemment rendre les actions exécutées axées sur les demandes et promouvoir des innovations.

Chapitre 6 Inciter à l'esprit d'entreprise capitaliste ?

Introduction

Le matériel empirique analysé dans ce chapitre se réfère à une politique novatrice, le projet 1000+, conçu et mis en œuvre par l'IFDC pour relever les défis de la privatisation. Le projet 1000+ a pour but la promotion des entreprises agricoles performantes en vue d'améliorer les conditions de vie et revenus des ménages et d'éradiquer l'insécurité alimentaire et la pauvreté. L'innovation institutionnelle caractéristique du projet 1000+ réside dans le fait que les ressources financières ont été directement mises à la disposition de l'Union Communale des Producteurs Agricoles (UCP) pour faciliter l'articulation des demandes des entrepreneurs agricoles et promouvoir les chaînes de valeur. Ce modèle de financement, encore appelé 'financement axé sur la demande', est une étude de cas édifiante de politique de développement agricole qui contraste avec les approches conventionnelles dans lesquelles les ressources financières sont gérées par les structures du gouvernement qui initient et exécutent les actions et fournissent les services. Cette nouvelle politique de financement des interventions de développement et d'innovations vise inverser les tendances inquiétantes des approches conventionnelles notamment l'impact limité et l'ineffectivité des actions exécutées, les coûts élevés des systèmes dissémination des technologies et de promotion des innovations, et le manque de réédition de compte vis-à-vis des demandes des entrepreneurs agricoles.

Dans le modèle de financement et de fourniture de services déployé par le projet 1000+, l'UCP-Ifangni dispose de tous les pouvoirs de prise de décision en matière de gestion des ressources financières, et paye les services de son choix. Dans cette optique, les entrepreneurs agricoles négocient aussi bien les processus d'intermédiation employés que les demandes et besoins articulés. Il est alors argumenté des défis majeurs au regard des forces motrices qui supportent la mise en œuvre des processus d'intermédiation. L'accent est surtout mis sur l'appui politique, le niveau de contribution financière des entrepreneurs agricoles et les compétences techniques et organisationnelles des prestataires des services comme des forces motrices dont dépendent l'effectivité des processus d'intermédiation déployés pour rendre les actions exécutées et les services fournis axés sur les demandes et besoins des entrepreneurs agricoles, et répondre aux contraintes et opportunités d'innovations.

Ce chapitre met en évidence comment les forces motrices façonnent les processus d'intermédiation. Spécifiquement, ce chapitre argumente que ces forces motrices sont déterminantes dans la mise en œuvre des processus d'intermédiation. Cet argumentaire ne pourrait être soutenable dans le cas des approches conventionnelles caractérisées par une faible communication, coordination et interactions entre les acteurs impliqués. Pour élucider cet argumentaire, la première section présente brièvement la raison d'être et la nature du financement et des services initialement prévus. L'accent est mis sur les pourvoyeurs des ressources financières, l'origine du modèle adopté, les contraintes d'accès des entrepreneurs agricoles aux marchés, les arrangements financiers et les composantes de la stratégie proposée pour la mise en œuvre du projet 1000+. Dans la deuxième section, les événements critiques importants qui ont jalonné la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des actions sont reconstruits et présentés chronologiquement. Et enfin, la conclusion détaille quelques leçons tirées et les implications pour les politiques de développement et d'innovations.

6.1. Le projet 1000+ : raison d'être et nature du financement et des services fournis

Le projet 1000+ est conçu et mis en œuvre par l'IFDC, avec l'appui financier de l'Alliance Stratégique pour le Développement Agricole en Afrique (SAADA)⁸⁹ et le soutien politique du gouvernement béninois à travers le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP). Les arrangements avec SAADA donnent plein pouvoir de représentation à l'IFDC qui peut parler et agir sans être contredit. Plusieurs paradigmes relatifs à la privatisation et discutés dans le chapitre introductif de cette thèse sont pris en compte et ont guidé la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des services fournis. En effet, depuis 2001, le gouvernement béninois a adopté le 'Schéma Directeur de Développement Agricole et Rural (SDDAR)' qui précise les grandes orientations politiques et priorités pour le secteur agricole. L'un des éléments déterminants est la promotion de la privatisation et des approches orientées vers les demandes des entrepreneurs agricoles (DSRP, 2002 ; World Bank, 2003). S'inspirant de ces orientations, le projet 1000+ a adopté le modèle de 'financement axé sur la demande'.

Dans ce modèle, une allocation financière annuelle est, chaque année, mise à la disposition de l'UCP-Ifangni pour l'exécution des actions de leur choix. Ce modèle ne s'accommode pas

⁸⁹ SAADA est une alliance entre la DGIS (Direction générale de la coopération internationale, rattachée au Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas), AGRITERRA (Organisation Paysanne Néerlandaise) et IFDC. L'accord de subvention signé avec la DGIS alloue 16 million d'Euros à l'IFDC pour l'exécution du projet pour une période de 5 ans (2006 à 2010) (Alidou *et al.*, 2010).

avec les arrangements financiers traditionnels caractérisé par la dominance du gouvernement et ses organisations qui décident des actions à exécuter et services à fournir. Il s'accommode plutôt à une approche en termes de rapport de pouvoirs de décision en manière de gestion des ressources financière et de paiement des services désirés. C'est le changement de direction du pouvoir décisionnel. De plus, le MAEP et l'IFDC s'accordent que "mettre l'argent dans les mains des entrepreneurs agricoles" devrait créer un environnement adéquat et inciter à l'esprit capitaliste, rendre les services fournis axés sur les demandes et effectifs, et promouvoir les innovations et chaînes de valeurs. De façon critique, le modèle devra améliorer les conditions de vie et revenus des ménages agricoles, la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté, et la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement.

Le projet 1000+ a été également conçu et mis en œuvre comme une réponse à un certain nombre de problèmes auxquels sont confrontés les entrepreneurs agricoles, et mentionnés dans le SDDAR. Il s'agit de l'accès aux marchés d'approvisionnement en intrants et de commercialisation des produits agricoles. En effet, le Sud Est du Bénin⁹⁰ est l'une des régions géographiquement défavorables et où les infrastructures sociocommunitaires sont quasi inexistantes, et les marchés d'approvisionnement en intrants et de commercialisation des produits agricoles ne sont pas organisés. Une large proportion des populations de la région est pauvre et vulnérable (Cosinus-Conseils Bénin, 2013 ; IFDC, 2006 ; Orou, 2010).

6.1.1. Appel à candidature et contractualisation

En 2006, l'IFDC a diffusé des appels à propositions d'idées d'affaires qui comprennent essentiellement un 'formulaire de demande' à remplir et déposer au siège de l'IFDC. Conventionnellement, on parlait de propositions de 'manifestation d'intérêt' ou 'd'avis d'appel d'offre'. Ce changement de paradigme marque une nouvelle perspective dans les relations construites entre les partenaires techniques et financiers et les prestataires de services et est perçu comme déterminant dans la promotion de l'accès des producteurs agricoles aux "marchés" des intrants et de commercialisation des produits. L'orientation vers la promotion des idées d'affaires est aussi discutée par les avocats de la privatisation comme une stratégie pour accroître la productivité et éradiquer l'insécurité et la pauvreté endémique qui sévit en milieu rural (Alex *et al.*, 2002 ; Bebbington et Koop, 1998 ; Farrington *et al.*, 2002).

⁹⁰ Trois Communes sont prises en compte par le projet. Il s'agit d'Adja-Ouèrè, Sakété et Ifangni.

L'UCP-Ifangni intéressée a répondu favorablement à l'appel à proposition. Elle a alors préparé et soumis pour appréciation le formulaire de demande de subvention qui vise promouvoir le développement économique local. La soumission est approuvée et la proposition d'idée d'affaire est retenue pour être financée. Des ateliers d'échanges et des visites de terrain ont été organisés par les autorités de l'IFDC afin d'appréhender la pertinence des informations fournies et les améliorations conséquentes à y apporter. Au cours des ateliers et des visites de terrain, les responsables de UCP-Ifangni sont informés que l'approche proposée pour conduire les processus d'intermédiation pour la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des actions exécutées et services fournis contrastent avec les modèles conventionnels au regard de la nature du financement et des services à être fournis.

En effet, contrairement aux modèles conventionnels dans lesquels les ressources financières étaient gérées par les organisations du gouvernement, avec le projet 1000+, les fonds sont alloués suivant le modèle de financement orienté vers la demande⁹¹. Chaque année, l'UCP-Ifangni est invitée à préparer une proposition technique et financière indiquant les activités à exécuter et le coût des transactions. L'UCP-Ifangni a ouvert un compte bancaire à cet effet dans lequel les budgets annuels négociés avec l'IFDC y sont déposés. Le financement concerne essentiellement les études et les services de renforcement des capacités (étude du marché, formation, visites d'échange, journée porte ouverte, voyage d'étude) organisés à l'intention des membres des 'Pôles d'Entreprises Agricoles' (PEA)⁹² et les frais de prestation des consultants et organisations prestataires. L'IFDC supporte ces coûts au nom des membres du PEA notamment les entrepreneurs agricoles, les transformatrices et les commerçantes.

Les membres des PEA supportent sur fonds propres les activités menées ou obtiennent des crédits auprès des institutions de micro-finance. Spécifiquement, les entrepreneurs agricoles

⁹¹ Voir Bebbington et Sotomayor (1998) ; Katz et Barandum (2002).

⁹² Un PEA est un réseau d'acteurs enrôlés dans des relations de production, transformation et commercialisation, et qui réfléchissent et définissent ensemble les solutions aux problèmes auxquels les acteur-réseaux de chaque maillon sont confrontés pour rendre effective et performante leurs entreprises. Il est souvent constitué des producteurs agricoles et leurs organisations, de fournisseurs d'intrants agricoles, des institutions de micro-finance, des institutions de recherche et de conseil agricole, des transformateurs, des services d'appui aux entreprises, etc. L'établissement des PEA vise alors le renforcement des capacités locales en termes d'innovation et d'entrepreneuriat, impliquant une diversité d'acteurs. (Alidou et al., 2010 ; IFDC, 2006).

quant à eux, supportent les coûts liés aux intrants⁹³ et mains d'œuvre salariée. Il est espéré une contribution financière des entrepreneurs agricoles qui représente approximativement 25 % du budget. Avec ce niveau de contribution financière propre, argumentent plusieurs défenseurs des modèles de privatisation, les entrepreneurs agricoles disposent suffisamment de pouvoir pour influencer les processus d'intermédiation, l'articulation des demandes et l'amélioration de l'effectivité des innovations (Katz, 2006 ; Kidd *et al.*, 2000 ; van den Ban, 2000).

6.1.2. L'approche d'intervention proposée

Les discussions ont également prouvé que les responsables l'UCP-Ifangni n'ont pas un niveau d'éducation et une expérience adéquats pour conduire l'approche d'intervention CASE (*Competitive Agricultural System and Enterprises*)⁹⁴ proposée par l'IFDC pour articuler les demandes des entrepreneurs agricoles et assurer une gestion efficace des ressources financières allouées. Pour surmonter ce défi, les responsable de l'UCP-Ifangni ont négocié avec les autorités de l'IFDC, obtenu l'accord et recruté l'ONG OPADEB comme partenaire locale. Ensemble, ces deux organisations ont formé une équipe UCP-OPADEB dont les membres incluent deux élus de l'UCP-Ifangni (le secrétaire et le chargé à l'organisation) et deux animateurs de l'ONG OPADEB ayant le niveau universitaire (Bac + 4 ans). Toutefois, il est spécifié que l'UCP-Ifangni est le "maître d'ouvrage" et responsable des actions exécutées alors que l'ONG OPADEB est le "maître d'œuvre". A cet effet, les membres de l'équipe OPADEB sont chargés de l'exécution technique et organisationnelle des actions. Quant à la gestion financière, elle relève des compétences du président de l'UCP-Ifangni et du directeur exécutif de l'ONG OPADEB avec co-signature des chèques pour l'ordonnement financier.

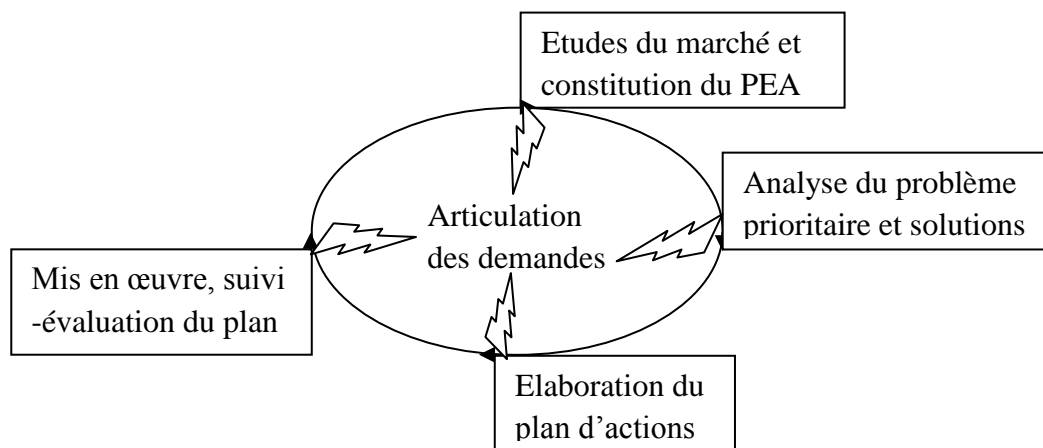
Selon les documents du projet 1000+, le processus CASE déployé pour articuler les demandes des entrepreneurs agricoles comprend quatre phases (voir Figure 1). Dans un premier temps,

⁹³ Plusieurs études ont conclut qu'en supportant les coûts liés aux intrants, les producteurs indirectement contribuent au financement des coûts de transactions des services fournis. Les coûts de transactions sont inclus dans les prix des sacs d'engrais chimiques et des bidons de pesticides. Ces études révèlent qu'il s'agit là d'un mode indirect de recouvrement des coûts (Baradum, 2003 ; Leeuwis, 2004). De plus, une partie de la différence entre le prix de cession de maïs à l'UCP-Ifangni et le prix de vente aux commerçantes, transformatrices et industries agro-alimentaires, servent à supporter les coûts de transaction et prestations de services. Selon les déclarations des autorités de l'UCP-Ifangni, cela représente environ 1 %.

⁹⁴ Le processus CASE (Système de Production et d'Entreprises Agricoles Compétitives) est développé par l'IFDC et ses organisations partenaires au début des années 2000 (IFDC, 2006). Les interviews montrent qu'il s'agit d'une approche novatrice qui contraste avec les modèles conventionnels qui manquent de 'réédition de compte' vis-à-vis des demandes et besoins des bénéficiaires.

les membres de l'équipe UCP-OPADEV organisent une étude du marché dont le but est d'évaluer les filières porteuses et les différents acteur-réseaux concernés et d'identifier les problèmes majeurs expérimentés. Au terme de l'étude du marché, le PEA est constitué et comprend les acteurs et réseaux répertoriés des différents maillons de la filière porteuse retenue : la production, la transformation et la commercialisation. Ensuite, les membres du PEA sont invités à analyser le problème prioritaire et les solutions identifiées. Troisièmement, les membres du PEA sont supportés dans l'élaboration du plan d'actions. Et enfin, les actions retenues sont mises en œuvre, suivies et évaluées conformément au calendrier élaboré. Une fois le résultat satisfaisant, le PEA peut alors s'attaquer au second problème prioritaire.

Figure 10 : Cycle du processus d'articulation des demandes



Source : Auteur, 2014.

Une caractéristique commune du processus CASE est l'implication des différents acteurs dans la gestion du processus. Il faut noter que les attentes telles que définies dans la proposition d'idées d'affaires soumise par l'UCP-Ifangni contrastent avec objectifs énoncés par les responsables de l'IFDC. Pour les responsables de l'UCP-Ifangni, les coûts de transaction des actions exécutées devront être faibles. De plus, ils espèrent que la mise en œuvre des idées d'affaires devra améliorer les conditions de vie et revenus des entrepreneurs agricoles (pauvres et marginalisés), des transformatrices et des commerçantes. Au contraire, les autorités de l'IFDC estiment que le projet 1000+ espère renforcer les capacités des entrepreneurs agricoles, des transformatrices et des commerçantes en vue d'améliorer la performance de leurs entreprises. En dépit de cette divergence de point de vue, les deux parties s'accordent sur la nécessité de mettre l'accent sur la facilitation de l'accès aux marchés d'approvisionnement en intrants et de commercialisation des produits.

6.2. Articulation des demandes et promotion de la chaîne de valeur porteuse

Le projet 1000+ est rendu opérationnel dans la zone d'intervention en janvier 2006. L'IFDC a versé une première tranche de trois Millions (3.000.0000) F. CFA dans un compte bancaire cogéré par l'UCP-Ifangni et OPADEB. Ce montant représente 75 % des coûts évalués des prestations pour la première année. Le reste, soit 25 %, constitue la contre partie financière mobilisée par les membres du PEA. Cette section restitue comment les forces motrices qui supportent les processus d'intermédiation déployés pour articuler les demandes ont été rendues effectives. Ci-dessous sont présentés les évènements tels qu'ils ont émergé.

6.2.1. Identification de la filière porteuse et du problème prioritaire

Tout le monde serait sans doute d'accord que l'intervention est une action qui justifie une décision. Mais la question que l'on se pose lorsqu'on est invité à réfléchir sur les impacts limités d'une intervention est la suivante : sur quoi les promoteurs peuvent-ils se baser pour déployer des efforts et mobiliser des ressources politiques, financières et l'expertise technique et organisationnelle en vue de l'exécution de telle ou telles autres actions, et surtout mieux orienter leur appui ? Et à Hall et al. (2004) de répondre en ces termes :

« En comprenant le contexte social, politique, économique et institutionnel, notamment les différentes composantes du milieu d'intervention, les acteurs qui mènent les activités, l'organisation de ces acteurs, les règles qui organisent leurs interactions, les ressources disponibles, les pratiques institutionnelles, les dynamiques organisationnelles et les contraintes et opportunités ; ce qui permettra de faciliter aux porteurs de l'intervention de prendre des décisions d'allocation des ressources et de mobilisation des capacités et habiletés nécessaires à la mise en œuvre des nouvelles approches de conception, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des actions ».

Cette réponse⁹⁵ qui contraste avec les politiques conventionnelles⁹⁶ est sans doute le catalyseur de la prise de conscience par la plupart des intervenants de la nécessité d'organiser

⁹⁵ Il faut reconnaître que cette perspective n'est pas si nouvelle. Depuis la fin des années 1980 et le début des années 1990, des analystes défenseurs de l'introduction des approches participatives dans la conception, mis en œuvre et suivi-évaluation des projets de développement et d'innovations (Chambers, 1994 ; GTZ, 1987 ; Van Veldhuizen *et al.*, 1997) ont déjà attiré l'attention sur la nécessité des diagnostics participatifs en vue de connaître le contexte et de faire des recommandations quand aux actions à exécuter.

des études diagnostiques en vue non seulement de mieux connaître l'environnement institutionnel dans lequel les actions seront logées mais aussi mieux coordonner l'intervention de manière à ce que les avantages comparatifs de chaque acteur impliqué soient mis en évidence et valorisés. C'est dans cette perspective que se situe la décision prise par les autorités de l'IFDC conjointement avec les responsables de l'UCP-Ifangni d'allouer des ressources conséquentes pour la réalisation des études de marchés dans les communes d'Ifangni, Adja-Ouèrè et Sakété. Cette décision est certainement dictée par les perspectives actuelles de promotion du développement et des innovations agricoles qui mettent un accent particulier sur la connexion des entrepreneurs agricoles aux marchés d'approvisionnement d'intrants et de commercialisation des produits. A cet effet, Hailu (2012 : 2) argumente :

« Après des décennies de sous-investissement, on constate actuellement un consensus international visant à améliorer la productivité agricole et à augmenter le revenu des producteurs. On reconnaît aujourd'hui que la croissance agricole joue un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire et la prospérité des populations. Mais, accroître la productivité n'est qu'une partie de la solution. Agriculteurs, éleveurs et pêcheurs doivent disposer d'un marché où vendre leurs produits. De plus, commencer par produire avant de chercher un marché n'est pas la meilleure voie vers la croissance. Les producteurs doivent ajuster leur production en fonction des besoins des consommateurs. Les chaînes de valeur qui relient la demande des consommateurs aux petits producteurs constituent sans doute la meilleure façon pour ces derniers d'intégrer les marchés modernes. »

Les études de marchés, encore appelées "les analyse-diagnostics fines des filières porteuses" apparaissent déterminantes dans ce processus. Ces études de marchés dans les communes d'Ifangni, d'Adja-Ouèrè et de Sakété présentaient trois objectifs spécifiques : (i) analyser la demande et l'offre des produits agricoles commercialisés sur les marchés des communes ciblées ; (ii) évaluer les consommateurs potentiels, la quantité et la qualité demandée, les fluctuations des prix de vente selon les périodes ; et (iii) identifier une filière porteuse et les problèmes majeurs expérimentés par les concernés. Les études de marchés assument également évaluer l'ensemble des acteurs impliqués dans la filière porteuse et les mécanismes

⁹⁶ Garforth et Harford (1997), Christoplos (1996) et Röling (1996) qui ont montré comment les projets de vulgarisation jouent des rôles intermédiaires entre les technologies développées dans les centres de recherche et les producteurs agricoles. Ces analystes rapportent que les agents chargés de vulgariser les paquets technologiques ne se préoccupent pas du contexte dans lequel les technologies sont disséminées.

qui affectent la performance des activités menées, les relations existantes avec les autres acteurs et les contraintes à l'amélioration des productivités et compétitivités des entreprises.

Les études de marchés devraient être planifiées et mises en œuvre par les membres de l'équipe UCP-OPADEB. Mais les qualifications requises pour conduire efficacement une telle analyse-diagnostic fine des filières porteuses manquent. En s'inspirant d'Eicher (2004) et Sulaiman et van den Ban (2003), on peut comprendre que les membres de l'équipe UCP-OPADEB ne disposent pas des capacités techniques et organisationnelles appropriées pour la mise en œuvre des études de marchés. A cet effet, le président de l'UCP-Ifangni et le directeur de l'ONG OPADEB ont discuté avec les autorités de l'IFDC et obtenu l'accord du recrutement d'un consultant. Dès lors, l'incertitude initialement observée a laissé place à l'espérance. Les membres de l'équipe UCP-OPADEB ensemble avec le consultant ont évalué les activités à mener, élaboré et exécuté les guides d'entretiens suivant une planification établie. La mise en œuvre des activités a duré cinq jours et les personnes interviewées proviennent des organisations des entrepreneurs agricoles, des transformatrices, des commerçantes et des structures d'interventions. Les investigations sont aussi bien qualitatives que quantitatives comme le suggèrent plusieurs analystes⁹⁷. Spécifiquement :

- sept réunions de groupes ont été organisées avec les groupements villageois (GV) et les entrepreneurs agricoles, et ont porté sur les principales productions vivrières, la part et les marchés de commercialisation, les acteurs impliqués dans les transactions, les structures d'appui et les contraintes majeures expérimentées et les solutions localement développées. Les participants aux réunions de groupes sont originaires des trois communes concernées par le projet 1000+. Ces réunions de groupes ont été enrichies par des entretiens individuels, des visites de champs et des observations participantes;
- quatre discussions de groupes sont tenues avec les transformatrices et les commerçantes des marchés d'Ifangni, Adja-Ouèrè et Sakété. Les démarches méthodologiques utilisées sont les mêmes que celles déployées avec les entrepreneurs agricoles. Les enquêtes se sont surtout concentrées sur les activités de commercialisation (les points de collecte des produits, les prix d'achat, les quantités achetées, les moyens et les coûts de transport, les équipements de stockage et prix de vente), les processus de transformation, les quantités

⁹⁷ Voir par exemple, Hall et al. (2001) ; Miller et Jones (2012) ; Van der Meulen et al. (2003) et Vos (2005).

de matières premières souvent transformées, les équipements utilisés, le financement des activités de transformation, les produits finis et les marchés de commercialisation ;

- tout comme les entrepreneurs agricoles, les commerçantes et les transformatrices, les gestionnaires des structures d'intervention ont été aussi l'objet d'investigations : les Conseils Communaux d'Ifangni, Adja-Ouèrè et Sakété, l'INRAB (Institut National de Recherche Agricole), le SCDA des communes ciblées, la SDI, la CLCAM et la CREP qui allouent des crédits aux entrepreneurs agricoles, aux transformatrices et commerçantes, et aux ONG. Au niveau de ces structures, il a été surtout question non seulement d'explorer des activités menées et les différents appuis aux populations, mais également d'évaluer les capacités à collaborer avec les entrepreneurs agricoles dans le cadre du PEA.

Les investigations n'avaient pas focalisé l'attention sur les pratiques institutionnelles et les dynamiques organisationnelles. De plus, contrairement aux argumentaires de Spore (2012 : 7) qui indiquent que parce que la chaîne de valeur est basée sur le marché, la consommation finale conditionne toutes les autres phases, les informations concernant les exigences organoleptiques et de qualité des consommateurs ne sont pas collectées et analysées. L'explication ici concerne le fait que le projet 1000+ n'entend pas développer des filières visant des marchés extérieurs à Ifangni et les communes environnantes. Mais, comme nous le verrons par la suite, la chute des prix de vente du maïs blanc sur les marchés locaux ont conduit les responsables de l'UCP-Ifangni à changer de perspective et négocier des arrangements avec des industries agro-alimentaires situées à Cotonou et Abomey-Calavi pour la promotion du maïs jaune - en concurrence au maïs blanc initialement retenu.

En dépit de ces insuffisances, les études de marchés ont permis d'obtenir des informations détaillées concernant les principales productions vivrières et les différentes séquences des chaînes de valeurs⁹⁸. Les résultats prouvent que tous les entrepreneurs agricoles produisent et commercialisent le maïs, le manioc, le niébé et le palmier à huile. En termes de superficies

⁹⁸ Selon les documents de base et rapports d'évaluation du projet 1000+ (Alidou et al., 2010 ; IFDC, 2005), une chaîne de valeur comprend une succession d'acteurs interdépendants et les relations établies lors des transferts d'un produit d'un acteur à un autre. Chaque maillon de la chaîne ajoute de la valeur au produit. La force de la chaîne dépend du maillon le plus faible. La chaîne se caractérise par des acteurs, un produit, un marché et des fonctions, des relations/échanges/contrats entre acteurs et un territoire spécifique. Ainsi, le développement des chaînes de valeurs a pour objectif de lier les producteurs agricoles aux autres entrepreneurs de la chaîne en mettant l'accent sur l'intégration de tous les acteur-réseaux et le renforcement des membres du PEA, la réduction des risques de mévente et l'amélioration des rendements des produits à l'intérieur de la chaîne.

emblavées et de production commercialisée, le maïs vient en tête, suivi du manioc, du niébé et du palmier à huile. Il est également noté que les réseaux commerciaux comportent de petits marchés de vente des produits vivriers souvent situés au chef lieu de la commune, des points de collecte sur certains axes routiers et carrefours et un marché communal. L'évaluation des structures d'intervention met en lumière qu'elles semblent aptes à jouer des rôles déterminants dans le PEA. Un répertoire des acteurs est établi et rendu disponible.

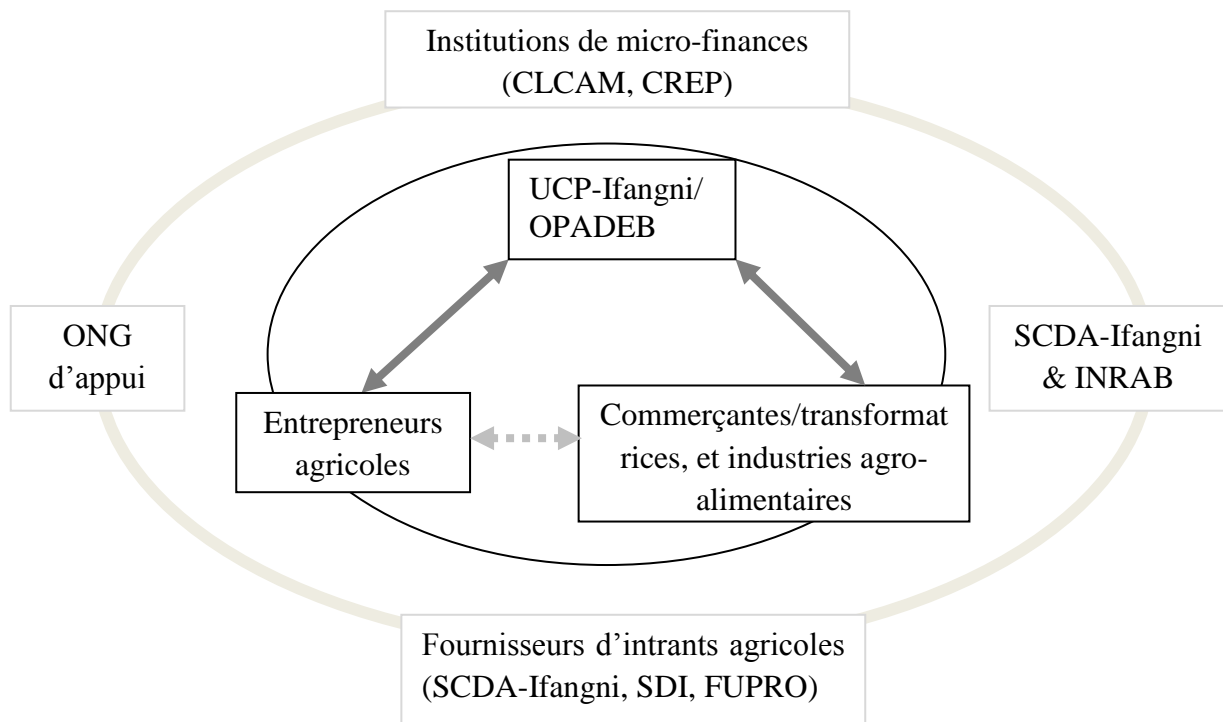
Au cours de l'atelier de validation du rapport qui a regroupé les autorités de l'IFDC et du PNOPPA, les représentants des structures d'intervention, des organisations des entrepreneurs agricoles, des transformatrices et des commerçantes dans la salle de réunion de l'UCP-Ifangni, les membres de l'équipe UCP-OPADEB et le consultant ont exposé et expliqué les résultats saillants obtenus. Il est noté que le plus important des produits vivriers à prendre en compte dans le cadre du projet est le maïs blanc. Les argumentaires développés incluent le fait que (i) le maïs blanc est cultivé par tous les entrepreneurs agricoles, (ii) le maïs blanc est un produit de grande consommation et l'objet de fortes transactions, (iii) plusieurs petites agro-industries locales de transformation utilisent le maïs blanc comme matière première dans la fabrication des différentes pattes fermentées (*Akassa* et bouillie) et les galettes.

Les contraintes majeures expérimentées par les acteurs impliqués dans la filière ont été également discutées. Ces contraintes concernent le faible rendement du maïs, l'inexistence de marchés d'approvisionnement d'intrants et de commercialisation du maïs, le coût élevé des intrants et des équipements de transformation, le manque de facilités d'accès aux crédits, l'impraticabilité des pistes rurales, l'insuffisance des hangars dans les marchés, le manque de marchés d'approvisionnement de semences améliorées de maïs. Cette diversité de contraintes n'est pas unique au projet 1000+. Gildemacher *et al.* (2009 : 158-163) ont observé des situations similaires dans trois projets de promotion de patate douce au Kenya, Ethiopie et Ouganda. Ils ont notamment conclu la nécessité de négocier un ordre de priorité afin de s'accorder sur les demandes pouvant recevoir des appuis immédiats alors que d'autres sont reportées pour plus tard. Quant au projet 1000+, les négociations ont conclu que la contrainte prioritaire à prendre en compte concerne le faible rendement du maïs⁹⁹. En dépit du fait que les contraintes exprimées par les transformatrices et les commerçantes ne sont prises en compte, elles assurent jouer des rôles déterminants dans la commercialisation du maïs.

⁹⁹ Les statistiques du MAEP (MAEP, 2004 et 2006) et les interviews montrent le rendement de maïs dans le système traditionnel du producteur agricole ne dépasse guère les 400 à 600 kg/ha.

L'atelier de validation du rapport des études de marchés a été mis à profit pour négocier les quotas de représentants au sein du PEA. Au total 523 entrepreneurs agricoles de 19 GV, 12 transformatrices, 18 commerçantes, 1 représentant de SDI, 2 gestionnaires des institutions de micro-finances (CLCAM et CREP), 2 responsables de l'INRAB, 2 agents du SCDA-Ifangni et 3 directeurs exécutifs des ONG locales, sont retenus. Les membres du PEA ainsi sélectionnés peuvent être classés en deux groupes selon l'importance de la contribution dans la coordination du processus : les membres directement concernés et qui constituent le noyau autour duquel gravitent les autres acteurs issus des structures d'intervention. Ces derniers se retrouvent dans l'environnement qualifié d'appui technique (services de conseils, fourniture d'intrants agricoles) et d'allocation des ressources financières (crédits) (voir Figure 11).

Figure 11 : Catégories d'acteurs impliqués dans le PEA



Source : Enquêtes de terrain, 2013.

En établissant les PEA, le projet 1000+ vise, comme argumenté par Miller et Jones (2013 : 27), répondre le plus efficacement possible aux demandes et besoins des acteurs impliqués dans la promotion de la filière maïs blanc et aux caractéristiques propres de la chaîne de valeur : coordination à toutes les étapes de la chaîne de valeur, valeur ajoutée à chaque étape, approche régie par la loi du marché, répondant à la demande locale, nationale et internationale

des consommateurs. Comme on le verra ci-dessous, différents types d'accords et compromis sont négociés au sein des membres du PEA directement concernés :

- d'une part, entre les groupements des entrepreneurs agricoles (GV) et l'UCP-Ifangni ; et d'autre part, entre les groupements des transformatrices et commerçantes et l'UCP. Dans le premier cas, il est question de l'appui pour l'accès aux intrants agricoles et crédits pour la main d'œuvre, mais les entrepreneurs agricoles sont tenus de céder le maïs blanc produit à l'UCP-Ifangni.

Photo 7 : Une séance de discussions entre l'UCP et les commerçantes.



Source : CG, 2013.

- dans le second cas, les transformatrices et commerçantes acceptent s'approvisionner auprès de l'UCP-Ifangni. Plusieurs témoignages lors des discussions de groupes mettent en lumière que ces différents accords ont facilité les 'découverts' de crédit pour la main d'œuvre et l'accès aux marchés d'intrants et de commercialisation des produits de récolte.

6.2.2. Le faible rendement du maïs est analysé et des solutions sont identifiées

En argumentant l'importance et la nécessité des études diagnostiques qui aboutissent à l'identification d'un problème majeur, Hall et al. (2004) permettent d'entrevoir des séries de négociations sur une meilleure compréhension de la situation. En ce qui concerne au projet 1000+, les négociations incluent l'analyse du problème prioritaire et l'identification des savoirs locaux et des résultats de recherche. Notamment, les membres de l'équipe UCP-OPADEV conjointement avec les responsables des GV ont identifié la détérioration des conditions de vie et les revenus des entrepreneurs agricoles comme l'une des conséquences critiques d'une part, la baisse de la fertilité des sols et la réduction de la durée des jachères comme les causes du faible rendement du maïs d'autre part.

Il est aussi mentionné que certaines technologies locales existent et utilisées pour surmonter le faible rendement du maïs. Il s'agit notamment de la jachère améliorée de '*pois d'angole*',

l'utilisation de petit pois¹⁰⁰ (*Vigna radiata*) ou le semis direct sous couverture de résidus de récolte et des légumineuses comme *Mucuna* et/ou *Stylosanthes*. Toutefois, les responsables des GV ont déclaré que ces technologies ne répondent plus aux carences minérales des sols cultivés. Ils sont en faveur des “innovations” qui incluent l'utilisation des engrais chimiques (NPK et Urée). Ils martèlent que les coûts prohibitifs, la non disponibilité et les modalités contraignantes d'approvisionnement sur le marché formel expliqueraient en grande partie le problème de pauvreté des sols et les faibles rendements enregistrés.

S'inspirant des déclarations des responsables des GV, les membres de l'équipe UPC-OPADEB ont alors suggéré la promotion de six technologies de Gestion Intégrées de la Fertilité des Sols appelées “technologies GIFS” (voir tableau 7). Comme le montre le tableau, les estimations prouvent que les coûts varient des technologies les moins chères aux options les plus chères. Ce qui suggère que contrairement au modèle idyllique promu par le passé qui fait des entrepreneurs agricoles une communauté homogène, les membres de l'équipe UPC-OPADEB ont implicitement pris en compte aussi bien les “petits” (avec peu de ressources foncières et financières) que les “grands” entrepreneurs agricoles¹⁰¹.

Tableau 7: Différentes options GIFS développées avec les entrepreneurs agricoles et les coûts

	Technologies GIFS	Coût/ha (\$)	Rendement (kg/ha)
T ₁	Semence améliorée + résidus (ménage et/ou récolte)	-	1.300
T ₂	Semence améliorée + N ₁₄ P ₂₃ K ₁₄ (100 kg/ha) + Urea (50 kg/ha)	95	1.685
T ₃	Semence améliorée + N ₁₄ P ₂₃ K ₁₄ (100 kg/ha) + Urea (50 kg/ha) + résidus	95	2.530
T ₄	Semence améliorée + N ₁₄ P ₂₃ K ₁₄ (200 kg/ha) + Urea (100 kg/ha) + résidus	190	3.207
T ₅	Semence améliorée + N ₁₄ P ₂₃ K ₁₄ (100 kg/ha) + Urea (50 kg/ha) + <i>Mucuna</i>	95	2.805
T ₆	Semence améliorée + N ₁₄ P ₂₃ K ₁₄ (200 kg/ha) + Urea (100 kg/ha) + <i>Mucuna</i>	190	3.540

Source: Compilation des données à partir des rapports et Soukossi (2006).

¹⁰⁰ Il est généralement connu dans la région sous le nom local de ‘Christine’.

¹⁰¹ Ces analystes s’y réfèrent en termes de couverture de la diversité des conditions de vie et revenus et stratégies d'organisation (Chambers, 1997 ; Pontie et Ruf, 1985 ; Tittone *et al.*, 2005) ou des différentes situations (Adjehi-Nsiah *et al.*, 2007 ; Dufumier 1996 ; Pretty, 2002). Pontie et Ruf (1985 : 118) argumentent que tous les producteurs agricoles n’ont ni les mêmes aptitudes ni les mêmes intérêts à suivre les injonctions des structures d'intervention. Ce qui signifie qu’en fonction des caractéristiques de chaque catégorie de producteurs agricoles, des solutions conséquentes doivent être développées.

Cette suggestion n'est pas si 'impartial' parce que la promotion des technologies GIFS avait constitué l'un des points discutés lors des ateliers d'échanges et visites de terrain organisés avec les autorités de l'IFDC en Décembre 2006. Dans cette perspective, la promotion des technologies GIFS devrait permettre de savoir si (ou non) les contraintes et les opportunités des entrepreneurs agricoles concordent avec les intérêts et les idées développées par les autorités de l'IFDC, et trouver un compromis. Il apparaît clair que des négociations ont été nécessaires. Mais, il est reconnu que ces négociations n'ont été véritablement productives que grâce à l'implication politique et aux soutiens financiers des autorités de l'IFDC et des responsables de l'UCP-Ifangni (moyen de transport, perdiems) et la disponibilité des responsables de l'INRAB et du SCDA qui n'ont ménagé aucun effort pour mettre à leur disposition les informations et outils nécessaires sur les technologies GIFS.

Les technologies GIFS sont bien appréciées parce qu'elles combinent les engrais chimiques avec des ressources locales (résidus) et le *Mucuna* qui est une légumineuse améliorante de la fertilité des sols. De plus, les entrepreneurs agricoles reconnaissent que les technologies GIFS sont développées en 'milieu paysan'. Cependant, 43 % ont porté des réserves sur certaines options GIFS notamment celles impliquant le *Mucuna* qui occupent la parcelle pendant deux saisons agricoles et la quantité de résidus de ménage à collecter et transporter jusqu'au champ. Ils estiment qu'au regard des contraintes foncières et des coûts de collecte et de transport, les combinaisons incluant les résidus ménagers et le *Mucuna* ne sont pas viables. En dépit de ces réserves, les six technologies GIFS sont retenues et diffusées. L'un des membres de l'équipe UCP-OPADEV expliquait que les entrepreneurs agricoles ont compris parce qu'informés qu'ils ont le choix d'appliquer la ou les technologies GIFS voulues. Une telle perspective constitue l'une des composantes déterminantes des politiques de privatisation, souligne Neuchâtel Group (1999) qui conclut que les entrepreneurs agricoles considérés comme des 'clients' (et non des bénéficiaires) payent les services et exécutent les actions de leurs choix.

Au cours des négociations, les membres de l'équipe UCP-OPADEV sont également informés de l'existence des pratiques de contractualisation entre les commerçantes, les transformatrices et les entrepreneurs agricoles. Ces pratiques permettaient aux commerçantes et aux transformatrices de créditer l'approvisionnement en engrais chimiques et en main d'œuvre salariée mais l'entrepreneur agricole est tenu de vendre la production à la contractante. Cette situation explique quelque peu la faible influence des entrepreneurs agricoles dans la définition du prix de cession. Hormis quelques tensions et conflits qui ont émergé en raison

des faibles prix de cession du maïs proposés par les commerçantes et les transformatrices, tous les participants aux négociations estiment être satisfaits des résultats enregistrés. Ils argumentent les négociations comme des pré-actions de promotion des innovations au sens où des technologies y sont identifiées avec et pour les entrepreneurs agricoles. Toutefois, certaines contraintes doivent être levées pour rendre effective la diffusion des technologies GIFS retenues à savoir l'accès aux intrants et aux crédits pour la main d'œuvre salariée.

6.3. Elaboration et mise en œuvre du plan d'actions

6.3.1. Les membres du PEA sont supportés dans l'élaboration du plan d'actions

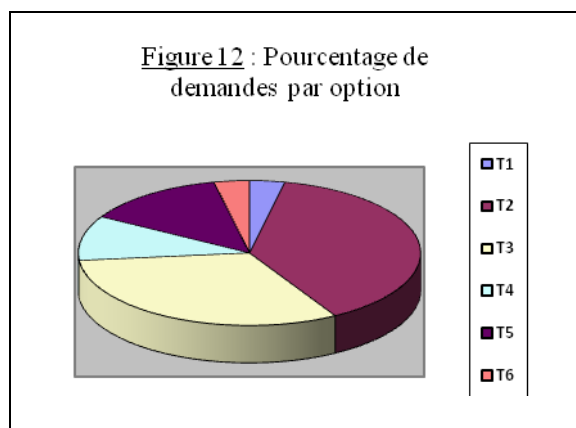
Le processus inclut l'inventaire des entrepreneurs agricoles intéressés par option GIFS, l'analyse des contraintes et des opportunités d'accès aux marchés d'approvisionnement d'intrants, l'élaboration du calendrier d'exécution et le budget. Bien que ces processus soient bien argumentés, les membres de l'équipe OPADEB ne disposent pas de toutes les informations et connaissances nécessaires pour conduire le processus. Ils ont alors invité les chercheurs qui ont activement participé à la conception des technologies GIFS, le responsable SCDA, les représentants de SDI et les gestionnaires de la CLCAM et CREP pour échanger les expériences et aider à évaluer les activités et les coûts. Ces échanges visent l'amélioration de l'effectivité de l'évaluation des actions nécessaires et les coûts. Notons qu'en prélude aux discussions, les secrétaires des GVs ont discuté dans les villages et dressé la liste des entrepreneurs agricoles, la ou les options GIFS choisies et la superficie à emblaver ; ce qui a permis de quantifier les demandes en semences améliorées, en engrais chimiques et en crédits. Des contrats sont signés avec les responsables des GVs. La synthèse par les membres de l'équipe OPADEB mentionne que 26 entrepreneurs agricoles ont choisi l'option $T_{(1)}$; 248 pour $T_{(2)}$, 204 pour $T_{(3)}$, 42 pour T_4 , 126 pour $T_{(5)}$ et 12 pour $T_{(6)}$.

Comme le montrent le tableau 8 et la figure 11, il existe une différence entre le nombre de demandeurs des différentes technologies GIFS et les statistiques concernant le nombre d'entrepreneurs agricoles enrôlés au cours de la première année d'exécution du projet 1000+. Cette différence s'explique par le fait qu'un même entrepreneur agricole peut s'inscrire pour le nombre voulu d'options GIFS. Ainsi, certains entrepreneurs agricoles (47 %) ont choisi appliquer une seule option GIFS ; alors que d'autres ont décidé appliquer deux ou trois technologies GIFS sur deux ou trois parcelles différentes. Ces entrepreneurs agricoles

représentent respectivement 26 % et 8 % des interviewés. L'autre constat est que certains entrepreneurs agricoles déclarent les superficies à emblaver en y incluant pour certains membres de leur famille ou des amis qui ne sont pas membres du PEA. Ainsi, ces derniers ont eux aussi bénéficié de l'approvisionnement en intrants et des crédits pour la main d'œuvre.

Tableau 8 : Pourcentage des demandeurs des différentes options GIFS

Options	Demandes exprimées	Pourcentage
T ₁	26	4
T ₂	248	38
T ₃	204	31
T ₄	42	6
T ₅	126	19
T ₆	12	2
Total	660	100



Source : Enquêtes de terrain, 2013.

Ensemble avec les secrétaires des GV, les chercheurs, le responsable SCDA-Ifangni, les représentants de SDI et les gestionnaires de la CLCAM et CREP, les membres de l'équipe UCP-OPADEB ont évalué les activités à mener et les coûts. Au cours des discussions, les chercheurs ont fournis les informations nécessaires lorsqu'un entrepreneur agricole choisit d'appliquer une ou plusieurs technologies GIFS. Les informations concernent notamment les intrants nécessaires et les coûts, les activités et les itinéraires techniques et les opportunités de commercialisation du maïs. Les savoirs locaux sont évalués et incorporés dans le processus. Les responsables des GV ont exprimé leur satisfaction parce qu'ayant le sentiment que leurs connaissances sont prises en compte dans le processus d'élaboration du plan d'actions.

Les négociations ont également porté sur l'accès aux crédits pour la main d'œuvre salariée et aux engrais chimiques nécessaires (NPL et Urée) pour l'application des technologies GIFS. Comme mentionné ci-dessus, l'une des contraintes majeures expérimentées par les entrepreneurs agricoles concernent le manque de facilités d'accès aux crédits. Et pourtant, plusieurs études récentes ont jugé l'accès aux crédits par les entrepreneurs agricoles comme déterminantes dans leurs motivations d'adopter de nouvelles innovations technologiques¹⁰².

¹⁰² Voir par exemple, FAO (2000) ; Parkinson (2009) ; Sulaiman et Hall (2002).

Les entrepreneurs agricoles déclarent bien connaître les modalités d'accès aux crédits parce que la CLCAM et la CREP sont deux institutions de micro-finances locales, gérées par les organisations des entrepreneurs agricoles dont les responsables sont membres du PEA. Ces derniers reconnaissent cependant que les procédures d'accès sont très contraignantes auxquelles s'ajoutent le "favoritisme" dans l'allocation des crédits par certains responsables.

Quant aux modalités d'approvisionnement en engrais chimiques, des défis majeurs ont émergé mais levés. Les responsables des GV participants aux réunions mentionnent que l'accès aux marchés d'engrais chimiques constitue une véritable contrainte discutée. Cette contrainte soit exacerbée par les modalités de commande¹⁰³ : (i) la quantité minimum d'engrais chimiques à satisfaire est d'au moins 10 tonnes ; (ii) la demande est agréée par les groupements Villageois (GV), transite par l'UCP-Ifangni et validée par la Fédération des Unions des Producteurs Agricoles (FUPRO) avant d'être déclarée recevable par la SDI ; (iii) la demande en ce qui concerne les engrais chimiques, pesticides et herbicides doit être formulée un an au moins à l'avance. Les entrepreneurs agricoles sont reconnus comme souvent adverses à ces genres de risques (commander un an au moins à l'avance) alors que la production agricole est une activité incertaine en raison des changements climatiques, de la pauvreté excessive des sols et des variations saisonnières des prix de vente des produits.

Une concertation rapide entre les membres de l'équipe UCP-OPADEV et les responsables des organisations des entrepreneurs agricoles conclut que les deux premières exigences peuvent être satisfaites. Mais, le grand défi concerne la troisième exigence étant donné que pour la campagne en cours (2006-2007) aucune demande d'intrants (semences, engrais chimiques) ne pourra être recevable. Pour surmonter ce défi, les responsables de l'UCP-Ifangni ont négocié avec les responsables du SCDA-Ifangni l'approvisionnement à partir du stock d'engrais chimiques destiné à la production du maïs et mis en place par le Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PUASA)¹⁰⁴. Toutefois, les représentants de SDI

¹⁰³ Selon les producteurs agricoles, ces modalités contrastent avec les procédures habituelles adoptées qui consistent en l'achat au comptant de la quantité d'engrais chimique voulue au niveau de certains marchands qui s'approvisionnent sur le marché du Nigéria. La seule difficulté réside dans le fait que la qualité n'est pas souvent appréciable, et aussi le crédit n'est pas accepté.

¹⁰⁴ L'objectif de ce programme est de réduire les effets pervers de la crise alimentaire qui s'annonce par la mise sur le marché de consommation, ceci en quantité et en qualité suffisantes des denrées alimentaires (maïs et riz) issues des exploitations agricoles de spéculations à cycles courts. A cet effet, des stocks tampons d'engrais chimiques sont constitués au niveau des CARDER pour assurer l'approvisionnement des producteurs agricoles.

participants aux négociations ont rassuré qu'à partir de la campagne 2009-2010, la SDI satisfera les commandes du PEA vu que les quantités demandées dépassent 20 tonnes.

Photo 8 : Concertation entre les responsables de l'UCP et des GV



Source : CG, 2013.

Photo 9 : Discussions entre les commerçantes et transformatrices



Source : CG, 2013.

Le résultat de ces négociations est l'élaboration du plan d'actions qui inclut les technologies à appliquer, les activités à mener, les intrants nécessaires, le budget et la participation financière de chaque partie. En particulier, la contribution financière des entrepreneurs agricoles inclut les coûts d'achat des intrants et de main d'œuvre et les coûts des prestations des services qui représentent environ 10 % du financement. L'analyse des documents comptables au niveau de l'UCP-Ifangni conclut l'inexistence des traces de cette dernière charge supposée assumer par les entrepreneurs agricoles. Les responsables de l'UCP-Ifangni expliquaient que les contributions financières des entrepreneurs agricoles aux coûts des prestations des services sont supportées à partir des bénéfices réalisées lors de la commercialisation du maïs.

6.3.2. Mis en œuvre des actions retenues dans le plan d'actions

Le plan d'actions ainsi élaboré est soumis à l'appréciation de l'IFDC et du MAEP. Au cours de l'atelier de validation organisé à cet effet, les autorités de l'IFDC et du MAEP ont échangé avec les responsables de l'UCP Ifangni et les membres de l'équipe OPADEB et évalué la concordance des actions retenues et les résultats intermédiaires du projet 1000+. De l'évaluation, il ressort que quatre des six résultats intermédiaires sont intégrés aux actions retenues. Les autorités du MAEP sont également impressionnées par les prévisions sur les superficies et les productions à venir, les quantités d'intrants nécessaires et les engagements

pris par les transformatrices et les commerçantes. La décision a été alors prise en Mars 2007 de mettre en œuvre le plan d’actions. Le Tableau 9 présente l’évolution entre 2006 et 2013.

Tableau 9 : Evolution dans la mise en œuvre des actions et services entre 2006 et 2013

Années	CF (F.CFA)		NGS	NPI	SC	CIC		
	IFDC	UCP				Semence	NPK	Urée
2006-07	3.000	1 440	19	523	523	13,07	79	26
2007-08	2 785	1 440	30	667	528	13,36	80	27
2008-09	1 404	101, 6	32	684	814	13,70	123	42
2009-10	1 976	494	32	832	1 215	20,45	185	62
2010-11	2 005	1 000	44	861	1 712	28,81	260	87
2011-12	2 150	578	44	882	1 703	28,66	261	88
2012-13	2 150	398	44	882	1 969	33,14	300	100
2013-14	3 620	1 331	44	882	2 315	39,00	351	118

CF : Contribution Financière (x 1000 F.CFA) ; NGS : Nombre de Groupements Supportés ; NPI : Nombre d’Entrepreneurs Agricoles Impliqués ; SC : Superficies Cultivées (ha) ; CIC : Quantité d’Intrants Consommés (Tonnes).

Source : Rapports d’activités OPADEB et UCP-Ifangni.

Au total, 583 entrepreneurs agricoles sont supportés dans l’approvisionnement en intrants agricoles et crédits, l’installation des sites de production de maïs, l’établissement des liens contractuels avec les transformatrices et commerçantes et la commercialisation du maïs produit, le renforcement des capacités des animateurs des ONG pour promouvoir le conseil agricole et le développement du marché de maïs blanc. Ici aussi des contrats sont signés avec les femmes transformatrices et commerçantes pour garantir le marché et éviter les méventes. Les activités mises en œuvre dans le cadre de l’installation des parcelles de maïs blanc incluent le renforcement des capacités des entrepreneurs agricoles sur les principes agronomiques des technologies GIFS, l’itinéraire technique et à la tenue et de gestion des cahiers de comptes, aux mesures et calculs des coûts et aux stratégies de marketing. Ces thèmes ont été identifiés au cours de l’élaboration du plan d’actions.

Le processus de formation adopté comprend une série d’évènements et est assuré par les chercheurs de l’INRAB et le consultant recruté dans le cadre des études de marchés. Tout comme dans les cas précédents, l’effectivité de ces évènements n’a été possible que grâce à l’appui politique et la contribution financière des autorités de l’IFDC. Les statistiques prouvent que 62 entrepreneurs agricoles de 19 GV ont suivi les sessions de formations sur les technologies GIFS et 5 entrepreneurs agricoles sur les techniques de production des semences améliorées. La formation s’est déroulée en ‘cascade’. Dans un premier temps, trois

représentants de chaque GV sont formés. Une fois de retour, les représentants restituent les leçons apprises aux autres entrepreneurs agricoles. Cela n'a pas posé des difficultés majeures parce que les entrepreneurs agricoles sont motivés et solidement mobilisés. Enfin, les responsables des GV conjointement avec les membres de l'équipe UCP-OPADEB et l'agent du SCDA-Ifangni visitent les exploitations agricoles pour évaluer le degré d'application des connaissances acquises et donnent des conseils par rapports aux difficultés expérimentées.

Une partie de la contribution financière de l'UCP est utilisée pour approvisionner les entrepreneurs agricoles en intrants à partir du stock disponible dans les magasins du SCDA-Ifangni. Aussi, l'octroi des crédits pour la main d'œuvre salariée n'a posé aucun problème. Alors que les entrepreneurs agricoles installaient les parcelles de maïs, les membres de l'équipe UCP-OPADEB et les TSIEC (Technicien Supérieur en Information, Education et Communication) du SCDA suivaient l'application des options GIFS. Ils visitaient les villages, discutaient avec les entrepreneurs agricoles et les responsables des GV de l'évolution des parcelles de maïs mises en place, des activités d'entretien, d'épandage des engrais chimique et des problèmes rencontrés. Les entrepreneurs agricoles interrogés ont apprécié la manière dont le processus est conduit surtout l'accès aux intrants et crédits ; ce qui a facilité l'application sans faille des technologies GIFS. Les rendements obtenus varient entre 1000 Kg à 2800 Kg/ha selon l'option choisie¹⁰⁵ - contre 400 à 600 Kg/ha dans le système traditionnel.

Au même moment, les membres de l'équipe OPADEB s'afféraient pour l'établissement des liens commerciaux contractuels avec les transformatrices et commerçantes. Un atelier d'information et de resserrement des liens entre les membres du PEA et des journées commerciales sont organisées à cet effet. Au cours de cet atelier, des négociations ont eu lieu avec les transformatrices et commerçantes sur leur capacité d'absorption du marché et des contrats de vente de maïs blanc ont été signés. Ces initiatives ont ainsi donc fortement facilité la commercialisation primaire du maïs produit qui s'est faite de façon groupée. Un comité de commercialisation a été installé en fin de campagne agricole et comprenait quatre membres de l'équipe OPADEB, le responsable CLCAM et le Technicien Supérieur en conditionnement du SCDA-Ifangni. Les membres de l'OPADEB et les responsables de l'UCP-Ifangni sont formés à la tenue de registres de stocks qui renseignent les quantités achetées, vendues et disponibles.

¹⁰⁵ L'évaluation en 2010 du projet 1000+ donne une augmentation du rendement moyen national de 38 %. Il faut souligner que dans certaines zones l'augmentation du rendement moyen national dépasse 200 % (Alidou et al., 2010).

Le marché de commercialisation se déroule en quatre jours et est localisé au sein du magasin de stockage de l'UCP-Ifangni où chaque producteur convoyait et pesait sa production. Le comité de commercialisation vérifie la qualité du maïs avant le pesé. Le paiement se fait au comptant et les différentes dettes du producteur agricole (coûts des semences, des engrais chimiques et des crédits) sont payées. Tous les entrepreneurs agricoles interrogés témoignaient de leur satisfaction vis-à-vis des activités développées et des services offerts notamment les formations sur les technologies GIFS, la fourniture des semences et des engrais chimiques et les procédures d'accès aux crédits, la vente groupée et le paiement cash du maïs commercialisé. Ils argumentent que leurs revenus ont considérablement augmenté¹⁰⁶.

L'agent du SCDA-Ifangni surveille de façon hebdomadaire les conditions de stockage du maïs ensaché dans des sacs après traitement. Il vérifie périodiquement en présence des responsables de l'UCP-Ifangni et de l'ONG OPADEB l'évolution des charançons et autres insectes nuisibles qui attaquent le maïs. L'agent de la CLCAM détient aussi une clé de sécurité du magasin et s'assure des conditions de conservation et du respect des normes de protection des grains. Quand le prix de vente du maïs devenait intéressant, le comité de commercialisation procédait à la vente du maïs en stock. Comme convenu lors de l'établissement des relations contractuelles, les transformatrices et commerçantes qui sont membres du PEA sont les acheteurs prioritaires. Le prix de cession, le nombre de sacs et les modalités de paiement (cash) sont négociés et inscrits dans les registres de l'UCP-Ifangni sous forme de contrats signés. Ceci n'a posé aucun problème majeur puis que les transformatrices et commerçantes sont bien informées des exigences contenues dans les contrats : le prix de cession, le paiement cash et le transport à leur charge.

Comme mentionné dans le tableau 10, des dizaines de tonnes de maïs vendues chaque année sont déversées sur les marchés locaux entre 2007 et 2009. Ceci témoigne du succès des activités du projet, déclaraient les transformatrices et commerçantes interrogées qui argumentent qu'elles se sont frottées les mains avec des quantités achetées de maïs blanc en un seul endroit et de qualité irréprochable. Elles ont conclu qu'avec l'établissement du PEA, rares sont les commerçantes et les transformatrices qui font encore le tour des axes routiers et se cantonnent aux carrefours des pistes rurales ou passer de champs en champs à la recherche

¹⁰⁶ Ce changement dans le revenu est également confirmé par l'évaluation en 2010 (Alidou et al., 2010).

du maïs à acheter. Mais l'inquiétude soulevée par la plupart des commerçantes et transformatrices (82 % des interviewées) concerne la durabilité de cette dynamique.

Les mêmes satisfactions sont exprimées par les responsables de l'UCP-Ifangni et de l'ONG OPADEB qui ont surtout mis l'accent sur le rôle déterminant joué par les institutions de micro-finances (CLCAM et CREP) et les fournisseurs d'intrants agricoles (SCDA-Ifangni, SDI, FUPRO) sans oublier l'appui technique du SCDA et des services de l'INRAB.

Photo 10 : Une parcelle sous technologie GIFS



Source : CG, 2013

L'implication de ces structures d'intervention ont été déterminante dans les résultats intéressants enregistrés. A ce stade de l'évolution des activités du projet 1000+ dans la commune d'Ifangni, tous les membres du PEA établi se sont accordés sur les effets positifs. Le président de l'UCP-Ifangni expliquait la réussite des actions exécutées par le modèle de financement adopté et promu par les autorités de l'IFDC qui offre une large marge de manœuvre de décisions d'une part, et par leur participation active aux processus de conception et de mise en œuvre des actions retenues et exécutées d'autre part. Il paraît alors claire que le projet 1000+ contraste avec les approches classiques dans lesquelles seuls les PTF décident des activités à mener et mesurent les bénéfices et risques. Par exemple, les interventions contextuelles de l'IFDC renvoient plus à des propositions que les responsables de l'UCP-Ifangni ne sont pas forcément tenus de respecter. Dans le cas contraire, les propositions de l'IFDC sont certainement jugées pertinentes par les membres du PEA.

Dans cette perspective, le projet 1000+ correspond assez bien à la loi du 'voucher', offrant une large marge de manœuvre à l'UCP-Ifangni dans la prise de décision en ce qui concerne la conception et mise en œuvre des actions et l'allocation des ressources financières. Comme nous le verrons ci-dessous, cette loi, assimilable à la stratégie de 'laisser-faire' argumentée par Desjeux (1987 : 169) est également mise en œuvre quand les acteurs impliqués dans le projet 1000+ doivent développer des stratégies ingénieuses pour pouvoir surmonter les conséquences liés à la baisse des prix du maïs sur les marchés locaux.

6.4. Changement de filière porteuse mais la théorie initiale du projet demeure

6.4.1. Démotivation suite à la baisse du prix de vente du maïs blanc

En 2009, la mise en œuvre du projet 1000+ était une phase critique. La promotion de la chaîne de valeur maïs blanc et des technologies GIFS devenait effective alors que la production de maïs vendue sur les marchés a connu une augmentation considérable. Conformément aux théories microéconomiques, il a été enregistré une baisse du prix de cession du maïs blanc (175 F CFA) sur les marchés d'Ifangni et des communes environnantes. Est-ce une spéculation pour le bon fonctionnement de l'économie de marché de maïs, comme le remarque Fanou *et al.* (1998 : 154) :

« La spéculation existe à partir du moment où l'information sur les différences de prix dans le temps ou l'espace n'est pas parfaite et surtout dans des circonstances où l'offre des paysans est influencée par la saisonnalité de la production. Pour que l'arbitrage fonctionne, il est nécessaire qu'un des acteurs (paysan, commerçant, consommateur, Etat) assume des risques afin que puisse s'effectuer l'égalisation de l'offre et de la demande. »

Dans le cas de la commercialisation du maïs blanc par les membres du PEA, aucun des acteurs déterminants à savoir les entrepreneurs agricoles, les responsables de l'UCP-Ifangni, les transformatrices et les commerçantes n'entend assumer le risque. Des réactions différenciées ont été observées. Les transformatrices et commerçantes ayant contracté avec l'UCP-Ifangni ont difficilement accepté le prix de vente de 190 F CFA/kg proposé par les responsables de l'UCP-Ifangni (Tableau 10). Certaines d'entre elles ont menacé de se retirer du PEA si elles doivent s'approvisionner à des prix aussi élevés que ceux pratiqués sur les marchés de la place. Au total, la vente par le comité de commercialisation a enregistré des pertes évaluées à plus de Deux Million de Francs CFA pour la campagne agricole 2008-2009. L'information s'est propagée très rapidement. Aussi bien tous les autres membres du PEA que les autorités de l'IFDC sont informés. Cette situation inquiète non seulement les responsables de l'UCP-Ifangni et de l'ONG OPADEB mais aussi et surtout les entrepreneurs agricoles.

Alors que les responsables de l'UCP-Ifangni expérimentaient une situation non-anticipée initialement, les prévisions faites par l'ONASA (Office Nationale pour la Sécurité Alimentaire) et diffusées sur les radios communautaires de la zone concluent que cette

tendance (baisse du prix du maïs) risque de se maintenir les deux années à venir, c'est-à-dire 2010-2011 et 2011-2012. Les analyses économiques faites par les experts de l'IFDC montrent que si cette tendance se maintenait, la filière maïs blanc ne sera plus économiquement rentable pour ni les entrepreneurs agricoles imposés de céder le maïs blanc à un prix bas, ni l'intermédiaire UCP-Ifangni qui risque de continuer par enregistrer des pertes.

Tableau 10 : Evolution des rendements, quantités stockées et prix d'achat et de cession

Années	Rdts (Kg/ha)	QMSC	PAP	Prix de cession			
				(1)	(2)	(3)	(4)
2006-07	1 800	941 400	125 F	150 F	-	-	-
2007-08	2 200	1 161 600	150 F	160 F	-	-	-
2008-09	2 300	1 827 200	175 F	190 F	-	-	-
2009-10	2 200	2 673 000	190 F	200 F	200 F	200 F	200 F
2010-11	2 300	3 937 600	190 F	200 F	205 F	205 F	205 F
2011-12	2 400	4 087 200	200 F	205 F	205 F	205 F	205 F
2012-13	2 500	4 922 500	200 F	210 F	210 F	210 F	210 F
2013-14	2 500	5 787 500	210 F	215 F	215 F	215 F	215 F

Rdts : Rendements ; QMSC : Quantité de maïs stockée et commercialisée ; PAP : Prix d'achat chez les entrepreneurs ; PC : Prix de Cession aux (1) : Transformatrices et commerçantes ; (2) : Djidjidovo ; (3) : Veto-service ; (4) : Agri-Satch.

Source : Compilation à partir des rapports d'activités UCP-Ifangni et Statistiques ONASA.

L'aventure collective entre les membres du PEA est entrain de partir en éclat. Seville (2012 : 26) parle d'évolution des marchés obligeant les transformatrices et les commerçantes à se retirer et d'une baisse des prix réduisant la rentabilité économique aussi bien pour les entrepreneurs agricoles que pour l'UCP-Ifangni ; ce qui certainement compromet les engagements pris et les activités du projet pour les années à venir. Au total, il s'agit là d'un risque lié aux chaînes de valeur, souvent difficile à anticiper des solutions de compensation au moment de la conception des actions retenues.

6.4.2. Une visite est effectuée au Togo pour apprendre de l'expérience du maïs jaune

La solution pour palier les principaux risques émergents expérimentée par les responsables de l'UCP-Ifangni est encore une fois l'émanation des autorités de l'IFDC. En effet, des réunions de concertation ont eu lieu avec les autorités de l'IFDC qui ont informé les responsables de l'UCP-Ifangni et de l'ONG OPADEB de l'existence au Togo d'une expérience de valorisation de la filière "maïs jaune" ; ce qui est intéressant dans cette expérience et argumenté par les autorités de l'IFDC est l'établissement et la signature de

contrats de vente avec les industries agro-alimentaires : les quantités à vendre et le prix de cession sont négociés et consignés dans le contrat avant la production. Un tel modèle permet d'inscrire la production agricole et la commercialisation des produits dans une perspective 'gagnant-gagnant'. Shepherd (2002 : 8) à cet effet écrit :

« En concluant des contrats avec des sociétés, les responsables des organisations évitent plusieurs des problèmes expérimentés. Les sociétés peuvent leur fournir des intrants et leur dispenser des conseils. Elles assurent souvent le transport de la production. L'avantage pour ces sociétés, c'est qu'elles peuvent compter sur un approvisionnement plus sûr et préciser les variétés dont elles ont besoin. Mais, l'agriculture contractuelle n'est pas faite pour tout le monde. Il faut être disposé à respecter les accords, fournir les produits au bon moment et résister à la tentation de vendre à d'autres acheteurs. Il est important d'établir une relation de confiance entre les responsables des organisations des agriculteurs et les sociétés, ce qui peut prendre du temps et exiger beaucoup d'efforts. L'agriculture contractuelle est parfois critiquée au motif que les agriculteurs risquent de devenir des ouvriers agricoles sur leur propre terre. Mais, les faits montrent que les responsables des organisations des agriculteurs travaillant de cette façon s'en sortent mieux. »

Les responsables de l'UCP-Ifangni sont favorables pour tester cette expérience. Une proposition de projet de voyage d'échange au Togo (ou idée d'affaire) est soumise aux autorités de l'IFDC et du MAEP qui n'ont trouvé aucune objection. Des ressources financières (à hauteur de 75 % du budget) ont été allouées par l'IFDC pour aider l'UCP-Ifangni à supporter les frais de transport et les autres charges (hébergement, téléphone) ; le reste (soit 25 %) étant à la charge et entièrement financé par l'UCP-Ifangni. Conformément aux exigences de l'approche adoptée par le projet 1000+, la contribution financière de l'IFDC est transférée dans le compte bancaire de l'UCP-Ifangni, et conjointement gérée avec l'ONG OPADEB. Fort de ce soutien politique et financier, le voyage d'échange au Togo a été organisé du 06 au 09 Janvier 2010. Les participants incluent quinze membres du PEA dont six entrepreneurs agricoles, trois responsables de l'UCP-Ifangni, trois transformatrices et commerçantes, deux animateurs de l'ONG OPADEB et un agent d'encadrement du SCDA.

Comme indiqué dans la proposition de projet de visites d'études au Togo, l'objectif est d'explorer les organisations mises en place et d'évaluer les institutions existantes qui assument la promotion et la valorisation du maïs jaune. Au cours du voyage d'échange, les

quinze participants ont visité et discuté aussi bien avec les responsables des Organisations des Producteurs Togolais (OPT) que les entrepreneurs agricoles du maïs jaune dans le Sud-Togo. Les participants ont également eu la chance de discuter et d'échanger les expériences avec les gestionnaires des industries agro-alimentaires impliqués dans la promotion de la filière maïs jaune au Togo, et d'apprendre comment les responsables des OPT dynamisent la production de maïs jaune, contractualisent avec les gestionnaires des industries agro-alimentaires, organisent la collecte et la vente collective et approvisionnent les agro-industries. Jiggins et Zeeuw (1995 : 276) décrivent cet apprentissage comme une façon simple mais efficace pour susciter des idées à l'égard d'essais possibles afin de résoudre les problèmes d'identité. Sidérés par cette expérience, les responsables de l'UCP-Ifangni participants aux voyages d'échange ont décidé, acheté et ramené au profit des entrepreneurs agricoles membres du PEA, 3,5 tonnes de la variété de maïs jaune valorisée au Togo comme chaîne de valeur.

6.4.3. La filière maïs jaune est promue concomitamment avec le maïs blanc

Une fois retournés au Bénin, les responsables de l'UCP-Ifangni, les membres de l'équipe UCP-OPADEB et les entrepreneurs agricoles et les femmes transformatrices et commerçantes qui ont participé au voyage d'échange au Togo ont partagé les leçons apprises avec les autres membres du PEA. Les discussions qui ont suivi concluent la nécessité de répliquer l'expérience togolaise. A cet effet, les responsables de l'UCP-Ifangni ensemble avec le Directeur de l'ONG OPADEB ont identifié et visité trois agro-industries d'élevage et Unités agro-alimentaires qui fabriquent les provendes ; et donc utilisent comme matière première le maïs jaune. Il s'agit de 'Djijidovo', 'Veto-services' et 'AgriSatch-Bénin'. Le but est de nouer des partenariats commerciaux avec ces agro-industries d'élevage. Les négociations ont permis aux responsables de l'UCP-Ifangni et le Directeur de l'ONG OPADEB de comprendre que ces trois agro-industries d'élevage s'approvisionnent en maïs jaune à partir des commerçantes semi-grossistes des marchés de Lokossa, Azovè, Bohicon et Glazoué. Ces agro-industries d'élevage sont intéressées par les propositions d'établissement de relations commerciales, et ont alors signé des contrats de partenariat avec l'UCP-Ifangni.

Les composantes clés du protocole mettent l'accent sur le fait qu'en début de chaque campagne agricole les parties contractantes se retrouvent pour discuter et négocier les quantités de maïs jaune à offrir, les normes de conservation et stockage des grains, et le prix de cession. Spécifiquement en ce qui concerne le prix de cession du Kg de maïs jaune, il

variera entre 190 et 215 F.CFA suivant les années, et est fixé en début de chaque campagne agricole en fonction du prix sur le marché mondial. L'accord donne aussi l'autorisation à toute personne mandatée par les agro-industries d'élevage signataires du protocole à inspecter l'évolution de la qualité, les lieux et conditions de stockage du maïs.

Même si les relations contractuelles ainsi scellées avec les agro-industries d'élevage constituaient un atout important pour dissiper les inquiétudes émergentes suite à la baisse du prix de vente du maïs blanc et surmonter plusieurs des contraintes expérimentées comme mentionné par Shepherd (2012), la mise en œuvre se trouve confrontée à quelques mécontentements, et certainement des conflits et tensions ont émergé lors de l'élaboration du plan d'actions pour la promotion du maïs jaune. Les membres du PEA mécontents sont les commerçantes et transformatrices, parce que théoriquement exclues : elles ne pourront plus désormais s'approvisionner en maïs blanc pour le bon fonctionnement de leur business. Plusieurs membres du PEA interrogés reconnaissent que cela a constitué un grand défi. La question est alors de savoir comment les maintenir au sein du PEA, puisqu'elles avaient menacé de quitter le PEA ? Des discussions ont été engagées au sein du PEA en vue de comprendre les motivations réelles. Les réponses apportées par les commerçantes et transformatrices aux préoccupations des autres membres du PEA sont rassurantes : elles réaffirment leur engagement à s'approvisionner en maïs blanc auprès du PEA si les responsables de l'UCP-Ifangni se conforment aux prix pratiqués sur les marchés.

Les comparaisons faites par les membres de l'équipe UCP-OPADEB prouvent que les statistiques des commandes contractuelles par les agro-industries d'élevage pour trois ans ne couvrent pas les capacités de production en maïs des entrepreneurs agricoles et qu'il serait possible de produire les deux variétés. A cet effet, il est alors décidé de promouvoir aussi le maïs blanc ; même si la priorité devrait être donnée au maïs jaune. Dans cette perspective, les commerçantes et transformatrices rassurent qu'elles sont aptes à contribuer positivement. Elles argumentent la formalisation des pratiques de contractualisation qui leurs permettraient d'allouer des crédits, mais en contrepartie l'entrepreneur agricole est tenu de leurs vendre la production. Selon les commerçantes et transformatrices interviewées, les entrepreneurs agricoles ne respectent pas leur engagement. Elles promettent également jouer des rôles déterminants dans la promotion du maïs jaune (la récolte, séchage et emballage), puis qu'elles bénéficieront indirectement des gains par le truchement de leurs époux.

La seconde tension concerne la répartition entre les entrepreneurs agricoles des demandes faites par les agro-industries d'élevage. Puisque désormais la production agricole est assujettie à la quantité demandée, les entrepreneurs agricoles ne pourront plus emblaver la superficie voulue. Par exemple, pour la campagne 2009-2010, la quantité totale demandée par les trois agro-industries d'élevage visitées ('Djjidovo', 'Veto-services' et 'AgriSatch Bénin') est de 480 tonnes. Au terme des discussions, la décision a été prise de sélectionner et supporter 160 entrepreneurs agricoles. Les critères de sélection incluent la disponibilité de terres cultivables et la capacité à bien entretenir au moins 1 ha de maïs jaunes, notamment l'application correcte des technologies GIFS et des itinéraires techniques. En dépit des tensions et conflits enregistrés, le plan d'actions pour la promotion du maïs jaune est élaboré et exécuté : approvisionnement en intrants agricoles et crédits pour la main d'œuvre salariée, mis en place des parcelles et production du maïs jaune suivant les principes, regroupement de la production et commercialisation collective.

Les différents acteurs impliqués dans la promotion du maïs jaune caractérisent les activités et actions exécutées comme un succès. Les entrepreneurs agricoles ont déclaré que les approches d'offre de services qui dominaient par le passé n'avaient pas apporté grande chose pour leur bien-être et l'amélioration de leurs conditions de vie et revenus. Ces approches passaient non seulement à côté des demandes réelles des entrepreneurs agricoles, mais aussi et surtout n'arrivaient pas à atteindre les véritables concernés. Les entrepreneurs agricoles expliquaient également les résultats intéressants enregistrés par les contacts réguliers et les compétences des membres de l'équipe UCP-OPADEB. Quant aux gestionnaires des industries agro-alimentaires, ils déclarent aussi être satisfaits de l'initiative. Ils décrivaient leurs expériences malheureuses avec d'autres regroupements de producteurs agricoles dans d'autres communes avec lesquels ils signaient des contrats individuels. Le "mariage d'affaires" conclut avec les responsables, fondé sur nos exigences en matière de qualité de maïs jaune devant faire l'objet de la transaction (séchage, taux d'infection par les charançons, pourriture) est une solution appropriée aux contraintes expérimentées. Ils reconnaissent toutefois qu'il s'agit d'une opportunité mais en s'engageant dans ces arrangements avec les responsables de l'UCP-Ifangni, ils avaient suffisamment mesuré les risques. Leur grande motivation était que contrairement aux expériences malheureuses dans lesquelles ils avaient investi énormément d'argent, ici, le montant de la transaction est payé seulement au moment de la livraison.

Aux yeux des responsables de l'UCP-Ifangni et des membres de l'équipe OPADEB, les résultats intéressants enregistrés n'ont été possible que grâce à la participation active et sans faille de tous les membres du PEA qui étaient motivés et très actifs dans les processus de conception et le suivi-évaluation des actions exécutées et services fournis. Spécifiquement, les responsables de l'UCP-Ifangni expliquaient que le modèle de financement qui les responsabilise dans la gestion financière et la fourniture des services leur a permis de développer un comportement similaire des entreprises capitalistes : formation aux nouvelles pratiques d'amélioration de production agricole et de gestion des entreprises agricoles, recherche de marchés, négociation avec les partenaires en ce qui concerne les prix, quantités et qualités, et contractualisation avant les investissements dans la production agricole, maximisation des profits. Ils se réjouissent que tout le monde ait profité des actions exécutées. En particulier, le Président de l'UCP-Ifangni décrivait des entrepreneurs agricoles qui ont gagné un peu plus d'argent et des revenus stabilisés au cours des cinq dernières années ; des transformatrices et les commerçantes avec des recettes déclarées en nette progression ; et des membres de l'équipe UCP-OPADEB avec de nouvelles compétences qu'ils devront certainement mettre à la disposition de l'UCP-Ifangni si le contrat avec l'IFDC est renouvelé.

Conclusion

Le récit présenté dans ce chapitre montre que les forces motrices qui se sont révélées critiques dans l'effectivité des approches incluent le soutien politique, les arrangements financiers et les compétences techniques et organisationnelles. Une évidence qui prouve à quel point la séparation du financement de la fourniture de services produit des résultats intéressants qui ne pourraient être réalisés au moyen des politiques conventionnelles caractérisées par une gestion centralisée, rigide, bureaucratique et hiérarchisée. Dans cette perspective, l'expérience du projet 1000+ confirme les conclusions par les défenseurs des politiques de privatisation, que le modèle de financement orienté vers la demande représente une alternative fiable pour la promotion du développement et d'innovations agricoles qui visent améliorer les conditions de vie et revenus des entrepreneurs agricoles pauvres¹⁰⁷.

Les composantes du contexte déployées par les promoteurs du projet 1000+ ont également permis le développement de plusieurs processus d'intermédiation, notamment les études de

¹⁰⁷ Voir par exemple, Alex et al. (2004) ; Bebbington et Koop (1998) ; Farrington et al. (2002) ; Katz (2006) ; Parkinson (2009).

marchés, la construction des réseaux, l'apprentissage y inclut les visites d'échanges, la flexibilité et les négociations. Ces processus d'intermédiation déployés ont permis l'identification et l'analyse conséquente des problèmes expérimentés et des solutions potentielles et ont facilité l'articulation des demandes des entrepreneurs agricoles notamment l'accès aux marchés d'intrants et de commercialisation des produits que des transformatrices et commerçantes (maïs blanc), et des industries agro-élevages (maïs jaune). Ce qui signifie que tout obstacle au déploiement des composantes de l'environnement qui supportent les processus d'intermédiation risque de réduire l'effectivité de l'articulation des demandes et donc sous-valoriser les chaînes de valeur promues par les membres du PEA. Il est possible et nécessaire que les projets d'innovations mettent un accent particulier sur les composantes du contexte étudiées.

Bien que le modèle de financement déployé offre une large marge de manœuvre aux responsables de l'UCP-Ifangni dans la gestion financière et la fourniture des services, le matériel empirique présenté prouve les forces motrices comme déterminantes pour la promotion des technologies GIFS et des chaînes de valeurs. Cependant, il n'apparaît pas clairement de quelle manière le modèle de financement axé sur la demande a affecté les processus d'intermédiation ; ce qui demande d'autres analyses plus approfondies ou certainement une analyse comparative avec d'autres études de cas.

La reconnaissance ici est que l'étude ethnographique du projet 1000+ pris isolément n'a pas fourni tous les éléments d'appréciation. Ceci n'invalide pas les opportunités qu'offre l'arrangement financier axé sur la demande développé, ni les bénéfices supposés pour lesquels la privatisation est institutionnalisée comme une alternative aux échecs et/ou réussites limitées des politiques conventionnelles. Au contraire, cette conclusion suggère l'exploration d'autres études ethnographiques comme le cas de financement "pure et dure" par les entrepreneurs agricoles et aussi des analyses comparatives pouvant aider à mieux comprendre le rapport entre la séparation du financement de la fourniture des services et les forces motrices supposées impacter l'effectivité des processus d'intermédiation.

Troisième Partie

Mécanismes de promotion des innovations agricoles

Chapitre 7 : Promotion des modèles de privatisation : Etat de la question et indicateurs prospectifs d'analyse de l'effectivité des innovations

Introduction

Trois études de cas de projets de promotion des modèles de privatisation sont précédemment sélectionnées et documentées. Il s'agit du PNPPIP, PADMJA et projet 1000+. L'analyse des trois études de cas montre que ces modèles semblent être la pierre angulaire des politiques de développement et d'innovations au Bénin ; et certainement dans les autres pays où des modèles similaires de privatisation ont été institutionnalisés, supportés et financés. Ces études de cas sont promues soit comme le prolongement des politiques conventionnelles¹⁰⁸ caractérisées par l'inexistence de réédition de compte et la faible interaction entre les acteurs impliqués ; soit comme la solution "toute faite" aux réussites limitées des services fournis par les organisations du gouvernement, et tend à être, avec le qualificatif "nouveaux mécanismes de financement des projets", la réponse aux contraintes financières imposées aux pays en voie de développement¹⁰⁹ par les institutions internationales de Breton-Wood. Les trois études de cas concluent que les modèles de privatisation sont, pour le moins, ce qu'il y a de mieux en termes d'articulation des demandes et besoins des producteurs agricoles. Théoriquement, il est argumenté que ces modèles de privatisation devraient constituer l'idéale pour la dissémination des savoirs et technologies, et l'émergence des innovations.

Le but de ce chapitre est d'explorer et caractériser à partir de la littérature certains indicateurs prospectifs qui se sont révélés pertinents dans le processus de promotion des modèles de privatisation documentés. Spécifiquement, ce chapitre argumente qu'au lieu d'utiliser les critères conventionnels comme par exemple les effets/impacts, l'efficacité, l'efficience, l'effectivité, la pertinence et la durabilité (Ahrweiler et al., 2002 ; Banque Mondiale, 2003 ; Rajalahti *et al.*, 2005) ou faire le bilan des réussites et des échecs (Desjeux, 1987 ; Freeman *et al.*, 1979 ; Kottak, 1998), l'analyse de l'effectivité des innovations pourrait être mieux fournie à partir des mécanismes facilement repérables, ayant en commun la caractéristique

¹⁰⁸ La plus dominante de ces politiques est l'approche top-down. Elle était supportée et financée par le gouvernement et mise en œuvre par les structures du gouvernement.

¹⁰⁹ Voir aussi Katz et Barandun (2002) ; Kidd et al. (2000) ; Neuchâtel Group (2006) ; Parkinson (2009) ; Rivera (1996) ; Rivera et Sulaiman (2009) ; Umali et Schwarz (1994).

d'affecter directement l'exécution des actions et la fourniture des services. Ces mécanismes incluent l'adéquation entre les problèmes expérimentés et les solutions potentielles mises en œuvre, la prise en compte de la diversité des situations locales et la compatibilité entre les changements technologiques et les institutions socio-économiques locales.

Au-delà de ce caractère effectif, l'analyse des études de cas révèle des processus d'intermédiation et de supports communicatifs qui ont joué des rôles critiques dans l'effectivité des mécanismes affectant les services fournis. Ces processus d'intermédiation comprennent l'analyse de la situation locale (incluant l'identification et l'analyse des contraintes, des demandes et des opportunités), la construction des réseaux, l'apprentissage interactif et collectif, la négociation et la flexibilité. Enfin, les études de cas se sont attachées à analyser l'impact de certaines forces motrices sur la mise en œuvre des processus d'intermédiation, notamment les appuis politiques, les arrangements financiers et les compétences techniques et organisationnelles des animateurs. Ci-dessous, nous proposons quelques réflexions pour contribuer aux débats scientifiques et de développement sur les indicateurs prospectifs retenus pour évaluer l'effectivité des actions de développement et d'innovations telles que comprises à partir de l'analyse croisée des études de cas et de la littérature.

7.1. Les mécanismes ayant en commun la caractéristique d'affecter directement l'effectivité des innovations

L'exploitation agricole consiste à mettre en œuvre de nouvelles technologies localement développées ou conçues par les institutions de recherche et disséminées par les organisations publiques et/ou privées, dans le but d'augmenter la productivité des terres, du capital et du travail qui, directement ou indirectement, améliorent les conditions de vie et revenus des producteurs agricoles et la sécurité alimentaire, éradiquent la pauvreté et promeuvent une gestion durable des ressources naturelles. C'est ce que plusieurs académiciens argumentent en termes de production et de développement des innovations¹¹⁰. Spécifiquement, ces académiciens, tout comme l'analyse des trois études de cas, concluent que l'innovation peut être comprise comme une nouvelle pratique dans la gestion des exploitations agricoles ou une nouvelle manière de gérer et d'appliquer différemment les pratiques existantes. Dans cette

¹¹⁰ Voir Clark et al. (2003) ; Hall et al. (2001) ; Leeuwis (2004) ; Rofers (1995) ; Röling et Jiggins (1998) ; van den Ban et Hawkins (1996) ; World Bank (2006).

perspective, les trois études de cas révèlent que l'effectivité de l'innovation varie dans le temps et l'espace, et de manière critique, d'abord et avant tout, dépend de la concordance entre les contraintes expérimentées et les nouvelles pratiques disséminées, de la couverture de la diversité des producteurs agricoles et de l'adéquation entre les changements technologiques et les institutions socio-économiques.

7.1.1. Adéquation entre les contraintes expérimentées et les nouvelles pratiques promues

En analysant les réussites limitées des projets de développement et d'innovations, les académiciens et les décideurs politiques y trouvent la non-reconnaissance des réalités des producteurs agricoles, notamment les structures agraires, les systèmes de production, les pratiques institutionnelles et les modes d'organisations comme obstacle aux améliorations techniques et innovations agricoles non point à cause de leur irrationalité ou de leur inaptitude au progrès, mais parce qu'elles sont méconnues en tant que logiques sociales (Dozon et Pontie, 1985 ; Garforth et Harford, 1997 ; Hountondji, 1994 ; van den Ban et Hawkins, 1996). A cet effet, Kottak (1998 : 446) argumentait que :

« Les chances de réussite des projets sont généralement moindres lorsque les planificateurs ne tiennent pas compte des modèles socio-économiques et culturels en vigueur. Plus de la moitié (59 %) des rapports analysés montrent que des problèmes sont apparus parce que d'importantes données socio-économiques n'avaient pas été collectées, correctement analysées et prises en considération lors de la préparation du projet. Certains cas illustrent le manque d'attention accordée aux conditions socioculturelles et, par voie de conséquence, le manque d'adéquation avec ces conditions. »

Ces argumentaires, tout comme ceux motivées pendant longtemps au moyen de statistiques et de modèles mathématiques par les économistes de la Banque mondiale, renforçaient la thèse selon laquelle les interventions de développement et d'innovations concernaient l'exécution d'actions et la fourniture de services qui ne tiennent pas compte des conditions locales, des contraintes, des besoins et des opportunités des producteurs agricoles. Les réflexions par bon nombre d'économistes et socio-anthropologues concluent la nécessité de revoir les approches

et stratégies développées et militent en faveur des méthodes d'intervention qui satisfassent les besoins et demandes réels des producteurs agricoles¹¹¹.

Il est cependant important de noter que les projets de développement et d'innovations mis en œuvre entre la fin de la période coloniale et l'institutionnalisation des politiques de privatisation au début des années 1990 ont été largement critiqués pour l'ineffectivité et l'inefficience des actions exécutées et services fournis et le manque de réédition de compte vis-à-vis des demandes des producteurs agricoles, les impacts limités sur les conditions de vie et revenus des populations ciblées et l'économie locale. Contrairement aux explications partielles et contradictoires souvent avancées pour les échecs et réussites limitées enregistrés, plusieurs analystes aujourd'hui expliquent de façon convaincante que ces tendances paraissent liées au non encastrement des technologies développées dans l'environnement local et les ressources naturelles mises en valeurs, les modes de tenure foncière (achat, prêt, métayage, gage, contrats de location), les institutions de production et les relations sociales (Sanginga *et al.*, 2008 ; Scoones et Thompson, 2009).

Spécifiquement, ces analystes suggèrent que l'effectivité des innovations semble être le résultat d'un processus complexe de filtrage dont le premier déterminant est la concordance entre les contraintes expérimentées, la perception des problèmes, les opportunités perçues et les priorités par les producteurs agricoles et les solutions potentielles mises en œuvre. Dans cette perspective, l'articulation des demandes apparaît comme un défi majeur pour l'ensemble des acteurs impliqués dans la promotion des modèles de privatisation et apparaît comme déterminants dans l'effectivité des innovations. De façon critique, les producteurs agricoles adopteront les nouvelles pratiques proposées que si elles concordent avec les conditions agro-écologiques et socioéconomiques, les opportunités, les attentes et les aspirations. A cet effet, il est suggéré que des investissements soient consentis pour identifier et analyser les contraintes expérimentées auxquelles sont confrontés les producteurs agricoles et les nouvelles pratiques proposées pour surmonter ces contraintes. C'est ce que Hoffmann et Thomas (2003) argumentent comme déterminant du tout processus de résolution de problèmes expérimentés par les entrepreneurs agricoles. Ces analystes, après avoir noté que

¹¹¹ Dozon et Pontie (1985 : 71) estiment que cette attitude semble être non faisable pour les grands projets de développement et d'innovations non seulement parce qu'ils réussissent rarement, mais parce qu'ils amplifient, dans la continuité des mises en valeur coloniale, la cassure avec les structures sociales et les savoir-faire traditionnels. Ses choix vont bien plutôt vers les 'techniques douces', vers les 'petits projets' qui n'ont d'autres ambitions que d'améliorer les conditions d'existence de telle ou telle communauté locale, en s'appuyant notamment sur ses capacités d'organisation collective.

quelque fois des technologies non-espérées soient identifiées comme répondant aux contraintes expérimentées, précisent que,

« Si les acteurs tentent de résoudre des problèmes auxquels ils n'étaient pas habitués, il leur faut un bout de temps pour en arriver à identifier et s'entendre sur des solutions appropriées. Dans la plupart des cas, les acteurs font face à des difficultés en résolvant certains problèmes, ce qui est normal. Les raisons sont dues aux obstacles rencontrés dans les réflexions. Ainsi, l'analyse d'un problème et l'identification de solutions appropriées nécessitent que suffisamment d'efforts créatifs soient déployés pour briser les obstacles à partir du contrôle de la perception et des connaissances qu'ils ont du problème. »

Dans le même ordre d'idée, Birner et Anderson (2007) font remarquer que les producteurs agricoles auront plus d'influences et de contrôle sur les actions exécutées et le processus mis en œuvre pour rendre concordant les solutions proposées aux problèmes expérimentés par les producteurs agricoles. De plus, en articulant les demandes exprimées et l'offre des services fournis, plusieurs obstacles auxquels se heurtent la promotion et le développement des innovations seront levés, notamment la non intégration des perceptions des problèmes, des connaissances et expériences des producteurs agricoles et la faible interaction entre les producteurs agricoles ciblés et les intervenants. La question soulevée ici est de savoir si oui ou non suffisamment d'investissements sont consentis au cours de la promotion des modèles de privatisation documentés pour concorder les demandes exprimées à l'offre des actions exécutées et des services fournis ; c'est-à-dire les problèmes et contraintes expérimentés par les producteurs agricoles et les solutions potentielles mises en œuvre.

7.1.2. Prise en compte de la diversité des situations locales

Les explications des échecs ou réussites limitées des projets de développement mis en œuvre par le passé concernaient également la croyance argumentée par les économistes que les processus de diffusion et d'adoption des innovations sont linéaires et unidirectionnels, sans déviations et distorsions. Par exemple, dans leurs tentatives de modéliser les phénomènes de dissémination des technologies, les économistes utilisent souvent des modèles mathématiques qui assument l'homogénéité des producteurs agricoles ; c'est-à-dire qu'il n'existe pas de différence entre les producteurs agricoles en matière de stratégies, de logiques, de systèmes de contraintes et de comportements vis-à-vis des changements que distribuent les exigences

économiques et politiques. Des réflexions similaires ont été reprises par les sociologues et anthropologues avec l'argumentaire qu'une fois la technologie introduite, elle devra se disséminer sous forme de "tâche d'huile" (Boiral, 1985 ; Desjeux, 1987). Toutefois, dans leur autocritique, ces études se sont démarquées des argumentaires mettant l'accent sur les processus d'innovations unidirectionnels qui sous-estiment l'importance des différences d'aspirations, d'attentes, de stratégies et d'organisation des exploitations agricoles qui existent entre les producteurs agricoles et qui sont susceptibles d'affecter significativement les processus de changements technologique et institutionnel. Les réflexions par Dozon et Pontie (1985 : 77) mettaient en exergue que :

« Face aux opérations de développement, tous les paysans ne sont pas placés dans les mêmes conditions objectives de réussite : les moyens d'accès à la terre ou à la main d'œuvre sont très différents selon que l'on est autochtone, allochtone installé depuis longtemps, ou migrant récent, membre de tel ou tel clan, aîné, cadet ... Tous ne pourront pas respecter l'itinéraire technique imposé, souvent gros consommateur de travail. On constatera pourtant que ce ne sont pas nécessairement les paysans les mieux lotis ou les plus aptes à entrer dans le schéma conçu par les développeurs qui font preuve du plus grand enthousiasme. L'adhésion au projet peut permettre en effet à certains producteurs agricoles de rang social et économique inférieur d'échapper, momentanément au moins, aux pressions sociales dont ils sont victimes, quitte à subir en retour les pressions de l'encadrement. Mais plus généralement ce sont les producteurs agricoles nantis, les notables, qui à terme récupéreront l'opération, la détourneront éventuellement de ses objectifs, ou la neutraliseront pour confirmer ou accroître leurs privilèges, même si l'un des buts affirmés du projet était de réduire les inégalités sociales et économiques. »

Les producteurs agricoles ne réagissent donc pas de la même manière à l'introduction de nouvelles technologies. Dans cette perspective, les analystes ci-dessus cités expliquaient aussi que c'est en fonction de certaines variables notamment l'appréciation différente des intérêts à plus ou moins long terme que certains privilégieront l'accumulation foncière ; d'autres profiteront du développement intensif des cultures de rentes pour accroître la production du vivrier qu'ils pourront facilement commercialiser ; d'autres encore investiront dans la scolarisation des enfants quitte à amputer de façon significative la main d'œuvre familiale. Ils concluent alors que c'est en fonction de ces différentes stratégies - elles peuvent bien sûr évoluer dans le temps - que les producteurs agricoles seront amenés à accepter ou à refuser en

bloc le mode de développement et d'innovation proposé, à ne retenir du projet d'un des sous-objectifs qui paraît mieux adapté à leur situation, ou encore à utiliser à des fins tout autres.

C'est ce que va reconnaître implicitement plusieurs études récentes en socio-anthropologie de développement et d'innovations qui ont postulé que des différences considérables existent entre les producteurs agricoles au sein d'une même famille, et entre les producteurs agricoles dans un même village¹¹². Contrairement aux argumentaires déployés par les analystes et défenseurs des écoles économiques néo-classiques et néo-marxistes, ces études ont montré que les producteurs agricoles ne sont ni homogènes ni égalitaires au regard des conditions de vie, des stratégies d'exploitations des ressources naturelles, des systèmes de pensée, des modes de tenue foncières et des visions pour le futur. Dans cette perspective, van den Ploeg (1992) défend la nécessité d'encourager la prise en compte de la diversité des situations au sein des producteurs agricoles (au lieu de la convergence) comme une stratégie orientée vers le futur ; alors que Tingbé-Azalou (2003) y voit comme source de cohésion et fondement de rapports humains.

Tout comme van den Ploeg (1990), Rivera (1997) argumente pour des politiques agricoles et rurales qui facilitent la diversité au lieu de forger de bonnes intentions au sein des populations rurales, et permettent au développement rural et à la promotion des innovations de prendre corps. Cette étude s'est interrogée sur les concernés et bénéficiaires des actions exécutées et des services fournis. Elle a alors noté que les groupes cibles peuvent être caractérisés de plusieurs manières selon la superficie disponible, les conditions de vie et revenus agricoles et les classes économiques. Elle a distingué les grandes entreprises agricoles (avec de grandes superficies) des moyennes et petites souvent installées sur les terres marginalisées. On retrouve dans cette dernière catégorie les jeunes, les femmes et les allochtones. La catégorisation à partir des conditions de vie et revenus conclut certains producteurs agricoles riches, d'autres à revenu moyen, et enfin d'autres modérés et pauvres/marginalisés.

Ces études argumentent que ces catégorisations sont intéressantes parce qu'elles suggèrent les types d'appuis et de supports que les gouvernements et les Partenaires Techniques et Financiers devront considérer dans leurs stratégies d'intervention de développement et de promotion des innovations. L'implication est qu'une unique et standard technologie ne pourra

¹¹² Voir Arce, 1993) ; Chambers (1997) ; Leeuwis (2004) ; Tingbé-Azalou, 1997 ; Tittonell et al. (2005) ; van den Ploeg (1992) ; Waters-Bayer (2009).

satisfaire les attentes et aspirations de toutes les différentes catégories de producteurs agricoles concernées par l'intervention. Leeuwis (2004 : 13) s'inspirant de van den Ploeg (1990) va plus loin en argumentant que des exploitations agricoles qui ont des caractéristiques similaires et installées dans les mêmes conditions peuvent développer des comportements économiques différents. Les facteurs déterminants des différents modèles développés concernent notamment les diverses stratégies et aspirations que les producteurs agricoles ont au regard de leur environnement naturel et des variations dans la manière dont ils organisent leurs conditions de vie, et par rapport aux rôles que joue l'agriculture dans la promotion des activités non-agricoles. Aussi, Waters-Bayer (2009) suggère que les parties impliquées dans les interventions de développement et d'innovations fixent des buts spécifiques, ciblent des groupes spécifiques, et exécutent des actions et fournissent des services spécifiques ; et finalement, articulent des demandes et besoins spécifiques.

Ainsi, dans certains cas, les interventions dissémineront des technologies à haut rendement ; dans d'autres cas, elles soutiendront l'habileté à mieux gérer les exploitations agricoles ; et enfin, dans d'autres cas, elles aideront les producteurs agricoles dans l'organisation de la commercialisation des produits. Plusieurs analystes reconnaissent que les innovations ne peuvent pas évoluer de manière linéaire et que différentes déviations émergent du processus. Il est alors suggéré que les interventions de développement et d'innovations disséminent une gamme de technologies, des plus aux moins exigeantes en ressources financières et en main d'œuvre pour couvrir la diversité des situations locales. Les analystes ont conclu que dans les politiques conventionnelles, cette diversité n'est pas suffisamment prise en compte. Ainsi, l'effectivité des innovations suppose l'exécution des actions et la fourniture des services couvrant la diversité des situations entre les producteurs agricoles. Au regard de cela, la présente recherche veut essayer d'analyser les efforts fournis par les acteurs impliqués dans la promotion des modèles de la privatisation qui couvre la diversité des différentes conditions de vie, stratégies, attentes et aspirations des producteurs agricoles.

7.1.3. Concordance entre les changements technologiques et les institutions socio-économiques

L'innovation était supposée constituer uniquement de savoirs et technologies produits dans les institutions de recherche, transférés et disséminés par les organisations publiques et privées au niveau des producteurs agricoles qui sont espérés les appliquer. Ce processus est

qualifié de linéaire ou “pipeline” dans le lequel les savoirs et technologies rentrent par un bout et des produits et services économiquement consommables sortent par l’autre bout (Clark, 1995 ; Kline et Rosenberg, 1986 ; Rogers, 1983 & 1995 ; Röling, 1994). Alternativement, de nombreuses réflexions argumentent les impacts limités de ces approches par l’universalité supposée du modèle scientifique qui ignore la diversité et la différence avec l’idéologie des producteurs agricoles et postule qu’une technique rationnelle et cohérente doit se diffuser naturellement (Purcell et Anderson, 1997 ; Sulaiman and Hall, 2002 ; van den Ban, 1997). En dépit des efforts considérables déployés, des conclusions par bon nombre d’études mettent en évidence certaines tendances inquiétantes qui caractérisent ces interventions de développement et d’innovations. Il s’agit notamment des coûts d’investissement élevés, de manque de pertinence et de durabilité des actions exécutées et des services fournis, de la faible coordination entre les différentes composantes et interactions entre les parties impliquées, la rigidité et la bureaucratie dans l’exécution des actions et la fourniture des services et les impacts limités sur l’économie locale.

Au cours des dernières décennies, plusieurs auteurs ont contribué à la re-conceptualisation de l’innovation dans le but de surmonter ces tendances inquiétantes (Geels, 2004 ; Leeuwis, 2004 ; Smits, 2002 ; Sulaiman et Hall, 2002 ; World Bank, 1997). Ces auteurs ont mis l’accent sur le caractère complexe du phénomène parce que plusieurs facteurs, même imprédictibles, qui affectent l’effectivité des innovations ne sont pas pris en compte et intégrés dans le processus linéaire, comme l’implication des producteurs agricoles dans la formulation des priorités et la résolution des problèmes expérimentés (analyse les contraintes et recherche de solutions), les influences politiques, les législations agricoles, les infrastructures, les arrangements financiers et le développement des marchés d’approvisionnement des intrants et de commercialisation des produits de récolte. Dans cet ordre d’idée, Smits (2002 : 865) a en substance précisé que :

« Les nouveaux résultats scientifiques ne constituent pas toujours des solutions aux problèmes expérimentés par les sociétés. Autrement, les nouvelles technologiques devraient certainement être vues comme un potentiel dont on pourrait en tirer profit, mais leur promotion nécessite suffisamment d’efforts pour une application effective par les producteurs agricoles. C’est pour cela que la définition suivante est soutenable du point de vue sociétal et/ou économique : ‘une innovation peut être comprise comme une combinaison réussie des composantes déterminantes de la technologie, à savoir le

'hardware (équipement, matériel et pratiques), software (nouvelles connaissances et systèmes de pensée) et orgware (nouvelles institutions et formes organisationnelles)'. »

L'argumentaire central ici est que les innovations émergent des conditions, des réalités, des valeurs et des opportunités locales. Ces innovations restent ouvertes aux influences positives, et sont co-conçues et collectives, et non individuelles. Il y a depuis ainsi un grand intérêt pour la promotion des innovations qui met l'accent sur le caractère non-linéaire du processus dans lequel les aspects techniques, sociaux, économiques et institutionnels sont rendus concordants. Leeuwis (2004) allant dans le même sens que Smits (2002) a mis le doigt sur la coévolution des systèmes technologiques et institutionnels. Ce qui permet de comprendre l'émergence et le développement des innovations comme des processus complexes et itératifs dans lesquels il y a coévolution entre les systèmes scientifiques, technologiques et sociétaux, et dans lesquels il est difficile de distinguer les causes et les effets. L'effectivité des innovations nécessite alors des efforts considérables pour créer des liens entre les arrangements technologiques, les institutions socio-économiques dans lesquelles sont encadrées les technologies et les organisations sociales qui les soutiennent.

Dans cette perspective, il a été argumenté que le registre conventionnel de promotion des innovations qui inclut la persuasion et le conseil technique à lui seul ne peut suffire pour stimuler ces arrangements. Plusieurs analyses ont soutenu la nécessité d'enrichir ce registre conventionnel par des processus d'intermédiation et de supports communicatifs visant à construire des réseaux, développer des visions et compréhensions partagées, articuler et rendre concordant les demandes et l'offre de services de connaissances, faciliter la gestion des conflits et les négociations, l'apprentissage social, la conception et le développement d'innovations collaboratives et collectives incluant les pratiques institutionnelles¹¹³. Ainsi pour promouvoir l'innovation, les intervenants doivent développer non seulement de nouveaux arrangements institutionnels qui concordent avec la technologie promue, mais aussi des processus d'intermédiation et de communication pour négocier et obtenir des compromis et des consensus au regard des nouvelles institutions et formes organisationnelles. Il s'avère nécessaire de vérifier si suffisamment d'efforts sont déployés pour faciliter le développement d'arrangements complémentaires qui crée les conditions pour l'effectivité des innovations.

¹¹³ Voir Akrich *et al.* (2006) ; Chema *et al.* (2003) ; Geels (2004) ; Hall (2006) ; Latour (1999) ; Leeuwis (2004) ; Moore (2008) ; Morgan et Murdoch (2000) ; Murdoch (2000) ; Rivera et Sulaiman (2009) ; Sanginga *et al.* (2008) ; Smits (2002) ; Sulaiman et Hall (2002) ; van den Ban (2005) ; Waters-Bayer *et al.* (2008) ; World Bank (2006).

7.2. Processus d'intermédiation soutenant les dynamiques d'effectivité des innovations

A partir des études récentes sur le développement et les innovations et l'analyse des trois études de cas de privatisation documentées, il est possible d'identifier un certain nombre de processus qui ont été déterminants dans la mise en œuvre des mécanismes de l'effectivité des innovations. Il s'agit des approches méthodologiques et stratégies utilisées pour identifier et analyser les contraintes/problèmes expérimentés et les solutions potentielles, planifier l'exécution des actions et la fourniture des services, suivre et évaluer les résultats. Comme mentionné ci-dessus, ces approches méthodologiques et stratégies incluent l'analyse de la situation, la construction des réseaux, l'apprentissage mutuel, la gestion des conflits et la flexibilité. La plupart des analystes s'accordent que le développement de ces approches méthodologiques est la conséquence de la promotion des modèles de privatisation.

7.2.1. Diagnostic de la situation et des initiatives locales

Les études récentes sur le développement et les innovations agricoles assument que les modes de compréhension et les processus de conception, d'exécution et de suivi-évaluation des actions et de fourniture des services ont radicalement changé. Selon les conclusions par ces études, l'idée selon laquelle les structures d'intervention devront promouvoir la participation des producteurs agricoles et leurs organisations et des partenariats avec d'autres organisations du secteur public et/ou privé, a émergé avec l'analyse de la situation et des initiatives locales soutenue par différentes perspectives¹¹⁴. Dans certains cas, on parle de diagnostic participatif ; dans d'autres cas il est question d'étude du marché ; et enfin pour certains interventionnistes, il faut faire l'état des lieux, avant la mise en œuvre de toute action. Dans l'un ou l'autre cas, le but est d'explorer et d'examiner avec les producteurs agricoles les opportunités et les contraintes existantes, notamment les conditions locales, les ressources naturelles mises en valeur, l'organisation sociale, les activités menées, les arrangements fonciers, les institutions qui organisent la production agricole, la transformation et la commercialisation des produits, les relations sociales, les problèmes expérimentés et les approches de solutions localement développées ; ce qui devra permettre de mieux formuler des actions à exécuter.

¹¹⁴ Voir Chambers *et al.* (2000) ; Hall *et al.* (2001) ; Lorthios (2002) ; Mohan et Stokke (2000) ; Pijnenburg (2004) ; Van Veldhuizen (1997).

Ces processus ont en commun la reconnaissance que pour être effectifs, les producteurs agricoles doivent jouer des rôles déterminants dans la formulation des priorités et la mise en œuvre et le suivi-évaluation des actions. En particulier, l'implication des producteurs agricoles comme critique dans l'effectivité de l'analyse de la situation et des initiatives locales a complètement remis en cause les approches conventionnelles dans lesquelles il n'existe pas de marge de manœuvre permettant l'intégration des perceptions de problèmes, des connaissances, des expériences des producteurs agricoles et des valeurs locales. La raison fondamentale est que les producteurs agricoles sont reconnus comme des sources appropriées d'information pour la conception et le suivi-évaluation des actions exécutées et des services fournis (Hountondji, 1994 ; Okali *et al.*, 1994) et sont capables de développer des solutions adéquates aux problèmes auxquels ils sont confrontés (Parkinson, 2009 ; Reij et Waters-Bayer, 2001). Ainsi, ces différents processus largement mis en œuvre sont explicitement concernés par l'implication des producteurs agricoles dans la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des actions. Il faut signaler que la promotion de ces processus est la conséquence directe des impacts limités des approches conventionnelles sur les conditions de vie et revenus des communautés locales et la croyance que l'effectivité des innovations est possible si les producteurs agricoles participent aux diagnostics des situations et des initiatives locales reconnus comme catalyseurs dans l'exécution des actions.

Contrairement à ce qui est observé par le passé, dans la nouvelle perspective qui inclut l'organisation des diagnostics participatifs, les pouvoirs décisionnels relèvent de la compétence de producteurs agricoles (au lieu des autorités et des agents d'intervention des institutions de recherche et de dissémination des technologies) ; ce qui devrait leur permettre d'identifier et hiérarchiser les initiatives locales de développement et des innovations. Dans ces processus au cours desquels les problèmes expérimentés sont articulés avec les solutions appropriées, les interventionnistes assument des rôles et des responsabilités de “médiateurs” ou “facilitateurs” entre les producteurs agricoles et les fournisseurs de services (institutions de recherche, compagnies commerciales, institutions de micro-finances), et non comme argumenté dans les approches conventionnelles, “d'agents de changement”. En d'autres termes, les interventionnistes sont des intermédiaires (Howels, 2006).

Au cours de ces processus qui impliquent aussi bien les producteurs agricoles que les autres parties dont la participation est jugée nécessaire et pertinente, des solutions appropriées aux contraintes expérimentées sont identifiées et analysées, et des actions conséquentes sont

planifiées, exécutées, suivies et évaluées. Les études récentes sur la promotion des modèles de privatisation argumentent ces processus comme l'articulation des demandes et besoins des producteurs agricoles¹¹⁵. Ces études postulent également que les producteurs agricoles sont mieux outillés pour assurer l'exécution des actions et la fourniture des services dans lesquels ils participent, concordent avec leurs demandes et besoins. Ainsi, les effets attendus sont évalués en relation aux efforts fournis par les interventionnistes pour promouvoir les études diagnostiques et l'articulation des problèmes expérimentés et les solutions appropriées.

7.2.2. Construction des réseaux

Traditionnellement, les investissements consentis pour exécuter les actions et fournir les services incluaient les structures de recherche comme déterminantes et promotrices des innovations. Ces structures de recherche conçoivent les technologies transférées au niveau des producteurs agricoles ; elles forment les agents des organisations chargées du transfert, suivent et évaluent les mécanismes de dissémination et l'application par les producteurs agricoles des nouvelles pratiques. Ces investissements sont hiérarchiques et centralisés (Purcel et Anderson, 1997 ; Veldhuizen *et al.*, 1997) et ne permettent pas l'établissement de liens 'forts' entre les différents acteurs impliqués dans le processus en vue de faciliter l'accès des producteurs agricoles aux intrants agricoles (semences, engrais chimiques, pesticides), aux crédits, aux équipements et matériels nécessaires à la production agricole et aux marchés de commercialisation des produits (Latour, 2005 & 1999 ; Law et Callon, 1992 ; Leeuwis, 2004; Sulaiman et Hall, 2004; van den Ban, 2005).

Van den Ban (2005) par exemple explique que les technologies promues ne sont pas uniquement développées dans les institutions de recherche publiques nationales ou internationales, mais également de plus en plus au niveau des compagnies commerciales qui vendent les intrants agricoles, les équipements et matériels agricoles, les institutions de micro-finances qui allouent des crédits aux producteurs agricoles, les agro-industries et les commerçantes qui achètent les produits de récolte. Ce qui signifie que le développement et l'utilisation appropriée de nouvelles technologies nécessitent ce que plusieurs auteurs théorisent comme la construction de "réseaux" (Araújo, 1996 ; Ebers, 1997 ; Hall *et al.*,

¹¹⁵ Voir Bruges (2008) ; Scheuermeier *et al.* (2004), Waters-Bayer et Veldhuizen (2005) ; Waters-Bayer *et al.* (2008).

2004 ; Haakansson *et al.*, 1999 ; Küppers et Pyka, 2002 ; Latour, 1999 ; Law et Callon, 1992; Moore, 2008; Simões, 2002) ou de “coalitions” (Biggs, 2006 ; Butterfos *et al.*, 1993).

Quelques années avant la publication de l'article de Van den Ban (2005), Ebers (1997) avait déjà souligné que les organisations formant un réseau sont liées par des ressources et des flux d'informations qui leur permettent de développer des attentes et aspirations mutuelles renforcées par la confiance requise pour un fonctionnement efficace et efficient. Autrement dit, les réseaux constituent un ensemble de relations tissées et des processus d'interactions entre les différents acteurs (avec différentes perceptions des problèmes, expériences, connaissances et croyances épistémologiques) qui jouent des rôles décisifs dans le processus d'innovations. A ce sujet, Simões (2002 : 213) écrit :

« Les réseaux souvent comprennent trois éléments principaux qui sont déterminants dans le développement des relations et interactions : les acteurs, les ressources et les activités. Les acteurs contrôlent les ressources et ont un certain niveau de connaissance concernant les ressources. Ainsi, à partir des échanges relationnels, les acteurs échangent des ressources. Les activités qui devraient être transactionnelles, transforment les ressources ou échangent les ressources sous contrôles au moyen de l'utilisation d'autres ressources. »

Ainsi, les réseaux émergent comme une nouvelle forme d'organisation entre différents acteurs ayant besoin les uns des autres pour l'achèvement d'un but commun. Hall et al. (2001 : 783) parlent de relations collaboratives qui incluent les institutions du secteur public et privé, entre les organisations de recherche et celle qui ne font pas la recherche. Ils font remarquer que la rationalité est perçue en termes de complémentarité des différents styles organisationnels, du pluralisme dans le financement des actions et services, des avantages comparatifs et des synergies institutionnelles. Küppers et Pyka (2002 : 6) s'inspirant de Pyka et Saviotti (2000 : 15) déduisent trois implications majeures :

- la première implication est que les réseaux peuvent être vus comme un important mécanisme facilitant l'apprentissage entre les organisations publiques et privées impliquées dans le processus d'innovations en supportant et accélérant la diffusion des savoirs et des nouvelles innovations technologiques ;

- ensuite, au sein des réseaux, la valorisation des complémentarités d'expertises et de styles devient possible. Une telle valorisation est une pré-requise cruciale pour soutenir la mise en œuvre des solutions technologiques modernes caractérisées par des champs de connaissances multiples et complexes ;
- enfin, les réseaux constituent des cadres organisationnels qui donnent la possibilité d'exploration des synergies par l'incorporation de différentes compétences technologiques.

Ainsi, les réseaux diffèrent des formes classiques d'organisations en termes de structures et dynamiques, comme le souligne Küppers (2002 : 45) lorsqu'il fait constater que :

« Bien que les réseaux fiables peuvent être établis comme le produit des régulations contractuelles entre les institutions impliquées, leurs fonctionnements internes ne sont ni régulés contractuellement ni déterminés par des directives de gestion. Les réseaux fonctionnent selon les principes d'auto-organisation. La confiance dans l'utilité réciproque de coopération est la force intégrante au sein des réseaux. Les réseaux réduisent alors les différentes sortes d'incertitudes dans le processus d'innovations au regard des composantes technologiques, institutionnelles, sociales et économiques. Cela impose l'intégration de compétences variées. »

La conséquence est que l'établissement des réseaux fiables non seulement permet d'améliorer la compréhension et la pratique de la dynamique de la création et de l'utilisation des savoirs et technologies, mais aussi et surtout apparaît déterminant dans la production et le développement des innovations. Au regard de cette importance accrue des réseaux dans la promotion des savoirs et des nouvelles technologies, il est possible d'apprécier les efforts déployés pour assister les organisations des producteurs agricoles dans le développement des relations et des interactions collaboratives avec d'autres organisations dont les implications sont jugées indispensables en vue de leur permettre d'accéder aux ressources productives.

7.2.3. L'apprentissage interactif et collectif

Les approches et stratégies mises en œuvre dans la passé assumaient que la dissémination des savoirs et technologies incluait l'éducation des producteurs agricoles individuels au sujet des

comportements et pratiques appropriés à appliquer pour accroître la production agricole. Cette forme d'apprentissage caractérisée par le "produit" est largement critiquée et remplacée par l'apprentissage interactif et collectif qui donne aux producteurs agricoles impliqués l'opportunité d'appliquer de nouvelles pratiques basées sur une diversité d'expériences, de connaissances, d'interactions et de situations concordantes aux normes et valeurs locales¹¹⁶. Dans cette perspective, Röling (2000) met en lumière que l'apprentissage interactif et collectif est non linéaire, non déterministe et non coercitive (par opposition à l'apprentissage conventionnel), étant donné que le processus et le contenu de l'apprentissage sont ouverts aux accords collectifs, c'est-à-dire négociés par l'ensemble des acteurs impliqués. Elle est largement utilisée de nos jours dans les projets de développement et d'innovations, et nécessite des dialogues réflexifs, participatifs et délibératifs entre tous les acteurs impliqués.

Les relations dynamiques entre les acteurs impliqués dans la construction des réseaux, par exemple, soulignent Haakansson *et al.* (1999), jouent un rôle important, comme stimulateur des processus d'apprentissage interactif et collectif. Simões (2002) ajoute qu'au sein des réseaux, il existe des conflits d'intérêt, et les acteurs utilisent aussi bien leurs connaissances des réseaux que leurs relations avec d'autres acteurs pour accroître leurs contrôles. Dans le cas de l'apprentissage interactif et collectif, les producteurs agricoles et les autres acteurs impliqués dans la promotion des modèles de privatisation et des innovations participent activement non seulement à la construction des réseaux mais aussi aux processus d'apprentissage ; ce qui leur permet d'accroître les connaissances disponibles et d'accommoder les technologies développées aux contraintes et opportunités locales.

Ainsi, ils sont mieux outillés pour prendre de bonnes décisions de changements de comportements et de pratiques. Bierly *et al.* (2000) cités par Aarts et Woerkum (2002) reconnaissent cet état de chose quand ils définissent l'apprentissage comme le processus de liaison, d'extension et d'amélioration des données, des informations, des connaissances et des perceptions des problèmes expérimentés. Au regard de cela, ils soulignent l'importance de la construction de connaissances pertinentes pour l'exécution des actions à partir de différentes modalités et valeurs.

¹¹⁶ Voir Bruges et Smith (2008) ; Carré (1992) ; Clark *et al.* (2003) ; Leeuwis (2004) ; Rist *et al.* (2007) ; Röling (2000) ; Wu et Pretty (2004).

Cependant, il existe des obstacles qui peuvent obstruer l'effectivité de l'apprentissage interactif et collectif. Leeuwis (2004 : 155-156) les met en évidence en ces termes :

« Nous vivons dans société dynamique qui implique qu'il y a plusieurs solutions selon lesquelles l'apprentissage est possible. En dépit du besoin pour l'apprentissage, cependant, les groupes et/ou les individus ne sont pas souvent disposés à apprendre, ou alors accepte l'apprentissage que quand il y a un problème sérieux. En fonction de la priorité des aspirations et le niveau perçu de la tension entre ce qui est désiré (le futur) et ce qui est actuel (le présent), les groupes et/ou les individus définissent un problème comme relativement important et sérieux, ou non, et sont disponibles à s'investir dans l'apprentissage. Il est important aussi de reconnaître que l'apprentissage a besoin d'efforts, d'énergie et de temps. Ce qui signifie que l'apprentissage peut être considéré comme une ressource rare. Un autre facteur souvent mentionné concerne la motivation d'apprendre. Cette variable implique que pour pouvoir prendre part à un processus d'apprentissage, les groupes et/ou les individus devront être motivés. »

Leeuwis (2004 : 161) conclut que si les difficultés inhérentes sont levées, aussi bien les producteurs agricoles que les autres acteurs impliqués fournissent différentes ressources adéquates (comme par exemple l'information ou les solutions techniques et organisationnelles, et les perspectives et positions) pour rendre effectif l'apprentissage interactif et collectif. C'est ce que reconnaît implicitement Mvumi *et al.* (2008 : 190) qui soulignent l'importance des "Alliances pour l'Apprentissage" (LA) : des groupes d'individus ou d'organisations avec des intérêts mutuels dans la résolution d'un problème fondamental. Ces groupes font la promotion à grande échelle des solutions appropriées et facilitent la levée des barrières contraignant l'émergence des innovations au moyen d'un ensemble de capacités et de ressources fourni dans la mise en œuvre de l'apprentissage et des solutions déployées.

Il faut noter toutefois que certaines conditions sont nécessaires pour l'effectivité de l'apprentissage. Bom Konde *et al.* (1999) et Moriarty *et al.* (2000) mettent l'accent sur l'adéquation entre les situations d'apprentissage proposées et les activités menées par l'apprenant, la concordance entre le processus d'apprentissage et le contexte familial à l'apprenant, l'adaptation du processus d'apprentissage permettant à l'apprenant de remettre en question ses représentations antérieures et un environnement favorable qui stimule le processus d'apprentissage. Boon *et al.* (2008 : 647) s'inscrivent dans cette perspective et

soulignent que l'articulation des besoins des producteurs agricoles est en elle-même un processus d'apprentissage interactif et collectif au sujet des composantes des technologies. Dans ces conditions, expliquent-ils, l'apprentissage prend en compte les réactions des autres acteurs et peut prendre la forme d'expressions de demandes et de besoins ou spécifiquement encadré dans le processus de promotion des technologies.

L'articulation des demandes est alors influencée par les accords ou désaccords entre les autres parties impliquées qui interagissent non seulement en ce qui concerne la formulation des demandes et des priorités, mais aussi et surtout la validation des assomptions qui la sous-tendent. Ainsi, les impacts espérés sont mesurés par rapport aux investissements consentis par les acteurs impliqués pour identifier et surmonter les handicaps liés à l'articulation des demandes et promouvoir les conditions nécessaires pour l'effectivité des processus d'apprentissage.

7.2.4. Gestion des conflits

La littérature académique récente sur le développement met en lumière que la promotion des innovations ne dépend pas seulement de l'articulation des besoins des producteurs agricoles mais aussi des exigences et des conditionnalités posées par les compagnies commerciales, les centres de recherche, les institutions de micro-finances, les industries agro-alimentaires et les commerçantes¹¹⁷. Ce qui veut dire implicitement que l'effectivité des innovations ne peut pas être perçue uniquement comme le résultat des arrangements technologiques comme postulé par le passé mais inclut également la promotion d'arrangements socio-organisationnels et institutionnels (nouvelles règles, compromis et accords et relations sociales établies) et économiques (accès aux marchés d'intrants et de commercialisation des produits).

Dans cette perspective, l'accès aux résultats de recherche, l'approvisionnement des intrants, l'acquisition des équipements et des infrastructures, l'allocation des crédits et la commercialisation des produits qui sont des activités supportant l'effectivité des innovations, nécessitent des processus de gestion des conflits entre les producteurs agricoles et les différents acteurs impliqués dans l'exécution de ces activités (Bruges, 2008 ; Hall, 2006 ; Hall et al., 2001 ; Katz, 2006). L'explication est fort simple : les différents acteurs souvent

¹¹⁷ Voir Aarts et Workum (2002) ; Heemskerk (2005) ; Leeuwis (2002) ; Röling (2002) ; Sumberg et Reece (2004) ; van den Ban (2005).

impliqués ont des attentes et des intérêts différents, et donc l'articulation des demandes et la promotion des innovations sont potentiellement conflictuelles.

Ces analystes concluent également que la gestion des conflits est déterminante dans la formulation des priorités, la planification, l'exécution et le suivi-évaluation des actions. Leeuwis et Röling (2002 : 55) par exemple distingue deux catégories de gestion des conflits : distributive et intégrative. Dans le premier cas, les différents acteurs impliqués tendent de déployer leurs propres perceptions et positions pour tout simplement proposer une solution, éventuellement basée sur les négociations. Leeuwis et Röling suggèrent que 'les choses ne sont pas si aisées' et militent en faveur de la seconde forme de négociations dans laquelle les producteurs agricoles conjointement avec les autres acteurs développent de nouvelles perceptions, ou tout au moins partiellement, partagent les mêmes définitions des problèmes sur la base des processus d'apprentissage interactif et collectif, résultant de l'identification et mis en œuvre de solutions gagnant-gagnants. Faciliter les négociations dans ce cas, implique la gestion d'une série de relations avec différents acteurs ou organisations situés à des niveaux ou échelles différents. En s'inspirant de Grin *et al.* (1997), Bonn *et al.* (2008) argumentent que l'élément déterminant dans ces processus est la construction conjointe, c'est-à-dire une synthèse entre les croyances des producteurs agricoles et des autres acteurs impliqués.

Pour rendre effectif le processus de gestion des conflits, certaines pré-conditions sont nécessaires. En analysant les réflexions par Aarts (1998) et Mastenbroek (1997), Leeuwis (2004) précise trois conditions critiques qui sont l'existence d'une divergence d'intérêts entre les producteurs agricoles et les autres acteurs impliqués, la reconnaissance d'interdépendance mutuelle dans le processus de résolution des problèmes et l'habileté et la capacité de communication entre les producteurs agricoles et les autres acteurs impliqués. Ainsi, bien que la construction des réseaux et l'apprentissage interactif et collectif demeurent essentiels, ces deux composantes sont souvent encadrées dans le processus large de gestion des conflits qui facilitent l'accès aux producteurs agricoles de certaines ressources productives déterminantes de l'effectivité des innovations.

Dans ce processus, l'interventionniste assure le rôle de facilitateur ou médiateur et non comme argumenté dans les politiques conventionnelles, du transfert des messages, remettant ainsi en cause l'impartialité souvent assignée aux agents de changement. Ce qui signifie que la facilitation des négociations apparaît comme critique dans la gestion des conflits

émergents. La question est de savoir si ou non suffisamment d'efforts sont déployés par les porteurs des projets et animateurs pour faciliter la résolution des conflits émergents et rendre convergent les demandes des différents acteurs, réseaux et organisation impliqués.

7.2.6. Flexibilité

Les politiques conventionnelles de promotion du développement et d'innovations sont largement critiquées parce qu'elles sont perçues comme rigides et contraignantes, et ne laissent aucune marge de manœuvre aux producteurs agricoles pour influencer ni les technologies promues ni les approches et stratégies utilisées. Dans cette perspective, van den Ban et Mkwawa (1997) argumentaient que dans plusieurs pays les politiques conventionnelles sont des systèmes dans lesquels les chercheurs et les autorités de la vulgarisation de niveau technique et organisationnel élevé, décident des technologies à disséminer, lesquelles les agents de vulgarisation sont espérés transférés aux producteurs agricoles qui sont chargés de les appliquer. Ces derniers n'ont aucune opportunité de participer aux programmes de vulgarisation et ne peuvent impacter ni la technologie ni le processus. De plus, les politiques conventionnelles ne prennent pas en compte les diverses et changeantes situations (Garforth et Harford, 1997 ; Neutchâtel Group, 2006). Cette situation explique en parti les séries d'échecs enregistrés au niveau des approches conventionnelles au moyen des planifications contraignantes et hiérarchiques, ne permettant pas l'adaptation des solutions aux défis émergents. Une illustration tirée de l'expérience de Desjeux (1987 : 111) met en évidence ces explications en ce qui concerne les différences entre des opérations contraignantes (parce que rigides) et les interventions de type "laisser-faire", moins soumises à la bureaucratie et aux actions rigides, contraignantes et persuasives. Il écrit :

« Ceci (le 'laisser-faire') montre l'énorme autonomie dont va bénéficier de fait le projet, et donc explique la grande marge de réinterprétation des objectifs qu'il va laisser aux producteurs agricoles. Le postulat organisationnel qui sous-tend ce constat est qu'une organisation de développement laisse d'autant plus se développer une dynamique paysanne qu'elle fonctionne suivant le principe de la contrainte, et du coup par coup. Ceci semble moins facile pour les producteurs agricoles, quand elle cherche à suivre des objectifs planifiés et contraignants. »

Ces réflexions assument l'existence de routine et de rigidité de certaines organisations de développement, plus contraignantes dans lesquelles les marges de manœuvre sont plus étroites. Les avocats de la privatisation argumentent la nécessité d'inverser cette tendance qui constitue l'un des facteurs critiques des résultats limités des politiques de développement et d'innovations mis en œuvre dans les années 1970 et 1980. Ils proposent que les interventions soient flexibles et souples, pourvues de capacité de régulation, en adaptant les actions exécutées aux nouvelles dynamiques et aux défis émergents. Dans cette perspective, Neuchâtel Group (2006 : 7) explique que non seulement la mise en œuvre des actions et la fourniture des services mais aussi et surtout l'allocation des ressources financières qui constitue l'une des forces motrices doivent être flexibles et transparentes. Neuchâtel Group conclut en ces termes :

« La mise en œuvre des arrangements de financement doit être flexible en s'adaptant à l'articulation des demandes au niveau local. Une politique rigide de financement, ciblée par exemple sur une culture spécifique, altère la motivation dans les processus de formulation des demandes. Au lieu de focaliser l'attention sur les demandes pour les services relatifs aux opportunités de marchés, les producteurs agricoles souvent demanderont des actions et services incités à partir du haut, dans l'attente d'accéder aux subventions. S'il y a des restrictions par rapport aux actions financées, les services doivent être fournis de façon explicite et transparente, et bien communiqués aux communautés concernées afin d'éviter les découragements et démotivations. Les coûts de transaction pour les producteurs agricoles en demandant des services sont élevés, et ils ne sont encouragés à perdre leur temps pour des services qui ne seront pas fournis. »

7.3. Forces motrices de mise en œuvre des processus d'intermédiations

7.3.1. Processus d'appuis politiques

Pendant longtemps, les actions de développement et d'innovations mises en œuvre ont été façonnées par des décisions politiques aussi bien des Partenaires Technique et Financiers (PTF) que des gouvernements et de ces organisations. Ces "faiseurs politiques"¹¹⁸ décident des actions à exécuter et des services à fournir, des priorités de développement agricole et des

¹¹⁸ Terme utilisé pour désigner les PTF, les gouvernements et ces organisations (voir Fedder *et al.* (1999) ; Katz et Baradum (2000) ; Kidd *et al.* (2000) ; Rivera et Gustafson (1991) ; Röling (1989).

structures organisationnelles nécessaires pour mettre en œuvre ces priorités, et encouragent, au moyen des subventions et crédits, les producteurs agricoles à supporter et adhérer à ces politiques. Dans cette perspective, Röling (1989 : 109) distingue entre les PTF dont les politiques sont d'affecter les politiques des Etats assistés, et les politiques des gouvernements supposées impacter les comportements des producteurs agricoles et des autres acteurs déterminants de telle manière que ces derniers deviennent des acteurs clés dans la mise en œuvre des politiques définies. Cette analyse est largement partagée par Noguera (1990 : 77) qui fait remarquer que le rôle des gouvernements dans ces processus politiques est déterminé par la manière dont les pouvoirs au sein l'Etat et de la société sont mobilisés, les problèmes prioritaires auxquels l'Etat est confronté, le répertoire des solutions acceptées, et la disponibilité des ressources économiques, politiques, sociales et environnementales.

Il est de plus en plus argumenté la nécessité de changer la manière dont les appuis politiques sont pensés lors de la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des projets et programmes de développement et d'innovations. Bloome (1991) par exemple estime, au terme de son analyse, la nécessité de la prise en compte des demandes multiples (émanant non seulement du gouvernement mais aussi des producteurs agricoles et autres acteurs déterminants) pour développer et mettre en œuvre des plans stratégiques qui repositionnent les bénéficiaires des actions par rapport aux marchés et le contexte environnemental et social au sien duquel ils opèrent. Abordant dans le même sens que Bloome, et après analyse comparative des processus d'appuis traditionnels et actuels, Rivera et Gustafson (1991 : 259) identifient trois préoccupations majeures : le contrôle des actions exécutées et des services fournis, la collaboration appropriée entre les organisations privées et publiques et les décisions de privatiser certains services. En particulier, ces auteurs ont estimé que les appuis politiques doivent faciliter la résolution des problèmes avant de préciser que,

« Les cadres d'intervention considérant ces préoccupations peuvent aider dans la définition, aussi bien au regard des questions liées aux appuis politiques de la fourniture des services que de définir les rôles et responsabilités multiples pour les composantes des fournisseurs. Idéalement, ces cadres d'intervention doivent déterminer la concordance entre les priorités telles que définies par les gouvernements et les demandes et besoins des producteurs agricoles qui deviennent des clients, et clarifier les objectifs de développement agricole et rural à court et moyen terme. »

C'est dans le même ordre d'idée que Colebatch (1993) assimile les appuis politique aux processus, et les décrit au moyen de trois dimensions fondamentales :

« La première dimension est relative à la prise de décision en vue d'obtenir un consensus large de tous les acteurs impliqués dans la résolution des problèmes - auxquels par exemple les producteurs agricoles sont confrontés. Mais dans le même temps, il se pose un certain nombre de questions en ce qui concerne notamment les processus décisionnels déployés pour en arriver aux solutions potentielles, la manière dont les décisions politiques sont mises en œuvre et les impacts réels des appuis politiques. Ensuite, les déclarations d'engagements sont importantes dans l'articulation des compromis et accords ; ce qui permet de percevoir les appuis en termes de compromis et accords structurés dans des domaines où les conflits d'intérêts potentiels entre les différents acteurs impliqués existent. Et enfin, la perception qu'ont les acteurs impliqués dans les appuis politiques apparaît comme déterminante dans l'interprétation des actions exécutés et des services fournis. »

Les processus d'appuis politiques apparaissent aussi dans la panoplie des évènements émergents. Les acteurs impliqués les intègrent dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des processus d'intermédiations et de dissémination des technologies. Ils s'inscrivent généralement dans les options définies non seulement par le gouvernement mais aussi l'ensemble des autres acteurs impliqués, originellement sont façonnés par les porteurs des projets et négociés avec les PTF. Ce qui signifie que les porteurs des projets reçoivent du gouvernement les modalités d'exécution des différentes phases des processus politiques, intimement liés aux évènements. L'ambition et la volonté des organisations de l'Etat, des PTF et des porteurs de projets expliquent, en partie, les marges de manœuvre dont dispose les prestataires des services dans la conduite des activités du projet.

Les possibilités de concevoir des caractéristiques clés du projet qui contrastent avec les politiques conventionnelles sont fortement influencées par l'ouverture des acteurs impliqués dans le processus d'appuis politiques. Par exemple, selon l'organisation qui exécute les actions et fournisse les services les producteurs agricoles perçoivent comme influençant les institutions socio-économiques locales qui organisent leurs modes et conditions de vie. Alternativement, les PTF, les collectivités locales et même des producteurs agricoles et des prestataires des services peuvent développer de nouvelles idées et pensées à être incorporées

dans le processus. L'intégration de ces nouvelles idées et pensées peuvent induire des changements considérables dans les composantes initialement définies.

7.3.2. Importance de la part du financement privé

L'une des préoccupations majeures affectant la mise en œuvre correcte des processus d'intermédiation concerne les contraintes financières¹¹⁹. Il est reproché aux politiques conventionnelles les coûts récurrents élevés et le manque de durabilité fiscale. Rivera (1991 : 5) par exemple note que la mise en œuvre des politiques de développement est arrivée à un tournant décisif avec la pression budgétaire comme l'une des contraintes critiques de l'effectivité des actions de développement et d'innovations. Il s'agit là une insuffisance institutionnelle établie par les politiciens et les économistes concernés par les coûts et le financement des actions de développement. Cette situation tendancieuse de financement inadéquate a considérablement réduit les activités des institutions publiques qui fournissaient des services aux producteurs agricoles et les communautés rurales d'une manière générale.

Trois raisons fondamentales sont souvent évoquées pour expliquer les contraintes financières auxquelles sont soumises les organisations publiques : les résultats limités des institutions chargées de l'exécution des actions et de la fourniture des services, les restrictions budgétaires imposées par les institutions internationales de Breton-Wood (Banque Mondiale et Fond Monétaire International) et la réduction des aides bilatérales et multilatérales aux organisations de l'Etat. A cet effet, Neuchâtel Group (2006 : 1) argumente qu'autrefois la plus grande part des actions exécutées et des services fournis dans le secteur agricole et de la gestion des ressources naturelles est financée au moyen de sources publiques, y compris les PTF et les fonds publics alloués par les gouvernements.

Cependant, le constat de nos jours est que les PTF ne sont plus toujours disposés à financer les organisations de l'Etat alors que les gouvernements n'ont pas suffisamment de ressources financières pour financer l'exécution des actions publiques. Dans le même ordre d'idée, Anderson et Feder (2003) soutiennent qu'en dépit du fait que le financement public est quelque fois justifiable, la tendance générale de restriction fiscale et du rôle du secteur public dans la promotion des économies ont conduit à des crises financières dans l'exécution des

¹¹⁹ Voir par exemple, Bardhan (2000) ; Beynon *et al.* (1998) ; Bierschenk *et al.* (2000) ; Kidd *et al.* (2000) ; Leeuwis (2000) ; Neuchâtel Group (2006) ; van den Ban (2003) ; Zijp (1998).

actions. La conséquence est que depuis ainsi plusieurs organisations sont loin d'être financièrement durables.

Alternativement, il est argumenté que dans cette condition le gouvernement ne peut pas seul supporter et financer les actions et services d'intérêts public, et que les organisations du secteur privé doivent jouer des rôles actifs aussi bien dans le financement et l'exécution des services de développement. Ces organisations privées intervenant incluent les producteurs agricoles individuels et leurs organisations, les ONG, les agro-industries, les compagnies commerciales et les institutions de micro-finance. L'implication des organisations du secteur privé dans le financement des actions et des services de développement et d'innovations est perçue comme essentiellement basés sur la croyance que ces organisations peuvent fournir des services plus efficaces et efficaces que les institutions du secteur public. Ces avantages comparatifs améliorent les conditions de vie des producteurs agricoles et la durabilité des actions exécutées. Il est également admis que le transfert de la responsabilité du financement aux producteurs agricoles donne plus de pouvoir de décision, et ainsi renforce le caractère des services axés sur la demande (Alex *et al.*, 2002 ; Chabeuf *et al.*, 2005 ; Connolly, 2004).

Il est ainsi argumenté et largement accepté dans le cercle des promoteurs de développement et d'innovations et des académiciens que le financement par les organisations du secteur privé affecte positivement la qualité des services fournis ; et donc, comme le postule Neuchâtel Group (2006), l'effectivité et l'efficacité des actions exécutées. Spécifiquement, le niveau de contribution financière des producteurs agricoles est une force motrice catalysant les processus de négociations aussi bien des technologies promues que des approches et stratégies utilisées. Cependant, il est observé que quand les producteurs agricoles contribuent ou payent pour l'accès à certaines informations (comme par exemple, une nouvelles pratiques de production agricole), ils sont moins motivés à partager gratuitement ces informations avec les autres producteurs agricoles, et du coup réduisent la possibilité de dissémination des nouvelles technologies (van den Ban, 2003 ; Parkinson, 2009).

7.3.3. Compétence technique et organisationnelle

Les agents d'intervention en charge de l'exécution des actions et de la fourniture des services dans le système conventionnel sont généralement reconnus comme ayant des niveaux de formation bas (CEPE + 3 mois de formation agricole) et n'ont pas les qualifications requises

et les motivations nécessaires pour conduire des processus d'articulation des demandes et de promotion des innovations. Les politiques conventionnelles sont conçues pour des situations dans lesquelles les agents d'intervention ont un niveau d'éducation bas et ne sont pas autorisés à prendre des décisions sur ce qu'ils enseignent aux producteurs agricoles alors que les autorités qui décident des technologies à disséminer et des approches d'intervention sont de niveau élevé¹²⁰. La littérature mentionne que ces dernières ont souvent le niveau Baccalauréat + 4 années universitaires dans un Institut de Formation Agricole. De plus, les agents d'intervention de niveau faible, y compris les agents villageois de vulgarisation, doivent expérimenter des procédures bureaucratiques et rigides, des ressources financières limitées, et ne bénéficient pas de facilités ni de promotions et de motivations.

Cette situation crée non seulement une faible estime et considération pour leur travail mais également des malentendus et des confusions qui sont souvent véhiculés au niveau des producteurs agricoles (qui pour la plupart du temps n'ont reçu aucune formation scolaire et universitaire). Des observations similaires sont faites au cours de l'exécution des actions en présence d'autres parties impliquées dans le processus. Ce qui est souvent source de mécontentements et de tensions enregistrés lors de la fourniture des services. Alex *et al.* (2002 : 21) et Davis (2008) argumentaient que l'amélioration des capacités des ressources humaines est un facteur critique dans le succès des processus d'articulation des demandes et de promotion des innovations. Par exemple, l'articulation des demandes nécessite des agents d'intervention bien qualifiés, parce que les informations fournies aux producteurs agricoles doivent être spécifiques, le travail de terrain requiert plus d'initiative, davantage de jugements et des aptitudes particulières sont nécessaires pour travailler de manière participative avec des groupes de producteurs agricoles.

Pour assumer efficacement les nouvelles fonctions et responsabilités qu'implique l'articulation des demandes, il est recommandé la réduction du gap entre les concepteurs des politiques de développement et d'innovations et ceux qui sont chargés de les traduire en pratique sur le terrain. Autrement dit, les agents d'intervention chargés de promouvoir les technologies doivent avoir les compétences techniques et organisationnelles nécessaires, et si possible les formations adaptées additionnelles pour l'exécution correcte des activités. Darré (1999) s'accorde avec cette perspective et comprend la compétence comme un ensemble plus

¹²⁰ Voir Alex *et al.* (2002) ; Besan (1991) ; Chaboef et al. (2004) ; Darré (1999) ; Davis (2008) ; Kidd (1988) ; Latour (1999) ; Sigaut (1992) ; Van den Ban (1997).

ou moins complexe, une combinaison de savoirs, savoir-faire et savoir-être mobilisés et mis en œuvre pour réaliser une activité ou fournir un service donné dans un contexte précis. La compétence doit alors être pragmatique et évaluable et faciliter la progression de la mise en œuvre des actions vers une nouvelle représentation intellectuelle, la production de savoirs pour une meilleure efficacité et effectivité des actions menées.

D'une part, il est argumenté que la compétence dont il est question doit s'inscrire dans la mise en œuvre des actions, être construite pour l'action et se manifester dans les processus d'intermédiation déployés par les agents d'intervention. Au regard de cela, mentionnent les auteurs ci-dessus cités, sont considérées au même titre les compétences théoriques et pratiques ; ce qui entraîne la conséquence d'abandonner la question de validité des compétences développées par les agents d'intervention. Et d'autre part, plusieurs auteurs estiment que les compétences développées par l'agent d'intervention et leur pertinence sont façonnées par des contextes spécifiques donnés, comme par exemple les situations historiques concrètes et les expériences vécues (Eicher, 2004 ; Marsh et Pannel, 1998 ; Moity-Maïzi, 1999 ; Sulaiman et van den Ban, 2003). A cet effet, s'accorder sur cette explication de la pertinence des compétences déployées soulève l'implication que les conditions existantes ou historiques de l'agent d'intervention constituent des composantes déterminantes. De plus, les formations antérieures reçues sont critiques et positionnent l'agent d'intervention comme capable de réaliser convenablement les activités pour lesquelles il est formé.

Etant donné que le contexte dans lequel se trouve déployées les compétences est structurant, la mise en œuvre des capacités implique une certaine adaptation aux évolutions et aux exigences changeantes. L'effectivité des actions exécutées et des services fournis exige le développement de compétences appropriées pour assumer les nouveaux rôles dans la mise en œuvre des processus d'intermédiation dans lesquels les tâches quotidiennes de l'agent d'intervention ne se limitent plus au répertoire traditionnel qui inclut le conseil technique et la persuasion, le développement de compétences nécessaires pour concevoir, mettre en œuvre, suivre et évaluer les actions est un aspect important. Neuchâtel Group (2006 : 16) écrit :

« Il est important que les animateurs disposent de capacités de facilitation adéquates pour assurer que les demandes formulées concordent effectivement contraintes expérimentées par les producteurs agricoles. Dans ce processus de priorisation des demandes, il est essentiel que les animateurs soient capables d'assister les producteurs agricoles dans

l'analyse de la faisabilité technique, économique, sociale des changements des pratiques de productions considérées. Mieux, les animateurs devront avoir les connaissances sur les réseaux extérieurs, les prestataires de services et les acteurs financiers et connecter les producteurs agricoles à ces derniers. C'est particulièrement le cas lorsque les producteurs agricoles expriment des demandes pour des services qui ne sont immédiatement disponibles. Ils devront ainsi être mis en contact avec ces réseaux pour collaborer dans le développement des services nécessaires. »

Conclusion

La conclusion pertinente à tirer de ce chapitre est l'apport d'indicateurs prospectifs qui existent dans les différentes pratiques des projets de développement et d'innovations et qui sont ici déclinés de manière conceptuelle. Le chapitre expose et argumente deux types d'indicateurs prospectifs : endogènes expliqués et exogènes considérés comme données. Comme mentionné dans la section introductive, ces indicateurs prospectifs endogènes sont développés et pris en considération lors de la conception, mis en œuvre et suivi-évaluation de trois modèles de privatisation. Les mécanismes facilement repérables, les processus d'intermédiation et de supports communicatifs et les forces motrices qui supportent la mise en œuvre des processus d'intermédiation sont les catégories critiques d'indicateurs prospectifs repérés à partir de l'évaluation des trois projets de développement. Ces indicateurs prospectifs sont apparus déterminants dans la compréhension et l'explication des services orientés vers les demandes et l'effectivité des processus d'innovations.

Ce chapitre argumente la nécessité de la prise en compte de ces indicateurs prospectifs aussi bien dans l'élaboration de politiques de développement et d'innovations que l'analyse des impacts de ces politiques. La raison fondamentale relève du fait de l'émergence croissante de nouveaux modèles de développement et d'innovations qui incluent la prise en compte des institutions socioéconomiques et culturelles locales (y compris les contraintes et les opportunités) d'une part, et l'implication des producteurs agricoles et des autres acteurs privés dans les processus de formulation des priorités et de mise en œuvre des actions et des services d'autre part. En d'autres termes, ce chapitre milite en faveur du changement des outils, des méthodes et des pratiques d'évaluation des projets de développement et d'innovations.

Chapitre 8 : Différences de potentiel des modèles de privatisation à améliorer l'effectivité des innovations : analyse comparative des trois études de cas.

Introduction

La privatisation est en quelque sorte la nouvelle forme d'intervention institutionnalisée dans plusieurs pays en voie de développement depuis le début des années 1990 pour inverser certaines tendances inquiétantes, notamment les échecs et impacts limités des politiques conventionnelles sur l'accroissement de la production agricole, l'amélioration des conditions de vie et revenus des producteurs agricole et l'économie locale, l'ineffectivité et l'inefficience des actions exécutées et services fournis et les mécontentements des décideurs politiques nationaux et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). La promotion de ces changements est alors devenue une panacée et constitue un argumentaire supplémentaire pour de nombreux porteurs des projets de développement autres que les organisations du gouvernement. En instituant, voire en supportant la privatisation, les gouvernements et les PTF ont relancé d'office le débat sur les mécanismes de financement et de fourniture des services, mais les changements ne sont pas sans conséquence sur les processus d'innovations.

Au moyen de l'implication des producteurs agricoles dans le financement et la fourniture des services, l'interface traditionnelle agriculteur-chercheur perd de sa validité étant donné que plusieurs autres acteurs sont impliqués et affectent significativement les processus d'innovations, les uns et les autres devenant des partenaires. Ainsi, il serait intéressant de se demander comment les modèles de privatisation, en suscitant des rapports et des interactions spécifiques entre les acteurs impliqués sont susceptibles d'améliorer l'effectivité des innovations agricoles. Les trois expériences de promotion de modèles de privatisation documentées dans les chapitres 4 à 6 nous donnent les moyens de répondre à cette question. L'objectif de ce chapitre est d'appliquer, à partir du matériel empirique disponible, les indicateurs prospectifs caractérisés précédemment dans le chapitre 7.

Dans un premier temps, l'effectivité dans les trois processus est considérée. Subséquemment, la deuxième section focalise l'attention sur l'analyse des mécanismes affectant directement l'effectivité des innovations. Les réflexions sur les processus d'intermédiation mis en œuvre dans les trois projets sont exposées dans la troisième section. Enfin, la dernière section discute les forces motrices catalysant les processus d'intermédiations.

8.1. Effectivité des innovations dans le PNPPIP, PADMJA et projet 1000+

Le matériel empirique prouve que des innovations technologiques sont disséminées et utilisées au niveau des exploitations agricoles. La comparaison révèle des différences significatives en termes de proportion d'*adoptabilité*¹²¹. Pour ce qui concerne le PNPPIP, l'évidence révèle que quatre technologies de la petite irrigation privée ont été promues. La non-application par la majorité des maraîchers du site de *Houèyiho* et des autres sites ne s'explique pas par une certaine incertitude ou que les technologies promues rentrent en contradiction avec les institutions socio-économiques locales. Au contraire, les maraîchers mettent l'accent sur le manque d'information et les contraintes d'accès aux crédits comme critiques dans l'adoptabilité. Pour inverser cette tendance, les savoirs de la petite irrigation privée ont été largement diffusés entre 2009 et 2012. Les éléments de preuve concluent que les maraîchers informés et formés ont investi les ressources financières dans l'acquisition des équipements et des infrastructures nécessaires pour la promotion des technologies de la petite irrigation privée. Ces maraîchers sont essentiellement membres des GC.

Les statistiques montrent des variations d'adoptabilité d'une technologie à une autre et des différences d'applicabilité d'un site à un autre. Sur certains sites comme COMAES, Akogbato, Sètovi et Gbégamey, TI₂ est appliquée par tous les maraîchers (100 %) ; alors que les proportions d'adoptabilité varient entre 50 et 75 % pour TI₃ et TI₅. Cette proportion élevée s'explique certainement par l'échantillonnage faible. Les autres sites (Houéyiho, Cadjèhoun, CEN-SAD, Agla et Ahouanlèko) ont enregistré des taux inférieurs à 50 % pour l'ensemble des technologies disséminées. Il faut signaler toutefois que les maraîchers dans leur ensemble n'ont pas abandonné l'utilisation des arrosoirs. Ce que reconnaît implicitement Pontie et Ruf (1985 :113) lorsqu'ils postulent que "croire que dans la mesure où l'on introduit de nouvelles techniques en rupture avec les pratiques antérieures on peut faire table rase du passé, relèverait de l'illusion. Le passé, ici, est particulièrement prégnant et ce, à plus d'un titre".

¹²¹ Les investigations par plusieurs chercheurs (voir par exemple Brouwers et *al.*, 1997 ; Bruges, 2008 ; Rhoades, 1994) et aussi nos propres recherches sur le terrain concluent que les producteurs agricoles n'évaluent pas les technologies promues par les institutions de recherche et de vulgarisation au moyen des notions d'adoption ou de rejet comme les scientifiques l'argumentent. Les producteurs agricoles apprécient et sélectionnent les composantes des technologies qui sont utiles et les intègrent dans leurs systèmes d'exploitations agricoles. Ce qui signifie que les concepts de taux d'adoption et taux de rejet ne sont pas soutenables au regard de la prise en compte des perspectives des producteurs agricoles. A cet effet, nous avons préféré le concept de proportion d'adoptabilité qui traduit le rapport des producteurs agricoles qui continuent d'appliquer certaines composantes des technologies promues sur ceux qui sont touchés par les activités du projet.

Contrairement à ce qui est observé dans le cas du PNPPIP, les savoirs disséminés dans les processus PADMJA et projet 1000+ sont assemblés et conçus par les institutions de recherche notamment l'INRAB, l'IITA et l'IFDC. Spécifiquement, les jeunes exploitants agricoles impliqués dans le PADMJA sont appuyés aussi bien dans l'acquisition des équipements, matériels de travail, des intrants et des infrastructures, qui sont des éléments déterminants dans l'amélioration de la productivité du travail, des terres et du capital. De plus, il est observé la promotion d'innovations institutionnelles et organisationnelles comme les bonnes pratiques de gestion des exploitations agricoles et les Systèmes d'Information sur les Marchés (SIM). Les prototypes traditionnels autrefois adoptés par les jeunes exploitants agricoles ont été façonnés par les différentes actions exécutées pour laisser place à des comportements modernes : 67 % ($N = 46$) des jeunes exploitants agricoles ont déclaré élaborer des plans d'affaires de production pour d'autres spéculations ; alors que plus de 92 % ont affirmé que depuis les appuis du PADMJA, ils ont adopté le principe de recherche des marchés de commercialisation des produits avant tout investissement. Certains de ces jeunes exploitants agricoles argumentaient la volonté de tester les enseignements appris. Aussi, les discussions rétrospectives ont permis de comprendre les éléments motivants qui ont poussé les jeunes exploitants agricoles à agir de cette façon : l'augmentation des productions et des revenus.

Tout comme le PADMJA, les entrepreneurs agricoles impliqués dans le projet 1000+ ont été mis en contact avec des innovations aussi bien technologiques qu'institutionnelles, notamment l'accès aux marchés d'approvisionnement en intrants (engrais chimiques et crédits) et de commercialisation des produits. Ici, des différences existent : le projet 1000+ met l'accent sur la promotion des chaînes de valeurs pour catalyser l'adoption des technologies promues. Ce concept de 'chaînes de valeurs' n'est pas véhiculé dans les deux autres projets. Les innovations appliquées par les entrepreneurs agricoles sont de nouvelles pratiques encore appelées 'technologies GIFS'. Les données discutées montrent que tous les entrepreneurs agricoles continuent d'appliquer certaines composantes des technologies GIFS. Cette proportion élevée d'adoptabilité est certainement liée aux opportunités offertes aux entrepreneurs agricoles : l'accès aux intrants agricoles et crédits pour payer la main d'œuvre salariée et les facilités de commercialisation des produits. Les témoignages prouvent que tant que les intrants et les crédits seront disponibles, et l'accès aux marchés de commercialisation des produits fonctionnera, l'application des technologies GIFS ne posera pas de problème.

Certaines variations sont cependant enregistrées. La proportion d'adoptabilité est de 89 % pour les composantes de la T₂ ; 46 % en ce qui concerne la T₃ ; et 32 % intègrent T₄. Certains entrepreneurs agricoles reconnaissent que les quantités d'engrais reçues ne permettent pas de couvrir les superficies déclarées. En conséquence, les doses prescrites ne sont pas toujours respectées. Les mêmes observations sont faites pour les technologies GIFS impliquant la collecte des ordures ménagères et l'installation de *Mucuna*. L'explication réside certainement dans les contraintes et les difficultés auxquelles les entrepreneurs agricoles doivent faire face notamment la disponibilité et le transport jusque dans les champs des ordures d'une part, et les modes de tenue foncière qui n'incitent pas à investir d'autre part. Quant au *Mucuna*, il occupe les parcelles durant une saison agricole au cours de laquelle aucune production n'est possible. Quand les responsables de l'UCP-Ifangni sont interviewés sur la question des quantités d'engrais chimiques livrées ne couvrant pas les superficies déclarées, ils accusent certains entrepreneurs agricoles qui utilisent une partie des intrants sur d'autres parcelles ou alors vendent aux parents proches (frères et oncles) et aux amis qui ne sont pas membres du PEA. Darré (1999 : 106) a fait des observations similaires avant de conclure que :

« La question reste posée de savoir si l'on peut comprendre le comportement des gens sans faire intervenir de l'irrationnel et des éléments inconscients, motivations ou besoins, qui les poussent à agir d'une certaine façon. Quoiqu'il en soit de la réponse, il reste que, dès le moment où le sens pour le sujet, la justification de ses actes à ces propres yeux, sont l'objet de la sociologie, il n'est pas possible d'y inclure un sens que ce sujet ne serait pas en mesure de connaître lui-même, et qui pourrait être connu seulement de l'observateur. »

8.2. L'analyse des mécanismes affectant directement l'effectivité des innovations

Malgré les défis émergents, cette recherche postule que les producteurs agricoles dans les trois études de cas ont appliqué certaines composantes des innovations technologiques disséminées. Les chapitres 4, 5 et 6 concluent que l'articulation des demandes a été déterminante dans les changements technologiques observés, avec les conséquences sur les règles et les normes qui organisent la production agricole et la commercialisation des produits. Mais au-delà de ces conclusions, le matériel empirique présenté met en évidence certains mécanismes qui ont joué des rôles critiques dans l'adoptabilité des innovations technologiques, institutionnelles et organisationnelles promues. Cette section restitue et compare ces mécanismes tels que compris à partir de l'analyse des données discutées.

8.2.1. L'adéquation entre les contraintes expérimentées et les solutions développées est plus effective dans le projet 1000+ et PADMJA que dans le PNPIIP

La promotion des politiques de privatisation suggère que les actions exécutées et les services fournis soient contingents à l'adéquation entre les contraintes expérimentées et les opportunités locales. Autrement dit, les projets de développement et d'innovations doivent rendre concordant les demandes et l'offre des services et adapter les actions exécutées aux exigences des producteurs agricoles. Qu'avons-nous observé en effet dans les trois études de cas présentées. Dans le cas du PNPIIP aucun investissement n'est déployé pour identifier et analyser les contraintes expérimentées par les maraîchers et les solutions potentielles. Toutefois, il est observé que les savoirs de la petite irrigation privée promus ont concordé avec certaines conditions et opportunités locales. Deux explications sont possibles. La première relève du fait que les savoirs de la petite irrigation privée sont développés par des maraîchers pionniers. Mais le manque d'information a mis plusieurs maraîchers dans une situation d'ignorance. Les responsables des coopératives et les maraîchers pionniers ayant participé activement à toutes les activités du PNPIIP ont certainement impacté le comportement des autres maraîchers et contribué à inverser les tendances d'ignorance.

La seconde explication est que les maraîchers expérimentaient effectivement des difficultés liées aux dispositifs traditionnels d'arrosages. A cet effet, des appuis nécessaires ont été apportés pour surmonter les contraintes qui handicapent (comme l'accès aux crédits) et faciliter l'application des technologies promues par les maraîchers. Au cours des discussions rétrospectives, les maraîchers ont exprimé la satisfaction, estimant et argumentant que le PNPIIP est différent des autres projets dans lesquels ils étaient impliqués et qui les avaient essentiellement formé aux techniques modernes de production maraîchère et de lutte contre les ravageurs. Ils ont également noté que l'expérience vécue dans le processus PNPIIP est différente et contraste avec les appuis jusque-là obtenus des structures d'intervention.

Les données analysées mettent en lumière que les services fournis conformément certaines attentes et besoins notamment l'accès aux informations et crédits et l'acquisition des équipements et infrastructures nécessaires qui sont reconnus comme déterminants dans l'adoption des technologies de la petite irrigation privée. Cependant, d'autres contraintes non prises en compte lors du transfert des technologies de la petite irrigation privée concernent les arrangements fonciers et l'accès aux marchés de commercialisation des produits. Ces

contraintes apparaissent comme critiques dans l'articulation des demandes, et l'effectivité des innovations. Il faut souligner que les actions exécutées ne sont pas taillées pour répondre aux contextes et problèmes expérimentés par les maraîchers qui certainement pourraient constituer des obstacles à l'adoptabilité des technologies disséminées.

Certains maraîchers interrogés estimaient ne pas discuter ces problèmes avec le TSAGRN parce qu'ils n'avaient pas eu l'opportunité. C'est dire donc que les décisions sont prises avec les leaders et les responsables des coopératives. Mais toutefois, ils reconnaissent que ces décisions n'augmentent pas l'incertitude qui pèse sur les exploitations ou qu'elles n'entrent pas en contradiction avec les règles et normes locales. Dans ce cas, argumentait Desjeux (1987 : 128), les maraîchers continueront de développer un comportement en adéquation entre contraintes et solutions, et agiront pour ce qu'ils pensent être leurs intérêts. En dépit de l'enthousiasme généré, les données prouvent que les perceptions des problèmes, les connaissances et les expériences des maraîchers ne sont pas évaluées et incorporées dans la résolution des problèmes¹²². En conséquence, les efforts déployés ne conforment pas toutes les contraintes pour lesquelles le PNPPIP est initié et mis en œuvre.

Contrairement aux expériences vécues dans le PNPPIP, les idées et perspectives des producteurs agricoles ont été déterminantes dans les processus PADMJA et du projet 1000+. La conséquence est que les actions exécutées sont non seulement effectives mais aussi encadrées dans l'environnement (y compris les conditions et opportunités), les réalités locales et les besoins exprimés. Les facilitateurs ont déployé suffisamment d'efforts pour appuyer les producteurs agricoles dans la mise en œuvre des plans d'affaires. La différence est que dans le cas du PADMJA, les plans d'affaires sont individuels : chaque jeune exploitant agricole est appuyé dans l'élaboration et la gestion d'un plan d'affaire¹²³ ; alors que dans le projet 1000+, le plan est collectif, élaboré avec l'ensemble des membres du PEA, et géré par l'UCP-Ifangni.

¹²² Selon les avocats de la privatisation, la prise en compte des perceptions des problèmes, des connaissances et expériences des producteurs agricoles impose que suffisamment d'efforts soient déployés pour identifier et analyser avec les producteurs agricoles les problèmes qu'ils expérimentent et les solutions appropriées (voir par exemple, Alex *et al.*, 2004 ; Garforth, 2004 ; Rivera *et al.*, 2004).

¹²³ Les informations collectées montrent que des tentatives de regroupement par filière se sont soldées par des échecs. Les membres de l'équipe technique l'expliquent par l'éloignement des exploitations agricoles (qui situées dans des villages différents) et les mécontentements orchestrés lors des groupements autrefois établis par les animateurs du SCDA Tori-Bossito et les projets.

L'élaboration des plans d'affaires incluent l'organisation des diagnostics participatifs, l'identification et l'analyse des contraintes prioritaires expérimentées et des solutions potentielles, la planification des activités et du budget. Comme mentionné ci-dessus, ces processus au cours desquels des solutions concordantes aux problèmes expérimentés ont été développées, sont négociés individuellement avec les jeunes exploitants agricoles et collectivement avec les entrepreneurs agricoles. L'analyse des témoignages par les membres de l'équipe technique du PADMJA et les jeunes exploitants agricoles mettait en lumière qu'en moyenne deux ou trois actions sont exécutées par exploitation agricole. Dans le cas du projet 1000+, six technologies GIFS sont retenues et largement diffusées.

D'une part, les producteurs agricoles impliqués dans ces processus sont informés des options technologiques à savoir les composantes technologiques (semences, engrais chimiques, crédits, équipements, matériels de travail et infrastructures) et les services d'information et de renforcement des capacités (campagnes d'information, sessions d'apprentissage et visites d'échanges). Les producteurs agricoles sont également informés sur les bénéfices (et les potentiels risques) quand ils appliquent l'une ou l'autre des technologies proposées. Les technologies comprennent différentes pratiques agricoles taillées par rapport aux ressources disponibles et les possibilités des producteurs agricoles. Les coûts qui varient du moins au plus élevés, y compris la main d'œuvre. L'idée centrale en faisant ainsi est que les producteurs agricoles puissent faire en toute liberté des choix en fonction de leurs préférences et capacités financières. Cette approche s'oppose à une vision linéaire dans laquelle une unique et standard technologie proposée est supposée lever les contraintes expérimentées par l'ensemble des producteurs agricoles et couvrir la diversité des conditions locales.

Et d'autre part, les idées en ce qui concerne les composantes offertes sont également appréciées à partir des connaissances des producteurs agricoles et intégrées dans le processus d'articulation des problèmes expérimentés et des solutions. Des efforts considérables sont également déployés pour évaluer les expériences des producteurs agricoles qui ont, par le passé, appliqué certaines des innovations proposées. Les informations fournies par ces derniers constituent des indicateurs critiques dans les processus de formulation des actions et d'élaboration des plans d'affaires. Ceci vise promouvoir une démarche beaucoup plus orientée vers les producteurs agricoles pour espérer deux résultats apparemment non-classiques. Que ce soit dans le cas du PADMJA ou du projet 1000+, ce sont les producteurs agricoles qui ont décidé et choisi les technologies à appliquer, conscients des avantages et

risques supposés : ce qui leur laisse une grande marge de manœuvre. Contrairement donc à ce qui se passait, les porteurs des projets de développement examinés dans cette recherche ne sont pas les maîtres du jeu, mais plutôt des partenaires à l'écoute et répondant aux besoins des producteurs agricoles. Aussi, cette démarche renvoie bien plus à une stratégie institutionnelle qui positionne les producteurs agricoles comme des acteurs déterminants dans la fourniture des services à laquelle ils participent est pertinente pour lever les contraintes expérimentées.

Une différence majeure notée réside dans le fait qu'au cours de la mise en œuvre du projet 1000+ (comparativement aux deux autres projets) des défis ont émergé et ont obligé les responsables de l'UCP-Ifangni à s'orienter vers la filière maïs jaune en plus du maïs blanc initialement promu. Il s'agit là de défi que les porteurs du projet 1000+ ont pris conscience et corrigé. Ce changement de philosophie est caractérisé comme pertinent, avec tous les producteurs agricoles (100 %) déclarant que les services fournis ne sont pas fondamentalement différents de ceux déployés dans la promotion du maïs blanc. Ces services conforment avec le contexte et les opportunités locales. La conséquence est que les producteurs agricoles n'ont pas fait seulement le choix des technologies à appliquer mais également la liberté de s'insérer dans tel ou tel autre filière.

8.2.2. A multiplicité de situations locales, actions exécutées diversifiées

Déployer suffisamment d'efforts pour identifier et analyser les contraintes expérimentées demeurerait bien l'objectif prioritaire des porteurs des trois expériences de développement et d'innovations documentées. Toutefois, la nécessaire prise en compte des différentes stratégies, des modes de pensée et aspirations ainsi que de la diversité dans la manière dont les producteurs agricoles organisent leurs conditions de vie mérite une attention particulière. Les trois expériences documentées prouvent que les producteurs agricoles ne sont pas si homogènes comme l'assumaient les dispositifs d'intervention traditionnels au regard de la structure du ménage et du budget. Les services fournis impliquent également la gestion des systèmes d'exploitation agricoles dans lesquels plusieurs options technologiques (avec des coûts variables) sont générées et disséminées : quatre savoirs de la petite irrigation privée dans le PNPIP, en moyenne six nouvelles pratiques d'amélioration de la productivité agricole dans le PADMJA et six technologies GIFS dans le projet 1000+.

Ces technologies promues sont postulées pour couvrir la diversité des ressources disponibles et des conditions de vie et revenus aussi bien des petits, moyens et grands producteurs agricoles. Les analyses mettaient également en exergue que les moyens et petits exploitants agricoles ont été eux aussi satisfaits parce que, expliquaient-ils, intimement liés à la formulation et la mise en œuvre d'actions qui répondaient à leurs aspirations et intérêts. Cependant, des différences existent entre les trois études de cas. En effet, l'évidence prouve que la satisfaction des attentes et des aspirations définissent en grande partie l'enthousiasme et l'adhésion des entrepreneurs agricoles à participer activement aux activités du projet 1000+. Les statistiques des enquêtes réalisées dans le cadre de cette recherche donnent un taux de plus de 86 % pour les moyens et petits exploitants agricoles de moins de 45 ans, souvent de rang économique et social inférieur - sans beaucoup de ressources productives.

Dans le cas du PADMJA, l'ambition des responsables du GEA-Bénin est de réduire les inégalités en ressources productives entre les vieux et les jeunes exploitants agricoles et promouvoir le développement des économies locales. Dans cette perspective, la stratégie adoptée est ingénieuse. Au lieu d'identifier et de promouvoir collectivement un certain nombre de technologies pour améliorer la performance des entreprises agricoles ciblées - comme c'est le cas du PNPPIP et du projet 1000+ - les services fournis sont concernés exclusivement par les jeunes exploitants agricoles : ce qui marque une différence significative avec les deux autres projets PNPPIP et 1000+ dans lesquels aussi bien les jeunes que les vieux sont considérés sans distinction aucune. Ce qui est intéressant dans le cas du PADMJA, c'est que plusieurs actions couvrant plusieurs secteurs de l'économie agricole sont exécutées : agriculture (maïs, ananas, manioc et maraîchage), élevage (lapin, caprin et volaille) et transformation des produits agricoles (huile rouge, *Agbélímawè* et gari).

Il est important de souligner que l'implication des élites et leaders locaux est faible, pour ne pas dire inexistante, tout particulièrement en ce qui concerne l'appui financier pour l'acquisition des équipements et l'installation des infrastructures. Ce qui a permis d'éviter certains résultats non-attendus souvent enregistrés, notamment l'accapement des 'actifs' des projets par les leaders des institutions locales, augmentant ainsi leurs privilèges et sphères d'influences. Ces leaders locaux sont souvent âgés (plus de 50 ans), anciens responsables ou membres influents des partis politiques dominants dans la zone. Ils ont une bonne maîtrise des discours attendus par les PTF, comparativement aux jeunes exploitants agricoles.

Les mêmes observations sont faites dans le cas du PNPPIP avec quelques différences comparativement au projet 1000+. Ici, les responsables des coopératives et les leaders ne sont pas appuyés dans l'acquisition des équipements et des infrastructures nécessaires - ils en disposent déjà. Ils sont plutôt intégrés comme des intermédiaires dans la mobilisation des maraîchers. Les argumentaires développés lors des séances d'information mettent l'accent sur les coûts des différents dispositifs qui varient entre 180.000 à 600.000.CFA. Ainsi, certains maraîchers ont privilégié la construction de bassins et l'acquisition de motopompes, arrosant ainsi les planches à l'aide des arrosoirs ; d'autres ont élargi ce dispositif par l'installation des tuyauteries et l'utilisation des pommes pour améliorer la productivité du travail ; d'autres encore ont investi dans les systèmes incluant les bouteilles de *possotomè* perforées et les tourniquets. L'analyse permet de comprendre que l'adoption ou le refus des savoirs de la petite irrigation privée dépend en définitive non seulement des capacités financières ou des facilités d'accès aux crédits, mais aussi des contraintes foncières¹²⁴.

Cette évidence est également prouvée dans le cas du projet 1000+ avec six technologies GIFS disséminées, même si au cours de la promotion aucune attention n'est accordée à certaines catégories spécifiques d'entrepreneurs agricoles. Mais dans le même temps, il est difficile d'affirmer avec certitude que les services fournis n'ont pas directement pris en compte les petits et moyens entrepreneurs agricoles. Tous les entrepreneurs agricoles ont été mis en contact avec les six pratiques GIFS, avec chacun une grande marge de manœuvre et liberté de choix. D'une part, les membres de l'équipe UCP-OPADEV expliquaient que les pratiques GIFS sont adaptées à la diversité des ressources productives disponibles et les capacités de production des différentes catégories d'entrepreneurs agricoles. D'autre part, tous les entrepreneurs agricoles interviewés (100 %) reconnaissent que les pratiques GIFS ont été appliquées sans grande difficulté puisque l'UCP-Ifangni et le SCDA apportaient tout le support nécessaire (engrais chimiques, crédits et conseils agricoles) dont ils ont besoin.

¹²⁴ Par exemple, les états des lieux et l'intensité d'utilisation des savoirs de la petite irrigation privée réalisée par les TSAGRN révèlent des contraintes relatives aux arrangements de faire-valoir des domaines exploités par les maraîchers et qui constituent des obstacles aux investissements dans la promotion des savoirs de la petite irrigation privée. Les rapports par le TSAGRN prouvent que certains responsables des coopératives ont contracté des prêts fonciers auprès des structures de l'Etat (comme par exemple les coopératives des sites de Houèyiho, Cadjèhoun, Cocotiers, COMALA, Agla et Gbégamey) ; et les autres coopératives opèrent sur des domaines privés. Dans le premier cas, les modes de tenure foncière demeurent défavorables aux investissements dans l'aménagement des infrastructures et tuyauteries de la petite irrigation privée étant donné l'incertitude : les structures de l'Etat propriétaires des domaines peuvent les retirer à tout moment. Dans le second cas, l'installation des systèmes d'irrigation dépend de la décision des responsables des coopératives.

8.2.3. Les arrangements qui créent les conditions d'adoptabilité des innovations sont plus effectifs dans le PNPPIP et projet 1000+ que le PADMJA

On comprend un peu plus que les réussites limitées des projets de développement et d'innovations qui sont mis en œuvre sans pris en compte des institutions sociales et économiques, cherchent à imposer les valeurs scientifiques ; que les projets d'innovations qui postulent que si les technologies proposées pour dissémination sont performantes pour accroître la productivité des terres et du travail et les rendements des cultures, alors les producteurs agricoles l'adopteront. Les promoteurs de ces projets sous-estiment que dans ce cas des arrangements institutionnels sont nécessaires pour accroître le niveau d'adoptabilité des technologiques. Cette situation n'est pas observée dans les trois expériences documentées dans cette recherche puisque la facilitation des arrangements institutionnels qui créent les conditions d'adoptabilité des innovations constituait une partie intégrante des activités menées. Les promoteurs des trois projets reconnaissent et admettent qu'élaborer les besoins de changement compatibles avec les institutions et les normes socio-économiques contribuera inévitablement à améliorer l'effectivité des actions exécutées et l'adoption des innovations.

Mais toutefois, les trois expériences documentées révèlent également que les concordances entre les institutions technologiques et socio-économiques observées sont des réponses aux contraintes exprimées par les producteurs agricoles. Dans le cas du PNPPIP, les maraîchers l'ont fait savoir au cours des discussions avec le TSAGRN : le nonaccès aux crédits pour l'acquisition des équipements et l'installation des infrastructures et des tuyauteries expliquait en grande partie le taux d'adoptabilité faible des savoirs de la petite irrigation privée observé sur les sites de production. Ce qui signifie, dans la perspective des maraîchers, qu'informer et former uniquement sur les savoirs de la petite irrigation privée ne sont pas suffisants pour assurer l'effectivité de l'adoptabilité des technologies : il faut plus.

La requête des maraîchers mettait beaucoup l'accent sur l'accès aux crédits et équipements. Et c'est justement ce que le TSAGRN a essayé de faire en organisant en collaboration avec les responsables des coopératives, des réunions de facilitation aussi bien avec les institutions de micro-finances que les fournisseurs des équipements, les maçons et plombiers qui installent la tuyauterie et les infrastructures. Ces efforts ont permis à plusieurs maraîchers de mobiliser des ressources financières sous forme de crédits via Vital Finances, d'acquérir et d'installer les aménagements hydro-agricoles. On peut conclure que le TSAGRN s'est mis à l'écoute des

marâchers - au lieu de persister sur la sensibilisation. Un tel comportement contredit les politiques conventionnelles caractérisées par la rigidité dans la fourniture de services.

Quant aux arrangements institutionnels dans le projet 1000+, l'analyse comparative des commentaires par les membres de l'équipe UCP-OPAEB et les entrepreneurs agricoles mettent en exergue les institutions socio-économiques prises en compte dans la formulation et l'exécution des actions et qui ont façonné le comportement des entrepreneurs agricoles. Tout comme dans les deux autres projets (PADMJA et PNPPIP), les promoteurs du projet 1000+ ont également eu recours à l'organisation de l'approvisionnement des intrants et l'institutionnalisation des crédits pour la main d'œuvre salariée afin de s'assurer de l'application des technologies GIFS. Mais comme mentionné ci-dessus, les arrangements institutionnels qui sont facilités ne concernaient pas uniquement l'accès aux intrants et crédits.

D'autres enjeux économiques ont également faits l'objet d'attentions particulières et contribué au changement observé chez les entrepreneurs agricoles. Ces enjeux économiques concernent l'accès des entrepreneurs agricoles aux marchés de commercialisation du maïs. Cette spécificité qui marque la différence avec les deux autres projets (PADMJA et PNPPIP) a été reconnue comme contribuant de façon significative à l'effectivité des innovations. Plus de 86 % des entrepreneurs agricoles interrogés reconnaissent que l'application des technologies GIFS augmente considérablement la production du maïs. Dans ce cas, expliquaient-ils, si la commercialisation n'est pas organisée, il sera difficile de rembourser les crédits intrants et de main d'œuvre obtenus et en conséquence, continuer l'application des technologies GIFS.

Les arrangements institutionnels dans le PADMJA concernaient, tout comme le PNPPIP, l'introduction d'équipements et matériels et les innovations organisationnelles de gestion des exploitations agricoles pour lesquelles les jeunes exploitants agricoles ont été formés. A ce niveau, il faut souligner que contrairement à ce qui s'est passé dans le PNPPIP, les jeunes exploitants agricoles n'ont pas participé aux discussions relatives aux processus d'acquisition des équipements. Cette situation a créé des mécontentements Certains jeunes exploitants agricoles se plaignaient d'être écartés des procédures d'acquisition des équipements, accusant ainsi les membres de l'équipe technique pour les coûts trop élevés - comparativement aux prix pratiqués sur les marchés connus. Ils auraient préférés des achats directs sur les marchés connus de Lokossa, Ouidah, Bohicon et Cotonou. Ce qui ne serait pas conformes aux exigences du FED : obligation de passer par des appels à candidature et contrats.

Le matériel empirique prouve également que les budgets des plans d'affaires élaborés incluait la mobilisation d'une partie du financement auprès des institutions de micro-finance. Toutefois, les arrangements institutionnels qui doivent consacrer l'effectivité d'une telle entreprise manquent. Ceci cadre mal avec la promotion des politiques de privatisation, car il n'assume pas que la plupart des jeunes exploitants agricoles ciblés ne dispose pas suffisamment de ressources financières pour supporter les coûts des opérations retenues. La facilitation de l'accès aux crédits est sans aucun doute indispensable pour la durabilité des actions et en cela s'impose si le PADMJA veut contribuer efficacement à la promotion des activités génératrices de revenus. Ceci dénote encore de l'importance des crédits dans l'adoptabilité des technologies. Cette demande d'accès aux crédits est restée insatisfaite en dépit du fait qu'elle est reconnue comme pertinente et inscrite dans les plans d'affaires.

8.3. Les processus d'intermédiation mis en œuvre ont élargi le répertoire conventionnel

Cette section compare les processus d'intermédiation tels qu'expérimentés dans les trois modèles de privatisation (PNPPIP, PADMJA et projet 1000+). Ces processus d'intermédiation au cours desquels suffisamment d'efforts ont été déployés sont reconnus comme déterminants dans l'articulation des demandes et l'effectivité des innovations. Les études récentes ont conclu que dans plusieurs cas, les projets ont conduit à la promotion d'innovations durables¹²⁵. Cette conclusion, en particulier en ce qu'elle rapporte que la promotion des innovations technologiques est surtout encadrée dans l'environnement local et les conditions et opportunités des exploitations agricoles.

8.3.1. Les actions exécutées sont basées sur la reconnaissance des conditions et des opportunités locales mais des différences existent entre les trois études de cas

Le matériel empirique révèle que le PNPPIP, PADMJA et projet 1000+ contrastent avec les politiques conventionnelles qui accordaient très peu d'attention à l'environnement local dans lequel les technologies promues doivent être intégrées. Dans les politiques conventionnelles, les ressources disponibles, les pratiques institutionnelles, les tenures foncières, les itinéraires techniques de production, les réseaux de communication et de relations sociales constituent souvent des obstacles à la promotion des innovations, non point parce qu'ils sont inappropriés

¹²⁵ Voir Darré (1999) ; Hountondji (1994) ; Latour (2005) ; Reij et Waters-Bayer (2001) ; Sanginga *et al.* (2008) ; Vos (2005) ; Worth (2006).

ou inaptes aux changements, mais parce qu'ils sont souvent méconnus des intervenants comme conditions et opportunités locales à saisir. Au contraire, dans les trois processus étudiés, des diagnostics des initiatives locales ont été organisés. Darré (1999) les argumente comme la production de connaissance pour l'action alors que Vos (2005) les perçoit comme déterminants et constituent la première étape critique dans l'articulation des demandes et l'élaboration des plans stratégiques de promotion du développement et des innovations.

Dans le cas du PNPPIP, des études d'états des lieux et d'intensité d'utilisation des savoirs de la petite irrigation privée ont été organisées pour explorer les exploitations maraîchères. Cette exploration avait nécessité certaines méthodes anthropologiques (interviews individuelles et observations participantes) et l'utilisation du GPS pour localiser les aménagements hydro-agricoles. Le résultat est un rapport sur les ressources mises en valeur, les différentes activités menées, les cultures pratiquées et les superficies emblavées, les techniques de production et les contraintes expérimentées et l'intensité d'utilisation des savoirs de la petite irrigation privée. Les données analysées prouvent que ces diagnostics contextuels ont permis aussi d'apprendre et de comprendre des conditions de vie des maraîchers et des opportunités à exploiter pour créer les conditions de l'adoption des technologies.

En explorant les données collectées au niveau du PADMJA, on comprend que c'est dans une perspective similaire que les membres de l'équipe technique ont organisé des diagnostics participatifs - alors même que de telles activités n'étaient pas initialement prévues. Ceci dénote d'une certaine flexibilité de l'approche adoptée. Tout comme le cas du PNPPIP, les méthodes d'investigations déployées dans le processus PADMJA concernaient les entretiens et les observations participantes. La différence avec les deux autres processus est que les jeunes exploitants agricoles sont individuellement investis - par opposition aux discussions de groupes organisées ; l'hypothèse étant que l'effectivité des actions exécutées est en fait la résultante de la prise en compte des spécificités (conditions et opportunités) au niveau de chaque exploitation agricole qui certainement diffère les unes des autres. Au niveau du PNPPIP, cette hypothèse paraît d'ailleurs non-plausible. Bien qu'étant mis en œuvre sous la direction exécutive du CARDER Atlantique-Litoral, le PNPPIP n'a pas fonctionné comme un projet classique, avec des institutions et normes scientifiques que le TSAGRN doit essayer de transférer aux maraîchers. Plutôt, les valeurs promues sont et émanent des maraîchers.

Mais contrairement à ce qui est décrit ci-dessus, les études de marchés dans le projet 1000+ ont concerné des méthodes formelles et informelles et des interviews individuelles et de groupes - il ne pouvait pas d'ailleurs en être autrement, puisque l'approche mise en œuvre est holistique et assume une triangulation systématique des informations collectées au niveau de tous les acteurs impliqués dans les chaînes de valeurs porteuses. Les responsables de l'UCP-Ifangni jugent important de répertorier les acteurs et les structures organisationnelles existantes - ce qui devra faciliter les discussions et les négociations concernant les filières appréciées comme déterminantes et les problèmes contraignant la promotion de ces filières. Les éléments de preuves montrent que les études de marchés ont permis de comprendre la connexion entre d'une part la production agricole et la commercialisation des produits, et d'autre part les institutions technologiques et socio-économiques. Toutefois, tout comme les processus PADMJA et PNPIP, l'analyse des données socio-anthropologiques sur les pratiques institutionnelles et les dynamiques organisationnelles n'a pas fait l'objet d'attention ; ce qui certainement peut induire des incohérences dans la formulation des actions exécutées. Ces incohérences sont jugées mineures par les responsables de l'UCP-Ifangni.

La différence fondamentale entre le projet 1000+ et les deux autres projets relève du fait qu'au terme des études diagnostiques, les problèmes majeurs expérimentés par les entrepreneurs agricoles sont identifiés et un ordre de priorité est établi ; ce qui n'a pas été le cas dans les projets PNPIP et PADMJA. Toutefois, dans le cas du PADMJA, les besoins des jeunes exploitants agricoles sont recensés et priorisés. Mais le projet 1000+ est allé au-delà. En effet, les membres de l'équipe UCP-OPADEV ont, ensemble avec les membres du PEA, identifié et analysé le problème prioritaire en vue d'inverser les tendances inquiétantes. L'analyse des problèmes et des solutions potentielles, la planification et le suivi évaluation de l'exécution des actions impliquant les entrepreneurs agricoles et autres acteurs privés laissent se développer une dynamique participative au cours de laquelle s'expriment et se négocient les demandes et besoins réels. Au contraire, les interviews pour rendre compte de cette dynamique participative dans les cas de PNPIP et PADMJA sont restées sans succès.

8.3.2. Les actions exécutées dans les trois projets requièrent l'établissement de réseaux

Les expériences des trois projets documentés donnent les moyens de reconstituer comment certains acteurs dont l'implication est jugée pertinente ont été mobilisés et enrôlés dans les processus d'interactions en vue de permettre aux producteurs agricoles d'accéder aux

ressources productives. Ces expériences prouvent que la formulation et la mise en œuvre des actions ont été rendues effectives grâce aux rôles clés joués par certains acteurs enrôlés, en particulier les compagnies commerciales et les institutions de micro-finances. Contrairement à ce qui est espéré d'un projet mis en œuvre sous la direction exécutive d'une organisation de l'Etat comme le CARDER (gestion centralisée et rigide), le TSAGRN a fait recours aux responsables des coopératives qui ont été sensibles et n'ont ménagé aucun effort pour appuyer les activités menées. Cette mobilisation a été déterminante : les responsables des coopératives ont aidé de façon appréciable l'organisation des études d'état des lieux, des réunions d'information et de sensibilisation, de renforcement des capacités des membres des GC et des négociations avec les gestionnaires de Vital Finance et des boutiques de ventes des équipements. Au cours des interviews, le TSAGRN déclarait ne pas pouvoir atteindre le niveau de réalisation des activités sans le soutien des responsables des coopératives.

La mobilisation réussie des responsables des coopératives et les alliances passées ont facilité l'enrôlement (i) des maraîchers au cours des études de lieux et d'intensité d'utilisation des savoirs, l'établissement des GC et l'application des technologies ; (ii) des maçons et les plombiers dont la contribution a été critique lors des sessions de renforcement des capacités des membres des GC et des appuis dans l'installation des aménagements hydro-agricoles ; (iii) des gestionnaires de Vital Finance et des boutiques de ventes ayant permis aux maraîchers l'accès aux crédits et l'acquisition des équipements. L'enrôlement de ces acteurs a, à en croire les déclarations de plusieurs maraîchers interrogés, permis la promotion effective des savoirs de la petite irrigation privée, au moyen de ce que Callon et Law (1992) ont argumenté comme la construction de réseaux technico-économiques mettant en relation technologies et marchés, production de connaissances et biens économiques.

Des processus similaires de construction de réseaux ont été également développés dans le cas du PADMJA et du projet 1000+. Dans le premier cas, les responsables du GEA-Bénin ont déployé suffisamment d'efforts pour convaincre et obtenir le soutien financier du PSCC/FED et l'appui politique et technique des autorités communales et des responsables du SCDA Tori-Bossito pour la mise en œuvre des activités retenues. En effet, le matériel empirique met en évidence que c'est suite à l'appel à candidature et l'approbation de la demande de subvention que les responsables du GEA-Bénin se sont engagés dans la mobilisation des ressources financières auprès du PSCC/FED. En dépit du fait que les informations fournies ne répondent pas à toutes les exigences du Fond Européen, les autorités du PSCC/FED ont manifesté leurs

intérêts pour les actions prévues, et conséquemment accordé leurs soutiens au PADMJA. Ainsi, l'évaluation positive de la demande de subvention s'est traduite par l'établissement et la consolidation de relations non seulement avec les collectivités locales et les responsables du SCDA mais aussi avec les jeunes exploitants agricoles et les organisations fonctionnelles.

De sources d'information concordantes, il apparaît que la conception et la mise en œuvre des actions n'est possible que grâce aux efforts déployés par les membres de l'équipe technique et les responsables du GEA-Bénin pour soutenir les jeunes exploitants agricoles dans la mobilisation des ressources productives. Les jeunes exploitants agricoles ont été impliqués dans les différentes phases : aucune rupture de coopération ou attitude négative n'a été enregistrée de la part des jeunes exploitants agricoles. Ils ont joué des rôles actifs dans la consolidation des relations de collaboration avec les autres acteurs - notamment les collectivités locales et les responsables du SCDA Tori-Bossito - et dans la conception, l'exécution et le suivi-évaluation des actions retenues. Le résultat est que ni les collectivités locales ni les responsables du SCDA Tori-Bossito ne se sont opposés aux actions mises en œuvre et qui devraient permettre de promouvoir les économies locales.

Ainsi, les membres de l'équipe technique ont été en position de postuler le soutien de ces acteurs qui sont mobilisés et enrôlés dans le processus PADMJA. De même, les jeunes exploitants agricoles ont été suffisamment motivés et convaincus, acceptant sans contestation le principe de délégation de pouvoir aux membres de l'équipe technique qui sont leurs portes paroles légitimes auprès du GEA-Bénin et de comité de pilotage du PADMJA. Dans cette perspective, les membres de l'équipe technique ont discuté et négocié au nom des jeunes exploitants agricoles. Les ressources techniques et institutionnelles négociées et apportées ont été certainement critiques dans l'articulation des demandes.

Tout comme le PADMJA, les responsables de l'UCP-Ifangni ont mobilisé et établis des alliances avec les autorités de l'IFDC. Initialement, les relations sont tissées pour avoir accès aux ressources techniques et financières. Fort du soutien apporté par les autorités de l'IFDC, les responsables de l'UCP-Ifangni se sont engagés dans la mobilisation d'autres acteurs à savoir les entrepreneurs agricoles, les commerçantes et les transformatrices, les institutions de micro-finances, les fournisseurs d'intrants, les agents du SCDA Ifangni et le consultant pour la réalisation des études de marchés. Les explications révèlent le soutien indéfectible des acteurs mobilisés à tout moment. Ils deviennent des supporteurs fervents des actions retenues

et exécutées. Il faut rappeler que les responsables de l'UCP-Ifangni se sont appuyés sur le développement de ces partenariats pour mobiliser non seulement des ressources financières mais aussi et surtout des appuis politiques et techniques. Ce dernier aspect constitue une différence majeure avec les deux autres processus PADMJA et projets 1000+.

Cet appui financier et technique sous-entend le développement de coalition pour constituer le PEA. A ce titre, les membres de l'équipe OPADEB ont déployé des efforts pour appuyer les entrepreneurs agricoles et leurs organisations des producteurs agricoles dans l'établissement des relations collaboratives avec les institutions de micro-finances pour l'accès aux crédits, les fournisseurs d'intrants pour l'approvisionnement en semences et engrais chimiques, les agents du SCDA Ifangni pour le conseil agricole et les commerçantes et transformatrices pour la commercialisation des produits de récolte. Ce qui a permis l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'actions. Une autre différence majeure avec les deux autres projets concerne l'émergence de défi. A cet effet, les responsables de l'UCP-Ifangni ont redéfini le projet avec comme nouvelle philosophie la promotion du maïs jaune. L'établissement de relations commerciales avec les gestionnaires des industries agro-alimentaires a été décisif dans la mise en œuvre des activités du projet 1000+ et a redonné espoir aux entrepreneurs agricoles.

8.3.3. L'apprentissage est apparu nécessaire dans l'application des technologies promues

L'apprentissage¹²⁶ a été aussi une composante essentielle déployée dans les trois études de cas. Les événements majeurs émergents du processus PNPIP incluait l'auto-apprentissage par le TSAGRN, l'appui sollicité auprès des maraîchers pionniers et la tenue des ateliers de formation. En effet, le TSAGRN ne disposait pas de marge de manœuvre pour identifier et contracter un consultant formateur qui sera chargé de la traduction des thématiques de formation en pratique comme se fut le cas dans les deux autres processus. De plus, il n'avait pas bénéficié de formation spécifique sur les dispositifs d'aménagement hydro-agricole. Ce qui constitue, comme argumentait Küpper (1998), une incertitude qui pèse sur la mise en œuvre correcte de cette activité. Pour réduire cette incertitude, le TSAGRN s'est engagé et organisé ce que plusieurs analystes qualifient d'auto-apprentissage. Il a alors passé des semaines à découvrir les composantes et les caractéristiques des dispositifs de la petite

¹²⁶ L'apprentissage est reconnu par les académiciens comme un déterminant critique du développement humain (Coutts, 1995 ; Quamar, 2002 ; Röling, 1996 ; Worth, 2006) et d'amélioration des compétences des apprenants (Darré, 1999 ; Kidd, 1988 ; Latour, 1999 ; Sigaut, 1992).

irrigation privée, le fonctionnement, les coûts d'acquisition et les avantages. Cet auto-apprentissage s'est révélé, expliquait-il, stimulant et profitable.

Il faut aussi souligner que l'organisation des sessions de formation à l'intention des maraîchers membres des GC contraste avec les "lois" qui organisent les interventions de développement selon lesquelles les autorités sont d'abord formées par les chercheurs ou experts, et ensuite elles forment les animateurs (agents de changement) sur les thématiques, et enfin ces derniers sont chargés de former les producteurs agricoles¹²⁷. Dans le processus PNPIP, les thèmes de formation ne sont pas fournis par les institutions de recherche parce que les technologies proposées pour la dissémination ne sont pas des résultats de recherche. Ces thématiques ont émané plutôt des discussions avec les maraîchers lors des études d'états des lieux et d'intensité d'utilisation des savoirs de la petite irrigation privée et des sessions de sensibilisation organisées : la différence entre ce que les maraîchers déclaraient et ce qui est requis comme connaissance permet l'identification des thématiques de formation. Bien qu'ayant une maîtrise relative des dispositifs de la petite irrigation privée, le TSAGRN a sollicité l'appui des responsables des coopératives et des maraîchers pionniers pour l'organisation de la formation. L'évidence montre que les sessions de formation peuvent être qualifiées de 'formation sur le tas', ancrées dans l'expérience dont l'observation et la réflexion ont été déterminantes. Ici, l'accent est plus mis sur les expérimentations, les démonstrations sur les parcelles de production - plutôt que des séances théoriques en salle.

Des observations dissimilaires sont faites dans le projet 1000+ et le PADMJA. Les thèmes et les approches de formation émanaient des chercheurs, inscrits dans les documents de base des projets et validés lors de la formulation des actions. Tout comme le PNPIP, les processus PADMJA et projet 1000+ ne sont pas conduits suivant l'approche classique de formation en cascade¹²⁸. Des formateurs sont identifiés et contractés, et ont directement organisé les sessions de formation avec les producteurs agricoles. Le Président de l'UCP-Ifangni argumentait que cela ne peut en être autrement puisque les technologies GIFS sont des résultats de recherche, et les chercheurs qui ont conçu les technologies GIFS ont été sollicités pour renforcer les capacités des entrepreneurs agricoles membres des PEA. Dans le même

¹²⁷ Certains analystes parlent de 'formation en cascade' (von Lühe, 1991 ; World Bank, 1992) ou ce que Kolb (1984) argumente en quatre niveaux d'apprentissage : connaissance, attitude, aptitude et comportement.

¹²⁸ L'approche classique de formation en cascade implique que les autorités du projet sont d'abord formées ; ces dernières forment à leur tour les agents de vulgarisation qui sont chargés de former les producteurs agricoles.

ordre d'idée, les responsables du GEA-Bénin reconnaissent que la modernisation des exploitations agricoles impose des thématiques de renforcement des compétences qui n'existent pas au niveau local, et qu'il sera tendancieux de négocier les thèmes avec les jeunes exploitants agricoles. Ceci explique le recours à des formateurs qualifiés.

L'apprentissage dans les projets 1000+ et PADMJA incluent notamment le déroulement en salle, contrairement à ce qui est observé dans le cas du PNPPIP. Dans ces deux cas, il a été enregistré des sentiments de satisfaction. Toutefois, de point de vue analytique, il apparaît que les thèmes et les stratégies de formation ne sont pas négociés avec les producteurs agricoles. Ces derniers ne peuvent donc pas impacter ni le contenu des formations ni l'approche utilisée. Cependant, ils reconnaissent que les différentes sessions de formations organisées ont considérablement amélioré leurs connaissances. Spécifiquement, dans le cas du projet 1000+, les entrepreneurs agricoles ont continué l'application des technologies GIFS parce qu'ils ont accès aux intrants. Pour leur part, les jeunes exploitants agricoles impliqués dans le PADMJA déclarent étendre certaines connaissances acquises à d'autres cultures.

8.3.4. L'accès aux ressources productives a nécessité la gestion des conflits

La reconstitution des événements émergents des trois expériences PNPPIP, PADMJA et projet 1000+ prouve que la gestion des conflits ont été un facteur décisif dans l'effectivité de l'articulation des demandes et l'accès des producteurs agricoles aux ressources productives nécessaires pour l'application des technologies disséminées. Les sources d'information mentionnent que ce processus d'intermédiation a émergé suite à la promotion des approches participatives et des services axés sur l'articulation des demandes. Dans les trois études de cas, les processus de gestion des conflits ont façonné de façon significative les actions exécutées et les services fournis. Pour ce qui concerne le PNPPIP, les premiers processus de gestion des conflits¹²⁹ sont apparus nécessaires au cours de l'état des lieux et intensité d'application des technologies. Bien que mécontents des projets dans lesquels ils étaient impliqués par le passé et qui n'avaient pas fondamentalement amélioré le revenu, les

¹²⁹ Il est observé que les discussions ont résulté des divergences entre les attentes des maraîchers et les actions que le PNPPIP espère réaliser. Alors que maraîchers espéraient des appuis physiques (matériels tangibles), les explications par le TSAGRN révélaient que le PNPPIP n'est pas un projet qui installe des aménagements ou distribue des motopompes et autres équipements pour l'arrosage. Toutefois, précise-t-il, le PNPPIP va faciliter l'accès des maraîchers aux aménagements hydro-agricoles, motopompes et autres équipements.

responsables des coopératives ont accepté collaborer pour la mise en œuvre des actions du PNPPIP.

L'argumentaire constamment répété et qui a convaincu les responsables des coopératives met l'accent sur la différence du PNPPIP avec les autres projets exécutés par le passé¹³⁰. Les explications concernant les sources de financement directement gérées par les partenaires techniques et financiers ont été cruciales dans le comportement adopté par les responsables des coopératives - contrairement aux projets dans lesquels les seuls acteurs déterminants impliqués sont les autorités et agents du MAEP et ses organisations comme le CARDER et le SCDA Cotonou. Il faut souligner que cette acceptation des responsables des coopératives a été déterminante dans le succès des séries d'activités menées à savoir les études de l'état des lieux et l'intensité d'application des savoirs de la petite irrigation privée, la mobilisation et la mise en place des GC et l'incitation à l'expression des demandes, les séances de renforcement de capacités, et le suivi-évaluation de l'installation des dispositifs hydro-agricoles.

Dans l'ensemble, les campagnes de sensibilisation et de présentation des savoirs de la petite irrigation privée n'ont pas posé de grosses difficultés comparativement à l'établissement des GC qui a nécessité des compromis. Par exemple, les données discutées mettent en évidence que la perspective du TSAGRN d'identifier les maraîchers et constituer les GC à partir des coopératives présentes sur chaque site en vue de se conformer aux cahiers de charge, n'a pas reçu l'assentiment des responsables des coopératives qui ont préféré des GC associés aux coopératives pour éviter d'enflammer les tensions et conflits existants. Les compromis ont permis de retenir et d'appliquer un certain nombre de critères conformes aux désires des responsables des coopératives, et de sélectionner les premiers maraîchers partenaires du PNPPIP. D'autres activités comparables sont aussi tenues pour faciliter l'organisation des sessions de renforcement des compétences des maraîchers. Des interactions et discussions ont été également nécessaires avec les gérants des institutions de micro-finances et des compagnies commerciales, les plombiers et maçons. Il est observé que des discussions similaires ont été tenues pour le suivi-évaluation de la progression des activités planifiées.

¹³⁰ Les différences concernent notamment l'approche d'intervention (incluant le conseil agricole, les négociations et dialogues - par opposition à l'approche top-down, centralisée laissant très peu de marge de manœuvre aux agents de changement et maraîchers), le système conduit par les maraîchers eux-mêmes et non la recherche, la diversité des compétences, la facilitation des processus d'intermédiation.

La gestion des conflits a constitué également des composantes essentielles dans la mise en œuvre des processus PADMJA et projet 1000+, et appréciables au niveau des différents évènements. Le matériel empirique présenté mentionne que des efforts considérables ont été déployés à cet effet. Par exemple, au cours de la reformulation de la demande de subvention pour se conformer aux recommandations des évaluateurs, les responsables du GEA-Bénin ont négocié l'appui et l'expertise technique du PNOPPA. Aussi, pour satisfaire les commentaires des évaluateurs commissionnés, des négociations sont organisées avec les responsables du SCDA et les autorités de la mairie de Tori-Bossito pour obtenir leurs soutiens techniques et politiques. Dans l'un ou l'autre cas, il a été question d'assurer la pérennisation des actions, étant donné la nature pérenne des deux institutions. Des négociations similaires ont été également organisées avec les autorités du PSCC/FED avant la signature des contrats.

Des compromis ont été nécessaires durant le diagnostic participatif, les sessions de renforcement des capacités managériales, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des plans d'affaires avec les jeunes exploitants agricoles. Des séries de discussions ont eu lieu en ce qui concerne le budget proposé pour l'organisation des sessions de formation et soumis par les responsables du GEA-Bénin. Il faut souligner que des négociations ont été nécessaires suite aux commentaires des autorités du PSCC/FED. Celles-ci suite aux recommandations sur la nécessité de réviser l'approche de calcul de la contre partie financière des jeunes exploitants agricoles qui ne donne aucune contrainte financière à ces derniers. Les documents de base du projet ont défini les thèmes de formation qui sont par la suite validés. Alternativement, les jeunes exploitants agricoles déclarent ne pas être associés aux discussions ayant conduit à l'élaboration des thèmes de formation. Ce fait contraste avec ce qui est observé dans le projet 1000+. Toutefois, ils reconnaissent que plusieurs idées partagées sont leur production. Ce qui signifie que la stratégie utilisée au cours des sessions de formation a été négociée, pour reprendre les termes de Bruges et Smith (2008).

Les jeunes exploitants agricoles reconnaissent également que les différentes actions retenues dans les plans d'affaires et mises en œuvre ont été discutées. Spécifiquement, les membres de l'équipe technique conjointement avec les formateurs négociaient avec les jeunes exploitants agricoles l'ordre de priorité et les actions à mettre en œuvre. En conséquence, les demandes prioritaires qui couvrent le montant de 400.000 F.CFA sont retenues. Contrairement à ce qui est observé dans le processus PNPIPP, les responsables du GEA-Bénin conjointement avec les membres de l'équipe technique ont acquis et distribué les intrants, équipements, et appuyé

l'installation des infrastructures, reconnus comme des ressources productives déterminantes pour améliorer la compétitivité des jeunes exploitants agricoles.

S'affirmant dans les mêmes sillages que les deux projets précédemment discutés, les responsables de l'UCP-Ifangni ont également déployé des efforts pour promouvoir des processus de gestion des conflits. Certains processus ont été concrétisés lors des ateliers d'échanges et de visites de terrain organisés par l'IFDC, organisés pour structurer et finaliser la proposition d'affaires. En effet, les propositions des responsables de l'UCP-Ifangni mettent l'accent sur le modèle de financement classique axé sur l'offre et l'approche participative pour la conception, mis en œuvre et suivi-évaluation des actions. Les autorités de l'IFDC ont, au contraire, suggéré le modèle de financement axé sur la demande et de l'approche CASE pour articuler les demandes des entrepreneurs agricoles¹³¹. En conséquence, des discussions ont été nécessaires pour clarifier les concepts et obtenir des compromis. Une autre implication concerne les expertises techniques et organisationnelles pour assumer l'approche CASE qui manquent au niveau de l'UCP-Ifangni. A cet effet, les négociations ont permis l'identification de l'ONG OPADEB comme partenaire avec comme mandat l'appui aux responsables de l'UCP-Ifangni dans la gestion des ressources financières et l'exécution des actions.

D'autres processus de gestion des conflits ont été rendus opérationnels au cours des études de marchés, l'identification et l'analyse du problème majeur et des solutions, l'élaboration, l'exécution et le suivi-évaluation des plans d'affaires. La caractéristique critique du processus de gestion des conflits est qu'il implique plusieurs acteurs qui ont des intérêts différents, mais les entrepreneurs agricoles sont supposés rendre effectifs leurs demandes. Ils reconnaissent également ne pas disposer des capacités techniques nécessaires pour participer aux études de marchés. Toutefois, ils expliquaient être impliqués dans l'identification de la filière porteuse et du problème prioritaire, l'analyse du faible rendement du maïs et des solutions, la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des plans d'affaires. Ainsi, tout comme les deux cas précédemment discutés, les activités exécutées sont informées par les valeurs et les normes des entrepreneurs agricoles, et continuellement négociées au cours du processus.

¹³¹ L'arrangement de financement proposé par l'IFDC ressemble à celui du PADMJA, avec la différence que dans le cas de ce dernier, obligation est faite aux responsables du GEA-Bénin de financer les activités, donner les preuves, avant d'être remboursés.

8.3.5. Flexibilité et adaptabilité dans les trois études de cas

Les récits des expériences évaluées dans cette recherche révèlent que la flexibilité est une composante essentielle, avec plusieurs adaptations mises en œuvre pour surmonter les défis émergents et les contextes changeants. Plusieurs actions et services non initialement prévus ont été exécutés. Dans le processus PNPIP, une compréhension de l'identification des groupes de contact (GC) mettait en lumière des critères différents de ceux initialement prévus et proposés par le TSAGRN. Les responsables des coopératives maraîchères expliquaient que l'application des critères initialement prévus serait une source de tensions et de conflits.

Comme le matériel empirique montre, le TSAGRN a résolu cette divergence en négociant des critères qui concordent avec les attentes des responsables des coopératives. Ceci parce que le processus initialement proposé pour l'établissement des GC n'est pas, selon la perspective des responsables des coopératives, opérationnel. La conclusion à partir des évidences discutées est que diverses pressions de la part des responsables des coopératives ont certainement joué en faveur d'une certaine adaptabilité. Les mêmes flexibilités ont été adoptées pour répondre à l'une des contraintes majeures expérimentées par les maraîchers : l'accès aux marchés de crédits et d'équipements. Les activités menées n'étaient pas initialement anticipées, mais se sont imposés comme déterminantes.

Des adaptations comparables ont été aussi observées dans les processus PADMJA et projet 1000+. Les dynamiques changeantes qui ont conduit les porteurs du PADMJA à introduire ces adaptations ne diffèrent pas fondamentalement de celles évoquées ci-dessus : les critères d'éligibilité des jeunes exploitants agricoles et la prise en compte des jeunes exploitants agricoles individuels non membres de groupements. En effet, la demande de subvention négociée avec le PSCC/FED a prévu la sélection de 60 jeunes exploitants agricoles dans 15 groupements de 15 villages dans la commune de Tori-Bossito. Les premières investigations au niveau des autorités et collectivités locales révèlent qu'une telle entreprise ne peut aboutir puisqu'il n'existe pas autant de groupements fonctionnels. A cet effet, contrairement aux systèmes d'intervention traditionnels caractérisés par une certaine rigidité, les autorités du PSCC/FED ont accepté l'extension aux jeunes exploitants individuels suggérée par les responsables du GEA-Bénin. De même, lorsque les critères proposés par le comité de pilotage pour identifier et sélectionner les 60 jeunes exploitants agricoles n'ont pas reçu l'assentiment des autorités locales, des négociations ont été organisées pour en arriver à des compromis.

Tous ces services fournis peuvent être compris comme des formes d'adaptation aux défis émergents des composantes initialement définies.

Pour ce qui concerne le projet 1000+, les résultats intéressants enregistrés peuvent s'expliquer en parti par la flexibilité dans les opérations de promotion de la filière maïs blanc et puis maïs jaune. Plusieurs caractéristiques clés non initialement définies dans l'agenda et les documents de base du projet 1000+ telles que conçues ont été revues et de nouveaux éléments ont été introduites dans le processus. Ces nouveaux éléments incluent la sélection de OPADEB ONG pour l'exécution des activités et la cogestion des subventions allouées. Mieux lorsque des défis sérieux ont émergé suite à la baisse des prix de maïs blanc sur les marchés locaux, les réactions des responsables de l'UCP-Ifangni supportées par les autorités de l'IFDC ont été de développer la filière maïs jaune simultanément avec la filière maïs blanc ; ce qui a nécessité des adaptations dans la philosophie initialement adoptée. Ainsi, tout comme le PNPPIP et PADMJA, le projet 1000+ a été flexible et adapté aux dynamiques émergentes et élargi les composantes pour inclure d'autres services non initialement inscrits dans le plan d'affaires.

8.4. Forces motrices catalysant les processus d'intermédiations

Les discussions ci-dessus ont montré les processus d'intermédiations déployés dans les trois études de cas et comment ces processus ont contribué à l'articulation des demandes des producteurs agricoles et l'adoptabilité des technologies disséminées. Cependant, ces processus d'intermédiation ont été façonnés par certaines forces motrices. Certains académiciens parlent de contextes structurant l'effectivité de la mise en œuvre des processus d'intermédiations. Cette section examine les évidences à partir des expériences PNPPIP, PADMJA et projet 1000+ qui supportent cet argumentaire des effets critiques des forces motrices sur les processus d'intermédiations.

8.4.1. Implication des processus politiques dans PNPPIP, PADMJA et projet 1000+

Le matériel empirique analysé met en évidence que les processus politiques ont été déterminants dans la mise en œuvre de processus d'intermédiations, et ont impacté considérablement les caractéristiques clés initialement définies. Cependant, les effets des processus politiques dans les trois études de cas diffèrent à plus d'un titre. Les processus politiques dans le PNPPIP sont initialement formulés par les autorités de la DGR/MAEP avec

l'aide du CARDER et discutés avec les experts du PNUD et de la FAO. Bien qu'étant des organisations du gouvernement, la DGR/MAEP et CARDER sont des institutions suffisamment encadrées dans la philosophie de privatisation. Ces institutions, dans les documents de base soumis et discutés, mentionnaient le conseil agricole comme l'approche d'intervention. Les évidences prouvent que les autorités de ces institutions définissaient leur rôle comme chargé du contrôle de la qualité des services et résultats dans la mise en œuvre du projet. A ce titre, elles avaient suggéré le recrutement d'un TSAGRN pour l'exécution, respectant ainsi le principe de séparation du financement de la fourniture des services.

L'analyse des données révèle que le processus PNPPIP tel que conduit par le TSAGRN est relativement ouvert parce que permettant de nouvelles idées et options de prendre corps et d'être intégrées dans le processus. Les technologies de la petite irrigation privée sont conçues par des maraîchers pionniers, mais ne sont pas disséminées suivant un cadre théorique rigide et monolithique, en dépit des composantes définies par les porteurs du projet. Par exemple, plusieurs pensées mises en œuvre et intégrées dans le processus sont des propositions des responsables des coopératives impliqués : l'identification des maraîchers par coopérative (et non par site comme initialement prévu) pour ne pas activer les conflits latents, les critères de sélection des maraîchers membres des GC pour choisir de 'vrais' maraîchers (et non des ouvriers), la mobilisation de Vital Finances et la caution solidaire que constitue les coopératives, sont autant de nouvelles caractéristiques qui ont été cruciales dans la mise en œuvre des processus d'intermédiations. A ce titre, elles ont été prises en considération et intégrées aux caractéristiques initialement définies. Cette attention peut être interprétée comme un apport considérable lors la mise œuvre des actions.

Dans le PADMJA et projet 1000+, les processus politiques sont plus ouverts que dans le cas du PNPPIP. Les caractéristiques clés initialement formulées dans les deux cas PADMJA et projet 1000+ ont été finalisées entre les porteurs des projets et les autorités des organismes financiers au cours de plusieurs tractations et négociations. Le matériel empirique met en évidence que les deux projets ont offert plusieurs possibilités d'intégrer de nouveaux éléments et concepts dans le processus de conception, d'exécution et de suivi-évaluation des actions. Les acteurs qui ont façonné les processus politiques dans les deux cas sont perceptibles. Toutefois des différences existent. Dans le cas du projet 1000+, les idées et les expériences des entrepreneurs agricoles qui ont par le passé expérimenté certaines des technologies GIFS proposées pour être disséminées ont été évaluées et incorporées dans le processus. Ce qui

offre le sentiment aux producteurs agricoles que leurs idées et expériences sont considérées et prises en compte. Une telle activité manque dans la mise en œuvre du projet PADMJA. La conséquence dans ce dernier cas a été certainement les mécontentements ouvertement exprimés par les jeunes exploitants agricoles au sujet de la différence entre les coûts qu'ils perçoivent comme normaux et les ceux présentés par les membres de l'équipe technique.

Mieux, lorsque des défis ont émergé, une nouvelle filière suggérée par les autorités de l'IFDC a été appropriée par les responsables de l'UCP-Ifangni et intégrée dans le processus de mise en œuvre du projet 1000+. Dans ce cas, les autorités de l'IFDC ont joué des rôles critiques. Aussi bien les responsables de l'UCP-Ifangni que les entrepreneurs agricoles, les transformatrices et les commerçantes sont satisfaits de la manière avec laquelle les processus sont conduits et dont le rôle et l'influence directs des intervenants sont de plus en plus réduits ; ce qui leur donnent une large marge de manœuvre pour incorporer des théories concordantes aux institutions socio-économiques locales.

8.4.2. Contribution des financements privés aux PNPIIP, PADMJA et projet 1000+

Les données discutées ont également prouvé que la mise en œuvre des activités prévues dans les trois projets ont nécessité des ressources financières. En particulier, les ressources financières privées mobilisées définissent les motivations mais aussi les rigueurs pour la mise en œuvre efficiente des processus d'intermédiations. Dans le cas du PNPIIP, les ressources financière mobilisées proviennent de trois sources : le PNUD, le gouvernement béninois à travers le MAEP¹³² et les maraîchers (crédits ou propres). Evidemment, les ressources financières publiques mobilisées auprès du PNUD et du gouvernement béninois (environ 46 % montant total du projet) ont été décisives dans l'exécution des activités prévues. Elles ont aussi permis la planification budgétaire notamment l'élaboration de devis indicatif pour les négociations avec Vital Finances et l'acquisition des motopompes et autres équipements¹³³ et la mise en place des aménagements hydro-agricoles (bassins, forages et tuyauteries).

¹³² Il n'est pas de doute que les deux premières sources sont publiques avec le modèle de cofinancement, alors que la troisième est privée. Les arrangements définis ou formulés initialement suggèrent que les ressources financières publiques mobilisées à partir du PNUD et du gouvernement Béninois (environ 46 % montant total du projet) supportent les frais de prestation de services y compris le TSAGR. Contrairement à ce qui est observé par le passé où les ressources financières sont mises à la disposition des organisations du gouvernement ces celles-ci, dans le cas du PNPIIP, le budget est et géré par la FAO.

¹³³ Katz (2006) qualifie ces derniers de matériels tangibles - par opposition aux matériels non tangibles à savoir les conseils agricoles, la formation et les visites d'échange villageois.

Les informations discutées révèlent que les maraîchers ont aussi contribué financièrement à la mise en œuvre et l'effectivité de certains processus d'intermédiation. Les processus incluent notamment les discussions avec les maraîchers en ce qui concerne les options technologiques choisies, l'implication des maraîchers aux négociations avec les institutions de micro-finance ou la mobilisation de ressources financières propres (tontine, caisse de solidarité, biens thésaurisés), et avec les gestionnaires des boutiques de vente pour l'acquisition des matériels tangibles conformément aux planifications avec les maraîchers. Les montants des crédits demandés ont été effectivement mis à la disposition des maraîchers et servis à l'acquisition des matériels et l'installation des aménagements hydro-agricoles sollicités. En conséquence, aucun mécontentement ou plainte majeure n'a été enregistré.

Des processus similaires ont été observés dans le cas du PADMJA. Cependant, la structuration financière du PADMJA présente des différences considérables par rapport à celle du PNPPIP. En particulier, la contribution financière des jeunes exploitants agricoles dans l'acquisition des matériels n'a pas été 'transparente', comme ce qui est observé dans le cas du PNPPIP. Ici, un plan d'affaire individuel a été élaboré avec chaque jeune exploitant agricole qui inclut la contribution financière en propre et celle à mobiliser auprès des institutions de micro-finance - et la subvention du PSCC/FED. Le matériel empirique documenté prouve que les jeunes exploitants agricoles ont participé à toutes les phases de planification du budget et l'obligation leur est faite de mobiliser la contre partie financière qui représente environ 20 % du budget. Cette contre partie financière mobilisée versée est prise en compte dans l'acquisition des matériels tangibles sollicités. Mais ils n'ont pas été impliqués dans les procédures d'acquisition des équipements sollicités. Comme souligné ci-dessus, cette situation a été la source de tensions manifestées par les jeunes exploitants agricoles.

Le projet 1000+ a suivi un processus de contribution financière des entrepreneurs agricoles différents du PNPPIP et PADMJA. En ce qui concerne le PNPPIP et PADMJA, les processus de contribution financière sont directs, négociés ou non, parce que les producteurs agricoles sont bien conscients de leur contribution à l'exécution de certaines activités. Ceci explique pourquoi des mécontentements sont manifestes dans le processus PADMJA dès que les jeunes exploitants agricoles ont constaté des 'surévaluations' des coûts des équipements reçus. Par contre, le processus adopté dans le cas du projet 1000+ est indirect étant donné que les entrepreneurs agricoles impliqués demeurent inconscients que le budget planifié incluait leur

contre partie financière prélevée sur les intrants obtenus à crédit et le coût de session du maïs vendu à l'UCP-Ifangni. Dans le premier cas, on parle de 'levy' sur intrants. Quant au second cas, la récupération est effectuée sur la marge bénéficiaire du maïs vendu. Dans l'un ou l'autre cas, la contribution financière des producteurs agricoles est récupérée au moyen de mécanismes "détournés" et moins transparents.

8.4.3. Apports des compétences techniques et organisationnelles

Les éléments de preuve ont montré que les trois projets ont été mis en œuvre par des animateurs de qualifications requises et des motivations nécessaires. Toutefois, des différences existent entre les trois expériences. Le matériel empirique montre que le PNPPIP est mis en œuvre par un TSAGRN recruté comme consultant privé - et non pas une équipe comme dans les autres cas. Le TSAGRN ne dispose pas de marge de manœuvre lui permettant de négocier des expertises complémentaires - comme observé dans le PADMJA et projet 1000+. Il a alors investi des efforts considérables pour conduire seul les études des états des lieux et l'intensité d'utilisation des technologies de la petite irrigation privée, les campagnes d'information, l'établissement des GC, l'organisation des sessions d'apprentissage, la facilitation des négociations avec Vital Finances et les suivi-évaluation de l'acquisition et mis en place des aménagements hydro-agricoles.

Ainsi, l'analyse des données en matière d'apports de compétences techniques et organisationnelles dans le processus PNPPIP confirme les conclusions par Van den Ban (1997) : le TSAGRN dispose de capacités requises pour conduire les processus. Les données analysées prouvent que ces compétences sont la résultante des différentes formations universitaires et expériences acquises dans d'autres projets. Ces formations ont significativement formaté les habiletés et aptitudes du TSAGRN à conduire efficacement le processus PNPPIP¹³⁴. Mieux, lorsque le besoins s'est fait sentir, il n'a pas hésité pour se faire former sur le 'tas' en ce qui concerne les dispositifs de la petite irrigation privée. En plus de ces contextes structurants ayant contribué à l'effectivité des processus d'intermédiation, les évidences prouvent que d'autres motivants du contrat obtenu et révélé par le TSAGRN concernent les rémunérations et les primes (y compris les frais de déplacement et carburation)

¹³⁴ Le TSAGRN a le niveau universitaire, maîtrise en Sociologie-Anthropologie à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines Développement de l'Université d'Abomey-Calavi (FLASH/UAC). Il a également accumulé des expériences en matière d'animation dans d'autres projets avant d'être recruté par le PNPPIP.

directement payé par le PNUD - et non comme on pourrait s'y attendre les services de comptabilité de la DGR ou du CARDER. Sans doute, ses qualifications et capacités acquises et les motivations ont été cruciales dans la mise en œuvre des différentes activités planifiées.

Des conclusions comparables peuvent être tirées en ce qui concerne les deux autres processus PADMJA et projet 1000+, avec, cependant, des différences majeures. La première est relative au fait que ces deux processus incluent plusieurs animateurs de domaines différents de formations universitaires et de compétences : trois dans le cas du PADMJA qui constituent les membres de l'équipe technique ; et quatre dans le projet 1000+ qui forment ensemble l'équipe d'intervention. Comme énoncé dans les discussions, les membres des équipes formées ont conduit avec perspicacité les activités retenues dans les documents de base du PADMJA et projet 1000+. Ainsi, ils s'inscrivent dans les mêmes perspectives que le TSAGRN dans le processus PNPIP. La deuxième différence majeure concerne la marge de manœuvre qui permet aux porteurs des processus PADMJA et projet 1000+ de rendre opérationnel l'implication d'expertises extérieures qui manquent au sein de l'équipe.

C'est le cas dans le processus PADMJA au cours duquel des formateurs facilitateurs ont été mandatés pour assurer les sessions de formation. En dépit de ces compétences disponibles, il est reconnu et accepté par aussi bien les responsables du GEA-Bénin que les membres de l'équipe technique que l'expertise pour conduire certaines thématiques manque ; ce qui explique en parti le recours à des consultants privés ayant le niveau requis et les expériences avérées. Le postulat qui sous-tend une telle reconnaissance est que l'effectivité de certains processus d'intermédiation ne peut être possible que grâce au déploiement de compétences complémentaires requises, même s'il faut supporter des coûts supplémentaires. La même évidence est observée dans le projet 1000+ : l'ONG OPADEB recrutée comme partenaire dans la mise en œuvre des actions et la gestion des ressources financières, le consultant privé mobilisé pour appuyer les membres de l'équipe OPADEB dans l'organisation des études de marchés, les expertises des responsables du SCDA-Ifangni et du formateur pour l'exécution des sessions de renforcement des capacités des entrepreneurs agricoles, sont autant de compétences techniques et organisationnelles encadrées dans la mise en œuvre des activités retenues dans les documents de base du projet 1000+.

Conclusion

L'analyse comparative ci-dessus présentée fait apparaître deux conclusions. D'une part, l'application des indicateurs prospectifs induit des caractéristiques comparables pertinentes au niveau des trois projets différentes de celles des politiques conventionnelles. La conclusion qui assume que l'effectivité des innovations dépend de la séparation du financement de la fourniture des services doit être revue au regard d'un résultat inattendu : les trois projets ont en fait fonctionné comme des projets 'multi-acteurs', avec des différences de potentiel observées surtout en ce qui concerne la construction des réseaux et les négociations. Ces deux processus d'intermédiation ont une fréquence¹³⁵ élevée et apparaissent comme déterminants dans l'accès des producteurs agricoles aux ressources productives. Ils expliquent en parti les différences d'impacts entre les trois projets examinés. Tout comme plusieurs cas consacrés aux politiques de privatisation (Alex et Rivera, 2002 ; Katz, 2006 ; Parkinson, 2009 ; van den Ban, 2003), l'analyse comparative suggère que la séparation du financement de la fourniture des services n'est pas un facteur déterminant dans l'articulation des demandes et l'effectivité des innovations. Ce qui permet de reconsidérer les argumentaires développés pour expliquer les échecs et impacts limités des politiques conventionnelles d'innovations.

L'amélioration de l'effectivité des innovations dans les trois expériences documentées n'est pas fondée sur des mécanismes centralisés et rigides, typiques des politiques conventionnelles, celle du gouvernement et de ces organisations qui supportent, financent et fournissent les services. Les actions axées sur les demandes ont pris source dans les mécanismes dynamiques qui ont émergé des rapports harmonieux et des interactions entre les différents acteurs impliqués dans les trois études de cas et qui résultent de la mise en œuvre efficiente des processus d'intermédiation. Ces processus d'intermédiation apparaissent comme des extensions des approches conventionnelles et se trouvent influencés par les forces motrices. La conception et le suivi-évaluation de l'exécution des actions dans les trois projets examinés corroborent assez bien à la théorie de Law et Callon (1992) selon laquelle les actions exécutées résultent des négociations au sein et entre les réseaux établis.

¹³⁵ La fréquence exprime le nombre d'apparitions d'un processus donné au cours des phases de mise en œuvre du projet.

Chapitre 9 : Analyses et discussions : la privatisation est-elle la solution aux impacts limités des interventions de l'Etat ?

Introduction

Ce dernier chapitre tentera de répondre à la question générale posée initialement dans cette recherche : comment les nouveaux modèles de financement et de fourniture des services affectent l'articulation des demandes et l'effectivité des innovations ? En particulier, ce chapitre discute les données présentées dans les chapitres 4 à 8 au regard de l'hypothèse théorique et politique qui sous-tend la promotion des nouveaux modèles de privatisation : les actions exécutées et les services fournis devront être axés sur les demandes des producteurs agricoles, et améliorer l'effectivité des innovations. Ci-dessous est passée en revue et discutée la force assignée aux modèles de privatisation dans l'articulation des demandes et l'effectivité des innovations : les réflexions sont essentiellement basées sur les leçons tirées des données présentées dans les chapitres 4 à 8.

9.1. Les modèles de privatisation et les services orientés vers les demandes

Le chapitre 1 de cette recherche révèle que les nouveaux modèles de financement et fourniture des services sont institutionnalisés et promus avec l'objectif politique de rendre les services plus orientés vers les besoins des producteurs agricoles et effectifs, et répondre aux opportunités d'innovations. A cet effet, trois cas de nouveaux modèles de privatisation sont sélectionnés et documentés ethnographiquement dans les chapitres 4 à 6 et comparés dans le chapitre 8. Cette première section de discussions générales est de répondre aux questions : quelle demande ? Et qui demande ? Elle est décomposée en quatre thèmes de discussions à savoir : l'importance de la séparation du financement de l'exécution des actions dans l'articulation des demandes, la nature (économique ou substantive) des demandes articulées, l'implication des producteurs agricoles et la portée des demandes articulées, et les demandes articulées sont-elles des expressions par les producteurs agricoles ? L'objectif est de faire apparaître ce qui s'est passé au niveau des trois études de cas, et mieux comprendre de quelle manière les actions exécutées sont axées sur les demandes, et rendues effectives.

9.1.1. La séparation du financement de l'exécution des actions est-elles décisive dans l'articulation des demandes ?

L'analyse des données discutées dans les chapitres 4 à 6 et comparés dans le chapitre 8 montre que la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des actions dans les trois études de cas ont impliqué plusieurs acteurs provenant aussi bien des organisations publiques que privées. Dans l'ensemble, l'analyse du matériel empirique révèle que les acteurs déterminants dans les processus incluent les organisations du gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les ONG, les compagnies commerciales, les institutions de micro-finance, les prestataires de services, les producteurs agricoles et leurs organisations. En simplifiant, on peut dire que chacun de ces acteurs a exprimé des demandes, et développé des stratégies diverses pour la prise en compte de ces demandes lors de l'exécution des actions.

Toutefois, on observe que dans ces processus, les producteurs agricoles ont une grande marge de manœuvre et des opportunités pour participer effectivement aux processus et rendre effectifs leurs attentes et besoins. Les données analysées prouvent que les producteurs agricoles ont effectivement participé à toutes les étapes des processus auxquels ils sont invités, notamment l'analyse de l'environnement local (diagnostics participatifs), l'identification des problèmes et la recherche de solutions, la définition des priorités, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des actions retenues. Ces processus permettent de répondre à deux questions. D'abord, ils font apparaître que la participation des producteurs agricoles est un élément déterminant (même si les producteurs agricoles ne sont pas dominants) qui débouche sur une liste de demandes formulée pour répondre aux contraintes expérimentées. Alternativement, le matériel empirique analysé révèle que les intervenants ont suggéré une gamme d'options et de possibilités à des fins de couvrir la diversité des attentes et aspirations des producteurs agricoles, et répondre aux stratégies et conditions de vie, par exemple :

- les maraîchers ciblés dans la ville de Cotonou par le PNPPIP ont été mis en contact avec quatre nouveaux systèmes hydro-agricoles dits de la petite irrigation privée à des fins d'améliorer les capacités d'arrosage et affecter positivement les productivités, et en conséquence les conditions de vie et revenus ;
- les jeunes exploitants agricoles concernés dans le PADMJA ont été appuyés dans l'acquisition d'équipements, matériels de travail, intrants et infrastructures dans le but

d'améliorer la productivité agricole, promouvoir les activités génératrices de revenu et les économies locales ;

- les entrepreneurs agricoles dans le projet 1000+ ont été inclus dans la promotion de six nouvelles technologies GIFS et les chaînes de valeurs en vue d'améliorer les conditions de vie et revenus des ménages, éradiquer l'insécurité alimentaire et réduire la pauvreté endémique qui sévit dans la zone visée.

Dans l'un ou l'autre cas, la philosophie est de permettre aux producteurs agricoles de choisir la ou les options concordantes aux conditions et opportunités des exploitations agricoles en présence. Ce qui signifie que les solutions uniques et standards mises en œuvre dans les politiques conventionnelles sont, dans les trois études de cas, abandonnées pour donner place à des stratégies qui laissent aux producteurs agricoles la liberté de choix d'options à mettre en œuvre ; autrement dit, les producteurs ne sont ni contraints ni persuadés. Evidemment, les données collectées et discutées dans les chapitres 4, 5 et 6 mettent en lumière que les producteurs agricoles sont satisfaits par rapport aux actions exécutées et services fournis, notamment l'accès aux intrants, crédits, équipements, infrastructures, formations et visites d'échanges¹³⁶. Les interviews rétrospectives avec les producteurs agricoles lors de l'analyse par contraste¹³⁷ ont révélé plusieurs facteurs qui expliquent l'enthousiasme observé. Il s'agit notamment des activités menées qui donnent priorité aux producteurs agricoles et l'articulation des contraintes expérimentées dans l'adoption des technologies. Dans les trois études de cas, la facilitation des services a permis aux producteurs agricoles d'accéder aux facteurs productifs (semences, engrais chimiques, crédits, équipements) qui constituent des handicaps majeurs à la promotion des innovations.

Ensuite, l'analyse comparative des processus PNPIP, PADMJA et projet 1000+ a apporté un argumentaire aux débats sur la nature des demandes articulées. Ici, les réflexions des promoteurs des politiques de privatisation s'opposent aux analyses des économistes : les

¹³⁶ Les intrants, crédits, équipements et infrastructures constituent ce que l'on peut appeler les composantes de développement des technologies ; la formations et visites d'échanges s'inscrivent plutôt dans le répertoire des composantes de services d'information.

¹³⁷ L'analyse par contraste s'est déroulée au cours des discussions de groupes où les producteurs agricoles sont invités à expliquer les différences qu'ils décèlent chez d'autres producteurs agricoles au niveau des conditions de vie et comportements, et établir ainsi un cadre de référence avant d'analyser leurs propres conditions et comportements. Elle fait partie intégrante des exercices TRAR (Technique de Répertoire des Acteurs et Réseaux), discutés dans le chapitre 3.

premiers défient la nature substantive des services et actions demandés par les producteurs agricoles, alors que les second croient en des demandes économiques. La section 9.1.2 fournira plus de détail. Ce qu'il faut noter est que la manière dont les trois processus ont été conduits a stimulé des motivations chez les producteurs agricoles impliqués si bien que même ceux qui étaient au départ retissant ou n'ont pas trouvé initialement d'intérêts, ont reconsidéré leurs positions, et y ont pris une part active. Dans le cas du PNPPIP, il est rapporté que la facilitation de l'accès aux crédits et équipements et la construction des infrastructures ont attiré beaucoup de maraîchers qui n'ont ménagé aucun effort pour contacter le TSAGRN. Des comportements similaires sont également observés dans la mise en œuvre effective des processus PADMJA et projet 1000+ et ont résulté de la facilitation de solutions aux contraintes expérimentées par les producteurs agricoles.

Ainsi, il serait peut de conclure que le matériel empirique analysé dans les trois études de cas contredisent les discours par les promoteurs des politiques de privatisation que la participation des producteurs agricoles devrait permettre de satisfaire leurs désires ou ce qu'ils veulent. Les mêmes conclusions sont tirées par certains analystes récents des politiques de développement et d'innovations qui ont montré que la portée des demandes substantives ne peuvent pas être justifiées ; et en conséquence, les politiques de privatisation visent articuler, d'abord et avant tout, les demandes économiques (Parkinson, 2009 ; Poulton et al., 2011). Au contraire, les trois cas documentés prouvent que différentes incitations sont utilisées (semences, engrais chimiques, crédits, intrants, équipements, infrastructures) pour stimuler des comportements économiques au niveau des producteurs agricoles. Plusieurs discussions rétrospectives ont mis en exergue que la satisfaction enregistrée au niveau des producteurs agricoles s'explique en grande partie par la promotion de ces mesures incitatives.

Des incitations similaires sont déployées dans la mise en œuvre des politiques conventionnelles ; la différence ici se trouve au niveau des technologies, des approches et des stratégies utilisées. Dans les politiques conventionnelles, il est essentiellement question de 'persuasion' et de 'conseils techniques'. Agbo (1995) rapporte que les thèmes de vulgarisation proposés par le CARDER sur le Plateau Adja incluent des incitatives comme l'octroi de semences et crédits. Alternativement, Tossou (1997) argumente que l'accès aux crédits est conditionné à l'adoption des paquets technologiques recommandés par la recherche et disséminés. Au contraire, dans les trois études de cas documentées, les incitations ne sont ni imposées ni contraignantes mais négociées avec l'ensemble des acteurs impliqués.

L'analyse des trois processus PNPIP, PADMJA et projet 1000+ permet de reconstituer l'émergence des conflits d'intérêts qui ont démotivé les producteurs agricoles. L'analyse comparative des trois processus au contraire révèle une certaine ambiguïté sur la nature substantive ou économique des demandes, qui apparaît comme un effet de structure, un stimulant de changement de comportements, lorsqu'on comprend l'articulation des demandes en termes de concordance ou d'adéquation entre les contraintes expérimentées et les nouvelles pratiques promues, comme argumentée dans les chapitres 7 et 8. Alors que l'analyse événement par événement documentée dans les chapitres 4, 5 et 6 met en lumière l'existence de différences significatives entre les attentes et les actions que les intervenants pensent utiles pour surmonter les contraintes expérimentées par les producteurs agricoles et pour lesquels les projets ont été élaborés, les études comparatives prouvent plutôt des différences significatives des interactions et confidences développées.

Les interactions dans le PNPIP sont plus élevées que dans les cas du PADMJA et projet 1000+. Cette différence pourrait certainement expliquer la différence de la nature substantive des demandes observées comme par exemple dans les réflexions de Poulton et al. (2011). Aussi, étant donné que plusieurs acteurs avec des demandes différentes sont impliqués dans ces processus, les demandes des producteurs agricoles (même s'elles ont un sous-bassement économique parce que stimulées au moyen des incitations et motivations) sont certainement façonnées par l'ensemble des autres acteurs impliqués, si bien que les demandes articulées sont le résultat des négociations. Plus de détails sont fournis dans la section 9.2.

Il est observé qu'au cours de ces interactions et confidences, les animateurs discutent avec les producteurs agricoles les options technologiques en vue de surmonter les problèmes expérimentés, les informations sur les structures d'appui et les institutions de micro-finance, facilitent l'organisation et les négociations entre les différentes parties concernées, et agissent comme des médiateurs en cas de conflits d'intérêts. Plusieurs études récentes sur développement et les innovations ont révélé que la mise en œuvre effective de ces processus nécessite le déploiement de supports communicatifs adéquats incluant notamment l'articulation des demandes négociées, et la facilitation de l'exécution des actions qui réduise l'incertitude qui pèsent sur les institutions socio-économiques locales¹³⁸. Ces études ont

¹³⁸ Voir par exemple, Flora (2001) ; Hall (2006) ; Leeuwis (2004) ; Sanging et al. (2008) ; Water-Bayer et al. (2009) ; World Bank (2008).

conclu l'effectivité des innovations pour des interventions qui déploient des approches et stratégies donnant la priorité aux négociations, comme observés dans les trois processus.

9.1.2. Les demandes articulées sont-elles économiques ou substantivistes

Cette question est brièvement abordée dans la sous-section 9.1.1. Ici, les postulats énoncés ci-dessus sont rendus plus explicites. Comme mentionné ci-dessus, le concept de “demande” est déterminant dans la promotion des politiques de privatisation et l'effectivité des innovations et constitue le pivot autour duquel les débats politiques et scientifiques actuels en ce qui concerne l'effectivité des services fournis, sont menés. La principale question qui ressort des réflexions par les académiciens et praticiens de développement concerne la nature et la portée des actions exécutées et des services fournis - c'est-à-dire si les demandes articulées sont-elles économiques ou substantives¹³⁹. Mais avant de mener à bien la discussion telle que refléter dans les différentes écoles qui ont façonné la longue histoire de la question de demande et dégager les implications pour le matériel empirique documenté, il est important de mentionner qu'il y a deux significations du concept de demande autour desquels les porteurs des projets de développement et d'innovations organisent la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des actions, comme le soulignaient les socioanalystes Hess et Authier (1994 : 81).

« Il est difficile de concevoir une intervention sans qu'il y ait formulation d'une demande par un groupe de clients. La demande, c'est le désir d'un individu ou d'un groupe par rapport à cette venue de quelqu'un d'extérieur dans l'institution. Ce désir peut s'expliquer de différentes manières. Le plus souvent, cette demande est motivée par la compréhension qu'il y a des rapports sociaux vécus qui ne sont pas visibles tant qu'ils ne sont pas révélés par quelqu'un d'extérieur. »

Tout le monde serait sans doute d'avis sur l'idée que pendant longtemps (en tout cas jusqu'à la promotion des politiques de privatisation vers la fin des années 1980 et début des années 1990), les interventions de développement et d'innovations sont basées sur la philosophie

¹³⁹ On peut évoquer des débats similaires entre substantivistes et économistes. En s'inspirant de Polanyi (1957) cité par Godelier (1974 : 153-181) par exemple, on comprend l'articulation des demandes substantives comme un 'processus institué d'interaction entre l'homme et son environnement qui aboutit à fournir de façon continue les moyens matériels de satisfaire les besoins. A l'opposé, Burling (1962) estime que qu'il n'y a pas de techniques ni de demandes économiques spécifiques. C'est seulement la relation entre des fins et des moyens qui impose la nature économique de la demande.

développée par les écoles économiques néo-classiques (Bannock *et al.*, 1998 ; Kidd *et al.*, 2000 ; Poulton *et al.*, 2011). Ces auteurs définissent la demande comme le désir de disposer de moyens capables de prévenir ou de faire cesser des sensations de peine ou d’insatisfaction, ou des moyens aptes à provoquer et à accroître des sensations agréables.

Appliqués à l’agriculture, les différents courants de ces écoles comprennent la demande comme l’ensemble des biens et services voulus par les producteurs agricoles qui sont capables de les payer à un coût donné. Ce qui signifie que l’accès aux biens et services comme condition de création d’interaction entre les acteurs est conditionné par l’existence de pouvoir d’achat. Cette compréhension de la notion de demande aide à mieux circonscrire les études sur les systèmes d’innovations en deux types de composantes : les composantes relatives à la demande des biens non tangibles (connaissances, informations, formations, conseils) et tangibles (semences, engrais chimiques, crédits, équipements, infrastructures), autres biens et services désirés par les producteurs agricoles, d’une part ; et les composantes relatives à l’offre des biens et services offerts par les intervenants, d’autre part.

Les promoteurs des politiques de privatisation ont explicitement renouvelé la théorie économique néo-classique et proposer d’inscrire plutôt la notion de demande dans la perspective substantive : les intérêts qu’ont les producteurs agricoles dans certains biens et services et le contenu de ces biens et services, et les questions qu’ils se posent quant à la satisfaction¹⁴⁰. En faisant ainsi, ces promoteurs s’inscrivent dans les interrogations de Darré (1999 : 27) :

« Mais d’autres, ou peut-être ceux-là aussi, peuvent en quelque sorte en amont de cette question, s’en poser une autre : comment se fait-il, comment est-ce possible, que les gens qui n’ont pas le pouvoir de l’argent, qui ne sont pas soutenu par ce pouvoir, puissent se faire entendre par certaines parties ? »

Les analyses ci-dessus mentionnées anticipent le développement de l’idée que les biens et services désirés et voulus par les producteurs agricoles qui ne disposent pas du pouvoir d’achat doivent être rendus explicites et satisfaits. Dans leurs réflexions, Katz et Barandum (2000) et Neuchâtel Group (2006) ont aussi souligné l’importance de cette perspective

¹⁴⁰ Voir Chipeta (2007) ; Katz et Barandum (2000) ; Neuchâtel Group (2006) ; Rivera (2008).

considérée au regard des conditions de vie des producteurs agricoles qui dépendent des technologies agricoles et de la nécessité d'une franche collaboration et un partenariat robuste avec d'autres acteurs jugés pertinent et nécessaires dans le processus d'approvisionnement des intrants et crédits et autres services qui satisfassent le désir des producteurs agricoles - notamment ceux qui sont pauvres et marginalisés dans les politiques de développement et d'innovations. Chipeta (2007) et Rivera (2008) sont allés un peu plus loin dans les analyses en révélant que si la demande est une expression de ce que les producteurs agricoles désirent et veulent, alors ils ne résistent pas à investir leurs ressources propres (foncières, main d'œuvre et financières) afin d'accéder à ces biens et services. L'idée centrale des avocats des politiques de privatisation¹⁴¹, et aussi des promoteurs des trois études de cas est que la promotion des demandes substantives devraient être la force catalysant l'articulation et la satisfaction des demandes économiques.

Que pouvons-nous apprendre de cette aventure conceptuelle à partir des trois expériences documentées dans les chapitres 4 à 6 et comparées dans le chapitre 8 au moyen des indicateurs prospectifs caractérisés dans le chapitre 7 ? Au-delà des positions tranchées aussi bien des scientifiques des écoles économiques néo-classiques que des avocats de la privatisation, l'argumentaire développé ici conclut que les deux significations ont été déterminantes, et dans la pratique, coïncident lorsqu'on analyse avec attention et perspicacité les données discutées dans les chapitres 4, 5 et 6 et la comparaison des trois processus PNPPIP, PADMJA et projet 1000+. Cette conclusion est importante, me semble-t-il, pour éviter, comme l'a souligné Bierchenk *et al.* (2000), tout malentendu normatif.

Spécifiquement, il est observé que les trois projets analysés dans cette recherche ont appuyé de façon continue l'accès aux biens et services qui concordent avec les demandes et besoins des producteurs agricoles, même si les approches et stratégies utilisées ne sont pas les mêmes : le conseil agricole dans le PNPPIP, l'approche participative pour la mise en œuvre du PADMJA et le CASE dans le projet 1000+. En dépit du fait que le processus PNPPIP ressemble à certains égards aux modèles généralement adoptés dans les organisations de l'Etat (comme par exemple, le modèle de 'financement public et fourniture publique des services' et l'approche d'intervention), il partage avec les deux autres projets des processus

¹⁴¹ Cette assertion est surtout confirmée dans les études par Rivera (2008) sur '*Pathways and tension in the family of reforms*' et Chipeta (2007) sur '*Demand driven agricultural advisory services*'.

d'intermédiation ayant joué des rôles déterminants et critiques dans l'articulation des demandes des producteurs agricoles.

Ce qui est en question dans les trois expériences analysées, et qui se retrouve au cœur de la recherche, c'est la manière dont les actions sont conçues, mises en œuvre, suivies et évaluées. Les discussions ci-dessus conduisent à la conclusion du rejet de la nature économique des demandes articulées dans le processus PNPIIP, parce que le projet a fournis des services sans contrainte de pouvoir d'achat, même si plusieurs des composantes peuvent être assimilées aux approches classiques. Dans les processus PADMJA et projet 1000+, c'est plutôt la nature substantive des demandes articulées qui est remise en question, contrairement à ce qui est prédit par les défenseurs des politiques de privatisation. Cependant, nonobstant les processus ayant conduit à la réalisation des actions, et sans en minimiser l'importance, on peut s'interroger sur les réflexions conceptuelles menées ci-dessus au moyen de la littérature qui permettent de conclure que la notion substantive de la demande semble restrictive étant donné qu'elle se réfère à la fourniture des biens et services qui satisfassent la volonté et les besoins des producteurs agricoles. Mais la satisfaction des biens et services exprimés a été souvent soumise au paiement de la contre partie financière, comme l'a souligné van den ban (1997) qui analysait la contribution financière des bénéficiaires à l'exécution des actions de développement et d'innovations - par opposition aux théories qui soutenaient que les interventions de l'Etat étaient gratuites, sans pouvoir d'achat pour les producteurs agricoles.

Une proposition alors serait de partir de l'analyse des actions exécutées et services fournis dans le cas du PNPIIP pour constater que la facilitation de l'accès aux intrants et crédits est rendue possible au moyen de l'articulation des demandes substantives, mais l'acquisition pour usage des semences, des engrais chimiques, des motopompes et l'installation des aménagements hydro-agricoles sont des coûts supportés par les maraîchers - au moyen de ressources financières propres ou crédits. Ce qui signifie que la demande économique inclut aussi la production, le marketing et la distribution des biens et services, à des fins de répondre aux besoins et demandes exprimés. Dans cette perspective, il est noté que les activités telles que menées par le TSAGRN et les membres de l'équipe technique dans PADMJA et de le PNPIIP indiquent implicitement l'articulation des demandes économiques, étant donné que l'accès aux biens imposent le pouvoir d'achat. Les discussions rétrospectives sur la question concluent que les porteurs des projets développent des stratégies basées sur 'les relations de désire-pouvoir d'achat et situations de choix (c'est-à-dire offrir la possibilité de choisir entre

plusieurs options)' souvent déployées par les entreprises pour enrôler les clients sur les marchés. Ceci suggère que l'articulation des demandes économiques est également parti intégrante des processus PNPIP, PADMJA et projet 1000+.

Il est alors possible de comprendre un peu plus les tensions et conflits qui ont émergé entre les actions exécutées voulues par les producteurs agricoles et les appuis que les porteurs des projets estiment nécessaires pour les producteurs agricoles. Des tensions et conflits similaires sont souvent signalés dans la mise en œuvre des approches conventionnelles et les idées des écoles économiques néo-classiques qui ont servi à bâtir les actions mises en œuvre sont seules indexées par les chercheurs (Von de Luhe, 1990 ; World Bank, 1992). Au contraire, ces tensions et conflits sont relativement résolus dans le cas des trois processus PNPIP, PADMJA et projet 1000+ qui ont donné la priorité aux demandes - au cours de laquelle les producteurs agricoles ont participé aux analyses, incluant la formulation des priorités, la mise en œuvre et le suivi-évaluation. Par exemple, dans le cas du projet 1000+, l'accent est mis non seulement sur l'accès des producteurs agricoles aux marchés des intrants mais aussi et surtout la commercialisation des produits de récolte. Selon les perspectives des producteurs agricoles, l'accès aux marchés constitue des contraintes majeures qui entravent l'adoption des innovations. Donner la priorité aux demandes nécessite, comme suggéré par Rivera (2008), une répartition du pouvoir et des responsabilités entre les producteurs agricoles, les animateurs et les porteurs des projets et les PTF.

9.1.3. L'implication des producteurs agricoles et la portée des demandes satisfaites

Les analyses ethnographiques des trois projets (chapitres 4 à 6) et la comparaison (chapitre 8) au contraire prouvent que les trois projets peuvent être considérés comme des écoles d'implication des producteurs agricoles dans la satisfaction des demandes. Les processus d'intermédiation déployés pour rendre effectif l'implication des producteurs agricoles (voir chapitres 7 et 8) incluent notamment l'analyse de la situation (diagnostics participatifs, études de marchés ou études des états des lieux), la construction des réseaux, l'apprentissage interactif et collectif, la négociation, et la flexibilité. Il faut noter que ces processus d'intermédiation sont pertinents au regard des perspectives des systèmes d'innovations (Biggs, 2007 ; Bos et Grin, 2008 ; Hall, 2006 ; Hall *et al.*, 2001 ; Waters-Bayer *et al.*, 2008 ; World Bank, 2006).

L'analyse comparative révèle ces processus d'intermédiation comme (i) une occasion pour l'articulation des demandes substantives des producteurs agricoles ; et (ii) des espaces de construction des réseaux et de facilitation des négociations pour l'accès des producteurs agricoles aux ressources productives (comme par exemple, les semences, engrais chimiques et crédits, équipements, infrastructures). En focalisant sur ces processus d'intermédiation, les trois projets ont purement et simplement 'stimulé les intérêts que les producteurs agricoles ont dans certaines actions et les composantes des services nécessaires pour l'exécution de ces actions'. En d'autres termes, les services axés sur les demandes conditionnent les producteurs agricoles dans des 'comportements commerciaux' (incitations, marketings), avant de leur donner l'opportunité de les organiser autour des demandes substantives, supposées être la force catalysant pour stimuler les demandes économiques.

L'analyse comparative révèle également les différentes demandes (substantives ou économiques) qui interfèrent dans les trois processus PNPIP, PADMJA et projet 1000+. Il faut noter cependant que cette interférence ne peut pas être si simple comme espéré. En effet, les trois processus prouvent que l'exécution des actions a nécessité ce que Katz (2006) qualifie de matériels tangibles (comme par exemple, les semences, engrais chimiques, crédits, équipements, infrastructures) et des services basés sur le savoir (facilitation, formation, conseils agricoles, visites d'échange). Plusieurs analystes ont argumenté que les services basés sur le savoir sont déterminants dans la satisfaction des demandes et l'effectivité des innovations¹⁴². Den Hertog (2000) par exemple, a montré que les producteurs agricoles ont des préférences élevées pour les matériels tangibles. Il argumente que les services basés sur le savoir sont toutefois aussi importants que les services matériels tangibles - pour développer des solutions adéquates aux problèmes expérimentés et stimuler l'émergence des innovations - avant de conclure qu'une tâche cruciale pour les animateurs et porteurs des projets est de renforcer les capacités techniques et organisationnelles des producteurs agricoles.

Les trois expériences mettent en lumière que les services basés sur le savoir sont supportés et financés par les partenaires techniques et financiers alors que les producteurs agricoles préfèrent et utilisent les ressources financières propres ou crédits pour l'acquisition des matériels tangibles. Plusieurs raisons sont évoquées par les producteurs pour expliquer cette préférence élevée pour les matériels tangibles. En effet, la préférence pour ces matériels

¹⁴² Voir par exemple, Boon et al. (2008) ; Den Hertog (2000) ; Hall et Sulaiman (2004) ; Mischler et al. (2008) ; Rivera et Sulaiman (2009).

tangibles n'est pas récente. Elle résulte inévitablement des interventions du passé qui distribuaient des intrants et équipements qui ont donné la preuve de l'efficacité en ce qui concerne l'amélioration de la productivité des terres et du travail. Les résultats satisfaisants enregistrés par ces derniers ont créé l'engouement pour l'utilisation de ces matériels tangibles.

Les économistes néo-classiques reconnaissent que les matériels tangibles sont des facteurs de production rares dans les exploitations agricoles, surtout dans les pays en voie de développement (Uphoff, 1993 ; Umali et Schwarz, 1994 ; Hayami et Ruttan, 1985 ; OECD, 1997). Rareté, telle qu'ils définissent, veut dire que ces matériels tangibles n'existent pas - contrairement aux autres ressources productives comme la terre et la main d'œuvre. Ce qui implique une certaine orientation vers le marché pour l'acquisition des matériels tangibles. Comme discuté dans le PADMJA, les ressources financières publiques (fonds PSCC/FED) ont été mobilisées pour supporter les jeunes exploitants agricoles dans l'acquisition de ces matériels à concurrence de 400.000 F.CFA ; alors que dans le cas du PNPIIP, des services de facilitation ont été déployés par le TSAGRN pour permettre l'accès aux crédits nécessaires pour accéder aux matériels.

De plus, les producteurs agricoles fournissent la terre et la main d'œuvre nécessaires pour la mise en œuvre des actions retenues. Selon plusieurs analystes, la terre et la main d'œuvre sont souvent estimées comme contribution financière des producteurs agricoles - comme par exemple, dans les processus PADMJA et projet 1000+ -, et considérées comme des coûts d'opportunité supportés par les producteurs agricoles (Fleischer *et al.*, 2002 ; Parkinson, 2009 ; Rivera, 2008). Ainsi, dans chacun des trois études de cas, on peut conclure que les actions exécutées et les services fournis constituent des réponses aux demandes des producteurs agricoles. Autrement dit, la structure des demandes substantives dans les trois études de cas au moyen de laquelle les besoins sont satisfaits consistent en un ensemble d'activités et d'appuis de prise de décision dont les producteurs agricoles ont besoin.

Alternativement, l'étude comparative des trois expériences révèle que la production et le développement des innovations ne sont pas la conséquence ou non des services et actions axés sur les demandes. En d'autres termes, l'exécution des actions, basées sur les postulats des demandes économiques ou substantives ne sont pas nécessairement efficaces ou inefficaces ; au contraire, la comparaison des trois expériences suggère que l'effectivité des innovations dépend de façon critique de certains processus d'intermédiation notamment la construction

des réseaux, et la facilitation des négociations. Au regard de cela, le chapitre 8 conclut qu'en mettant l'accent sur ces processus d'intermédiation, les interventions de développement et d'innovations amélioreraient la qualité des services fournis, et les exigences organisationnelles pour l'accès aux marchés d'intrants et de commercialisation des produits de récolte - comme dans les processus PADMJA et projet 1000+ -, et les supports pour les prises de décisions conséquentes par les producteurs agricoles (comme par exemple les modes de communication et intermédiations). Autrement dit, dans les investissements et efforts pour rendre effectif les innovations, les débats sur les meilleurs modèles (demandes économiques ou substantives) ne sont pas si importants. Ce qui est déterminant, et qui se retrouve implicitement discuté dans les chapitres 4, 5, 6 et 8, est l'établissement des réseaux et les négociations en vue de faciliter l'accès des producteurs agricoles aux biens et services.

9.1.4. Les demandes articulées sont-elles celles exprimées par les producteurs agricoles ? Implications pour l'émergence des innovations

Un autre point de débat généralement retrouvé dans la littérature est relatif à l'expression des demandes articulées et ses implications sur l'émergence des innovations. Les analystes ont argumenté que le succès dans la conception, mise en œuvre et suivi-évaluation des actions et la durabilité des innovations dépendent de 'qui demande' (Levy, 2004 ; Birner *et al.*, 2006 ; Rivera, 2008). Comme mentionné ci-dessus, la demande se réfère par exemple à la provision de savoirs, information, conseils et autres services qui satisfassent les besoins et désires des producteurs agricoles. Dans la réalité, les trois expériences documentées dans les chapitres 4, 5 et 6 prouvent qu'il y a plusieurs acteurs dont les demandes et exigences ont façonné l'exécution des actions et la fourniture des services. Toutefois, il est apparu que les producteurs agricoles ont des opportunités pour rendre leurs demandes effectives. Dans ce cas, expliquent Law et Callon. (1992), les processus de négociations ont été déterminants pour contrebalancer la diversité des demandes et exigences des acteurs impliqués. Il a été argumenté que le rôle des animateurs des projets est d'utiliser les informations disponibles pour rendre effectif l'articulation des demandes des producteurs agricoles.

Spécifiquement, les trois études de cas montrent que les actions exécutées et les services fournis ont été conçus au cours d'une série de négociations entre les différentes parties impliquées. Comme indiqué ci-dessus, les producteurs agricoles étaient les acteurs clés des processus de prise de décision, de formulation des priorités, et d'exécution et de suivi-

évaluation des actions identifiées. Ce qui contraste avec les approches conventionnelles dans lesquelles ni les animateurs de projets ni les producteurs agricoles n'ont pas de marge de manœuvre pour affecter les technologies promues et les stratégies utilisées. Dans ces approches, l'implication se limite aux activités de formation et de démonstration sur une parcelle commune où les producteurs agricoles membres des GC (Groupes de Contact) viennent apprendre les nouvelles technologies retenues par les autorités de recherche et les décideurs politiques (Garforth et Harford, 1997; Von de Luhe 1991). Ce qui signifie que les producteurs agricoles ne sont ni de près ni de loin impliqués dans les processus de prise de décision ayant conduit au choix des technologies et stratégies de mise en œuvre. Dans ces conditions, la réalisation des activités de formation et de démonstration ne prennent pas en compte ni les besoins des producteurs agricoles ni les contraintes pour lesquelles les technologies promues ne sont pas adoptées.

Les réflexions par les académiciens d'innovations ont mis en exergue que les demandes articulées sont sources de tensions et conflits. Boon et al. (2008) qualifient ces demandes de 'congruentes' ; étant donné que les activités mises en œuvre ne sont pas taillées aux situations, contraintes et opportunités des exploitations agricoles ciblées dans lesquelles les technologies doivent être encadrées - par opposition aux demandes consensuelles articulées dans les processus PNPIP, PADMJA et projet 1000+. De plus, les technologies promues sont développées dans des systèmes de valeurs¹⁴³ différents de ceux des producteurs agricoles. En dépit du fait que la philosophie du PNPIP n'est pas trop différente de l'approche conventionnelle, le matériel documenté dans le chapitre 4 prouve que des processus de facilitation ont été nécessaires pour permettre aux producteurs agricoles d'accéder aux crédits, équipements et infrastructures qui sont facteurs décisifs dans l'adoption des dispositifs de la petite irrigation privée. Il faut reconnaître que des mesures incitatives ont été nécessaires pour stimuler les actions axées sur les demandes au niveau des maraîchers. En conséquence, les maraîchers ont exprimé leur satisfaction vis-à-vis des actions exécutées.

Les mêmes satisfactions sont exprimées dans les deux autres processus PADMJA et projet 1000+ où des processus d'intermédiation ont été déployés pour rendre concret les besoins désirés par les producteurs agricoles. Ces processus d'intermédiation ont été développés avec

¹⁴³ Les valeurs peuvent être comprises comme des critères d'après lesquels le groupe ou la société juge l'importance des personnes, modèles, buts et autres objets culturels (Ficher, 1968).

les producteurs agricoles et ont permis les interactions et dynamiques de groupes. Spécifiquement, ces processus ont permis de façonner les perspectives des producteurs agricoles et de valider les choix opérés par les responsables du GEA-Bénin et de l'UCP-Ifangni. Autrement dit, dans la mise en œuvre des actions par les porteurs de PADMJA et projet 1000+, le consensus est obtenu ensemble avec les producteurs agricoles et les autres parties impliquées (comme par exemple, les fournisseurs d'intrants et des équipements, les institutions de micro-finance) en ce qui concerne les demandes satisfaites. Plusieurs académiciens ont montré que les processus ayant conduit aux consensus sont complexes, et assimilables à des séries de négociations¹⁴⁴. Bessant et Rush (1995: 98) écrit :

« La promotion des technologies n'est pas un évènement instantané mais un processus basé sur le temps impliquant plusieurs phases, y compris l'opportunité de reconnaissance initiale ou besoin, au moyen de la recherche, la comparaison, la sélection, l'acquisition, la mise en œuvre et l'utilisation à long terme. C'est une activité complexe impliquant plusieurs acteurs et éléments, et différents modèles de relations ; à chaque phase dans le processus, il y a différents acteurs influents, qui affectent significativement le processus. ».

Les études ethnographiques des trois expériences (chapitres 4, 5 et 6) et l'analyse comparative (chapitre 8) prouvent que les différentes phases mises en œuvre incluent les diagnostics participatifs, l'identification et l'analyse des problèmes et des solutions, la planification, l'exécution et le suivi-évaluation des actions dans les processus PADMJA et projet 1000+. Comme mentionné ci-dessus, les processus de construction des réseaux et la négociation sont apparus comme déterminants. Ces processus ont façonné pratiquement et ont été déployés dans l'ensemble des événements présentés chronologiquement dans les chapitres 4,5 et 6. Implicitement ou explicitement, l'articulation des demandes des producteurs est assujettie à des tensions et conflits émergents. Les tensions et conflits émergents dans le processus PNPIP peuvent être attribués à certaines composantes de l'approche 'conseil agricole' qui ne diffèrent pas fondamentalement du 'top-down' (comme par exemple, les séances d'information et de sensibilisation sur les technologies de la petite irrigation privée, la constitution des GC et les formations des maraîchers, voir 4.3.1. et 4.4.1.).

¹⁴⁴ Voir par exemple, Aarts et van Woerkum (2002) ; Bessant et Rush (1995) ; Davenport et al. (2003) ; Hall *et al.* (2003) ; Lacy (1996) ; Law et Callon (1992) ; Leeuwis (2000) ; Stewart (1995).

Pour ce qui concerne les processus PADMJA et projet 1000+, les raisons évoquées sont notamment l'absence de neutralité ou d'impartialité des animateurs au cours de l'articulation des demandes, l'influence des responsables des organisations des producteurs agricoles (GEA-Bénin dans PADMJA et UCP-Ifangni dans le projet 1000+) et des partenaires techniques et financiers dans la formulation des priorités et l'exécution des actions, et le manque de transparence des subventions allouées aux jeunes exploitants agricoles. Il n'a pas été observé de stratégies conséquentes dans le processus PADMJA pour surmonter ces défis émergents - contrairement aux deux autres processus dans lesquels des services de facilitations ont été déployés, incluant par exemple, la mobilisation de Vita-finance dans PNPPIP et la promotion de maïs jaune dans le projet 1000+.

Dans l'ensemble, il est possible de conclure que dans le cas du PNPPIP, les demandes articulées ne sont pas des expressions des maraîchers, mais suscitées au cours des différents événements qui ont jalonné le processus, notamment les campagnes de sensibilisation, la mise en place des GC, les séances de renforcement des capacités et la facilitation des négociations. Rappelons que les savoirs de la petite irrigation privée ne sont pas des résultats de recherche développés par les institutions de recherche, mais plutôt existaient au niveau de quelques maraîchers leaders ou responsables des coopératives (encore appelés les maraîchers pionniers). Ces savoirs ont été inventoriés et disséminés au niveau des exploitations maraîchères. Ce qui est intéressant ici est qu'au lieu d'utiliser les approches et stratégies conventionnelles (persuasion, conseils techniques), le TSAGRN a suscité certains intérêts au niveau des maraîchers, notamment l'accès à l'information et aux crédits et l'acquisition des motopompes et infrastructures nécessaires à l'adoption de ces technologies.

Dans les deux processus PADMJA et projet 1000+, il apparaît clairement l'implication des producteurs agricoles dans l'articulation des demandes, avec un niveau de participation appréciable permettant d'obtenir leur complicité et adhésion aux différentes philosophies. Au cours de ces processus, une série de mécanismes ont été développés, comme argumentaient plusieurs études¹⁴⁵, à savoir le partage de l'information et des connaissances, les relations consultatives et collaboratives, l'évaluation et prise de décisions conjointes et le renforcement des pouvoirs des producteurs agricoles. Les informations proviennent de plusieurs sources : les partenaires techniques et financiers, les porteurs des projets, les centres de recherche, les

¹⁴⁵ Voir notamment Birner et al. (2006) ; Chabeuf et al. (2004) ; Leeuwis (2000) ; Rivera (1996) ; World Bank (2006 & 1997).

compagnies commerciales, les institutions de micro-finance, les formateurs, les producteurs agricoles qui ont essayé par le passé certaines des technologies promues.

A cet effet, les producteurs agricoles utilisent ces informations pour stimuler les interactions et les dynamiques de groupes, supporter les échanges de connaissance et catalyser l'expression des demandes. Ces demandes sont, selon Boon et al. (2008), co-construites ou concordantes aux attentes et aspirations de l'ensemble des acteurs impliqués. Les données discutées montrent que ces mécanismes ont été surtout déployés lors des événements identifiés comme critiques par les acteurs impliqués dans les trois processus. La conséquence est qu'aussi bien les producteurs agricoles que les animateurs et les autres acteurs impliqués sont d'accord sur le contenu de ces demandes et les valeurs qui les sous-tendent.

9.2. La facilitation des négociations est apparue comme décisive dans l'articulation des demandes et l'effectivité des innovations

Les réflexions ci-dessus menées démontrent que plusieurs catégories d'acteurs publics comme privés sont impliqués dans les processus PNPIP, PADMJA et projet 1000+ : les producteurs agricoles et leurs organisations, les animateurs, les porteurs des projets, les structures gouvernementales, les bailleurs de fonds, les ONG, les compagnies commerciales, les institutions de micro-finances et les prestataires de services (maçons, plombiers, etc.). Entre ces différentes catégories d'acteurs, conclut plusieurs études, les rapports ne sont pas toujours harmonieux, parce que tissés de toute une série de conflits (Boiral *et al.*, 1985 ; Darré, 1999 ; Desjeux, 1987). Ces études ont de façon convaincante argumenté que certains conflits ne peuvent pas être évités, expliquant que les différentes catégories d'acteurs, réseaux et organisations ont des perceptions des problèmes, des expériences et connaissances, des normes, des valeurs et croyances épistémologiques différentes.

Les réflexions par Boiral *et al.* (1985) révèlent que les normes et valeurs des animateurs, des porteurs des projets, des compagnies commerciales, des institutions de micro-finances et des structures gouvernementales ne coïncident pas avec celles des producteurs agricoles. Les auteurs ci-dessus cités ont également argumenté que les producteurs agricoles eux-mêmes ne sont pas homogènes comme certaines études laissent croire ; ils ont vécu aussi des conflits. Dans le même sens, l'évidence dans cette recherche prouve différentes catégories

d'exploitations agricoles au regard des conditions, besoins et opportunités contraignant l'efficacité des producteurs agricoles.

Les éléments de preuve dans cette recherche ont mis en exergue que les négociations ont joué des rôles décisifs dans l'exécution des actions et la fourniture des services à des fins de couvrir la diversité des attentes et aspirations. C'est ainsi que la mise en œuvre des processus PNPPIP, PADMJA et projet 1000+ et les approches et stratégies déployées contrastent avec celles communément développées dans les approches conventionnelles caractérisées par l'exclusion de certaines catégories d'exploitations agricoles (notamment celles dirigées par les producteurs agricoles pauvres et marginalisées, sans ressources foncières et financières), le manque de réédition de compte vis-à-vis des attentes et besoins des producteurs agricoles, la faible coordination et interaction entre les différentes catégories d'acteurs impliquées. Les négociations dans le cadre du PNPPIP ont concerné aussi bien l'accord sur les critères d'identification que de sélection des membres des GC, pour éviter ce que le TSAGRN qualifie de 'sabotage du processus' par les responsables des coopératives qui peut en finir par des tensions même radicalisées. Les négociations sont également développées avec Vital Finances, les maçons et plombiers pour permettre aux maraîchers d'acquérir les équipements nécessaires à la promotion des technologies de la petite irrigation privée.

Des négociations similaires ont été également tenues dans le processus PADMJA lors de la sélection des 60 jeunes exploitants agricoles devant bénéficier des appuis. Certaines négociations ont porté sur les critères d'éligibilité des jeunes exploitants agricoles ; ce qui a permis d'éviter de radicaliser les contestations enregistrées initialement. Aussi, des efforts ont été consentis pour négocier la formulation des priorités, la planification et la mise en œuvre des différentes actions exécutées et services fournis. Il faut signaler cependant que les négociations ont manqué lorsque les jeunes exploitants agricoles ont contesté les budgets d'acquisition des équipements et matériels de travail reçus. Les jeunes exploitants agricoles argumentaient que les montants déclarés sont largement en dessous des subventions allouées par le PSCC/FED.

Les données analysées prouvent que les membres du comité technique ont essayé de réconcilier et prioriser les demandes et besoins des jeunes exploitants agricoles. Initialement, les jeunes exploitants agricoles avaient le sentiment que le PADMJA contribue à la satisfaction de l'ensemble de leurs demandes. Dans le même temps, les responsables du GEA-

Bénin et les membres du comité technique doivent respecter les exigences contractuelles avec le PSCC/FED pour assurer la continuité. Dans ce contexte, argumentent plusieurs auteurs, des dialogues et négociations sont aussi nécessaires que possibles pour amener les jeunes exploitants agricoles à adopter un comportement conciliant (Davenport *et al.*, 2003 ; Latour, 2005 ; Sumberg et Reece, 2004).

Tout comme les deux premiers cas, l'articulation des demandes et la promotion des innovations dans le projet 1000+ ont été également façonnées par des négociations. Le matériel empirique révèle aussi que les crédits pour l'acquisition des équipements dans le PNPPIP et le PADMJA et le paiement de la main d'œuvre salariée et la commercialisation du maïs dans le projet 1000+ constituent un handicap pour l'application des nouvelles technologies disséminées. Au cours des discussions rétrospectives, les porteurs des trois projets reconnaissent ne pas anticiper l'accès aux crédits comme une contrainte majeure ; ce qui constitue un écart entre les activités initialement prévues et celles réellement mises en œuvre. En réponse à cette situation, les animateurs ensemble avec les producteurs agricoles et les responsables de l'UCP-Ifangni dans le processus projet 1000+ ont négocié avec les institutions de micro-finance, les compagnies commerciales, les commerçantes et transformatrices et les agro-industries, les conditions pour faciliter l'accès des producteurs agricoles à ces ressources productives.

Cette réponse encadrée dans les trois projets vise améliorer le caractère des services orientés vers les demandes et à créer les conditions pour l'adoption des innovations – comme argumentées par les études récentes sur le développement et l'innovation (voir notamment Bruges et Smith, 2008 ; Hall *et al.*, 2003 ; Leeuwis, 2000 ; Rivera et Sulaiman, 2009). Spécifiquement, selon la perspective des producteurs agricoles impliqués dans le PNPPIP et le PADMJA, la non-satisfaction de certaines demandes (comme la construction de bassins) ne permet pas l'utilisation optimum des motopompes et autres équipements d'arrosage acquis. Mais l'analyse des processus conduit à deux conclusions : la facilitation des négociations permettant l'accès aux crédits et autres ressources productives confirme l'importance de l'extension des rôles d'intermédiation des organisations qui interviennent dans la promotion des politiques de privatisation. Ces rôles d'intermédiation qui incluent des activités menées aussi bien avec les partenaires techniques et financiers que les responsables des SCDA, les conseils communaux, les formateurs, les compagnies commerciales, les institutions de micro-

finance, les commerçants et transformatrices, les agro-industrielles et les producteurs agricoles ne sont pas assumés dans les politiques conventionnelles¹⁴⁶.

Les analystes des politiques de privatisation ont argumenté ces activités comme critiques dans l'articulation des demandes, la création effective de liens entre les arrangements technologiques, les producteurs agricoles et les arrangements socio-organisationnels - c'est-à-dire l'effectivité des innovations¹⁴⁷. Ainsi le taux élevé d'adoptabilité observé au niveau des trois projets s'explique par le fait que le déploiement de ces activités ont considérablement réduit les contradictions entre les normes et valeurs scientifiques et celles des producteurs agricoles. Le postulat ici est qu'implicitement ou explicitement, les porteurs des projets examinés dans cette recherche ont rendu concordant les contraintes expérimentées par les producteurs agricoles et les solutions mises en œuvre, les nouvelles technologies promues et les institutions socio-économiques, comme le reconnaît la littérature académique récente, les producteurs agricoles ne rejettent pas ce qu'ils ont négocié et contribué à la conception. Ainsi, les négociations sont cruciales dans les tentatives d'achever les activités et mécanismes qui impactent directement l'émergence des innovations.

La facilitation des négociations remet en cause l'opérationnalisation du concept de demande tel que les défenseurs des politiques de privatisation ont argumenté : les intérêts qu'ont les producteurs agricoles dans certains biens et services et le contenu de ces biens et services, et les questions qu'ils se posent quant à la satisfaction. Cette opérationnalisation énonce les règles selon lesquelles les demandes articulées ne concernent que ce que les producteurs agricoles préfèrent. Mais, les analyses ci-dessus concluent que plusieurs acteurs sont impliqués dans la promotion des politiques de privatisation. Plusieurs études consacrées ont démontré que les scientifiques et les autres acteurs impliqués ont des normes et valeurs différentes de celles des producteurs agricoles et entrent ainsi en contradiction avec les institutions socio-économiques locales qui organisent le fonctionnement de l'exploitation agricole et l'économie. Autrement dit, ces acteurs façonnent les demandes exprimées et les processus d'articulation. Ce qui signifie que les actions exécutées sont les résultats des

¹⁴⁶ Les réflexions de Clark *et al.* (2003), Feder *et al.* (2001), Sangria *et al.* (2009), Sulaiman et Hall (2002) et World Bank (2006), donnent plus de détails sur le caractère restrictif des politiques conventionnelles mises en œuvre par le passé.

¹⁴⁷ Voir Birner *et al.* (2006) ; Giller *et al.* (2007) ; Klein Woolthuis *et al.* (2005) ; Latour (1999) ; Leeuwis et Aarts (2009) ; Sangria *et al.* (2009) ; Smits (2002) ; Scoones et Thompson (2009).

processus de négociations. Dans le même temps, le matériel empirique discuté met en lumière la nécessité d'améliorer la qualité des interactions entre les différents acteurs impliqués. Leeuwis (2004) estime que cela dépend du type de négociation déployée et milite en faveur des négociations intégratives - par opposition aux négociations distributives¹⁴⁸.

L'évidence prouve que rendre effectif ce type de négociation (c'est-à-dire intégrative) se trouve souvent confronté à des défis, étant donné la diversité des acteurs impliqués avec différentes connaissances, expériences et croyances épistémologiques. Ce qui impose des changements managériaux et organisationnels comme observés dans les trois études de cas. En procédant ainsi, les porteurs des projets et les producteurs agricoles ont alors changé la philosophie initiale - comme par exemple, la réalisation des diagnostics participatifs qui ne sont pas initialement prévus et l'intégration des individus non membres des groupements dans la liste des jeunes exploitants agricoles à sélectionner dans le cas du PADMJA ; les critères de sélection des maraîchers membres des GC et la facilitation pour l'accès aux crédits dans le processus PNPPIP ; et la promotion du maïs jaune concomitamment avec le maïs blanc dans le cas du projet 1000+. Du point de vue théorique, les porteurs des projets et les producteurs agricoles ont falsifié les pratiques cognitives négociées et contractuelles et les dimensions normatives (Geels, 2004 & 2002 ; Hall *et al.*, 2001 ; Leeuwis, 2004).

9.3. Organisation des innovations : continuité ou rupture avec le passé ?

Plusieurs analystes ont argumenté que le processus conventionnel de production et de développement des innovations implique le transfert par les organisations publiques des technologies supposées accroître la production agricole, et améliorer les conditions de vie et revenus des producteurs agricoles ciblés (Christoplos, 1996 ; Garforth et Harford, 1997 ; Neuchâtel, 1999 ; Sulaiman et Hall, 2002). Au contraire, dans les trois expériences présentées dans cette recherche, la production et le développement des innovations se fondent sur la facilitation des négociations comme déterminante. Ce qui constitue des composantes complémentaires aux processus classiques de promotion des innovations. Ici, les structures

¹⁴⁸ Selon la théorie de négociation, il y a deux types de négociation : distributive et intégrative. En ce qui concerne le premier type de négociation, les animateurs et les producteurs agricoles (et autres acteurs impliqués) tentent de se baser sur leurs propres perceptions et positions, et fondamentalement utilisent les négociations pour départager les parties en conflits. Les négociations intégratives, au contraire, part du postulat que les acteurs sont aptes à agir stratégiquement en relation avec les intérêts et conflits émergents, et essayent de rendre cela productif en résolvant les problèmes. Ce type de négociations implique l'apprentissage au cours duquel de nouvelles perceptions et définitions des problèmes et des solutions créatives sont développées (Aarts et Van Woerkum, 2002 & 1999 ; Leeuwis, 2000 ; Pruit et Carnevale, 1993 ; Röling et Leeuwis 2001).

d'intervention jouent le rôle d'intermédiaire entre les technologies développées dans les instituts de recherche et les producteurs agricoles. Cette section supporte les postulats par les études récentes en mettant en exergue deux conclusions qui émergent de l'analyse des études de cas : élargissement des services fournis et extension des fonctions des organisations d'intervention, et l'établissement de nouveaux arrangements organisationnels et relationnels.

9.3.1. Elargissement des services fournis et extension des fonctions et responsabilité des structures d'intervention

Les trois études de cas révèlent que non seulement les attentes et aspirations des producteurs agricoles ne se coïncident pas mais aussi sont de nature et portée différentes. Comme discuté ci-dessus, les attentes des producteurs agricoles sont diverses et parfois contradictoires, et nous l'avons vu, la satisfaction a nécessité des négociations - et l'établissement d'un ordre de priorité. Les interventions de développement n'avaient pas initialement anticipé cette diversité : elle s'est imposée comme critique dans la création des conditions pour l'adoption des innovations. Le matériel empirique analysé révèle différents processus d'intermédiation déployés pour l'exécution des actions. Comme argumenté dans la sous-section 9.2., il s'agit de processus supports facilitant la prise de décision par les producteurs agricoles. En conséquence, plusieurs des composantes (savoirs promus, équipements et infrastructures, crédits, etc.) sont décidées conjointement avec les producteurs agricoles. Ainsi, il est possible de comprendre que les producteurs agricoles avaient un grand désir d'apprendre des technologies disséminées¹⁴⁹, et des opportunités pour négocier les différentes composantes.

Les données collectées et discutées dans cette recherche ont révélé que les trois expériences (PNPPIP, PADMJA et projet 1000+) ont porté une attention particulière aux conditions locales, besoins et opportunités, parce que l'approche et la stratégie mises en œuvre concernent les actions exécutées axés sur les demandes des producteurs agricoles. Les interviews mettent également en lumière que plusieurs des contraintes expérimentées et des solutions adéquates développées ont aidé à rendre effectif l'adoption des innovations proposées. Contrairement à ce qui est observé dans les politiques conventionnelles, les services fournis ne semblent pas être, de façon rigide, guidés par les perspectives des

¹⁴⁹ Comme le montre la participation active des producteurs agricoles aux sessions de formulation des priorités et de suivi-évaluation des services fournis, et leur enthousiasme au terme des formations et visites d'échanges organisées et des actions exécutées.

partenaires techniques et financiers, encore moins des organisations du gouvernement - comme par exemple les institutions de recherche publiques et les CARDER. Les services fournis sont plutôt façonnés par les perceptions de problèmes, les expériences et les connaissances des producteurs agricoles et les autres acteurs du secteur privé impliqués dans le processus ; et donc, inévitablement des interactions avec d'autres acteurs - comme par exemple les compagnies commerciales et les institutions de micro-finances.

Il est aussi important de noter que le matériel empirique prouve que les attentes des producteurs agricoles diffèrent de celles des porteurs des projets et des partenaires techniques et financiers. Alors que pour les producteurs agricoles le financement des actions exécutées est perçu comme une forme d'aide financière pour leur permettre d'accéder aux ressources productives à savoir les intrants, les infrastructures, les équipements et le crédit. Les informations analysées révèlent que cette perception explique en partie les motivations des producteurs agricoles à participer activement aux discussions auxquelles ils sont invités - et même l'intérêt manifesté pour les différentes composantes des projets.

Les informations documentées mettent aussi en exergue que cette perception a eu des impacts significatifs sur l'effectivité de la participation des producteurs agricoles et l'effectivité des actions exécutées - et certainement l'émergence des innovations. La littérature académique récente indexe la non-satisfaction de ces attentes comme de potentielles sources de frustrations et mécontentements (World Bank, 2006 ; Borup et al., 2006). Ce qui corrobore les trois études de cas documentées dans lesquelles la facilitation des processus de négociations ont permis de rendre convergent les demandes des acteurs impliqués. Les producteurs agricoles ont participé activement à des négociations ; ce qui a permis de couvrir les diversités des exploitations et situations locales et concorder les institutions socio-économiques locales.

Aussi, les efforts déployés par les porteurs des projets et les animateurs pour faciliter la prise de décisions par les producteurs agricoles et l'accès aux ressources productives. Les processus de facilitation ont été développés à plusieurs niveaux - lors de la structuration et finalisation des documents de projets, les discussions avec les autorités et collectivités locales ; et au village lors des interactions avec les producteurs agricoles. Ces processus incluent l'analyse de la situation locale, la construction des réseaux, l'apprentissage mutuel et collectif, la négociation et la flexibilité - lors l'identification et l'analyse des problèmes prioritaires et des solutions potentielles, la planification, l'exécution et le suivi-évaluation des actions.

Plusieurs études ont montré que ces processus qui impliquent les producteurs agricoles sont absent des politiques conventionnelles (Hall, 2006 ; Hall et Clark, 2010 ; Mischler *et al.*, 2008 ; Szogs, 2008 ; World Bank, 2008). L'analyse comparative prouve que ces processus ont été cruciaux dans l'articulation des demandes des producteurs agricoles, et certainement le taux élevé d'adoptabilité des innovations observé dans les trois projets examinés dans cette recherche. Ainsi, l'analyse des données documentées suggère que les interventions dans les trois modèles de privatisation ont joué des rôles plus élargis que les services autrefois mis en œuvre par les organisations de l'Etat. Cependant, il faut rappeler, comme argumenté dans les chapitres 7 et 8, que les forces motrices ont été déterminantes.

Ainsi, alors que traditionnellement les organisations dans les processus de promotion des innovations communiquaient fondamentalement l'information et le savoir, et éduquaient les producteurs agricoles sur les nouvelles pratiques, les trois expériences discutées dans cette recherche suggèrent un élargissement de ces fonctions et responsabilités, pour intégrer les négociations et faciliter l'accès des producteurs agricoles à une série de services et ressources productives, notamment les intrants agricoles, le crédit, les équipements et infrastructures. Etant donné que plusieurs processus d'intermédiations déployés ont conduit aux actions et services dont les producteurs agricoles ont besoins, cet élargissement est perçu comme un accroissement du registre conventionnel qui comprend essentiellement les processus d'intermédiation *restrictifs* à savoir la persuasion et le conseil technique - contrairement aux processus d'intermédiation *élargis*, impliquant plusieurs parties ou acteurs, offrant aux producteurs agricoles l'opportunité de participer ou d'influencer les actions exécutées et l'approche utilisées. Comme mentionné précédemment, le répertoire élargi incluent les processus d'intermédiation discutés dans les chapitres 7 et 8 à savoir l'analyse de la situation, la construction des réseaux, l'apprentissage interactif et collectif, la gestion des conflits, et la flexibilité Autrement dit, le répertoire élargi laisse des marges de manœuvre pour négocier.

Une conclusion pertinente de cette recherche et qui dérive de celle-ci-dessus énoncée concerne le fait que la promotion des processus d'intermédiation implique certainement une décroissance de l'utilisation du répertoire conventionnel, facilitant ainsi l'émergence et le développement des innovations. Les académiciens d'innovations¹⁵⁰ argumentent que ces

¹⁵⁰ Voir aussi Hall et Sulaiman (2004) ; Mischler *et al.* (2008) ; Rivera et Sulaiman (2009) ; Sulaiman et van den Ban (2003).

processus d'intermédiation élargis sont souvent limités aux projets dans lesquels ils sont déployés, avec la possibilité de stimuler les changements technologiques et institutionnels. Ils postulent que ces processus d'intermédiation sont déterminants dans l'effectivité des innovations. Ainsi, alors que des efforts considérables sont déployés pour promouvoir ces processus d'intermédiation élargis dans les trois expériences analysées, cette recherche prouve que les actions sont exécutées à partir d'une multiplicité et variété de fonctions et responsabilités. L'absence de ces fonctions et responsabilités risquent certainement de limiter l'articulation des demandes et l'effectivité des innovations. Pour assurer adéquatement ces fonctions et responsabilités, les organisations impliquées dans le trois processus PNPIP, PADMJA et projet 1000+ ont misé sur les appuis politiques, la contribution du financement privé et les compétences techniques et organisationnelles appréciables.

9.3.2. L'effectivité des innovations nécessite l'établissement de nouveaux arrangements organisationnels et relationnels

Traditionnellement, les modes et procédures de fonctionnement dans les interventions incluent des arrangement organisationnels et relationnels hiérarchisés : les innovations produites et développées proviennent des institutions de recherche qui forment les autorités des organisations de vulgarisation ; ces derniers passent les informations obtenues aux agents des secteurs à savoir les TS (Techniciens Supérieurs) et les CP (Conseillers en Production), qui à leur tour informent les producteurs agricoles. Les TS et CP ne peuvent modifier ni ce qui est transféré ni les approches et stratégies proposées par les autorités. Le matériel empirique discuté prouve que les compétences, comportements, structures organisationnelles et modes d'opération et de gestion des actions exécutées dans les trois études de cas ont considérablement changé par rapport aux approches conventionnelles.

Spécifiquement les données analysées montrent que les animateurs dans les trois projets ont le niveau de compétence et la capacité nécessaire pour organiser les diagnostics participatifs, l'identification et l'analyse des problèmes expérimentés et solutions potentielles, la construction des réseaux, l'apprentissage mutuel et collectif, la gestion des conflits et la flexibilité. Même dans certains cas où les animateurs n'ont pas les compétences requises, les discussions et négociations avec les porteurs des projets et les partenaires techniques et financiers ont permis l'enrôlement de personnes ressources capables et compétentes pour les appuis nécessaires dans la réalisations des activités concernées - comme par exemple la

formation des jeunes exploitants agricoles dans le processus PADMJA, et les études de marchés et le renforcement des capacités des entrepreneurs agricoles dans le projet 1000+. Ce qui signifie que les arrangements organisationnels et relationnels dans les trois projets sont plus flexibles - contrairement à ce qui est observé dans les interventions mises en œuvre par le passé caractérisées par des arrangements rigides, centralisés et hiérarchiques.

Les réflexions par plusieurs auteurs¹⁵¹ concluent que procéder de cette façon permet (i) de répondre mieux aux demandes et besoins multiples et divers des producteurs agricoles qui ont évolué dans le temps d'une part, et (ii) d'améliorer les nouvelles collaborations subséquentes avec les producteurs agricoles et les autres organisations du secteur privé impliqués dans les processus d'intermédiation d'autre part. Certainement que ces changements établis dans les trois processus expliqueraient la participation active et l'enthousiasme observée au niveau des producteurs agricoles et autres acteurs du secteur privé qui s'est révélée déterminante dans la progression des services fournis, et l'effectivité des innovations. Comme argumenté par les auteurs ci-dessus cités, ce sont ces changements dans les arrangements organisationnels et relationnels que les approches conventionnelles peinent à traduire en pratique sur le terrain, et aussi comme la conséquence du point de vue des perspectives politiques. Les arrangements organisationnels et relationnels développés dans les trois projets prennent des formes variées :

- complémentarité entre les porteurs des projets et les animateurs ; prestation de services (comme par exemple les animateurs recrutés pour animer les producteurs agricoles, ou les formateurs dans les processus PADMJA et projet 1000+) ;
- partenariat avec les responsables des coopératives maraîchères dans le PNPPIP, les autorités et collectivités locales dans le PADMJA et les transformatrices et commerçantes et les gestionnaires des industries agro-alimentaires dans le projet 1000+ ;
- commerciale avec les compagnies commerciales et les institutions de micro-finances.

Dans chacun des cas, l'élément déterminant est la recherche de l'information. Par exemple, au cours de l'analyse des solutions potentielles, les compagnies commerciales et les institutions

¹⁵¹ Voir par exemple, Chaboeuf *et al.* (2004) ; Davis (2008) ; Latour (1999) ; Mullen *et al.* (2000) ; van den Ban *et Sulaiman* (2003).

de micro-finances ont été souvent invitées et ont activement participé aux réflexions. Le matériel empirique discuté révèle que les informations fournies par les compagnies commerciales concernaient notamment la nature et le type d'intrants disponibles (semences et engrais chimiques) et les procédures d'acquisition alors que les institutions de micro-finances informaient sur les montants et les modalités d'accès aux crédits. Ces informations ont été décisives dans le choix des technologies à appliquer, comme dans le cas du PNPPIP et projet 1000+, et la prise de décisions conséquentes par les producteurs agricoles.

Un autre aspect pertinent contraignant l'établissement des nouveaux arrangements organisationnels et relationnels concerne le changement de la mission des organisations de développement. En effet, les organisations d'intervention focalisent traditionnellement leurs attentions sur le transfert de nouvelles technologies pour l'accroissement de la production agricole. Dans les trois processus PNPPIP, PADMJA et projet 1000+, les efforts sont non seulement déployés pour disséminer des savoirs, mais aussi pour appuyer les producteurs agricoles dans l'accès aux marchés d'approvisionnement en intrants et crédits - et de commercialisation des produits de récolte. Dans ces conditions, les porteurs des projets ont implicitement reconsidéré les domaines d'intervention, pour inclure la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, le développement des économies locales, la gestion durable des terres et ressources naturelles et l'amélioration des conditions de vie et revenus des producteurs agricoles analysés dans le PADMJA, le PNPPIP et le projet 1000+.

L'évidence présentée dans cette recherche prouve que d'autres catégories de producteurs agricoles sont prises en compte dans l'exécution des actions et la fourniture des services. Ainsi, alors que conventionnellement, les porteurs des projets et animateurs travaillaient avec les producteurs agricoles (sans distinction) comme des groupes ciblés, l'analyse du matériel empirique dans cette recherche conclut que cette cible est élargie pour inclure les producteurs agricoles pauvres et marginalisés dans les politiques agricoles, notamment les jeunes exploitants agricoles (sans ressources foncières, financières et main d'œuvre). Cette prise en compte a certainement des implications sur l'organisation des services par les porteurs des projets afin de pouvoir articuler aussi les demandes de cette catégorie.

Les résultats discutés et les réflexions par Farrington *et al.* (2002) et Beckman (2004) concluent qu'en plus de la promotion des marchés d'accès aux services avec des coûts de transactions élevés supportés par les producteurs agricoles, les porteurs des projets doivent

également développer des services ‘pro-pauvres’, qui mettent l’accent sur la facilitation de l’intégration des producteurs agricoles pauvres dans les marchés de commercialisation des produits de récolte comme observée dans l’expérience du PADMJA et du projet 1000+. Les données analysées dans cette recherche suggèrent non seulement des compétences et capacités nouvelles relatives à la conception, exécution, suivi-évaluation de processus d’intermédiation, mais également de nouveaux arrangements organisationnels et relationnels.

Enfin, les trois expériences documentées et les discussions ci-dessus prouvent que les porteurs des projets et les animateurs ne sont pas les seuls dans la mise en œuvre des processus d’intermédiation. Plusieurs autres acteurs, réseaux et organisations, publics comme privés, ont pris une part active aux processus, et certainement ont affecté l’effectivité des actions exécutées et services fournis. Ainsi, dans chacune des expériences analysées dans cette recherche, il est peu de suggérer que l’implication active des autres organisations conduit inévitablement au développement de différentes sortes de services et d’appuis. Ceci est intimement lié à l’habileté des producteurs agricoles de participer aux processus de négociation, et ainsi, contrôler les ressources et la formulation des priorités, des demandes et des valeurs qui y sous-tendent. Ce qui constitue certainement des indicateurs pour les producteurs agricoles pauvres et marginalisés d’être confiants que le projet est entrain d’améliorer leurs conditions de vie et revenus. Toutefois, cela nécessite des investissements considérables en temps et efforts de la part des porteurs des projets et animateurs, et en conséquence, des changements dans les arrangements organisationnels et relationnels.

Conclusion générale

Les modèles de privatisation présentés dans cette recherche s'opposent aux politiques conventionnelles déployées dans les interventions de l'Etat en matière de promotion du développement et des innovations. Les politiques conventionnelles mises en œuvre par l'Etat impliquaient fortement le gouvernement et ses organisations qui sont les seuls dans le financement et l'exécution des actions et la fourniture des services. En dépit des investissements considérables consentis, ces politiques sont évaluées comme ineffectives et inefficaces et manquent de réédition de compte vis-à-vis des demandes des producteurs agricoles. Les analystes postulent que les politiques conventionnelles n'ont pas fondamentalement résolu les contraintes expérimentées par les producteurs agricoles. En prenant conscience des performances des systèmes économiques basés sur les principes du marché, de nouvelles formes de collaboration sont établies. L'argumentaire largement accepté les décideurs politiques et les académiciens est que les arrangements de financement doivent rendre les actions exécutées axées sur les demandes et améliorer l'effectivité des innovations.

Cette recherche a analysé et comparé trois de ces nouveaux modèles. Le chapitre 1 familiarise avec le background pouvant aider à mieux comprendre les discours et les politiques déployés pour promouvoir les nouvelles formes de collaboration entre le financement et la fourniture des services. Le chapitre 2 expose les perspectives théoriques utilisées pour analyser l'effet des modèles de privatisation sur le caractère orienté vers les demandes des producteurs agricoles et l'effectivité des innovations. Le chapitre 3 présente l'approche méthodologique déployée pour collecter le matériel empirique. Les chapitres 4, 5 et 6 analysent les différents mécanismes qui ont façonné la mise en œuvre des trois projets de promotion des modèles de privatisation. Le chapitre 7 identifie et discute certains indicateurs prospectifs pour apprécier et évaluer l'effectivité des services fournis et des actions exécutées. Le chapitre 8 utilise ces indicateurs prospectifs pour comparer les trois nouveaux modèles de privatisation analysés. Le chapitre 9 discute les leçons tirées à partir des analyses ethnographiques et comparatives.

Les débats politiques actuels focalisent l'attention sur les nouvelles formes de collaboration de financement et de fourniture des services comme déterminants dans l'identification et la mise en œuvre des besoins de changement perçus par les producteurs agricoles. Au contraire, le matériel empirique analysé prouve que les trois processus sont effectifs. Malgré le fait que le PNPIP n'est pas différent des projets classiques, des efforts considérables ont été déployés

pour améliorer l'accès des producteurs agricoles aux ressources productives notamment l'information et le crédit qui handicapent l'adoption des technologies. Dans ce cas comme dans les deux autres expériences, la construction des réseaux et la facilitation des négociations ont été cruciales dans l'amélioration de la qualité des processus au cours desquels les demandes sont articulées. Contrairement à l'argumentaire développé par les avocats des politiques de privatisation qui met l'accent sur la séparation du financement de l'exécution des actions, l'analyse dans cette recherche prouve que ces deux processus sont déterminants dans l'effectivité des services axés sur les demandes et des innovations.

Aussi, lorsque l'on admet les argumentaires développés par les défenseurs des politiques de privatisation, il est possible de comprendre que ces processus ont été pertinents en stimulant les producteurs agricoles à rendre effectif leurs demandes. Améliorer l'implication des producteurs agricoles et des autres acteurs du secteur privé dans les processus de construction des réseaux et de facilitation des négociations semble suffisant pour accroître l'effectivité des actions exécutées et l'adoption des innovations. En conséquence, alors que les arrangements de financement et de fourniture des services sont largement promus, les trois expériences documentées suggèrent de revoir la force assignée à ces politiques. Des conclusions similaires sont aussi tirées par Katz (2006). Ainsi, les analyses dans cette recherche suggèrent que les débats politiques en ce qui concerne le changement des paradigmes devront être mieux fournis si les efforts sont concentrés sur ces deux processus qui sont apparus comme déterminants dans l'articulation des demandes et l'effectivité des innovations.

L'autre point de débat concerne la traduction dans la pratique des services orientés vers les demandes. Les porteurs des projets ont mis l'accent sur l'articulation des contraintes expérimentées pour faciliter la formulation et la mise en œuvre d'actions concordantes aux demandes des producteurs agricoles. Tout comme les argumentaires théoriques avancés par les défenseurs des politiques de privatisation, les porteurs des trois projets examinés ont déployé plusieurs processus d'intermédiation avec la croyance de rendre effectif des demandes substantives. Autrement dit, les demandes substantives sont perçues comme des catalyseurs pour articuler des demandes économiques. Cependant, une compréhension des actions exécutées révèle que les producteurs agricoles ne sont pas engagés dans l'articulation des demandes substantives. Au contraire, l'analyse approfondie des données suggère que les producteurs agricoles sont d'abord supportés dans l'articulation des demandes économiques.

Ainsi, la promotion des services axés sur les demandes semble avoir des impacts significatifs sur la qualité des processus et les exigences organisationnelles pour l'accès aux ressources productives et le support pour la prise de décision dont les producteurs agricoles ont besoin. Cependant, les demandes économiques promues sont encastrées dans l'articulation des besoins substantifs. Il est alors important de postuler que les comportements des producteurs agricoles sont également défiés par des demandes économiques. Ce qui contredit les argumentaires des défenseurs des politiques de privatisation. Cette conclusion ne sous-estime pas la pertinence des demandes substantives dans la mise en œuvre des actions. Au contraire, elle met en évidence que des éléments déterminants ne sont pas pris en compte et promus.

Le dernier point abordé est relatif à la nature des processus d'innovations et les services nécessaires à l'articulation des demandes. L'évidence prouve que les projets examinés ont joué des rôles élargis comparativement aux politiques conventionnelles. Les projets examinés ont offert des services multiples qui concernent aussi bien la promotion des technologies que l'accès aux marchés d'accès aux intrants et crédits agricoles. Les porteurs des projets ont ainsi développé des processus d'intermédiation additionnels à savoir les diagnostics participatifs, la construction des réseaux, l'apprentissage, les négociations et la flexibilité. Ainsi, l'envergure est large en termes de services fournis. L'évidence permet de conclure alors que la promotion des politiques de privatisation tend à être basée sur une perception limitée de la nature des innovations et les services nécessaires pour la mise en œuvre des processus.

L'analyse des données met également en lumière que certaines forces motrices ont joué des rôles majeurs dans l'effectivité des processus d'intermédiation et le succès des activités mises en œuvre. Ces forces motrices incluent les implications politiques, les contributions financières et les compétences techniques et organisationnelles. Aussi, les processus de construction des réseaux et de négociations apparaissent critiques dans la formulation et mise en œuvre des actions. Ainsi, alors que par le passé, l'innovation est générée par les institutions de recherche et transférée aux producteurs agricoles au moyen des mécanismes de vulgarisation, l'évidence prouve que la promotion des technologies fait partie intégrante des processus de négociations. Autrement, dans les trois projets examinés, les efforts focalisés sur la facilitation des négociations ont généré de nouveaux arrangements techniques, socio-organisationnels et institutionnels. De façon critique, alors que les politiques conventionnelles perçoivent l'innovation comme un processus scientifique, cette recherche suggère de prendre aussi en compte les négociations.

Références bibliographiques

- Aarts, N. (2007), Self-organization in public space: of open networks and closed communities. Paper presented at MOPAN conference 'Learning for Interdependence', 28-29 June, Leuven.
- Aarts, N. et van Woerkum, C. (2002) : Dealing with uncertainty in solving complex problems. *In. Wheel-barrow full of frogs: Social learning in rural resource management*, Leeuwis and Pyburn (eds). Koninklijke Van Gorcum, The Netherlands.
- ADE (1993). Projet de Restructuration des Services Agricoles. Rapport de la Mission d'évaluation à mi-parcours et de définition du système de Suivi et évaluation. MDR. ADE, Cotonou, Bénin.
- Adjei-Nsiah, S. (2006) : Cropping systems, land tenure and social diversity in Wenchi, Ghana: implications for soil fertility management. Wageningen: Wageningen Agricultural University. PhD. Thesis.
- Adjei-Nsiah, S., Leeuwis, C., Sakyi-Dawson, O., Giller, K.E. et Kuyper, T.W. (2007) : Exploring diversity among farmers for orienting inter-disciplinary action research on cropping system management in Wenchi, Ghana: the significance of time horizons. *International Journal of Agricultural Sustainability*, 5(2-3), 176-194.
- Agbo, V. (1995) : Rôle des représentations du surnaturel dans la connaissance endogène et leur influence sur les résultats de la production agricole. Série d'Economie et de Sociologie rurale. FSA/UNB.
- Agbo, V. (1991) : Civilisation et agriculture paysannes en pays Adja-Mono (Bénin) : Rites, production, réduction des risques et gestion de l'incertitude. Thèse de Doctorat d'Etat. Paris.
- Agrawal, A. et Gobson, C. (1999) : Enchantment and disenchantment : the role of community in natural resource conservation. *World Development*, 27 (4), pp 629-649.
- Aholou, E. et Hounyovi, A. (1999). Etude sur la vulgarisation des technologies de gestion de la fertilité des sols. RAMR/INRAB/DIFOV/MDR. Rapport d'étude.
- Akrich, M., Callon, M. et Latour, B. (2006) : Sociologie de la traduction : textes fondateurs. Ecole des Mines de Paris, Coll. Sc. Soc., Paris
- Albaladejo C. et Casabianca F. (eds) (1997) : La recherche-action. Ambitions, pratiques, débats. INRA-SAD, série Etudes et Recherches sur les systèmes agraires et le développement, n° 30.
- Alex, G., Byerlee, D., Helene-Collion, M. et Rivera, W. (2004) : Extension and rural development: Converting views on institutional approaches? Agricultural and Rural Development Discussion Paper # 4. ARD-World Bank.
- Alex, G., Zijp, W. et Byerlee, D. (2002). Rural extension and advisory services: New directions. Rural Development Strategy Paper # 9. ARD-World Bank.
- Alidou, M., Lem, M., Schrader, T. et de Zeeuw, F. (2010) : Entreprenariat local, construction de pôles d'entreprises agricoles et développement de chaînes de valeurs compétitives. Evaluation du programme SAADA. Berenschot, Wageningen UR.

- Allen, C. (1989) : Bénin, economics, politics and society. Marxist Regimes Serie, Printer, Londres.
- Anderson J. R, et Van Crowder, L. (2000) : The present and future of public sector extension in Africa: Contracting out or contracting in? *Public Administration and Development*, 20, 373-384.
- Anderson, J. R. (2008) : Agricultural Advisory Services. Background paper for the World Development Report.
- Anderson, J. R., Feder, G. et Gangula, S. (2006) : The rise and fall of Training and Visit extension: An Asian mini-drama with an African epilogue. In. *Changing Roles of Agricultural Extension in Asia Nations*, van den Ban and Samata (eds). B. R. Publishing Corporation, New Delhi. Chapter 6, pp149-174.
- Apffel-Marglin et Marglin, S. (1996) : Farmers, seeds and scientists : systems of agriculture and systems of knowledge. In. *Apffel-Marglin, F. et Marglin, S. (eds), Decolonizing knowledge for development to dialogue*. Oxford: Clarendon Press.
- Assan, E. (2005) : Proposition d'une stratégie d'appui à la rationalisation des services agricoles de base. Rapport d'étude, 86p.
- ASFIM (2011) : Décortiquer le maïs pour créer des liens de valeur. Document synthèse N° 6.
- Bako, D. (2011) : Financement de l'Agriculture et Croissance Agricole : cas du Burkina Faso. In. *Les études scientifiques de la DPSAA*, P.211.
- Bannister, D. et Fransella, F. (1967). A Validation of Repertory Grid Technique as a Measure of Political Construing. *Acta Psychologica*, 26: 97-106.
- Bardhan, P.K. (2000). Understanding Underdevelopment: Challenges for Institutional Economics from the Point of View of Poor Countries. In *Journal of Institutional and Theoretical Economics*. Mohr Siebeck Vol. 156, N°1, pp. 216-235.
- Bastiaensen, J., De Herdt, T. et Vaessen, J. (2002) : Poverty, Institutions and Interventions: A framework for an institutional analysis of poverty and local anti-poverty interventions. Institute of Development Policy and Management. University of Antwerp
- Bebbington, A., Sotomayor O. (1998) : 'Demand-led and poverty-oriented ... or just subcontracted and efficient? Learning from (semi-)privatized technology transfer programmes in Chile.' *Journal of International Development* 10(1): 17-34.
- Bediye, P. (2002). Etude pour la faisabilité d'un programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le Couffo : Etude Socio-économique. Document de travail, Plan-Bénin. Cotonou, Bénin.
- Bennett, C. F. (1996) : rational for public funding of agricultural extension program. *Journal of Agricultural and Food Information*. 3 (4), 3-25.
- Benor, D. et Baxer, M. (1984) : Training and Visit Extension. Washington D. C. World Bank.
- Berdegue', J. (2002). The Reform of Extension Systems since the Decade of the 1980s. Santiago de Chile, Chile: RIMISP.

- Berdegue', J. et Marchant, C. (2002) : 'Chile: The evolution of the agricultural advisory service for small farmers: 1978-2000'. In Rivera, W. M. and W. Zijp (eds.) *Contracting for Agricultural Extension, International Case Studies and Emerging Practices* (pp. 21–27). Wallingford, UK: CABI Publishing.
- Berdegué, J. A. et Escobar, G. (2002) : Rural Diversity, Agricultural Innovation Policies and Poverty Reduction. *AGREN Network Paper 122*. Agricultural Research and Extension Network. London: Overseas Development Institute.
- Beynon, J. avec Akroyd, S., Duncan, A. et Jones, S. (1998). Financing the future: Options for agricultural research and extension in Sub-Saharan Africa. Oxford Policy Management, Oxford, UK.
- Biaou, G. (1997). Système d'Exploitation et Cycle de Vie. In : *Dynamique Paysanne sur le Plateau Adja du Bénin*. Daane, J., M. Breusers and E. Frederiks (eds.). Paris : Kartala. Pp.49-78.
- Bierschenk, T., Chauveau, J-P. et Olivier de Sardan, J-P. (2000) : Introduction : Les courtiers entre développement et Etat. In. *Bierschenk, T., Chauveau, J-P. et Olivier de Sardan, J-P. Courtiers en développement : Les villages africains en quête de projets*. APAD, Karthala.
- Biggs, S. D. et Smith, G. (1998) : Beyond methodologies: coalition-building for participatory technology development. *World Development*, 26 (2), 239-248.
- Biggs, S. (2007) : Building on the positive: an actor innovation approach to finding and promoting pro-poor institutional and technical innovations. *International Journal of Agricultural Resources, Governance and Ecology*, 6 (2) : 144 - 164
- Birner, R. Anderson, J. R. (2007) : How to Make Agricultural Extension Demand-Driven? The Case of India's Agricultural Extension Policy. IFPRI Discussion Paper 00729 November 2007 International Food Policy Research institute. Washington, DC.
- Birner, R., Davis, K., Pender, J., Nkonya, E., Anandajayasekeram, P., Ekboir, J., Mbabu, A., Spielman, D., Horna, D., Benin, S. et Cohen, M. (2006): From 'Best Practice' to Best Fit'. A framework for pluralistic agricultural advisory services worldwide. IFPRI – Discussion paper.
- Bom Konde, P., Maïzi, P. et Sokona, K. (eds). (1999) : AVAL: six ans de diffusion de savoir-faire agroalimentaires en Afrique de l'ouest: bilan méthodologique, Réseau AVAL, Ministère Français des Affaires Etrangères, Paris, pp 91– 122
- Boon, W. PC., E.H.M. Moors, S. Kuhlmann & R. E. H. M. Smits (2008), Demands articulation in intermediary organizations: The case of orphan drugs in the Netherlands. *technological Forecasting and Social Change*, 75 (5), 644-671.
- Borup, M., Brown, N., Konrad, K. et Van Lente, H. (2006) : 'The sociology of expectations in science and technology'. *Technology Analysis & Strategic Management*, 18 (3), 28-298.
- Bos, B. et Grin, J. (2008) : 'Doing' reflexive modernization in pig husbandry: the hard work of changing the course of a river . *Science, Technology & Human Values*. 33 (4): 480–507

- Brouwers, H. A. M. J., Dangbegnon, C. et Agbo, V. (1997) : La connaissance agricole des Adja. In : *Dynamique Paysanne sur le Plateau Adja du Bénin*. Daane, J., M. Breusers and E. Frederiks (eds.). Paris : Kartala. Pp.115-127.
- Bruges, M. et Smith, W. (2008) : Participatory approaches for sustainable agriculture: A contradiction in terms? *Agriculture and Human Values* 25 (2), 13-23.
- Bukenya, C. (2010), Meeting farmer demand? An assessment of extension reform in Uganda. Wageningen: Wageningen Agricultural University. PhD. Thesis.
- Burawoy, M. (2000) : Global ethnography: forces, connections and imaginations in a post-modern world. Berkeley: University of California Press.
- Callon, M. (1986a) : 'The Sociology of an Actor-Network: The Case of the Electric Vehicle'. *Mapping the Dynamics of Science and Technology*. Callon, M., Law, J. and Rip, A. (Eds). Macmillan Press, London: 19-34.
- Callon, M. (1986b): Some Elements of a Sociology of Translation: Domestication of the Scallops and the Fishermen of St Briec Bay. *Power, Action & Belief. A New Sociology of Knowledge?* Law, J. (Ed). Routledge & Kegan Paul, London: 196-229.
- Callon, M. (1992) : The dynamics of techno-economic networks. In *Technical Change and Company Strategies* edited by R. Coombs, P. Saviotti and V. Walsh London: Academic Press. Pp.72-102.
- Callon, M. et Latour, B. (1997) : Tu ne calculeras pas! Ou comment symétriser le don et le capital. *Revue du MAUSS, Le capitalisme aujourd'hui*, no 9 45-70
- Callon, M. et Law, J. (1989) : On the construction of sociotechnical networks: content and context revisited. In. *Knowledge and society: Studies in Sociology of Science Past and Present*, Vol. 8, pp.57-83.
- Camaroff, J. et camaroff, J. (1992) : *Ethnography and the historical imagination*. Boulder, Col. : Westview Press.
- Carney, D. (1996) : *Formal Farmers Organizations in the Agricultural Technology System: Current Roles and Future Challenges*, Overseas Development Institute, London.
- Carney, D. (1998). *Changing public and private role in agricultural service provision*. London, UK: Overseas Development Institute.
- Chaboeuf, N., Toledano, J., Bouarfa, Y. et Neighbor, H. (2004) : Bénin: Faster and Less Costly Community development. In: Rivera, W. and Alex, G. (eds), *Demand-Driven Approaches to agriculture Extension: Case Studies of International Initiatives*. World Bank, Volume 3.
- Chambers, R. (1994). The origins and practice of participatory rural appraisal. *World Development* 22: 953–969.
- Chambers, R. (1997) : *Whose Reality Counts? Putting the Last First*. London: Intermediate Technology Publications.
- Chipeta, S. (2006) : *Demand Driven Agricultural Advisory Services*. Lindau : Neuchâtel Group.

- Christoplos, I. (2004) Challenges in linking extension to poverty reduction. *In. Rivera, W. M. et Gary, A. (Eds.) Decentralized Systems. Case Studies of International Initiatives.* Agricultural and Rural Development Discussion Paper 8, The World Bank, Washington, DC.
- Christoplos, I. (1996) : Poverty, Pluralism and Extension Practice. IIED Gatekeeper Series No. 64. Sustainable Agriculture Programme of the International Institute for Environment and Development. London.
- Clark, N., Hall, A., Sulaiman, R. et Naik, G. (2003) : Research as capacity building: the case of an NGO facilitated post-harvest innovation system for the Himalayan hills. *World Development*, 31 (11), 1845-2003.
- Clark, N. (1999) : Innovation system technology assessment and the knowledge market: implication for the Third World Economic Development. International Workshop: *The political economy of technology in developing countries.* Isle of Thoms Training Center, Brighton, 8-9 October 1999. INTECH.
- Clark, N. (1995) : The interactive nature of knowledge systems : some implications for the Third World. *Sciences and Public Policy.* 22 (4), 249-258.
- Clark, N. (2002). Innovation system, technology assessment and the new knowledge market: implications for the Third World development. *Journal of the economics of innovations and new technology*, 11, (4 & 5), 353-368.
- Connolly, M. (2004): Private extension and public-private partnerships : privatized, contracted, and commercialized approaches. *In. Rivera, W. M. et Alex, G. (eds) : Volule 2. Privatization of extension system: case studies of international initiatives.* ARD, Worldbank, Washington DC.
- Coutts, J. A. (1995) : Agricultural extension policy as a framework for change. *Journal of Agricultural Education and Extension*, 2, 17-28.
- Daane, J. R. V. et Breusers, M. (1997) : Introduction. *In : Dynamique Paysanne sur le Plateau Adja du Bénin.* Daane, J., M. Breusers and E. Frederiks (eds.). Paris : Kartala. Pp.49-78.
- Darré J-P (1999) : La production des connaissances pour l'action: arguments contre le racisme de l'intelligence. INRA / Ed. de la MSH, Paris
- Davis, K. (2006) : 'Farmer field schools : A boon of bust for extension in Africa'. *Journal of International Agricultural and Extension education*, 13 (1), pp 91-97.
- de Hann, L. et Ton, P. (1994) : L'Agriculture Durable au Bénin : Constats, Analyses et Perspectives *In : A la recherche de l'Agriculture durable.* Ton P. et L. de Haan (eds). Amsterdam, The Netherlands. Pp 11-38.
- Den Hertog, P. (2000) : Knowledge-intensive business services as coproducers of innovation. *International Journal of Innovation Management* 4 (4), 491-528.
- de Vries, P. (1992) : A research journey : On actors, concepts and the text. *In: Long, N. and Long, A. (eds.), Battlefields of Knowledge.* London/New York: Routledge, 47-84.
- De Vries, C. (2005) : Courage Startdocument. Innovatieagenda en impressie startbijeenkomst 29 september 2004. Courage, Zoetermeer, The Netherlands.

- Davenport, S., Leitch S. et Rip, A. 2003. The user in research funding negotiation processes. *Science and Public Policy*, 30(4), 239-250.
- De Janvry, A. (1981) : The agrarian question and reformism in Latin America. The Johns Hopkins University Press, Baltimore et Londres.
- Desjeux, D. (1987) : Stratégies paysannes en Afrique Noire : Le Congo (Essai sur la gestion de l'incertitude). L'Harmattan, Paris.
- Dezin, N. K. et Lincoln, Y. S. (eds) (1994b) : Handbook of qualitative research. Thousand Oaks: Sage.
- Dockès, A. C., Tisenkopfs, T., et Bock, B. (2011) : *Collaborative working group agricultural knowledge and innovation systems*. WP1: Reflection paper on AKIS. Sub-deliverable of the AKIS CWG-WP1-April 2011. Brussels: European Commission.
- Dufumier, M. (1996) : Les projets de développement agricole. Karthala, Paris.
- Durkheim, E. (1984) : The division of labour in society. New York : The Free Press.
- Dusseldorp, D. et Southwold, S. (1994) : Policy-oriented research for integrated rural development : the role of social science. 3rd and revised version. Department of Rural Development Sociology. Wageningen Agricultural University.
- Easterby-Smith et Ashton, (1975) : Using the Repertory Grip Technique to Evaluate Management Training, *Personal Review*: 4 Autumn: 15-21.
- Echaudemaison, C.-D., Bitard, M., Boncœu, J. et Saliba, J. (1996) : Les grands textes de l'Economie et de Sociologie. Nathan.
- Edja, H. (2000) : Médiateurs traditionnels à l'école du courtage en développement : Un exemple autour des projets du Service Allemand de Développement (DED) à Kalalé au Nord-Bénin. . In. *Bierschenk, T., Chauveau, J-P. et Olivier de Sardan, J-P. Courtiers en développement : Les villages africains en quête de projets*. APAD, Karthala.
- Edequist, C. et Johnson, B. (1997) : Institutions and organisation in systems of innovation. In. *Edequist C. (ed). Systems of innovation approaches: technologies, institutions and organisations*. London: Printer, Cassell Academic.
- Ekboir, J. et Parellada, G. (2002) : Continuous innovation processes: public-private interactions and technology policy. In. *Agricultural research policy in an era of privatization: Experience from the developing world*. Byerlee, D. & Echeverria, R.G. (eds). Wallingford, UK: CABI.
- Eisenhardt, K. (1989) : Building theories from case study research. *Academy of Management Review*. Vol. 4, N° 4, 532-550.
- Engel, P. H. (1995) : Facilitating innovation. An action-oriented and participatory methodology to improve innovative social practice in agriculture. PhD thesis. Wageningen Agricultural University, Wageningen.

- Fanou L. K., Luitz, C. et van Tulburg, A. (1998) : Les marchés régionaux. *In : Dynamique Paysanne sur le Plateau Adja du Bénin*. Daane, J., M. Breusers and E. Frederiks (eds.). Paris : Kartala. Pp.49-78.
- FAO (2000) : La situation mondiale de l'alimentation. FAO.
- FAO et World Bank (2000) : Agricultural Knowledge and Information System for Rural Development (AKIS/RD). Rome, FAO, and Washington DC, The World Bank.
- FAO, 2001. Agricultural and Rural Extension worldwide: Options for Institutional Reform in the Developing Countries. FAO, Rome.
- Farrington, J. (1994) : Public sector agricultural extension: Is there a life after structural adjustment? *Natural Resources Perspectives*. Number 2, November 1994. Overseas Development Institute. www.odi.org.uk./nrp/odi_agri2.html.
- Farrington, J., Christoplos, I., Kidd, A. et Beckman, M. (2002) : Creating a policy environment for pro-poor agricultural extension: The Who? What? and How?. London: Overseas Development Institute.
- Faure, G., Kleene, P. et Ouedraogo, S. (1996) : Le conseil de gestion aux exploitations agricoles de l'Ouest de Burkina Faso, Outil de vulgarisation. *Agriculture et Développement*, 11, 16-30.
- Feder, G., A. Willett et Zijp, W. (1999) : Agricultural Extension: Generic Challenges and Some Ingredients for Solutions. Policy Research Working Paper No. 2129. Washington DC: World Bank.
- Feder, G., Willet, A. et Zijp, W. (2001) : Agricultural Extension: Generic Challenges and the Ingredients for solutions. *In : Wolf, S. and Zilberman, D. (eds), Knowledge Generation and Technical Change: Institutional Innovation in Agriculture*. Kluwer Academic Publishers.
- Fleischer, G., Waibel, H. et Walter-Echols, G. (2002) : Transforming top-down agricultural extension to a participatory system. *Public Administration and Development*. 23, Pp 309-322.
- Fontana, A. et Frey, F. H. (1994) : Interviewing : The Art of Science. *In*. Dezin, N. K. and Lincoln, Y. S. (eds). *Handbook of qualitative research*. Thousand Oaks: Sage pp.
- Friedmann, H. (1980) : Household production and the national economy : concepts for the analysis of agrarian formations. *The journal of Peasant Studies*, 7, Pp 158-184.
- Galiba, M. (1994). The Sasakawa Global 2000 Project in Benin and Togo. *In*: Swegle, W.E. (ed). 1994. *Developing African Agriculture: New Initiatives for International Cooperation*. Mexico, D.F.: SAA/SG 2000/CASIN, pp 37-51.
- Garforth, C., Khatiwada, Y. et Campbell, D. (2003) : Communication research to support knowledge interventions in agricultural development: case studies from Eritrea and Uganda. Paper presented at the Development Studies Association Conference, Glasgow, 10-12 September 2003.
- Garforth, C. (2004) : Introduction. *In*. Rivera, W. and Alex, G. (eds.). *Demand Driven Approaches to Agriculture Extension: Case Studies of International Initiatives*. Vol. 3. The World Bank.

- Garforth, C. et Harford, C. (1997) : Extension experiences in agriculture and natural resources management in the 1980's and 1990's. In Scarborough, V., Killough, S., Johnson, D. A. and Farrington, J. (Eds.). *Farmer-led Extension: Concepts and Practices*. London, Intermediate Technology Publications Ltd.
- Gbehi, C. (1998) : Faut-il se préoccuper des questions foncières lors des interventions d'aménagement et de gestion durable des terroirs villageois ?. In : *Développement Durable de l'Agriculture. Nature Info*. PGRN.
- Gbêhi, C. (1994) : Impacts du système agraire sur la gestion des ressources naturelles au Nord du Bénin : Cas de la commune de Angaradebou dans la sous-préfecture de Kandi (Département du Borgou). Thèse d'Ingénieur Agronome. FSA/UNB/ABOMEY-CALAVI, 1994.
- GEA-Bénin (2012) : Projet d'Appui au Développement de Micro entrepreneuriat des Jeunes Exploitants Agricoles. Formulaire de demande de subvention, PSCC/FED.
- Geels, F. W. (2002): Understanding the dynamics of technological transitions : a co-evolutionary and socio-technical analysis. Enschede : Twente University Press.
- Geels, F. W. (2004). From sectoral systems of innovation to socio-technical systems: insights about dynamics and change from sociology and institutional theory. *Research Policy* 33 (6-7), 897-920.
- Gildemacher, P. R., Kaguongo, W., Ortiz, O., Tesfaye, A., Woldegiorgis, G., Wagoire, W. W., et al. (2009). Improving potato production in Kenya, Uganda and Ethiopia: A system diagnosis. *Potato Research*, 52 , 173–205.
- Giller, K. et al. (2007) : Competing Claims on Natural resources: What role for science?. Article submitted to *Ecology and Society*.
- Giroud A. (2003) : Transnational Corporations, Technology and Economic Development : Backward Linkages and Knowledge Transfer in South-east Asia. Published by Edward Elgar Publishing Limited Glensanda House. UA/UK.
- Gléhouénu, B. (1996). La propagation de l'innovation en milieu rural : L'expérience de quatre villages laboratoire au Sud-Bénin. Thèse de Doctorat en Sociologie. UFR Arts et Sciences Humaines. Université Rabelais, Tours.
- Goovaerts, P., Gasser, M. et Inbal A. B. (2005) : Demand-driven approaches to livelihoods support in Post-war contexts. A JointILO-World Bank Study. Paper 29.
- Griffin, K. (1981) : Les échecs du développement et l'évolution de la théorie du développement. *Problèmes économiques*, (1738), 7-11.
- Hebinck, P. (2001) : Maize and socio-technical regimes. In: *Hebinck, P. and G. Verschoor (eds.), Resonances and Dissonances in Development: Actors, networks, cultural repertoires*. The Netherlands: Koninklijke Van Gorcum-Assen, pp119-138.
- Hailu, M. (2012) : Resserrer les liens. In. *L'essor des chaînes de valeur agricoles*. Hors-Série, Juillet 2012.

- Hall, A. (2006) : Public-private sector partnerships in agricultural system of innovation: concepts and challenges. UNU-Merit Working paper 2006-002, Maastrish, The Netherlands.
- Hall, A. J., B. Yoganand, Sulaiman, R. V. et Clark, N. G. (2004) : Post-harvest innovations in innovation: A synthesis of recent cases. *In: A. J. Hall, B. Yoganand, R. V. Sulaiman, R. S. Raina, C. S. Prasad, G. C. Naik, and N. G. Clark (Eds.), Innovations in Innovation: Reflections on Partnership, Institutions and Learning* (pp. 1–28). New Delhi and Andhra Pradesh, India: CPHP/ICRISAT/NCAP.
- Hall, A., Bockett, G., Taylor, S., Sivamohan, M. V. K. et Clark, N. (2001). Why Research Partnerships Really Matter: Innovation Theory, Institutional Arrangements and Implications for Developing New Technology for the Poor. *World development* 29 (5), 783-797.
- Hanson, J. C., Just, R. E. (2001) : The potential for transition to paid extension: Some guiding economic principles. *American Journal of Agricultural Economics*, 83, 3, pp. 777-784.
- Hart, K. (1982) : The political economy of West African Agriculture. Cambridge University Press. Cambridge.
- Hayami, Y. et Ruttan, V. (1985) : *Agricultural development: an international perspective*. Baltimore/London: The John Hopkins University Press. Second edition.
- Heemskerk, W. et Wennink, B. (2005). Stakeholders-Driven Funding Mechanisms for Agricultural Innovation: Case studies from SubSaharan Africa. KIT Bulletin 373. Royal Tropical Institute, Amsterdam.
- Heemskerk, W., Nederlof, S. et Wennink, B. (2008). Outsourcing agricultural advisory services: Enhancing rural innovation in SubSaharan Africa. KIT Bulletin 380. Development Policy and Practice. Royal Tropical Institute, Amsterdam.
- Heemskerk, W., N. Lema, D. Guindo, C. Schouten, Z. Semgalawe, H. Verkuijl, B. de Steenhuijsen Piters, P. Penninkhoff (2003). *A Guide to demand-driven agricultural research. The client-oriented research management approach*. KIT Publishers, Amsterdam.
- Hess, R. et Authier, M. (1994) : L'analyse institutionnelles. Presses Universitaire de France.
- Hocdé, H., Triomphe, B., Faure, G. et Dulcire, M. (2009) : From participation to partnership : A different way for researchers to accompany innovation processes - challenges and difficulties. *In: Sanginga PC, Waters-Bayer A, Kaaria S, Njuki J & Wettasinha C (eds), Innovation Africa: enriching farmers' livelihoods*, London: Earthscan, pp 135-150.
- Hounkonnou, D. (2001). Listen to the Cradle, Building from local dynamics: for African Renaissance: Cases studies in rural areas in Bénin, Burkina Faso and Ghana. Wageningen: Wageningen Agricultural University. PhD. Thesis.
- Hountondji PJ. 1994. Les savoirs endogènes: pistes pour une recherche , Karthala / CODESRIA, Paris.

- Howells, J. (2006) : Intermediation and the role of intermediaries in innovation. *Research Policy* 35, 715-728.
- Hubbard, M., 1995. The 'new public management' and the reform of public services to agriculture in adjusting economies: the role of contracting. *Food Policy* 20 (6), 529–536.
- Karst, T. O. et Groutt, J. W. (1977) : Inside Mystical Heads: Shared and Personal Constructs in a Commune with some implications for a Personal Theory Social Psychology. In: Bannister, D. (ed.), *New Perspectives in Personal Construct Theory*. London: Academic Press.
- Katz, E. (2006). Agricultural services: current state of the policy debate. *Rural Development News*, 1.
- Katz, E. (with contributions by A. Barandun) (2002). *Innovative approaches to financing extension for agricultural and natural resource management – Conceptual considerations and analysis of experience*. LBL, Swiss Center for Agricultural Extension, Lindau.
- Katz, E. (with contributions by A. Barandun) (2002). *Innovative approaches to financing extension for agricultural and natural resource management – Conceptual considerations and analysis of experience*. LBL, Swiss Center for Agricultural Extension, Lindau.
- Kelly, G. A. (1955): *The Psychology of Personal Construct*. New York: Norton.
- Kessler, J. J., Romijn, B. et Pistorius, R., 2003. Reciprocity in sustainable development: Lessons from The Netherlands, Benin, Bhutan and Costa Rica. Bulletin 353. (AID Environment). Royal Tropical Institute.
- Kidd, A. D., Lamers, J. P. A., Ficarelli P. P., Hoffmann, V. (2000). Privatising agricultural extension: Caveat Emptor. *Journal of Rural Studies*, 16, 95-102.
- Kiger, B et Adodo, K. (2010) : Getting Fertiliser into farmers' Hands. Grain de sel. No. 51.
- Klein Woolthuis, R., M., Lankhuizen et Gilsing, V. (2005). A system failure framework for innovation policy design. *Technovation* 25, 6, 209-619.
- Klerkx, L., De Grip, K., Leeuwis, C. (2006) : Hands off but strings attached. The contradictions of policy induced demand-driven agricultural extension. *Agriculture and Human Values* 23 (2), 189–204.
- Knorr-Cetina, K.D. (1988) : The micro-social order. Towards a reconception. In: N.G, Fielding (ed.), *Actions and structure. Research methods and social theory*. pp 21-53. London: Sage.
- Kolb, D. (1984) : *Experiential learning. Experience as a sources of learning and development*. Prentice-Hall: Englewood Cliffs.

- Küppers, G. et Pyka, A. (2002) : The self-organisation of innovation networks : Introductory remarks. In. Küppers, G. et Pyka, A. (eds), *Innovation networks : Theory and practice*. Edward Elgar Publishing, USA.
- Larson, A. (2003) : Decentralisation and forest management in Latin America: Toward a working model. *Public Administration and Development*. 23, Pp 211-226.
- Latour, B. (1987) : *Science in action*. Open University Press, Milton Keynes.
- Latour, B. (1987) : *Science in action*. Open University Press, Milton Keynes.
- Law, J. et Callon, M. (1988) : Engineering and Sociology in a Military Aircraft Project: A Network Analysis of Technological Change. *Social Problems* 35(3): 284-297.
- Law, J., (1999) : After ANT: Complexity, Naming and Topology, in J. Law and J. Hassard (eds). *Actor Network Theory: and After*, p.1-14, Oxford: Blackwell.
- Law, J. (1992) : Notes on the theory of actor-network: Ordering, Strategy, and Heterogeneity. *In. Systems practice (Plenum Publishing Cooperation)*. Vol. 5, N° 4.
- Leeuwis, C. et Aarts, N. (2011) : Rethinking communication in innovation processes: Creating space for change in complex systems. *The Journal of Agricultural Education and Extension*, 17 , 21–36.
- Leeuwis, C. (2000a). Learning to be sustainable. Does the Dutch agrarian knowledge market fail? *The Journal of Agricultural Education and Extension*, 7, 79-92.
- Leeuwis, C. (2000b) : Reconceptualizing participation for sustainable rural development: Towards a negotiation approach. *Development and Change*, 31, 931-959.
- Leeuwis, C. (avec des contributions de A. van den Ban) (2004) : *Communication for rural innovation. Rethinking agricultural extension*. Blackwell Science, Oxford.
- Leeuwis, C., 2000. Learning to be sustainable. Does the Dutch agrarian knowledge market fail? *The Journal of Agricultural Education and Extension*, 7, 79-92.
- Leeuwis, C., 2002: Making explicit the social dimensions of cognition. *In. Wheelbarrows full of frogs, social learning in rural resource management*. C. Leeuwis and R. Pyburn (eds). Assen, Koninklijke Van Gorcum.
- Lewin, K. (1946) : Action research and minority problems. *Journal of Social Issues* 2: 34–46.
- Long, N. (Ed) (1989) *Encounters at the interface: A perspective on social discontinuities in rural development*. Wageningen Studies in Sociology Nr. 27. Wageningen Agricultural University, Wageningen.
- Long, N. (1992) : From paradigm lost to paradigm regained ? The case of an actor-oriented sociology of development. *In. Long, N, and Long, A . (eds): Battlefield of knowledge : the interlocking of theory and practice in social research and development*. Routledge, Londres.

- Long, N. et J.D. Van der Ploeg (1989) : Demythologising planned intervention. *Sociologia Ruralis*, 29, 226-249.
- Long, N. (1986) : Commoditization : thesis and antithesis. In. Long, N., van der Ploeg, C., Curtin, C. and Box, L. (eds) : *The commoditization debates: labour process, strategy and social network*. Paper of the department of Sociology, N° 17, Université Agronomique de Wageningen. Wageningen.
- Long, N. et Villareal, M. (1999) : L'enchevêtrement du savoir et du pouvoir dans les interfaces du développement. In. *La reconnaissance du savoir rural : savoir des populations, recherche agricole et vulgarisation*. Editions KARTHALA et CTA, p.72-88.
- Long, N. (1997) : Agrarian change, Neoliberalism and Commoditization. A Perspective on Social Value. In *Images and Realities of Rural Life: Wageningen Perspectives on Rural Transformations*. Haan, H. de and N. LONG (eds.). Assen: Van Goreum. Pp. 226-244.
- Long, N. (2001) : *Development Sociology: Actor perspectives*. London/New York: Routledge.
- Long, N. et Van der Ploeg, J.D. (1989) : Demythologising planned intervention. *Sociologia Ruralis*, 29, 226-249.
- Loorbach, D. (2007). Complexity, Society and Governance. Chapter 3. In: *D. Loorbach (2007), Transition Management: new mode of governance for sustainable development*. PhD- dissertation, Erasmus University, Rotterdam. pp. 79-100.
- Lundvall, B. A. (1992) : *National Systems of Innovation. Towards a Theory of Innovation and Interactive Learning*. London: Pinter.
- Mahanty, S. (2002) : Conservation and Development Interventions as Networks: The case of the India Ecodevelopment Project, Karnataka. *World Development*, 30 (8) 1369-1406.
- Malassis, L. (1973) : *Agriculture et processus de développement*. UNESCO, Paris.
- Marsh, S., Pannell, D. 1998. The changing relationship between private and public sector agricultural extension in Australia. *Rural Society*, 8, 133-149.
- MDR (1993). *Projet de Restructuration des Services Agricoles. Rapport de la Mission d'évaluation*. MDR. ADE, Cotonou, Bénin.
- MDR, (2000) : *Rapport de campagne 1989-99*. MDR. Cotonou, Bénin.
- MDR (1992) : *Rapport de campagne 1991-92*. MDR. Cotonou, Bénin.
- Meillassoux, C. (1975) : *Femmes, greniers et capitaux*. Maspero, Paris.

- Mitchell, J. C. (1956): *The Yao Village*. Manchester: Manchester University Press.
- Mitchell, J. C. (1969): *Social networks in urban situations*. Manchester: Manchester University Press.
- Moity-Maïzi P. (1999) : Construire des compétences: propositions méthodologiques pour la valorisation des échanges de savoir-faire agroalimentaires. *In: Bom Konde P, Maïzi P & Sokona K (eds), AVAL: six ans de diffusion de savoir- faire agroalimentaires en Afrique de l'ouest: bilan méthodologique*. Réseau AVAL avec l'appui du Ministère Français des Affaires Etrangères, Paris, Pp 91-122.
- Montaldi, M. (1992). *Projet d'appui à la Restructuration des Institutions de Développement Rural*. Projet PNUD/FAO BEN/090/007. Rapport de mission. Cotonou, Bénin.
- Moore, K-M. (2008) : Network framing of pest management knowledge and practice . *Rural Sociology* 73 (3): 414–439.
- Morgan, K. et Murdoch, J. (2000) : Organic vs. conventional agriculture: knowledge, power and innovation in the food chain . *Geoforum* 31(2): 159-173 Murdoch J. 2000. Networks - a new paradigm of rural development? *Journal of Rural Studies* 16 (4): 407– 419.
- Moore, W. E. (1963) : *Social change*. Prentice-Hall, Englewood Cliffs, New Jersey.
- Mosse, D. (2001) : Process-oriented approaches to development practice and social research. *In. Mosse, D., Farrington, J. and Rew, A. (eds) : Development as process : Concepts and methods for working with complexity*. New Delli : Indian Research Press.
- Mosse, D., Farrington, J., Rew, A. (Eds.), 1998. *Development as Process: Concepts and Methods for Working with Complexity*. Routledge, London.
- Neubert, D. (1997) : « A development Utopis Re-visited. Non-Governmental Organisations in Africa ». *Sociologus*, 47, pp 51-77.
- Neubert, D. (2000) : Le rôle des courtiers locaux dans le système de développement: Quelques expériences de ‘projets d'autopromotion en Afrique’ de l’Est. *In. Bierschenk, T., Chauveau, J-P. et Olivier de Sardan, J-P. Courtiers en développement : Les villages africains en quête de projets*. APAD, Karthala.
- Neuchâtel Group (1999) : *Common Framework on Agricultural Extension*. Switzerland,
- Neuchâtel Group (2002). *Common Framework on Financing Agricultural and Rural Extension*. Switzerland, Neuchâtel Group.
- Neuchâtel Group, 2006. *Demand driven Agricultural Advisory Services*. Switzerland, Neuchâtel Group.

- Nubukpo, K. et Galiba, M. (1999) : Agricultural intensification in West Africa: Insights from Sasakawa Global 2000's experience. Paper presented at Workshop. Nairobi, Kenya.
- OECD (1997) : National innovation system. Paris, OCED.
- Okali, C., Sumberg, J. et Farrington, J. (1994) : Farmer participatory research : rhetoric and reality. Intermediate Technology Publications, London
- Orou, S. (2010) : L'agriculture béninoise et les contraintes à son développement. *Bulletin des OSCB* N° 05 1p.
- Ortner, S. (1995) : Resistance and the problem of ethnographic refusal. *Comparative Studies in Society and History*. 37, (1). Pp. 173-193.
- Pannekoek, L., van Kooten, O., Kemp, R. et Omta, S. W. F. (2005) : Entrepreneurial innovation in chains and network in Dutch Green-horticulture. *Journal on Chain and Network Science*, 5, 39-51.
- Parkinson, S. (2009). When farmers don't want ownership: reflections on demand-driven extension in Sub-Saharan Africa. *The Journal of Agricultural Education and Extension*, 15: 4, 417 - 429
- Phillipson, J., Gorton, M., Raley, M. et Moxey, A. (2004) : Treating farms as firms? The evolution of farm business support from productionist to entrepreneurial models. *Environment and Planning C: Government and Policy* 22, 31–54.
- Pickering, D. C. (1987) : L'expérience de la Banque Mondiale en matière de vulgarisation agricole. In. Belloncle, G. (ed) : Recherche, vulgarisation et développement rural en Afrique Noire. Acte de Colloque de Yamoussoukro. Ministère de la Coopération au Développement, Paris.
- Ploeg, JD van der et Long A. (1994) : Born from within: practice and perspectives of endogenous rural development . Royal van Gorcum, Aspen Okali C, Sumberg J & Farrington J. 1994. Farmer participatory research: rhetoric and reality. Intermediate Technology Publications, London.
- Poitier, J. (ed) (1993) : Practicing Development : Social science perspectives. Routledge, London.
- Pontie, G. et Ruf, Th. (1985) : L'opération de rénovation de la caféière et de la cacaoyère togolaise. In. Boiral, P., Lanteri, J-P. et Olivier de Sardan, J-P. *Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire : Sciences sociales et développement rural*. CIFACE, Karthala.
- Poole, M. S., Van de ven, A. H., Dooley, M. E., 2000. *Organizational Change and Innovation Process*. Oxford University Press, Oxford.

- Pretty, J. N., Guitj, I., Thompson, J. et Scoones, I. (1995) : Participatory learning and action : A trainer's guide. International Institute for Environment and Development (IIED), London.
- Pretty, J. N. (1996) : Regenerating agriculture; Policies and practices for sustainability and self reliance. Earthscan, London.
- Pretty, J. N, Guijt, I. Thompson, J. et Scoones, I. (1995). *Participatory learning and action. A trainer's guide*. IIED, London.
- Purcell, D. L. et Anderson, J. R. (1997) : Agricultural Extension and Research: Achievements and Problems in National Systems. World Bank Operation Evaluation Study. Washington, D. C.: World Bank.
- Ragin, C. C. et Becker, H. S. (1992) : What is a case? Exploring the foundations of social enquiry. Cambridge, Cambridge University Press.
- Reij, C. et Waters-Bayer, A. 2001. Farmer innovation in Africa: a source of inspiration for agricultural development. Earthscan, London
- Richards, P. (1994) : Cultivation : knowledge or performance ? In. Hobart, M. (ed), An Anthropological critique of development. London, Routledge. Pp 61-78.
- Rivera, W. M. (2008) : Pathways and tension in the family of reforms. The journal of Agricultural Education and Extension, 14 (1) 53-68.
- Rivera, W. M. et Zijp W. (2002). Contracting for agricultural extension: International case studies and emerging Practices. CABI Publishing.
- Rivera, W. M. (1996). Agricultural extension in transition worldwide: structural, financial and managerial strategies for improving agricultural extension. Public Administration and development. Vol. 16. Pp 151-161.
- Rivera, W. M. et Qamar, M. K. (2003) : Agricultural Extension, Rural Development and the Food Security Challenge. Rome: FAO, Extension, Education and Communication Services.
- Rivera, W. M. (2006) : Extension Reform Strategies for Agricultural and Rural Development. *Journal of Extension Systems*, 22, 16-22.
- Rivera, W. M. et Alex, G. (2004) : *Demand-drive approaches to agricultural extension. Case studies of international initiatives*. Worldbank, Washington DC.
- Rivera, W. M. et Sulaiman, V. R. (2009) : Extension: Object of Reform, Engine for innovation. *Outlook on Agriculture* Vol. 38, No 3, pp 267-273.
- Rivera, W. M., W. Zijp, et G. Alex (2002) : 'Good practices in contracting for extension'. In Rivera, W. M. and Zijp, W. (eds.) *Contracting for Agricultural Extension, International Case Studies and Emerging Practices*, pp 1-18. Wallingford, UK: CABI Publishing.

- Rivera, W.M. et Alex, G. (2004) : Demand-drive approaches to agricultural extension. Case studies of international initiatives. Worldbank, Washington DC.
- Rogers, E. M. (1995 & 1983) : Diffusion of Innovations. 4th edition, New York, The Free Press.
- Rondot, P. Collion, M. (2001) : Organisations paysannes Leur contribution au renforcement des capacités rurales et à la réduction de la pauvreté. *In. compte rendu des travaux, Département développement rural, Banque Mondiale, Washington, D.C. USA, 86p.*
- Röling, N. (1996) : What to Think of Extension? A comparison of three models of extension practice. Alternative Mechanisms for Funding and Delivery of Extension, June 18-19, 1996.
- Röling, N. (2009) : Conceptual and methodological developments in innovation . *In: Sanginga PC, Waters-Bayer A, Kaaria S, Njuki J & Wettasinha C (eds), Innovation Africa: enriching farmers' livelihoods, London: Earthscan, pp9–34*
- Röling, N. et Leeuwis, C. (2001) : Strange bedfellows: how knowledge systems became Longer and why they will never be Long. *In: Hebinck, P. & G. Verschoor (eds.), Resonances and Dissonances in Development, Actors, Networks and Cultural repertoires. Koninklijke Van Gorcum-Assen. The Netherlands.*
- Sanginga, P. C, Waters-Bayer, A., Kaaria, S., Njuki, J. et Wettasinha, C. (2008) : *Innovation Africa: enriching farmers' livelihoods.* Earthscan, London.
- Scheuermeier, U., Katz, E. et Heiland, S. (2004) : Finding new things and ways that work: a manual for introducing participatory innovation development (PID) . Swiss Centre for Agricultural Extension, Lindau, Switzerland.
- Scoones, I. et Thompson, J. (eds). (2009) : Farmer First Revisited: innovation for agricultural research and development. Practical Action Publications, London.
- Scoones, I. et Thompson, J. (1994) : Knowledge power and agriculture – towards theoretical understanding . *In: Scoones I & Thompson J (eds), Beyond farmer first: rural peoples' knowledge in agricultural research and extension practice, Intermediate Technology Publications, London, pp16–32.*
- Seur, H. (1992). The engagement of Researcher and local actors in the construction of case studies and research themes: Exploring methods of restudy. *In: N. Long and A. Long (eds.), Battlefields of Knowledge. London/New York: Routledge, 115-144.*
- Shepherd (2002) : Communication et coordination. *In. L'essor des chaînes de valeur agricoles. Hors-Série, Juillet 2012.*
- Smith, J. (2005). Context-Bound Knowledge Production, Capacity Building and New Product Networks. *Journal of International Development, 17, 647-659.*

- Smits, R. et Kuhlmann, S., 2004. The rise of systemic instruments in innovation policy. *International Journal of Foresight and Innovation Policy* 1 (1/2), 4–30.
- Smits, R. (2002). Innovation studies in the 21st century: Questions from a users' perspective. *Technological Forecasting and Social Change* 69 (9), 861-883.
- Smoke, P. (2003) : Decentralisation in Africa: Goals, Dimensions, Myths and Challenges. *Public Administration and Development*. 23, Pp 7-16.
- Snyder, F. G. (1981) : Capitalism and legal change, an African Transformation Studies on Law and social control. Academic Press, New-York.
- Sogbohossou, C. A., Fassassi, R. et Wennink, B. (2005). Public and Private funding of agricultural extension in Bénin. *In: Heemskerk, W., and Wennink, B. (eds.). Stakeholders-driven funding mechanisms for agricultural innovation. Case studies from Sub-saharan Africa*. Bulletin 373, KIT. Amsterdam, The Netherlands.
- Southwold, S. (2002) : Methods and Techniques of field research. Wageningen. Wageningen Agricultural University.
- Spore (2012) : L'essor des chaînes de valeur agricoles. Hors-Série, Juillet 2012.
- Strauss, A. et Colbin, J. (1990) : Basics of qualitative research: grounded theory procedures and techniques. Newbury Park: Sage.
- Stuiver, M.; Leeuwis, C. et Ploeg, J.D. van der (2004) : The Power of Experience: Farmers' Knowledge and Sustainable Innovations in Agriculture. *In: Seeds of Transition : Essays on novelty production, niches and regimes in agriculture*. Wiskerke, J., S., C., and van der Ploeg, J., D. (eds.). The Netherlands : Van Gorcum.
- Sulaiman, R. V. et Hall, A. (2002) : Beyond Technology Dissemination: reinventing agricultural extension. *Outlook on Agriculture*, 31, 255-233.
- Sulaiman, R. V. et Hall, A. (2004) : *Towards Extension plus: Opportunities and challenges*. New Delhi, National Centre for Agricultural Economics and Policy Research (NCAP).
- Sulaiman, V. R. et van den Ban, A. W. (2003) : Funding and delivering agricultural extension in India. *Journal of International Agricultural and Extension Education*. Spring 2003, 10 (1).
- Sumberg, J. (2005) : Systems of innovation theory and the changing architecture of agricultural research in Africa. *Food Policy*, 30 (1), Pp 21-41.
- Sumberg, J. et Reece, D. (2004) : Agricultural research through a new product development lens. *Experimental Agriculture* 40 (3), 295-314
- Swanson, B. E. (2008) : *Global Review of Good Agricultural Extension and Advisory Service Practices*. Rome, FAO.

- Swanson, B.E. (2006) : The changing role of agricultural extension in a global economy. *Journal of International Agricultural and Extension Education*, 13 (3), Fall, pp. 5-18.
- Swanson, E. B. et Samy, M. M. (2002). Developing an extension partnership among public, private and Non-Governmental Organisations. *Journal of International Agricultural and Extension Education*. Spring 2002, 9 (1).
- Swanson, J. et Pehu, E. (2004) : Foreword. In. Rivera, W. M. and Alex, G. (Eds.) *Demand Driven Approaches to Agricultural Extension. Case Studies of International Initiatives*. Agricultural and Rural Development Discussion Paper 10, Extension Reform for Rural Development. Agricultural and Rural Development. Washington DC, The World Bank.
- Tingbé-Azalou, A. (1997) : L'Afrique à l'épreuve du développement : Matériaux pour une sociologie de l'invention. In. *Beaucamp, C. (ed). Démocratie, culture et développement en Afrique Noire*. L'Harmattan.
- Tittonell, P., Vanlauwe, B., Leffelaar, P.A., Rowe, E.C et Giller, K.E. (2005) : Exploring diversity in soil fertility management of small-holder farms in Western Kenya. I. Heterogeneity at region and farm scale. *Agriculture, Ecosystem and Environment* 110, 149-165.
- Tossou, R. (1996). La professionnalisation de la vulgarisation au Bénin. In. *Institutions and Technologies for Rural Development in West Africa*. Bierschenk, T., Le Meur P.-Y. and von Oppen, M. (eds.). Margraf Verlag Weikersheim, Germany.
- Tossou, R. et Zinnah, M. M. (2005) : Search for better institutional arrangement for agricultural extension in decentralized context/ The Republic of Bénin. *Journal of International Agricultural and Extension Education*, 12 (3). Fall, 43-52.
- Triomphe, B. Hocdé, H. et Chia, E. (2006) : Quand les agronomes pensent innovation et les institutions transfert: des malentendus sur la forme ou des visions différentes sur le développement ? Actes Entretiens du Pradel. L'Harmattan, Paris.
- Tripp, R. (1993). Invisible hands, indigeneous knowledge and inevitable fads: Challenges to public sector agricultural research in Ghana. *World Development*. Vol. 21, N° 1, pp. 2003-2016.
- Turner, V.W. (1957) : *Schism and Continuity in an African Society*. Manchester: Manchester University Press.
- Umali, D. L. et Schwarz, L. (1994). Public and private agricultural extension: Beyond traditional boundaries. *World Bank Technical Paper 247*. World Bank, Washington.
- Uphoff, N. (1993) : Grassroots Organizations and NGOs in Rural Development: Opportunities with Diminishing States and Expanding Markets. *World Development*, 21 (4), 607-622.

- van den Ban, A., 2005. Changes in society require changes in agricultural extension: Some observations. *Rural Development News*, 2/2005.
- van den Ban, (1997) : *Privatisation de la vulgarisation au Bénin*. Acte de séminaire. Cotonou, Bénin.
- van den Ban, A. (2005) : Changes in society require changes in agricultural extension: Some observations. *Rural Development News*, 2/2005.
- van den Ban, A. W. et Mkwawa, D. S. (1997). Towards a participatory and demand-driven Training and Visits (T & V) agricultural extension system: A case of Tanzania. *The Journal of Agricultural Education and Extension*. Vol. 4, N° 1, pp. 117-123.
- van der Meulen, B. (2003) : New roles and strategies of a science council: intermediation of the principal-agent relationship. *Science and Public Policy* , 30 (5), 323-336.
- van der Ploeg, J. D. (1990). Labor, markets and agricultural production. Westview Press, Boulder.
- Van Veldhuizen, L., Watets-Bayer, A., Ramirez, R., Johnson, D. et Thompson, J. (1997) : Farmers' Research in Practice : Lessons from the Field. Intermediate Technology Publications, London.
- Van Veldhuizen, L., A. Waters-Bayer & H. De Zeeuw (1997). *Developing technology with farmers. A trainer's guide for participatory learning*. Zed Books Ltd, London.
- van Velsen, J. (1967) : Situational analysis and the extended-case method. *In: The craft of social anthropology*, Epstein, A.L. (ed.),. London: Tavistock Publications Ltd.
- Verschoor, V. (1992). Identity, Networks, and spaces: New dimensions in the study of small-scale enterprise and commoditization. *In: Long, N. and Long, A. (eds.), Battlefields of Knowledge*. London/New York: Routledge, 171-188.
- Villalonga, B. (2000) : Privatisation and efficiency : differentiating ownership effects from political, organizational, and dynamic effects. *Journal of Economic Behaviour & Organization*, 42, 43-74.
- Von de Luhe, N. (1991) : Transfer of Technology or barter trade ? The rural extension service in the Atlantique Province of Bénin as a market for negotiating resources. *Quarterly Journal of International Agriculture*. 30 : 3.
- Vos, J. P. (2005) : Developing strategic self-description of SMEs. *Technovation*, 25 (9), 889-999.
- Wampfler, B. (2000) : Contribution des organisations paysannes au financement de l'agriculture : Un éclairage à partir de l'exemple de l'Afrique de l'Ouest. CIRAD-TERA, 31p.

- Waters-Bayer, A. et van Veldhuizen, L. (2004) : Promoting local innovation: enhancing IK dynamics and links with scientific knowledge. IK Notes 76 (<http://www.worldbank.org/afr/ik/default.htm>).
- Waters-Bayer, A., Van Veldhuizen, L., Wongtschowski, M., et Wettasinha, C. (2008). Recognizing and enhancing processes of local innovation. In P. Sangina, A. Waters-Bayer, S. Kaaria, J. Njuki and C. Wettasinha (Eds.), *Innovation Africa: enriching farmers livelihoods* (pp. 89-103). London: Earthscan.
- Weber, M. (1968 & 1922) : Economy and Society (Eds G Roth and C Wittich). Berkeley: University of California Press.
- Wennink, B., Dagbénonbakin, G. et Agossou, V. (2000) : Cotton farming in northern Bénin and mixed farming in southern Bénin. In. Budelman, A. and Defoer, T. (eds). *PLAR and resource flow analysis in practices: case studies from Bénin, Ethiopia, Kanya, Mali and Tanzania*. KIT. Amsterdam.
- World Bank (1992). *Projet de Restructuration des Services Agricoles - Rapport D'évaluation N° 9442-BEN, 3 Juin 1992.*
- World Bank (2000) : Decentralizing agricultural extension: Lessons and Good Practice. World bank.
- World Bank (2003). Agricultural services restructuring project: Project performance assessment report. *Sector and Thematic Evaluation Group, Operations Evaluation Department*. World Bank.
- World Bank, (2006) : Enhancing agricultural innovation: how to go beyond the strengthening of agricultural research. World Bank, Washington DC.
- World Bank (2000) : Decentralizing Agricultural Extension. Washington DC: World Bank.
- Yabi, A. J. (2004). Agricultural projects and sustainable development in rural area in Bénin: Impact assessment, participation and adoption decision. Ph.D Thesis. MARGRAF Publishers.
- Yin, R. K. (1984) : Case Study research: Design and Methods - *Applied Social Research Methods Series Volume 5*. California: Sage Publications, 160 p
- Yin, R. K. (2003) : Case Study Research: Design and Methods. Third Edition. Sage, Thousand Oaks CA.
- Yin, R. (1994) : Case Study Research Design and Methods. London: SAGE Publication.
- Ziegler, J. (1981) : Retournez les fusils. Seuil, Paris.
- Zijp, W. (1998) : Unleashing the potential. Changing the way the World Bank thinks about and support agricultural extension. Discussion paper. Washington: World Bank.

Table des matières

	Pages
Sommaire	3
Résumé	4
Summary	5
Do kleunmɛ	6
Sigles et acronymes	7
Tableaux	10
Photos	10
Figures et cartes	11
Remerciements	12
Dédicace	13
Introduction générale	14
1^{er} Partie : Privatiser les services autrefois assumés par l’Etat : cadre théorique et orientations méthodologiques	17
Chapitre 1 : Changement de paradigmes dans les politiques de développement : position du problème, motivation et pertinence de la recherche	18
Introduction	18
1.1. Justification du choix du thème : intérêt et objet de la recherche	19
1.2. Problématique de la recherche : les modèles de privatisation	25
1.2.1. Origine et brève histoire de la promotion des politiques de privatisation au Bénin	25
1.2.2. Objectif global de la recherche	26
1.2.3. Objectifs spécifiques	28
1.2.4. Hypothèses de recherche	28
1.2. La privatisation comme un nouveau paradigme dans les débats scientifiques	29
1.2.1. Comprendre et expliquer la privatisation des services autrefois assumés par l’Etat	30
1.2.2. Bénéfices et risques associés à la promotion des politiques de privatisation	34
1.2.3. Politiques de privatisation et les hypothèses qui sous-tendent son fonctionnement	38
Conclusion : pertinence académique et de développement.....	46
Chapitre 2 : Les modèles de la privatisation dans les lentilles scientifiques	49
Introduction	49
2.1. L’articulation de la demande des biens et services vue à travers les premières écoles promotrices de la pensée	50
2.1.1. Les écoles économiques néo-classiques et néo-marxistes	54
2.1.2. La théorie de la marchandisation était perçue comme une alternative	56
2.2. Les conclusions tirées par la théorie de la marchandisation ont induit des recherches orientées vers les acteurs et acteur-réseaux	59
2.2.1. Les recherches orientées vers les acteurs	59
2.2.2. Les perspectives orientées vers les acteurs-réseaux.....	61
2.3. Perspectives théoriques et analytiques orientées vers les systèmes.....	65

2.3.1. Les cadres théoriques et analytiques axés sur les Systèmes du Savoir Agricole	65
2.3.2. Les perspectives analytiques basées sur les Systèmes d'Innovations Agricoles	69
Conclusion : synthèse et pertinence pour les analyses de la présente recherche.....	73
Chapitre 3 : Investir les modèles de privatisation : Orientations méthodologiques	76
Introduction	76
3.1. Etablir des interfaces : exploration des acteurs impliqués	78
3.1.1. Les premières étapes de la recherche de terrain	78
3.1.2. Entretiens exploratoires rapides d'évaluation des modèles de privatisation	81
3.2. Réorientation de l'objet d'étude, sélection des études de cas et implications pour les recherches ethnographiques approfondies.....	84
3.2.1. Sélection des études de cas.....	87
3.2.2. Implications pour les recherches ethnographiques.....	91
3.3. Enquêtes ethnographiques pour identifier et analyser les épisodes de ruptures ...	95
3.3.1. Technique de Répertoire des Acteurs et Réseaux (TRAR)	97
3.3.2. Approfondir les analyses : la collecte des récits de vie et les discussions de groupes	100
3.4. Suivi des acteurs et observations participantes pour des analyses approfondies.	102
Conclusion : implications pour les analyses ethnographiques.....	104
2^{ème} Partie : Promotion des politiques de privatisation : évidences à partir de trois études de cas au Bénin	106
Chapitre 4 : A la conquête de nouveaux marchés	107
Introduction	107
4.1. Philosophie qui sous-tend la conception et mis en œuvre du PNPIP	108
4.1.1. Le modèle de financement adopté contraste avec les politiques conventionnelles	109
4.1.2. Le conseil agricole comme l'approche d'intervention du projet	111
4.2. Caractérisation des sites de production maraîchère et des technologies de la petite irrigation privée	113
4.2.1. Sensibilisation des maraîchers et accords des responsables des coopératives	113
4.2.2. Les savoirs de la petite irrigation privée : état des lieux et intensité d'application	114
4.3. Stimulation des demandes et constitution des Groupes de Contact	120
4.3.1. Les résultats du diagnostic contextuel sont exposés aux maraîchers	121
4.3.2. Mise en place des Groupes de Contact et incitation à l'expression des demandes	125
4.4. Les GC sont appuyés dans l'application des savoirs de la petite irrigation privée	128
4.4.1. Les maraîchers dans les GC sont formés sur savoirs de la petite irrigation privée	128
4.4.2. 'Vital Finances' est mobilisée pour appuyer les maraîchers	132
4.4.3. Accompagnement des maraîchers dans l'installation des aménagements hydro-agricoles	135
Conclusion.....	137

Chapitre 5 : Donner les preuves des dépenses effectuées, et vous serez remboursés ...	140
Introduction	140
5.1. Les processus conflictuels de structuration et finalisation du PADMJA	141
5.1.1. Evaluation de la demande de subvention soumise par le GEA-Bénin	142
5.1.2. Reformulation de la demande de subvention pour se conformer aux recommandations des évaluateurs	146
5.1.3. Les dernières négociations problématiques avant la signature des contrats	149
5.2. Enrôlement des jeunes exploitants agricoles et l'élaboration des plans d'affaires	152
5.2.1. Le diagnostic participatif des situations locales est apparu déterminant, mais n'était pas initialement anticipé	152
5.2.2. Les compétences des jeunes exploitants sont renforcées	155
5.3. Les jeunes exploitants sont supportés dans l'élaboration des plans d'affaires ...	162
5.4. Les matériels tangibles sollicités sont acquis et distribués et des systèmes d'information sur les marchés établis	164
Conclusion	169
Chapitre 6 : Inciter à l'esprit d'entreprise capitaliste ?	171
Introduction	171
6.1. Le projet 1000+ : raison d'être et nature du financement et des services fournis..	172
6.1.1. Appel à candidature et contractualisation	173
6.1.2. L'approche d'intervention proposée	175
6.2. Articulation des demandes et promotion de la chaîne de valeur porteuse	177
6.2.1. Identification de la filière porteuse et du problème prioritaire	177
6.2.2. Le faible rendement du maïs est analysé et des solutions sont identifiées...	183
6.3. Elaboration et mise en œuvre du plan d'actions	186
6.3.1. Les membres du PEA sont soutenus dans l'élaboration du plan d'actions.	186
6.3.2. Mis en œuvre des actions retenues dans le plan	189
6.4. Changement de filière porteuse mais la théorie initiale du projet demeure	194
6.4.1. Démotivation suite à la baisse du prix de vente du maïs blanc	194
6.4.2. Une visite d'étude est effectuée au Togo pour apprendre de l'expérience du maïs jaune	195
6.4.3. La filière maïs jaune est promue concomitamment avec le maïs blanc	197
Conclusion	200
3^{eme} Partie : Mécanismes de promotion des innovations agricoles	202
Chapitre 7 : Promotion des modèles de privatisation : Etat de la question et indicateurs prospectifs d'évaluation de l'effectivité des innovations	203
Introduction	204
7.1. Les mécanismes ayant en commun la caractéristique d'affecter directement l'effectivité des innovations	201
7.1.1. Adéquation entre les contraintes expérimentées et les nouvelles pratiques promues	205

7.1.2. Prise en compte de la diversité des situations locales	207
7.1.3. Concordance entre les changements technologiques et les institutions socio-économiques	210
7.2. Processus d'intermédiation soutenant les dynamiques des innovations	213
7.2.1. Diagnostic de la situation et des initiatives locales	213
7.2.2. Construction des réseaux	215
7.2.3. L'apprentissage interactif et collectif	217
7.2.4. Gestion des conflits	220
7.2.5. Flexibilité	222
7.3. Forces motrices de mis en œuvre des processus d'intermédiations	223
7.3.1. Processus d'appuis politiques	223
7.3.2. Importance de la part du financement privé	226
7.3.3. Compétence technique et organisationnelle	227
Conclusion	230
Chapitre 8 : Différences de potentiel des modèles de privatisation à améliorer l'effectivité des innovations : analyse comparative des trois études de cas .	228
Introduction	228
8.1. Effectivité des innovations dans le PNPIP, PADMJA et projet 1000+	229
8.2. L'analyse des mécanismes affectant directement l'effectivité des innovations ...	234
8.2.1. La concordance entre les contraintes expérimentées et les solutions développées	234
8.2.2. A multiplicité de situations locales, actions exécutées diversifiées	238
8.2.3. Les arrangements qui créent les conditions d'adoptabilité des innovations sont plus effectifs dans le PNPIP et projet 1000+ que le PADMJA	241
8.3. Les processus d'intermédiation mis en œuvre ont élargi le répertoire conventionnel	243
8.3.1. Les actions exécutées sont basées sur la reconnaissance des conditions et opportunités locales mais des différences existent entre les trois de cas ...	243
8.3.2. Les actions exécutées dans les trois projets requièrent l'établissement de réseaux	245
8.3.3. L'apprentissage est apparu nécessaire dans l'application des technologies promues	248
8.3.4. L'accès aux ressources productives a nécessité la gestion des conflits	250
8.3.5. Flexibilité et adaptabilité dans les trois études de cas	253
8.4. Forces motrices catalysant les processus d'intermédiations	255
8.4.1. Implication des processus politiques dans PNPIP, PADMJA et projet 1000+	255
8.4.2. Contribution des financements privés aux PNPIP, PADMJA et projet 1000+	257
8.4.3. Apports des compétences techniques et organisationnelles	259
Conclusion	261

Chapitre 9 : Analyses et discussions : la privatisation est-elle la solution aux impacts limités des interventions de l'Etat ?	262
Introduction	262
9.1. Les modèles de privatisation et les services orientés vers les demandes	262
9.1.1. La séparation du financement de l'exécution des actions est-elles décisive dans l'articulation des demandes ?	263
9.1.2. Les demandes articulées sont-elles économiques ou substantivistes	267
9.1.3. L'implication des producteurs agricoles et la portée des demandes satisfaites	271
9.1.4. Les demandes articulées sont-elles celles exprimées par les producteurs agricoles ? Implications pour l'émergence des innovations	274
9.2. La facilitation des négociations est apparue comme décisive dans l'articulation des demandes et l'effectivité des innovations	278
9.3. Organisation des innovations : continuité ou rupture avec le passé ?	282
9.3.1. Elargissement des services fournis et extension des fonctions et responsabilité des structures d'intervention	283
9.3.2. L'effectivité des innovations nécessite l'établissement de nouveaux arrangements organisationnels et relationnels	286
 Conclusion générale	 290
 Références bibliographiques	 293
 Tables des matières	 313